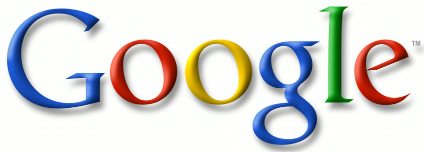
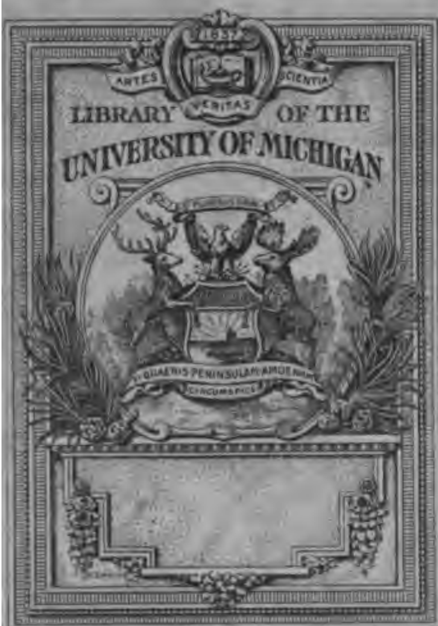
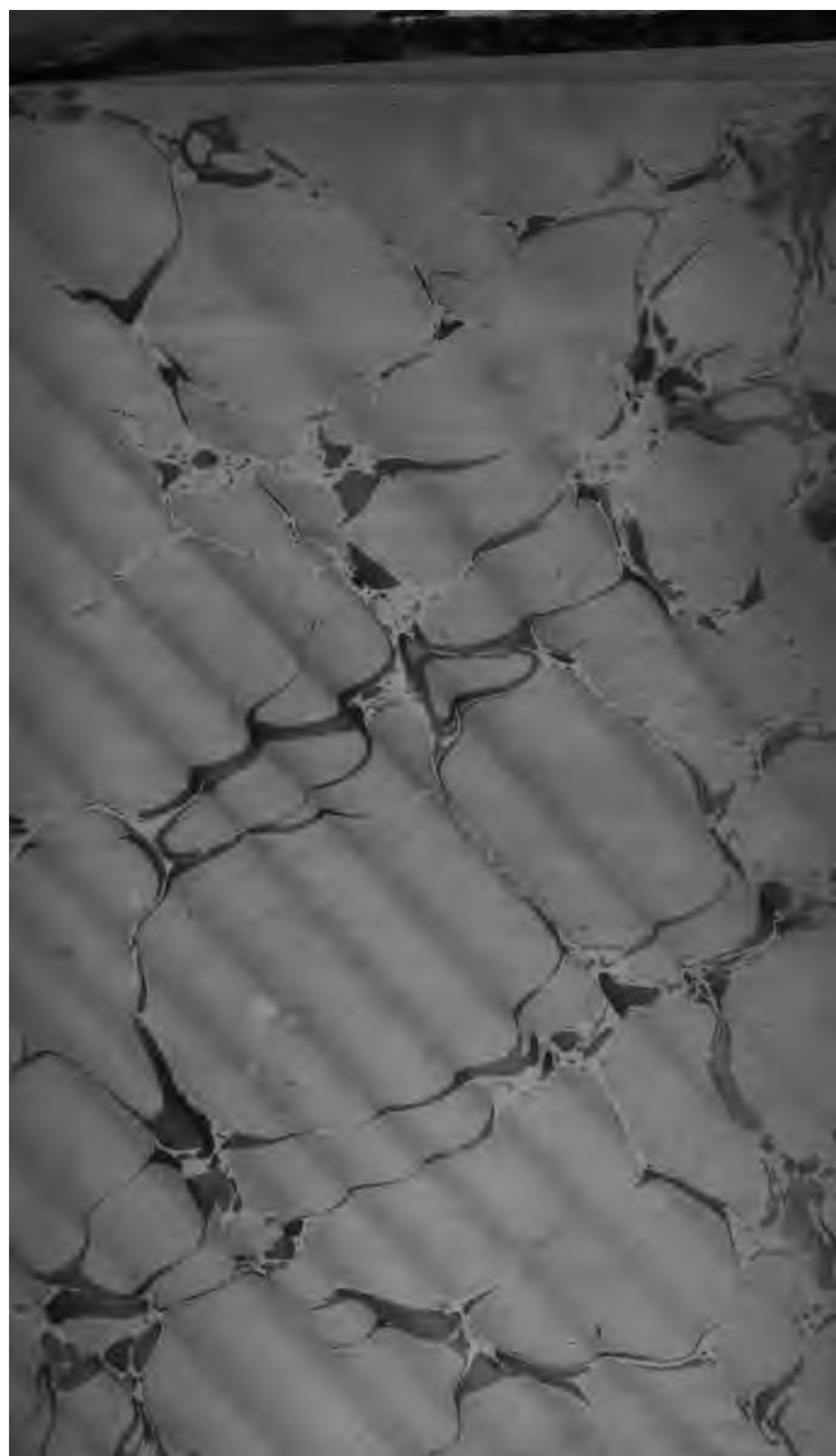



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT LA MINORITÉ

DE LOUIS XIV

I

PARIS. — IMPRIMERIE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT LA MINORITÉ

DE LOUIS XIV

PAR

A. CHÉRUEL

Recteur honoraire et inspecteur général honoraire de l'Université,
Membre du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes.



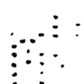
TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C[ie]

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1879



PRÉFACE

Sources principales de cet ouvrage : Lettres et carnets de Mazarin. — Importance des lettres du cardinal prouvée par quelques exemples. — Caractère particulier des carnets. — Correspondance inédite des ambassadeurs vénitiens. — Autres documents manuscrits ou imprimés.

Les événements que retrace cet ouvrage ont été l'objet de travaux considérables en France et à l'étranger. Pour ne parler que des plus récents, l'*Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du cardinal Mazarin*, par M. Bazin [1], le douzième volume de l'*Histoire de France*, par M. Henri Martin [2], et les deux premiers volumes de l'*Histoire de Louis XIV*, par M. Gaillardin [3], présentent un tableau de la minorité

[1] Je citerai toujours la seconde édition de cet ouvrage (4 vol. in-12, Paris, Chamerot, 1846).

[2] *Histoire de France*, par H. Martin (4e édit., t. XII, Paris, Furne, 1858).

[3] *Histoire du règne de Louis XIV*, par Casimir Gaillardin (6 vol. in-8, Paris, Lecoffre fils, 1874-1876).

de Louis XIV, dont le mérite a été apprécié par les juges les plus compétents. A l'étranger, M. Léopold Ranke, dans son *Histoire de Louis XIV*[1], et M. Heilmann, en racontant les campagnes des Bavarois de 1506 à 1651[2], ont traité plusieurs parties du même sujet avec beaucoup de sagacité et d'érudition.

Je n'entreprendrais pas de lutter contre de pareils concurrents, si je n'avais eu à ma disposition de nouveaux documents, émanant du principal personnage de cette époque; je veux parler des lettres et des carnets du cardinal Mazarin. Il est nécessaire d'en indiquer le caractère et l'importance historique.

La correspondance de Mazarin est des plus volumineuses, et l'on n'en a encore publié que des extraits. Les *Négociations secrètes touchant la paix de Munster*[3] contiennent un certain nombre de dépêches et de mémoires du cardinal, ainsi que l'ouvrage intitulé :

[1] Tome I, correspondant au tome III de l'*Histoire de France* par Léop. Ranke (*Französische Geschichte*). Cette partie de l'ouvrage de M. Ranke n'a pas été traduite.

[2] M. Heilmann a publié, à ma connaissance, deux ouvrages sur les campagnes des Bavarois : le premier sous le titre de *Campagnes des Bavarois pendant les années* 1643, 1644 et 1645 (*Feldzüge der Bayern*, etc., 1 vol. in-8, Leipzig et Meissen, 1851); le second, qui embrasse une période beaucoup plus étendue (*Campagnes des Bavarois en Franconie, Palatinat et Souabe*, de 1506 à 1651, 2 vol. in-8 en trois parties, Munich, Cotta, 1868). M. Heilmann s'est servi surtout des archives de Bavière, et j'aurai plus d'une fois occasion de citer son ouvrage.

[3] 4 vol. in-folio, La Haye, 1725.

Négociations secrètes de la paix des Pyrénées[1]. M. Ravenel a publié, pour la *Société de l'histoire de France*[2], un volume de lettres de Mazarin adressées à la reine, à la princesse palatine, etc., et écrites pendant son exil, en 1651 et 1652. Le tome I de la *Correspondance de Colbert*, par M. Pierre Clément[3] renferme plusieurs dépêches du cardinal adressées à Colbert, et ses annotations marginales sur les rapports et les lettres de son intendant. J'ai moi-même commencé, pour la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*, la publication des *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*[4]. Beaucoup de pièces de même nature sont disséminées dans divers recueils. Mais ce n'est qu'une bien faible partie des lettres dictées ou écrites par ce ministre infatigable.

Quelques exemples suffiront pour prouver qu'il est indispensable de consulter ces documents, si l'on veut étudier sérieusement l'histoire de la minorité de Louis XIV. En 1643, après la brillante campagne de Rocroi et de Thionville, le duc d'Enghien revint à Paris le 15 septembre, quoique Mazarin insistât pour

[1] 1re édit., Amsterdam, 1693, 2 vol. in-12. L'abbé d'Allainval a donné une édition plus complète (Paris, 1745, 2 vol. in-12). Cette nouvelle édition porte pour titre : *Lettres du cardinal Mazarin, où l'on voit le secret de la paix des Pyrénées.*

[2] Paris, Renouard, 1836.

[3] Paris, 1861, Imprimerie nationale.

[4] Le premier volume a paru en 1872, et le second est complètement imprimé.

qu'il restât encore à la tête de l'armée[1] et conduisît au maréchal de Guébriant les troupes destinées à la campagne d'Allemagne. Les mémoires du temps ont ignoré ces détails, et de nos jours, un admirateur du duc d'Enghien, auquel un grand talent de style et une connaissance approfondie du XVII[e] siècle ont donné une autorité légitime, a loué son héros d'avoir glorieusement couronné ses victoires de France par la campagne d'Allemagne [2]. Les lettres et les carnets de Mazarin prouvent que c'est une erreur. Les carnets vont même jusqu'à accuser le prince d'avoir été cause, par son retour précipité, du retard et des revers de l'expédition française en Allemagne. Le témoignage de Mazarin est confirmé par celui de l'ambassadeur vénitien Giustiniani, au moins pour ce qui concerne le retour du prince[3]. D'après les dépêches de Giustiniani, le duc d'Orléans blâma sévèrement la conduite du duc d'Enghien, et le prince de Condé, fort embarrassé pour justifier son fils, ne s'en tira qu'en offrant de faire du jeune prince le premier gentilhomme du duc d'Orléans [4].

Pour l'année 1644, les lettres de Mazarin rectifient deux assertions d'auteurs contemporains qui ont une réputation bien établie d'exactitude, Monglat et Fontenay-Mareuil. Le premier prétend que le maré-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 368-369.
[2] Voy. plus loin p. 113 et 114, texte et notes.
[3] Voy. ci-dessous, p. 200, notes 1 et 2.
[4] *Ibid.*, p. 200, notes 3 et 4.

chal de La Mothe-Houdancourt, vice-roi de Catalogne, fut victime de la haine de Le Tellier [1]. La correspondance de Mazarin, confirmée par celle de Grotius, répond à cette accusation et établit que les revers du maréchal ne doivent être attribués qu'à son incapacité [2].

Fontenay-Mareuil, parlant de l'élection du pape Innocent X [3], prétend que le marquis de Saint-Chamond, ambassadeur de France, ne s'y opposa pas parce qu'il n'avait « point d'ordre ». Or l'on trouve dans les papiers de Mazarin une instruction très-nette et très-détaillée remise à l'ambassadeur avant son départ pour Rome, où il lui est ordonné de prononcer, au nom du roi de France, une exclusion formelle contre le cardinal Panfilio, qui devint le pape Innocent X [4].

En 1645, le duc d'Enghien vengea, par la victoire de Nordlingen, la défaite de Mariendal. Tel était le but principal de la campagne qu'il dirigeait ; les lettres de Mazarin et les instructions données au prince ne laissent aucun doute sur ce point : il devait effacer l'échec de Turenne et occuper en Allemagne quelque place forte qui inquiétât l'ennemi [5]. M. Victor Cousin,

[1] *Mém. de Monglat*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 154.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 297, 333 et 453. Voy. ci-dessous, p. 224, 225, 228 et 229, et t. II, liv. IV, ch. III, du présent ouvrage.

[3] *Mém.*, p. 374 de l'édit. Michaud et Poujoulat.

[4] On trouvera des extraits de cette instruction dans le tome II du présent ouvrage, liv. V, ch. I.

[5] Voy. t. II du présent ouvrage, liv. V, ch. II.

dans l'ouvrage si intéressant sur la *Jeunesse de Mme de Longueville*, s'est laissé entraîner par son imagination et par le souvenir des campagnes de Moreau et de Bonaparte, lorsqu'il a écrit que le jeune vainqueur se proposait d'aller dicter la paix à l'Empereur dans la capitale de ses États [1].

La campagne d'Italie, en 1646, eut une importance exceptionnelle. On ne peut la comprendre qu'à l'aide de la correspondance de Mazarin. Les lettres du cardinal au prince Thomas, au cardinal Grimaldi, au duc de Brézé, à d'Argenson, intendant de l'armée, attestent que la conquête du royaume des Deux-Siciles était le véritable but de l'expédition. Des intrigues étaient nouées depuis longtemps dans ce royaume, et l'on savait que les populations étaient disposées à se soulever à l'approche de la flotte française, Mazarin avait promis au prince Thomas la couronne des Deux-Siciles par un traité secret, à la condition que deux ports, dont l'un était Gaëte, seraient livrés à la France [2]; mais avant de se lancer dans cette lointaine et périlleuse entreprise, Mazarin voulait occuper quelques-unes des places de Toscane, dont les Espagnols s'étaient emparés et où ils tenaient garnison.

[1] *Jeunesse de Mme de Longueville*, 3e édit., p. 295 : « Il (le duc d'Enghien) conçut le plan de campagne que Moreau exécuta en partie et qu'accomplit Napoléon. Il résolut de livrer à Mercy une grande bataille, et, après l'avoir dispersé, de marcher sur Munich et sur Vienne, et de dicter la paix à l'empereur dans sa capitale. »

[2] Voy. t. II des *Lettres de Mazarin*, p. 304, et le tome II, livre V, du présent ouvrage.

C'étaient des stations intermédiaires, où les vaisseaux de la France pourraient trouver un asile et des munitions. De là le siége d'Orbitello, dont la mauvaise issue fit échouer tout ce plan de campagne [1].

On a accusé Mazarin de n'avoir pas su, en 1647, profiter de la révolution de Naples pour enlever ce royaume aux Espagnols. Cette assertion de Monglat [2], répétée par des historiens modernes, est réfutée par la correspondance du cardinal. Il accueillit avec empressement la nouvelle de l'insurrection de Masaniello [3], fit promettre des secours aux Napolitains et entretint la révolte par les excitations de ses agents [4]; mais il connaissait la mobilité de ce peuple méridional, et, avant de le prendre sous la protection de la France, il exigeait certaines conditions qu'il indiquait clairement dans une lettre à son frère, le cardinal de Sainte-Cécile [5]. S'il ne voulut pas seconder l'expédition aventureuse du duc de Guise à Naples, c'est qu'il connaissait l'incapacité politique de ce prince [6], et que, dès le commencement, il avait prévu et annoncé le mauvais succès de son entreprise [7].

Rien ne prouve mieux l'utilité de se rendre compte

[1] Voy. t. II des *Lettres de Mazarin*, Introduction, p. XL, texte et note.
[2] *Mémoires de Monglat*, p. 192 de l'édit. citée.
[3] Voy. t. II, liv. VI, du présent ouvrage.
[4] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 466, 475, 485, 504, 505, etc.
[5] *Ibid.*, Introduction, p. XLIX.
[6] *Ibid.*, p. 526.
[7] *Ibid.*, Introduction, p. LV.

de la vraie pensée du cardinal par l'étude de sa correspondance, que les erreurs où sont tombés des historiens généralement exacts, pour s'être fiés à des documents peu authentiques. M. Bazin[1] cite une prétendue lettre de Mazarin à son frère, où il aurait paru approuver l'expédition du duc de Guise. « Qu'il en soit donc, aurait-il écrit, comme M. de Guise voudra! Peut-être aura-t-il un jour quelque peine à se tirer de la position où il va se mettre; mais, à coup sûr, la France ne peut y trouver que des avantages. » M. Bazin ne dit pas où il a pris cette dépêche du cardinal. Elle se trouve dans l'ouvrage de M. de Pastoret, intitulé : *le Duc de Guise à Naples*[2]. Or, cette lettre ne ressemble en rien au texte conservé aux archives des affaires étrangères[3]. Il n'y a pas dans la pièce authentique un seul mot de la phrase citée par M. Bazin.

Enfin, l'on a prétendu que Mazarin ne voulait pas sérieusement la paix. Il croyait, dit-on, la guerre nécessaire à sa puissance. Cette accusation est d'autant plus grave, qu'elle se trouve dans les mémoires de Fontenay-Mareuil, qui fut plusieurs fois chargé de missions diplomatiques[4]. Mazarin a pris soin d'y

[1] *Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère de Mazarin*, t. III, p. 361, de la 2e édition.

[2] Page 148 de l'ouvrage de M. de Pastoret.

[3] Voy. l'Introduction au t. II des *Lettres de Mazarin*, p. L et LI, note 1 ; j'ai publié, dans cette note, les deux textes.

[4] *Mém. de Fontenay-Mareuil*, p. 55, 1re col., édit. Michaud et Poujoulat. — Voy. dans le t. II, liv. VII, du présent ouvrage, l'examen détaillé de cette question.

répondre deux fois dans ses lettres : dès 1647, s'adressant au duc de Longueville[1], il lui rappelait que les Espagnols n'avaient jamais voulu sincèrement la paix, et, citant les points en litige, les présides de Toscane (Porto Longone et Piombino), la Catalogne, le Portugal et la Lorraine, il montrait que les ennemis s'étaient refusés à toute concession. Dans la suite, en 1651, il revint sur cette question[2] pour prouver qu'il n'avait jamais donné à Servien d'instructions secrètes afin qu'il s'opposât à la paix.

La correspondance de Mazarin ne sert pas seulement à le justifier; elle prouve qu'il se laissa quelquefois entraîner par des espérances trompeuses et tomba dans des piéges que lui tendaient les ennemis. Ainsi les Espagnols, pour détacher les Provinces-Unies de la France, firent proposer à Mazarin, dès 1646, un mariage entre Louis XIV et l'infante d'Espagne, qui lui apporterait en dot les Pays-Bas espagnols. Rien ne pouvait toucher plus vivement le cardinal : il désirait porter jusqu'à l'Escaut la frontière septentrionale de la France. Rappelant que déjà la conquête de l'Alsace et du Roussillon nous avait donné la frontière du Rhin et des Pyrénées, il écrivait aux plénipotentiaires français à Munster[3] : « L'acquisition des Pays-Bas espagnols formerait à Paris un boulevard inexpugnable, et ce serait alors vé-

[1] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 440-445.
[2] *Ibid.*, Introduction, p. LXXIII et suiv.
[3] *Négociations secrètes de Munster*, t. III, p. 21.

ritablement qu'on pourrait l'appeler le cœur de la France. » Obtenir par un mariage des résultats aussi avantageux séduisit d'abord Mazarin[1]; mais il ne tarda pas à reconnaître que c'était un artifice des Espagnols pour rompre l'alliance de la France avec les Provinces-Unies, et il prétendit qu'il n'avait jamais prêté l'oreille à leurs propositions captieuses[2]; sa correspondance atteste le contraire.

On doit aussi aux lettres de Mazarin des renseignements précis sur les agitations provinciales de 1643, dont ne parlent pas les auteurs de mémoires et les écrivains qui s'en sont servis exclusivement. Les papiers du secrétaire d'État Le Tellier, conservés à la Bibliothèque nationale, nous ont servi à compléter les informations fournies sur ce point par la correspondance du cardinal[3].

Enfin, malgré la réserve diplomatique dont Mazarin s'enveloppe généralement dans sa correspondance, il lui échappe quelques traits qui peignent son caractère. Blessé de l'humeur hautaine et des attaques d'Henri II de Bourbon, prince de Condé, il s'en plaint au duc de Longueville, gendre du prince, en termes

[1] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 217 et 717. La seconde dépêche, en date du 9 avril 1646, est simplement analysée, parce qu'elle a été publiée textuellement dans les *Négociations secrètes de Munster*, t. III, p. 60 et suiv. M. Mignet a cité, dans les *Négociations relatives à la succession d'Espagne* (t. II, p. 53), l'extrait d'une dépêche de Mazarin qui prouve incontestablement que, dès 1646, il projetait le mariage du roi avec l'infante d'Espagne.

[2] *Ibid.*, p. 293-294.

[3] Voy. p. 204-220 du présent volume.

qui prouvent que sa modération n'était pas de la faiblesse[1] : « Je puis bien dire qu'aux choses qui regardent le roi, je ne me contenterai pas de les procurer; je les soutiendrai avec plus de fermeté et de courage, quand il faudra venir là, que M. le cardinal-duc[2] l'a jamais fait. Je dissimule, je biaise, j'adoucis, j'accommode tout autant qu'il m'est possible; mais, dans un besoin pressant, je ferai voir de quoi je suis capable. »

On a souvent dit que les railleries et les satires touchaient peu Mazarin. Ses lettres en offrent des preuves décisives : parlant des chansons composées à l'occasion de l'échec de Lérida, il ajoute[3] : « Ces messieurs se sont souvenus de moi en même temps [que du prince de Condé]; mais je fais comme les jésuites, qui prient toujours pour la médisance et la persécution. Ils le font sans doute par humilité. Pour moi, qui ne suis pas si bon, je regarde[4] que c'est une marque de n'avoir pas ses affaires délabrées. »

Ces exemples suffisent pour prouver qu'il est indispensable de ne pas négliger la correspondance de Mazarin, lorsqu'on étudie l'histoire de la minorité de Louis XIV. Quant aux carnets, M. V. Cousin a montré tout le parti qu'on en pouvait tirer[5]. Ses savantes études sur les notes du cardinal attestent par quels

[1] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 279.
[2] Tout le monde sait qu'on désignait par ces titres le cardinal de Richelieu.
[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 928.
[4] Dans le sens de *je crois*.
[5] *Journal des Savants*, septembre 1854, et numéros suivants.

habiles conseils, par quels artifices, Mazarin s'empara de l'esprit de la reine. Je me suis souvent servi de son travail, et je ne pouvais prendre un meilleur guide; mais M. V. Cousin s'est borné à retracer la lutte du cardinal contre les Importants en 1643. Ce n'est là qu'une faible partie des renseignements que fournissent les carnets. Ils s'étendent de 1643 à 1650[1], et abondent en détails sur les projets de Mazarin, sur ses conversations avec la reine et avec les courtisans, sur les rapports de police et sur les intrigues de cour. A côté de minuties fastidieuses, il y a des pages réellement remarquables. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, au mois de juillet 1644, Mazarin trace avec une sûreté de vues étonnante le plan de la campagne qui remplira les mois suivants. Il s'agissait de l'expédition d'Allemagne qu'allait entreprendre le duc d'Enghien. Mazarin expose dans ce passage, qu'il a daté avec soin (20 juillet 1644)[2],

[1] Les carnets conservés à la Bibl. nationale sont au nombre de quinze. Il y en avait seize primitivement, mais un des carnets a été dérobé à une époque déjà ancienne. M. Ravenel avait signalé depuis longtemps l'intérêt de ces documents. On a toujours reculé devant la publication intégrale, à cause de la difficulté de la lecture; beaucoup de mots sont écrits en abrégé et presque indéchiffrables. Ensuite les parties que l'on parvient à lire exigent un commentaire très-développé et souvent très-délicat. Les neuf premiers carnets sont écrits surtout en italien, avec quelques phrases françaises et espagnoles. Les six derniers sont presque complétement en français.

[2] Cinquième carnet, p. 80 et suiv. Je dois prévenir que ce carnet, comme plusieurs autres, a été mal préparé pour la reliure. Il résulte de cette négligence, qui remonte à une époque fort ancienne,

les principales considérations de l'avis qu'il développa dans le conseil. Il examine d'abord s'il faut s'en tenir à la résolution qu'on avait adoptée d'envoyer le duc d'Enghien dans le Luxembourg et le pays de Trèves, pour faire la conquête de ces contrées et réaliser un plan dont le maréchal de Guébriant avait signalé les avantages [1]. Turenne venait de proposer un autre projet : il pensait que le duc d'Enghien, en réunissant ses troupes aux siennes, accablerait les Bavarois, qui assiégeaient Fribourg. Mazarin insiste pour l'adoption de ce dernier plan, que favorisent et la situation de l'Allemagne et l'inaction du duc de Lorraine, que le cardinal avait su enchaîner par des négociations. Mazarin affirme que le duc d'Enghien sera vainqueur [2], et alors, ayant détruit la seule armée capable de s'opposer aux progrès des Français en Allemagne, il pourra envahir le Palatinat et s'en emparer rapidement.

Tout ce que Mazarin écrit le 20 juillet 1644 a été exécuté aux mois d'août et de septembre de la même année, dans les campagnes de Fribourg et de Philipsbourg [3]. Il est vrai que les armées étaient conduites par le duc d'Enghien et Turenne. Il est vrai également que les combats de Fribourg furent sanglants et

que le mois de mai 1644 a été placé après le mois de juillet de la même année.

[1] Voy. ci-dessous, p. 21, l'exposé de ce plan du maréchal de Guébriant.

[2] Voy. p. 300 du présent volume, texte et note 1.

[3] Voy. p. 300-349 de ce volume.

acharnés. Mais aussi quel admirable résultat ! De Bâle à Mayence, toutes les places du Rhin, moins Strasbourg, appartiennent à la France, et même la ville libre impériale de Strasbourg nous traite en alliés et nous fournit des bateaux pour le transport des munitions et des vivres.

Si les carnets font, dans quelques passages, admirer la sagacité et la prévoyance de Mazarin, le plus souvent, il faut le reconnaître, on y retrouve les petites passions, les mesquines rivalités, les commérages de cour. Ainsi, pendant l'année 1646, qui fut si remarquable par les succès des Français, où ils conquirent, en Flandre, Courtray, Mardik et Dunkerque, où ils prirent un pied solide en Italie en s'établissant à Piombino sur la côte de Toscane et à Porto Longone dans l'île d'Elbe, où ils passèrent le Danube, dévastèrent la Bavière et forcèrent le duc Maximilien à se séparer de l'Autriche, Mazarin dit à peine un mot, dans ses carnets, de ces glorieuses entreprises qu'il avait préparées et dirigées [1]. Ce qui l'occupe, dans ses notes secrètes, c'est la conduite de l'abbé de La Rivière, qui paraît se liguer avec ses ennemis, c'est l'union qui s'établit entre les maisons d'Orléans et de Condé, c'est la licence avec laquelle les princes parlent de la reine et la livrent aux railleries de leur

[1] On trouvera le récit détaillé de ces campagnes dans le t. II, livres V et VI, du présent ouvrage. Les preuves de l'intervention constante et efficace de Mazarin dans ces expéditions y sont évidentes.

entourage. Ses carnets abondent en détails sur ce sujet. C'est évidemment le résumé des conversations qu'il doit avoir avec Anne d'Autriche. Il veut lui montrer la nécessité de tenir les princes divisés, et l'amuser aux dépens de l'abbé de La Rivière, dont il craint l'influence et qu'il veut perdre en tournant en ridicule sa lâcheté. Un contemporain habitué à scruter avec sagacité les replis du cœur humain, le duc de La Rochefoucauld, auteur des *Maximes*, a dit de Mazarin[1] : « Il avait de petites vues, même dans ses plus grands projets. » Les carnets nous montrent le plus souvent les petites vues ; la correspondance, les grands projets du ministre. En étudiant les deux, on a l'homme complet.

Un autre enseignement sort de la comparaison des lettres et des carnets : c'est la dissimulation, disons plus, la fourberie du cardinal. Ses lettres à Condé, au duc de Longueville, à d'Avaux (pour ne citer que quelques noms), sont remplies d'expressions d'estime et d'affection, et, dans ses carnets, il recueille toutes les anecdotes, tous les bruits de cour qui peuvent les rendre suspects ou odieux. L'histoire doit, en signalant les grandes qualités de Mazarin, ne pas dissimuler ses défauts. Que dire des habitudes de cette police, nécessaire sans doute pour gouverner, mais dont le cardinal veut imposer le rôle odieux à tous ceux qui approchent la reine ? En voici un exemple

[1] *Mém. de La Rochefoucauld*, p. 393 de l'édit. Michaud et Poujoulat.

entre mille : il exige que la reine ordonne à Mme de Motteville de lui répéter tout ce qu'elle entendra dans les lieux qu'elle fréquente, lorsque les conversations pourront intéresser son service ou la personne du cardinal[1]. Une pareille exigence dut révolter cette honnête et consciencieuse personne, dont les mémoires peignent si bien la bonté et la droiture.

Outre l'intérêt historique que présentent les carnets, on y trouve le sujet d'une curieuse étude psychologique. Un ministre, auquel personne n'a refusé la puissance et l'étendue de l'esprit, s'abaisse à des détails vulgaires, à des commérages, pour amuser et dominer la reine. Ce genre d'intérêt n'avait pas échappé au philosophe qui, dans ses brillantes études sur les femmes du XVIIe siècle, s'occupait autant de l'analyse approfondie du cœur humain que de l'histoire de la société française. D'ailleurs, il faut bien le reconnaître, les intrigues de cour jouaient alors un grand rôle. Le cardinal de Richelieu disait que les quelques pieds carrés du cabinet du roi lui donnaient autant de besogne que l'Europe entière. Il en était de même pour Mazarin. Supprimer ces luttes intestines, quelque misérables qu'elles paraissent, ce serait souvent supprimer les mobiles secrets des événements politiques.

[1] Septième carnet, f° 39 v° : « [che] S. M. ordini a M^a di Mauteville di avvertire se, nelli luoghi che pratica, intende cosa che riguardi il suo servitio e quello della mia persona. » Ce carnet, comme le neuvième est folioté ; les autres sont paginés. J'en préviens une fois pour toutes.

Ainsi la connaissance des carnets, comme celle de la correspondance de Mazarin, est indispensable pour l'histoire de l'époque dont nous nous occupons. Cependant, comme le témoignage de Mazarin est souvent suspect de partialité, il est nécessaire de le contrôler à l'aide des autres documents contemporains. Au nombre des plus importants et des moins connus, il faut placer les copies des dépêches des ambassadeurs vénitiens. Ces documents, tirés des archives de Venise par les soins de MM. de Mas-Latrie et Baschet[1], sont maintenant conservés dans le dépôt des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Ils sont à peu près complets pour la période que nous avons embrassée[2]. Les ambassadeurs Giustiniani, Contarini, Grimani, Nani, y rendent compte à la république des événements qui se passent en France. S'ils ne peuvent pas toujours en pénétrer, comme Mazarin, les causes secrètes, ils l'emportent par l'impartialité et par l'ordre méthodique. On aurait pu croire que les représentants de Venise avaient perdu, avec la puissance politique, une partie de leur valeur historique. Sans doute l'influence de Venise a baissé au XVII[e] siècle; menacée par la Turquie, elle est réduite

[1] M. de Mas-Latrie avait bien voulu me communiquer ces dépêches avant qu'elles fussent déposées à la Bib. nat. M. Armand Baschet en a depuis fait ressortir l'importance dans un intéressant article des *Archives des missions scientifiques*.

[2] Neuf vol. in-f°, du t. 99 au t. 107, renferment les correspondances de 1643 à 1647 inclusivement. Le tome 101 est seul incomplet et n'a pu être paginé; il est divisé en deux parties.

à implorer le secours des nations occidentales et surtout de la France. Cependant elle a encore l'honneur de figurer à Munster comme puissance médiatrice, et ses ambassadeurs ont conservé les traditions de la diplomatie vénitienne, si remarquable, au XVIe siècle, par sa sagacité. Comme ces dépêches sont inédites, j'ai dû en donner, dans les notes, un grand nombre de citations textuelles.

Les documents imprimés n'ont pas été négligés : la correspondance de l'ambassadeur de Suède Grotius[1] m'a fourni quelques renseignements utiles pour les années 1643, 1644, 1645. Grotius suit, avec une attention souvent peu bienveillante, les progrès de la France et y signale les agitations des diverses factions, principalement des huguenots. Un autre diplomate de cette époque, La Barde, a écrit en latin une histoire des premières années de Louis XIV[2]. L'obscurité affectée du style et les longues harangues, imitées des anciens, ont souvent fait négliger, mais à tort, cet ouvrage d'un contemporain bien informé. Vittorio Siri a publié, dans son *Mercure*[3], beaucoup de pièces authentiques, tirées des archives

[1] Un premier recueil des lettres latines de Grotius parut à Amsterdam en 1697. Des lettres inédites de cet ambassadeur ont été publiées par M. Meerman (Harlem, 1806, 1 vol. in-8).

[2] *Joannis Labardæi, de rebus gallicis*, libri X. (Parisiis, 1671, in-4.) Jean de Labarde avait été employé dans les négociations de Munster. Il fut ensuite ambassadeur près des cantons suisses.

[3] *Il Mercurio, overo historia de correnti tempi* (15 vol. in-4, publiés dans plusieurs villes, de 1644 à 1682).

de France. Enfin, chaque parti de cette époque a ses mémoires : La Moussaie[1], un des compagnons d'armes du prince de Condé, a retracé la bataille de Rocroi, le siége de Thionville, les batailles de Fribourg et la prise de Philipsbourg. On n'a qu'une reproduction très-peu fidèle de cet ouvrage dans la relation des premières campagnes du prince de Condé, publiée en 1673 par Henri de Bessé, sieur de La Chapelle-Milon. MM. V. Cousin et Henri Martin ont parfaitement reconnu que les récits qui portent le nom d'Henri de Bessé étaient empruntés à La Moussaie ; mais ils n'ont pas eu sous les yeux le véritable texte du compagnon de Condé. J'ai pu en consulter une copie assez exacte, qui prouve à quel point sont fâcheuses les corrections d'Henri de Bessé[2]. C'est ce qui explique et justifie les citations que j'ai faites du texte original dans le récit des premières campagnes de Condé. D'ailleurs, ceux qui, sans connaître l'art de la guerre, sont forcés de raconter des événements militaires, doivent s'estimer heureux de pouvoir laisser la parole à un homme du métier.

Les récits de La Moussaie sont complétés par ceux de Pierre Lenet, du maréchal de Gramont, de Turenne, de Sirot et de Monglat. Les mémoires de La Châtre, d'Henri de Campion, de La Rochefoucauld, de Brienne, font connaître la cabale des Importants. Avec Omer Talon, Mathieu Molé, Olivier d'Ormesson,

[1] Voy. sur ce personnage l'Appendice n° II.

[2] On en trouvera la preuve dans l'Appendice n° II.

nous assistons aux agitations parlementaires. Mme de Motteville retrace l'intérieur de la cour d'Anne d'Autriche. Gourville et Priolo sont les confidents des maisons de Condé et de Longueville. Mlle de Montpensier et Retz peignent surtout leur ambition, leurs passions, leurs intrigues. Gui Patin est l'écho de la bourgeoisie frondeuse. Enfin Tallemant des Réaux raconte la chronique scandaleuse de la régence d'Anne d'Autriche. Les témoignages contemporains abondent et doivent être consultés ; mais combien plus important est celui du ministre qui, pendant dix huit ans, a dirigé toute la politique intérieure et extérieure de la France ! Lui-même a fait appel à la justice impartiale de l'histoire ; exilé à Brühl près de Cologne, en 1651, il écrivait à Zongo Ondedei, un de ses principaux confidents : « Quelque malheur qui m'arrive, l'histoire n'aura que du bien à dire de moi, si elle veut dire la vérité[1]. » Sans croire aveuglément à cette assertion de Mazarin, il est juste que l'histoire réponde à son appel en étudiant ses lettres et ses carnets, et en les comparant aux autres documents de l'époque.

[1] « Qualcunque disgratia mi arrivi, l'historia non parlera che bene di me, se vorrà dire il vero. »

INTRODUCTION

A l'avénement de Louis XIV, la France était engagée dans une guerre contre les deux branches de la maison d'Autriche. Cette lutte se rattache à la guerre de Trente Ans, qui avait présenté des phases très-diverses; commencée en 1618, à l'occasion de la révolte des protestants de Bohême contre l'empereur Ferdinand II, elle avait été, dans l'origine, une guerre de religion en même temps qu'une tentative pour arrêter l'essor menaçant de la maison d'Autriche. L'électeur palatin, Frédéric V, proclamé roi de Bohême, avait eu d'abord quelques succès; mais bientôt l'empereur, soutenu par le duc de Bavière et par la ligue catholique d'Allemagne, l'avait vaincu et dépouillé de ses États. La dignité électorale, dont le palatin avait été privé, fut transférée au duc de Bavière, et les protestants de l'Allemagne septentrionale se virent menacés dans leur indépendance.

Ainsi la première période de la guerre de Trente Ans, appelée période palatine (1618-1624), avait eu pour résultat le triomphe de l'empereur. La seconde, connue sous le nom de période danoise (1625-1629), ne fit que confirmer les succès de Ferdinand II. Le roi de Danemark Christian IV, qui avait pris la défense des protestants d'Allemagne, fut vaincu à Lutter par l'armée impériale, que commandait Waldstein, et la puissance autrichienne domina de plus en plus dans l'empire.

Le cardinal de Richelieu, qui à cette époque gouvernait la France, n'était intervenu dans cette guerre que par des subsides et des secours indirects, donnés aux adversaires de la maison d'Autriche. Redoutant le triomphe de Ferdinand II, il alla chercher jusque sous le pôle, suivant l'expression de Voiture, un adversaire capable de lutter contre l'empereur. Gustave-Adolphe, roi de Suède, réconcilié avec la Pologne par la médiation de la France, envahit l'Allemagne en 1630, s'empara de la Poméranie, battit les Impériaux à Breitenfeld près de Leipsick, fit une pointe hardie jusqu'en Alsace, puis repassa le Rhin, vainquit encore les Impériaux sur les bords du Lech et à Lutzen; mais il fut tué à cette dernière bataille, en 1632. Ses lieutenants, Bernard de Saxe-Weimar et Gustave Horn, continuèrent la lutte; mais ils essuyèrent une défaite à Nordlingen, en 1634. Richelieu reconnut alors la nécessité, pour arrêter les progrès de la maison d'Autriche, d'intervenir

directement dans la guerre de Trente Ans. L'Espagne venait de s'emparer de Trèves et de faire prisonnier l'électeur, qui s'était placé sous la protection de la France. Richelieu saisit ce prétexte pour déclarer la guerre aux deux branches de la maison d'Autriche, à Philippe IV, roi d'Espagne, et à Ferdinand II, empereur d'Allemagne. La période française de la guerre de Trente Ans succéda à la période suédoise, qui avait duré de 1630 à 1635.

La guerre s'étendit et se transforma. Elle embrassa l'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas espagnols, en même temps que l'Allemagne. De religieuse qu'elle était dans les premiers temps, elle devint surtout politique. « La guerre d'Allemagne, écrivait Mazarin[1], n'est point guerre de religion, mais seulement guerre pour réprimer la grande ambition de la maison d'Autriche. » Quelles étaient, en 1635, les forces des deux adversaires? Quels furent les résultats des premières luttes jusqu'en 1643? Telles sont les questions qu'il est nécessaire d'examiner dans cette Introduction, avant de retracer les événements qui signalèrent la première partie de la minorité de Louis XIV.

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 758.

I

État de la maison d'Autriche partagée en deux branches depuis l'abdication de Charles-Quint. — Grandeur et décadence de la branche espagnole. — Branche allemande; son rôle dans l'Empire. — Elle veut changer l'ancienne constitution de l'Allemagne et provoque une coalition de princes et de villes libres, qui s'unissent à la France.

Depuis l'abdication de Charles-Quint, la maison d'Autriche était divisée en deux branches, la branche espagnole qui était l'aînée, et la branche allemande. Unies par la communauté d'origine et d'intérêts, possédant de vastes États, et étendant au loin leurs alliances, les deux branches de la maison d'Autriche n'avaient cessé d'aspirer à la monarchie universelle, et cette ambition avait armé contre elles une partie de l'Europe.

La branche espagnole possédait, au commencement du XVII[e] siècle, la péninsule ibérique tout entière, sans en excepter le Portugal, les Pays-Bas, la plus grande partie de l'Italie, le duché de Milan, les Deux-Siciles, les *présides* de Toscane ou places fortes, qui depuis le règne de Philippe II recevaient gar-

nison espagnole et servaient d'arsenaux et de magasins aux vaisseaux espagnols destinés aux Deux-Siciles. Orbitello, Porto Ercole, Monte Philippo, Porto San Stephano, Porto Longone dans l'île d'Elbe, étaient les plus importantes de ces places. Les autres États d'Italie, n'osaient lutter contre cette formidable puissance qui les enveloppait de toutes parts. Les papes la regardaient comme le champion le plus zélé du catholicisme. Les ducs de Savoie et de Parme avaient tenu à honneur, au XVIe siècle, de commander les armées espagnoles : Philibert-Emmanuel de Savoie et Alexandre Farnèse les avaient conduites à la victoire. La république de Gênes avait fourni à l'Espagne des généraux et des amiraux, tels que les Spinola et les Doria. Venise se défendait avec peine contre les complots du parti dévoué à cette puissance.

Sur un seul point de cette vaste monarchie, dans les Pays-Bas, une lutte avait éclaté et se prolongeait entre l'Espagne et les Provinces-Unies de Hollande, Zélande, Frise, Groningue, Zutphen, Gueldre et Utrecht. Un petit coin de terre, conquis péniblement sur la mer et enrichi par le travail, tenait en échec la redoutable monarchie de Philippe II. Soutenues par la France et l'Angleterre, les Provinces-Unies avaient maintenu leur indépendance. Le Portugal suivit leur exemple en 1640, et secoua le joug espagnol. La Catalogne s'insurgea également et se donna à la France. Malgré ces pertes, l'Espagne était encore la plus vaste mo-

narchie de l'Europe : outre les deux péninsules italique et ibérique, les provinces belges lui obéissaient, et elle possédait en Amérique le Mexique et le Pérou, qui envoyaient chaque année leurs moissons dorées à la métropole. Ceuta sur la côte d'Afrique, les Philippines et d'autres colonies dans la mer des Indes, dépendaient du roi d'Espagne, et Philippe II avait pu dire sans trop de forfanterie que jamais le soleil ne se couchait sur ses États.

C'était Philippe IV qui, en 1635, gouvernait cette vaste monarchie. Il portait la couronne depuis 1621, et avait pour principal ministre le comte-duc d'Olivarès. Ses généraux avaient été formés à l'école d'Alexandre Farnèse et d'Ambroise Spinola. Les vieilles bandes espagnoles étaient renommées comme la meilleure infanterie de l'Europe.

Toutefois, cette apparence de grandeur cachait des causes profondes de décadence : comptant sur les mines du nouveau monde, l'Espagne avait négligé les véritables sources de la richesse, le commerce et l'agriculture. Les mines s'épuisaient, et les finances d'Espagne étaient dans un état déplorable. Les armées mal payées se révoltaient et pillaient les provinces. La vaste étendue des États devenait une cause de faiblesse par suite de la diversité des races qu'il fallait contenir. Déjà les Provinces-Unies, la Catalogne et le Portugal étaient en pleine révolte. Les ducs de Savoie avaient aussi secoué le joug espagnol pour s'allier à la France. Les Deux-Siciles s'agitaient,

et la marine des Provinces-Unies disputait à l'Espagne l'empire de l'Océan.

La branche allemande de la maison d'Autriche n'était pas dans une situation moins difficile. Ferdinand II mourut en 1637 ; son fils et successeur, Ferdinand III, était en même temps archiduc d'Autriche et empereur d'Allemagne. Ce dernier titre, qui semblait augmenter sa puissance, le mettait en lutte avec une multitude de petits États qui opposaient à ses prétentions la vieille constitution germanique. Souverain absolu dans ses domaines héréditaires, Ferdinand III n'était plus, en Allemagne, que le chef nominal d'une hiérarchie de princes-électeurs, de seigneurs et de villes libres. Il est nécessaire d'insister sur ce double rôle des empereurs de la maison d'Autriche, pour comprendre les événements que nous aurons à exposer. Comme princes autrichiens, ils possédaient, outre l'archiduché d'Autriche, la Styrie, l'Istrie, le Tyrol, la Carniole, la Carinthie, la Bohême, la Silésie, la Moravie et la Hongrie. Le Brisgau et la plus grande partie de l'Alsace leur appartenaient encore en 1635. Ils trouvaient dans les provinces danubiennes des populations belliqueuses qui recrutaient leurs armées. Leur domination, plus d'une fois menacée par la diversité des races allemande, slave, madgyare, avait résisté à toutes les épreuves. Chaque fois qu'elle paraissait accablée sous les efforts de ses ennemis, elle trouvait des alliés qui la rele-

vaient. Aussi les princes de la branche allemande de la maison d'Autriche, disposant d'États héréditaires considérables et d'armées aguerries, entourés de politiques et de diplomates d'une grande expérience, étroitement unis avec la branche espagnole de leur famille qui régnait sur les Pays-Bas (Belgique) et occupait plusieurs places fortes entre la Moselle et le Rhin (Trèves, Frankenthal), faisaient-ils trembler l'Allemagne protestante pour ses libertés politiques et son indépendance religieuse.

La Bavière et les membres de la ligue catholique d'Allemagne, après avoir cherché à former un tiers parti, s'étaient ralliés à la maison d'Autriche et la soutenaient de toutes leurs forces. La Hongrie et l'Illyrie (Carinthie et Carniole) fournissaient une cavalerie rapide, qui, sous les noms de *housards*, *croates*, *talpaches*, acquit un renom formidable dans les guerres des XVIIe et XVIIIe siècles. Des généraux, véritables *condottieri*, les Piccolomini, les Waldstein, les Gallas, Charles de Lorraine, se montraient les dignes chefs de ces terribles bandes de pillards et rivalisaient avec les bavarois Mercy et Jean de Werth. L'Allemagne souffrit horriblement des ravages exercés par ces armées et par celles de la Suède pendant la guerre de Trente Ans. Cette lutte, dont nous aurons à retracer les dernières années[1], avait eu des causes

[1] *L'Histoire de la guerre de Trente Ans*, par Schiller, est plutôt un récit épique et dramatique qu'une histoire véritable. Les Allemands ont traité postérieurement certaines parties de la guerre de Trente Ans

multiples, les unes politiques, les autres religieuses.

Les empereurs de la maison d'Autriche combattaient le protestantisme et voulaient changer l'ancienne constitution de l'Allemagne; unité religieuse, unité politique, tel était leur but. Joignant à la force militaire un titre qui semblait leur donner une puissance illimitée, ils auraient voulu que l'Allemagne fût soumise à leurs lois comme leurs États héréditaires. Mais ils vinrent se briser contre les traditions germaniques, qui défendaient la vieille constitution fédérale. L'Allemagne comprenait, à cette époque, les trois corps, ou colléges, des électeurs, des princes et des villes libres. Le premier renfermait les sept électeurs, archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, comte palatin du Rhin, électeurs de Saxe et de Brandebourg et roi de Bohême. Le second collége, celui des princes, se composait de plus de trois cents membres laïques et ecclésiastiques. Il était présidé alternativement par l'archevêque de Salzbourg et par l'archiduc d'Autriche. Enfin le collége des villes libres, parmi lesquelles figuraient Nüremberg, Augsbourg, Ratisbonne, Bamberg, Brême, Hambourg, Lübeck, Strasbourg, Colmar et beaucoup d'autres places moins importantes, avait acquis une grande importance par le commerce. « Ce sont elles (les villes) qui ont l'argent,

avec plus de science; mais ils ont glissé rapidement sur la période française, qui flattait moins leur amour-propre national. Ce sera, au contraire, l'époque sur laquelle nous insisterons.

les terres, les munitions de guerre, » écrivait Mazarin à d'Avaux[1]. Le suffrage de chaque collége se formait par la majorité des voix. Il fallait que les trois colléges adoptassent une décision pour qu'elle devînt loi de l'Empire ou *recès* (*receptum*). Seules les diètes, composées des trois colléges, pouvaient décréter la perception des impôts, décider la guerre, ratifier les traités, lever des armées, dépouiller de ses droits souverains un prince ou une ville de l'Empire.

Comme toutes les constitutions fédératives, l'organisation de l'Allemagne avait moins pour but d'étendre la puissance de l'Empire au dehors que d'assurer son indépendance intérieure et de garantir les libertés de chacun des membres du corps germanique. La paix publique était souvent troublée par des conflits. Afin de remédier aux désordres, l'empereur Maximilien Ier avait établi la division de l'Empire en cercles. Il y en avait dix : Haute-Saxe, Basse-Saxe, Westphalie, Bourgogne (Pays-Bas et Franche-Comté), Haut-Rhin, Bas-Rhin, Franconie, Souabe, Bavière et Autriche. Le cercle de Bourgogne, qui rappelait l'époque où les vastes domaines de la maison de Bourgogne relevaient de l'empire, avait presque entièrement disparu. Les autres cercles avaient leur armée, leur capitaine général et leur tribunal particulier, chargés de maintenir la paix publique; mais l'autorité de ces généraux et de ces magistrats était plus nominale que réelle. Il

[1] Tome I, p. 619, des *Lettres de Mazarin.*

en était de même de la Chambre impériale chargée de prononcer sur les différends qui s'élevaient entre les cercles. Elle résidait à Spire à l'époque de la guerre de Trente Ans.

Telle était, dans ses traits essentiels, cette constitution germanique que les princes de la maison d'Autriche avaient tenté plus d'une fois de modifier. Mais les diètes, faibles pour l'attaque, se montrèrent toujours fortes pour la résistance et pour la défense de leurs droits. Elles trouvèrent des soutiens dans les rois de France, adversaires de la maison d'Autriche. Dès le XVI[e] siècle, François I[er] et Henri II s'étaient alliés avec les princes de l'Empire contre l'Empereur. Henri IV renouvela les traités de la France avec les États germaniques et signa la confédération de Hall avec la Saxe. Mais la plus terrible de ces luttes fut celle qui est connue sous le nom de guerre de Trente Ans. La France, après avoir soutenu l'Allemagne de ses subsides, intervint directement dans la lutte. Quelles étaient ses ressources pour résister aux descendants de Charles-Quint? C'est ce qu'il convient maintenant d'étudier avant d'entrer dans le récit même de la guerre.

II

État de la France en 1635. — Grands hommes qui ont préparé sa puissance au XVIIe siècle. — Réformes opérées par Richelieu. — Unité et vigueur du gouvernement. — Brillant essor de la nation dans les lettres, les arts et les institutions religieuses. — Alliés de la France dans l'Europe septentrionale, centrale et méridionale, Suède, Provinces-Unies, landgrave de Hesse, maison de Savoie.

A ne considérer que l'étendue territoriale, la France était bien loin d'égaler la maison d'Autriche. Mais l'unité vigoureuse que lui imprimèrent Henri IV et Richelieu, l'essor brillant et fécond de la nation, les alliances habilement ménagées, compensèrent cette infériorité. Trois hommes surtout ont contribué à préparer la grandeur de la France au XVIe siècle : Henri IV par ses victoires et son noble caractère, Richelieu par l'étendue de son génie et la fermeté de sa politique, Mazarin par sa sagacité diplomatique et son habile persévérance. Divers de caractères, ils ont poursuivi le même but, et par des voies souvent opposées, ils ont élevé la France au premier rang entre les nations de l'Europe. Henri IV rendit à l'autorité

royale la popularité qu'elle avait perdue sous les derniers Valois. Fondateur d'une nouvelle dynastie, il apparut à la France, déchirée par les guerres civiles, comme un libérateur, comme l'image de la patrie réunissant ses forces pour triompher de l'étranger. Par ses qualités comme ses défauts, il personnifiait cette nation vaillante, spirituelle, pleine de saillies et de contrastes, joignant le bon sens à la passion, le goût des aventures à l'esprit pratique, la patience à l'impétuosité, l'entraînement des plaisirs aux calculs de l'économie. Louis XIII ne rappelait son père que par la valeur ; mais il trouva dans Richelieu un génie politique qui compléta l'œuvre d'Henri IV. Malherbe, qui n'était pas un flatteur, écrivait de lui dès 1627 [1] : « L'esprit, le jugement et le courage ne furent jamais en homme au degré qu'ils sont en lui. » Et quelques lignes plus loin : « Voit-il quelque chose d'utile au service du roi, il y va sans regarder ni d'un côté ni d'autre. Les empêchements le sollicitent, les résistances le piquent, et rien qu'on propose ne le divertit [2]. »

Sous l'impulsion de ces hommes supérieurs, la France sembla renaître. On est frappé, en étudiant la première moitié du XVII[e] siècle, des réformes qui s'accomplirent dans l'organisation civile et militaire, dans les institutions religieuses, dans la littéra-

[1] *Œuvres de Malherbe*, t. IV, p. 165, de l'édition des grands écrivains de la France.

[2] « Ne le détourne de ses projets. »

ture et dans les arts. La nation s'y montra digne de ses chefs : quelle génération que celle qui entoure Henri IV, Louis XIII et Mazarin! Sully et Richelieu, le cardinal de Bérulle et saint Vincent de Paul, Malherbe et Corneille, Poussin et Lesueur, pour ne citer que quelques-uns des noms les plus illustres, attestent avec quelle sérieuse application se poursuivaient les perfectionnements administratifs, religieux, littéraires et artistiques. Est-il nécessaire de rappeler les hommes de guerre de cette époque : Henri de Rohan, le maréchal de Guébriant, le prince de Condé, Turenne, Gassion, La Meilleraye? Dans la magistrature, les de Harlay, les Molé, les de Mesmes, sont encore cités comme les modèles de ces familles parlementaires où se perpétuaient les traditions de science et de probité.

Nous sortirions des bornes d'une introduction, si nous entreprenions de retracer toutes les réformes accomplies à cette époque. Il suffira de rappeler sommairement les mesures qui fortifièrent l'autorité royale sous l'administration de Richelieu, et de montrer comment il se servit, pour la grandeur de la France, de la puissance dont il était armé : création de ports et d'une marine militaire, fondation de colonies, développement du commerce et de l'industrie nationale, réorganisation de l'armée, progrès des lettres et des arts, rien n'échappa au génie de ce ministre.

Dès le XVI[e] siècle, un ambassadeur vénitien, Marino

Cavalli[1], vantait l'unité de la France et la mettait sous ce rapport au-dessus de royaumes plus vastes, mais dont la puissance était disséminée. Personne, sous l'ancienne monarchie, ne travailla plus que le cardinal de Richelieu à fortifier cette unité et à concentrer toutes les ressources de la France dans les mains du roi. Dès le début de son second ministère, en 1624, il avait un plan fortement conçu qu'il a exposé dans son *Testament politique* [2] : « Lorsque Votre Majesté, disait-il lui-même à Louis XIII, se résolut de me donner en même temps et l'entrée de ses conseils et grande part en sa confiance pour la direction de ses affaires, je puis dire avec vérité que les huguenots partageaient l'État avec elle, que les grands se conduisaient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, et les plus puissants gouverneurs des provinces comme s'ils eussent été souverains en leurs charges.... Je puis dire que chacun mesurait son mérite par son audace; qu'au lieu d'estimer les bienfaits qu'il recevaient de Votre Majesté par leur propre prix, ils n'en faisaient cas qu'autant qu'ils étaient proportionnés au déréglement de leur fantaisie, et

[1] Marino Cavalli, t. I, p. 271 des *Relations des ambassadeurs vénitiens*, dans le recueil des *Documents inédits de l'histoire de France.*

[2] *Succincte narration des grandes actions du roi*, en tête du *Testament politique*. L'authenticité du *Testament politique* de Richelieu a été contestée par Voltaire ; mais la critique moderne, bien loin de partager ce scepticisme, a confirmé le jugement de La Bruyère, dans son *Discours à l'Académie française* : « C'est la peinture de son esprit ; son âme tout entière s'y développe. »

que les plus entreprenants étaient estimés les plus sages et souvent les plus heureux. Je puis dire encore que les alliances étrangères étaient méprisées, les intérêts particuliers préférés aux publics; en un mot, la dignité de Votre Majesté tellement ravalée et si différente de ce qu'elle devait être par le défaut de ceux qui avaient lors la principale conduite des affaires, qu'il était presque impossible de la reconnaître.... Je promis à Votre Majesté d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plairait me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands, réduire tous les sujets en leur devoir, et relever son nom dans les nations étrangères au point où il devait être. »

Ce plan fut vigoureusement exécuté: les forteresses qui n'étaient pas situées sur les frontières furent rasées, et les charges de connétable et d'âmiral de France supprimées, comme donnant une puissance excessive aux titulaires[1]. Les grands furent effrayés par les supplices de Chalais, de Montmorency-Bouteville et du maréchal de Marillac; les gouverneurs de provinces réduits à l'obéissance ou disgraciés. Le duc de Bellegarde fut privé du gouvernement de Bourgogne, le duc d'Elbeuf de celui de Picardie, enfin le duc de Guise de celui de Provence. L'exécution du maréchal de Montmorency, gouverneur de Languedoc, et l'humiliation du vieux duc d'Épernon, gou-

[1] *Mém. du cardinal de Richelieu*, à l'année 1626, t. I, p. 424 (édit. Michaud et Poujoulat).

verneur de Guyenne, achevèrent d'abattre cette aristocratie turbulente.

Le parti protestant, qui formait un véritable État indépendant et menaçant par ses places de sûreté et ses assemblées particulières, se soumit après la prise de La Rochelle. Richelieu lui enleva des priviléges politiques dangereux pour l'autorité royale et l'unité de la France, mais il lui confirma la liberté de culte que lui avait accordée l'édit de Nantes.

Les intendants qui, à partir de 1635, devinrent permanents dans les circonscriptions provinciales appelées généralités, furent les instruments les plus actifs de la centralisation administrative. Tirés ordinairement du corps des maîtres des requêtes, nommés par le souverain qui pouvait toujours les révoquer, ils étaient chargés de surveiller les parlements et tous les officiers de justice, de s'assurer de la perception des impôts et de la régularité de l'emploi des taxes provinciales ou municipales, de mettre à exécution les ordres pour la levée, l'entretien et les mouvements des armées. Les prévôts des maréchaux, qui commandaient les troupes chargées de maintenir la sûreté des routes et la police dans les provinces, devaient obéir aux intendants. Ces magistrats jugeaient quelquefois sans appel, en vertu de délégations du conseil du roi. On peut dire que la vie et la fortune des citoyens dépendaient de leur autorité; mais eux-mêmes étaient placés sous la main du souverain et de ses ministres.

Cette forte centralisation permettait au pouvoir de transmettre rapidement ses ordres dans les provinces et d'en tirer les ressources en hommes et en argent. Il est juste de reconnaître que, sous le ministère de Richelieu, l'administration rendit à la France, en gloire et en puissance, ce qu'elle lui enlevait en liberté. La France manquait de marine; Richelieu équipa deux flottes, l'une sur l'Océan, forte de soixante vaisseaux; l'autre, sur la Méditerranée, comprenant vingt galères et vingt vaisseaux [1]. En qualité de surintendant de la navigation, titre qui avait remplacé celui d'amiral de France, il fit agrandir et fortifier le port de Brest, établit à Brouage [2], au Havre et à Marseille des fonderies de canons. La création d'une puissante marine, la grandeur des projets de Richelieu et les résultats déjà obtenus excitaient l'étonnement et l'admiration de Malherbe. « L'espace d'entre le Rhin et les Pyrénées, écrivait-il à M. de Mentin [3], ne lui semble pas un assez grand champ pour les fleurs de lys. Il veut qu'elles occupent les deux bords de la Méditerranée.... Mesurez à l'étendue de ses desseins l'étendue de son courage. »

L'industrie, le commerce, les colonies, appelèrent tout particulièrement l'attention du cardinal. Il dit lui-même dans ses *Mémoires* : « Comme, après avoir

[1] *Testament politique*, 1re partie, ch. I, p. 57, de l'édit. de 1764.
[2] Dans la Saintonge (auj. Charente-Inférieure).
[3] *Œuvres de Malherbe*, t. IV, p. 109, de l'édition des grands écrivains de la France.

jeté les yeux sur les défauts de la France, il a reconnu qu'il ne s'y pouvait remédier que par l'établissement du commerce, il s'est résolu, sous l'autorité du roi, d'y travailler à bon escient.» Dès 1626, la Compagnie du Morbihan avait obtenu le monopole du commerce avec le Canada et les îles d'Amérique. Elle fut bientôt remplacée par une compagnie des Indes occidentales, qui s'occupa de la colonisation du Canada et du commerce des pelleteries; elle fonda des comptoirs dans les îles des Antilles, à Saint-Domingue, à la Barbade, etc.[1]. Les anciens traités de la France avec la Turquie furent confirmés, et des consuls établis dans les Échelles du Levant. Des relations commerciales furent ouvertes avec la Perse[2]. Richelieu envoya sur les côtes de Barbarie du Chalard et Rasilly, qui signèrent un traité avec le souverain du Maroc[3].

Grâce à la vigoureuse impulsion donnée au commerce, la richesse nationale s'accrut et la France supporta les charges d'une longue guerre et l'entretien de cinq armées, sans en être écrasée. Si l'on en

[1] *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2e série, t. III, p. 387.

[2] « Le roi Louis XIII, dit Thomas Le Febvre dans son *Discours sommaire du commerce*, envoya le sieur de Saint-Memein vers le roi de Perse pour avoir et entretenir des facteurs françois à Bassora. » La ville de Bassora avait été enlevée aux Turcs par Shah-Abbas, qui régna en Perse jusqu'en 1628.

[3] *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2e série, t. III, p. 375.

croit le *Testament politique*[1] de Richelieu, il ne toucha pas aux revenus des particuliers et ne demanda aucune aliénation des fonds du clergé. « Ainsi, ajoute-t-il, soixante millions de dépenses par an, cent cinquante mille hommes de pied, tant pour les armées que pour les garnisons des places, et plus de trente mille chevaux, seront à la postérité un argument immortel de la puissance de cette couronne. »

Cette vigueur de la France ne se manifeste pas moins dans les progrès intellectuels et dans les institutions religieuses du règne de Louis XIII. Les lettres durent beaucoup au fondateur de l'Imprimerie royale et de l'Académie française, au proviseur de Sorbonne qui rebâtit cet ancien sanctuaire de la théologie et en fit le concile permanent des Gaules. Il créa le Jardin des Plantes, qui fut soumis à l'inspection du premier médecin du roi. Le Luxembourg fut achevé; le Palais-Cardinal (aujourd'hui Palais-Royal) était chanté par Corneille [2]. Il eût été à souhaiter que Richelieu n'eût pas joint à son zèle pour les lettres et les arts des prétentions au génie poétique et de mesquines rivalités. Mais ces faiblesses d'un grand homme ne peuvent faire oublier les mérites du ministre, et la postérité a confirmé le jugement d'un contemporain, Voiture,

[1] *Testament politique*, 1re partie, ch. I, p. 58, de l'édit. de 1764.

[2] Et l'univers entier ne peut rien voir d'égal
Aux superbes dehors du Palais-Cardinal, etc.,

(*Le Menteur*, act. II, sc. 1.)

qui dès 1636 s'exprimait en ces termes [1] : « Lorsque dans deux cents ans ceux qui viendront après nous liront en notre histoire que le cardinal de Richelieu a démoli La Rochelle et abattu l'hérésie, et que par un seul traité, comme par un coup de rets, il a pris trente ou quarante de ses villes pour une fois; lorsqu'ils apprendront que du temps de son ministère les Anglais ont été battus et chassés, Pignerol conquis, Casal secouru, toute la Lorraine jointe à cette couronne, la plus grande partie de l'Alsace mise en notre pouvoir, les Espagnols défaits à Veillane et à Avein, et qu'ils verront que, tant qu'il a présidé à nos affaires, la France n'a pas eu un voisin sur lequel elle n'ait gagné des places ou des batailles, s'ils ont quelque goutte de sang français dans les veines, quelque amour pour la gloire de leur pays, pourront-ils lire ces choses sans s'affectionner à lui? » Malherbe, Balzac, interprètes de l'opinion publique, s'unissaient à Voiture pour vanter les services que le cardinal rendait à la France. Chapelain, qui était regardé, à cette époque, comme l'arbitre du goût, trouvait pour célébrer Richelieu des accents dignes du sujet. « Ils chantent, disait-il en parlant des poëtes :

Ils chantent nos courses guerrières,
Qui, plus rapides que le vent,
Nous ont acquis, en te suivant,
La Meuse et le Rhin pour frontières.
Ils disent qu'au bruit de tes faits,
Le Danube crut désormais

[1] *Œuvres de Voiture*, édit. Ubicini, t. I, p. 272-273.

N'être pas, en son antre, assuré de nos armes,
Qu'il redouta le joug, frémit dans ses roseaux,
Pleura de nos succès, et, grossi de ses larmes,
Plus vite vers l'Euxin précipita ses eaux.

D'ailleurs, il ne faut pas oublier que la nation, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, se montra pendant cette époque digne du ministre qui la dirigeait. Elle manifestait une ardeur merveilleuse pour les choses grandes et belles. Corneille donna à la poésie dramatique une hauteur qu'elle n'a pas dépassée, et il éleva en même temps l'âme de la nation. Chacune des tragédies qu'il composa à cette époque est une leçon morale aussi bien qu'un triomphe du génie : le *Cid* est la victoire de la piété filiale et de l'honneur chevaleresque sur l'amour; dans *Horace*, c'est le patriotisme romain qui triomphe; dans *Cinna*, la grandeur d'âme; dans *Polyeucte*, la religion. Le poëte qui remplissait le théâtre et la France de si nobles sentiments venait de donner, dans le *Menteur* (1642), le premier modèle de la comédie de caractère.

La philosophie de Descartes, sous un scepticisme apparent, cherchait dans l'étude de la pensée humaine un fondement solide de la certitude de nos connaissances. Descartes déduisait de cette vérité incontestable : *Je pense, donc je suis*, les preuves de l'existence de Dieu et du monde extérieur. La précision nerveuse et la clarté de son style rendaient accessibles à tous les esprits des questions obscurcies

jusqu'alors par le langage pédantesque de l'école. Les personnages les plus religieux et les plus éclairés du XVIIe siècle, Arnauld, Bossuet, Malebranche, Fénelon, n'ont pas hésité à adopter cette philosophie, qui joignait la clarté à l'élévation des idées.

Dans une sphère inférieure, Vaugelas épurait la langue; Balzac donnait du poids et du nombre à la prose française; son livre du *Prince* parut en 1631 et fut dédié à Richelieu. Voiture excellait dans la poésie légère. L'hôtel de Rambouillet se faisait remarquer par la recherche du beau style et des plaisirs délicats de l'esprit. La noblesse n'y dédaignait pas les gens de lettres : La Rochefoucauld, Montausier, s'y rencontraient, sans déroger, avec Voiture, Benserade, Chapelain, Gombault, Conrart. Le genre précieux était alors synonyme d'élégance et de distinction; il épurait le style sans tomber encore dans une affectation ridicule[1]. Les princes eux-mêmes aimaient à s'entourer de beaux esprits: Voiture et Vaugelas faisaient partie de la maison de Gaston d'Orléans; la fille de ce prince, Mlle de Montpensier, avait pour secrétaire le poëte Ségrais. Sarrasin, rival de Voiture, était attaché au prince de Conti. Anne-Geneviève de Bourbon, la future duchesse de Longueville, se plaisait aux luttes poé-

[1] On peut consulter sur l'hôtel de Rambouillet : l'*Histoire de la société polie en France*, par Rœderer; les *Mémoires sur Mme de Sévigné*, par Walckenaer, et la *Jeunesse de Mme de Longueville*, par V. Cousin.

tiques qui divisèrent le monde lettré de cette époque en *Uranistes* et en *Jobelins*.

Les arts n'étaient pas cultivés avec moins d'ardeur et moins de succès que les lettres. Poussin allait étudier en Italie les maîtres de la peinture et devenait leur rival. Le Sueur trouvait dans l'inspiration religieuse une beauté et une suavité qui l'ont fait surnommer le *Raphaël français* [1]. Dans la sculpture et l'architecture, le même sentiment de la pureté de la forme et de la grandeur du style animait les œuvres du sculpteur Sarrazin, des Anguier, des architectes Lemercier et Lemuet. Enfin les sciences commençaient à faire quelques découvertes, grâce aux méthodes d'observation et d'expérimentation. Les travaux de Descartes sur l'analyse mathématique et les expériences de Pascal sur la pesanteur de l'air datent de l'époque où Corneille, Poussin et Le Sueur composaient leurs chefs-d'œuvre.

Les fondations religieuses de cette époque attestent la même ardeur de régénération morale et intellectuelle. De nouveaux ordres religieux furent institués; les anciens s'animèrent d'un esprit nouveau. Le cardinal de Bérulle établit l'Oratoire de France, si renommé, au XVII[e] siècle, par ses vertus, ses travaux

[1] Voy. l'ouvrage de M. Vitet sur Eustache Le Sueur, et l'article sur l'*Art français au* XVII[e] *siecle* par M. V. Cousin. Publié d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*, cet article a été réimprimé à la fin de l'ouvrage du même auteur sur *le Vrai, le Beau et le Bien*.

théologiques et son habile direction de la jeunesse[1]. Saint François de Sales, secondé par Mme de Chantal, fonda l'ordre de la Visitation, dont les religieuses tiraient leur nom des visites faites aux pauvres et aux malades. L'ordre des Carmélites, plus austère, fut transporté d'Espagne en France et devint l'asile d'un grand nombre d'âmes pieuses et souffrantes[2]. Les Ursulines se consacrèrent, comme les Jésuites, à l'éducation de la jeunesse. Les Bénédictins, et en général les anciennes corporations religieuses, animées d'une ferveur nouvelle, s'appliquèrent avec ardeur à la pratique de la vie ascétique et à des recherches érudites. Qui ne connaît la réforme bénédictine de Saint-Maur et les grands travaux qu'elle entreprit et exécuta dans l'intérêt de l'histoire nationale? Les noms des Mabillon, des Montfaucon, sont restés l'honneur et le modèle de l'érudition française.

Entre tous les hommes qui travaillèrent à cette réforme du clergé, aucun ne mérite plus d'admiration et de reconnaissance que saint Vincent de Paul, que ses contemporains appelaient M. Vincent de la Mission ; il suffit de rappeler, parmi les œuvres si importantes et si nombreuses qui l'honorent, l'institution des Lazaristes pour les missions des cam-

[1] Voy. l'*Histoire de l'Oratoire au* XVIIe *siècle*, par Mgr Ad. Perraud, évêque d'Autun.

[2] M. V. Cousin a publié, dans l'Appendice de la *Jeunesse de Mme de Longueville*, de curieux détails sur la *congrégation des carmélites* de la rue Saint-Jacques.

pagnes, des filles de la Charité pour soigner les pauvres malades, et la création d'hôpitaux, asiles des enfants abandonnés[1]. D'autres prêtres, comme M. Olier de Saint-Sulpice et un curé de Saint-Jean du Chardonnet, fondèrent des séminaires pour les jeunes ecclésiastiques. Ainsi, dans le clergé séculier comme dans le clergé régulier, un souffle ardent de charité, de dévouement et de science embrasait les âmes d'élite et enfantait des œuvres puissantes.

Cet esprit pénétrait dans toutes les classes : des courtisans, des gentilshommes, des avocats célèbres quittaient la cour, leurs terres et le barreau pour se consacrer à Dieu. Telle fut l'origine de ces solitaires de Port-Royal des Champs, où l'on voyait réunis dans une même pensée un duc de Luynes, un baron de Pontchâteau, parent du cardinal de Richelieu, Arnauld d'Andilly, Le Maître de Sacy, et d'autres personnages pieux et savants.

Ce rapide aperçu suffit pour montrer tout ce qu'il y avait de force, de jeunesse, de progrès politique, intellectuel et religieux en France dans la première partie du XVII[e] siècle. Elle se préparait, par cette régénération, à soutenir une lutte victorieuse contre son ancienne rivale, la maison d'Autriche. En même temps Henri IV et Richelieu lui avaient ménagé des alliances en Allemagne, en Suède, etc., dans les Pro-

[1] M. Gaillardin, dans le tome I de l'*Histoire du règne de Louis XIV*, a donné sur toutes ces institutions de saint Vincent de Paul des détails pleins d'intérêt.

vinces-Unies, et jusque dans le nord et le centre de l'Italie. Trois ans avant que la guerre éclatât entre la France et les deux branches de la maison d'Autriche, en 1632, Richelieu avait envoyé Manassès de Pas, marquis de Feuquières[1], à Heilbronn, où étaient réunis les représentants de la ligue protestante d'Allemagne, pour leur offrir la protection de la France. Sa négociation avait réussi, et, le 6 avril 1633, un traité avait été conclu entre le représentant de Louis XIII et les confédérés. Ces derniers s'engageaient à tenir sur pied une armée de trente mille hommes d'infanterie et six mille cavaliers, moyennant un subside annuel d'un million de livres. En confirmant le traité d'Heilbronn, le roi déclarait « qu'il était entré en alliance avec les confédérés pour la liberté et le soulagement de l'Allemagne[2] ». Le duc de Würtemberg, le margrave de Bade et surtout le landgrave de Hesse-Cassel furent au nombre des princes qui adhérèrent à ce traité.

Dès cette époque, le roi prévoyait qu'il lui serait difficile « d'éviter de venir à la guerre avec les Espagnols[3] » ; il désirait « savoir tout ce qu'il pouvait attendre de l'Allemagne[4] ». Il aurait voulu que la ville de Philipsbourg fût remise entre ses

[1] Manassès de Pas, né en 1590, succomba en 1640 aux suites des blessures qu'il avait reçues au siége de Thionville.

[2] *Mém. de Richelieu*, t. II, p. 556, édit. Michaud et Poujoulat.

[3] *Lettres de Richelieu*, t. IV, p. 589, dans la collection des *Documents inédits*.

[4] *Ibid.*

mains. Il obtint, du moins, qu'elle fût livrée au margrave de Bade, allié de la France. Le marquis de Feuquières réussit plus complétement pour Colmar, Schelestadt, Dachstein, Ensisheim. Ces villes d'Alsace furent occupées par les Français, ainsi que la forteresse de Rastadt, sur la rive droite du Rhin. Le marquis de Feuquières, après avoir assisté à plusieurs diètes du corps germanique et obtenu l'adhésion d'un certain nombre de villes libres et de princes de l'Empire à la confédération, alla visiter les électeurs de Saxe et de Brandebourg, qui avaient une grande influence dans le centre et le nord de l'Allemagne. Tous deux redoutaient les progrès des Suédois sur les bords de la Baltique. Jean-Georges, électeur de Saxe[1], après avoir hésité quelque temps entre les deux partis, finit par se déclarer en faveur de l'empereur Ferdinand III, qui lui céda la haute et basse Lusace. L'électeur de Brandebourg, Georges-Guillaume[2], suivit son exemple, par haine contre la Suède, qui s'était emparée de la Poméranie.

La défection de la Saxe et du Brandebourg fut compensée par une union étroite de la France avec la Suède. Le royaume de Suède était, à cette époque, le plus puissant de l'Europe septentrionale. Il possédait, outre la Suède proprement dite, les provinces de Finlande, d'Ingrie, de Carélie, d'Esthonie, et une

[1] Jean-Georges fut électeur de Saxe de 1611 à 1656.
[2] Georges-Guillaume régna de 1619 à 1640.

partie de la Livonie, c'est-à-dire presque toute la côte orientale de la mer Baltique. Les Suédois avaient conquis la Poméranie au nord de l'Allemagne. Les glorieuses campagnes de Gustave-Adolphe leur avaient fait une grande réputation militaire, que soutenaient les capitaines formés à son école, Bernard de Saxe-Weimar, Gustave Horn, Banner, Torstenson, Wrangel. Pendant la minorité de Christine, fille de Gustave-Adolphe, le grand chancelier de Suède, Axel Oxenstiern, renommé pour son habilité politique, était le chef de la confédération des princes allemands, que Richelieu encourageait par les subsides de la France.

Le cardinal s'efforçait en même temps de calmer les dissentiments que l'Autriche fomentait dans le nord de l'Europe. Le Danemark[1] y disputait à la Suède l'empire de la Baltique et avait conservé, de son ancienne domination sur la presqu'île scandinave, la Norvége et les provinces de Scanie, de Bleckingie et d'Aland. La Pologne, qui possédait Dantzick sur la Baltique, une partie de la Prusse et de la Livonie, qui confinaient à cette mer, était aussi une rivale dangereuse pour la Suède. Le roi de Pologne, Wladislas VII, était de la maison de Wasa, comme Gustave-Adolphe et Christine, mais d'une branche catholique. Le Danemark et la Pologne, excités par Ferdinand III, paraissaient disposés à former

[1] Le roi de Danemark était depuis 1588 Christian IV. Il régna jusqu'en 1648.

une coalition contre la Suède. Un des principaux soins de la politique de Richelieu fut de déjouer les intrigues autrichiennes et de maintenir la concorde entre les États du Nord. Charnacé avait réussi, dès 1629[1], à faire signer une trêve entre la Suède et la Pologne[2], en même temps qu'il négociait une alliance entre la Suède et la France. En 1634, Richelieu envoya un autre diplomate, le comte d'Avaux, dans les États slaves et scandinaves, pour y affermir l'influence française[3]. On peut considérer l'alliance étroite de la France et de la Suède, qui dura de 1630 à 1648, comme une des principales causes des succès de Louis XIII et d'Anne d'Autriche; cette union fut due à la politique de Richelieu, que Mazarin continua avec une habile persévérance.

Au centre de l'Europe, la France avait pour principale alliée la république des Provinces-Unies. Cette république était née à la fin du XVIe siècle et avait grandi, au XVIIe, sous le protectorat de la France. Elle comprenait sept provinces, dont la plus importante était celle de Hollande; elle était gouvernée par une assemblée, appelée les États généraux, et par un chef militaire nommé stathouder. Le prince d'Orange, Frédéric-Henri de Nassau, était alors investi de cette haute dignité. Les États généraux des Provinces-Unies, puissants par leur commerce et leur marine,

[1] *Lettres de Richelieu*, t. VII, p. 981.
[2] *Ibid.*, t. III, p. 895, et t. VII, p. 985.
[3] *Ibid.*, t. VIII, p. 199-200.

étaient des alliés précieux pour les guerres de Flandre, mais des alliés soupçonneux et défiants.

En Italie, Richelieu aurait voulu former une confédération des principaux États, pour assurer, selon ses expressions, « la liberté publique contre les troubles et invasions perpétuelles des Espagnols[1] ». Tel fut le but de la mission que le président de Bellièvre remplit en Italie au commencement de l'année 1635. Il devait engager les ducs de Parme, de Mantoue, de Modène, le grand-duc de Toscane, le pape Urbain VIII, les républiques de Venise et de Gênes à entrer dans une ligue qui aurait pour but l'affranchissement de la péninsule. Il n'y réussit qu'incomplétement; mais, dès 1630, Richelieu avait signé un traité d'alliance avec la Savoie, qui resta fidèle à Louis XIII.

Fortifiée par ces alliances, la France put affronter la lutte contre la maison d'Autriche. Richelieu eut soin de se présenter partout comme le libérateur des peuples opprimés et le défenseur de l'équilibre européen contre les descendants de Charles-Quint. Grâce à cette politique, à la régénération de la France et à son étroite union avec la Suède et les Provinces-Unis, elle soutint glorieusement la guerre pendant les dernières années du règne de Louis XIII.

[1] *Lettres de Richelieu*, t. IV, p. 668 et suiv.

III

Résultats de la guerre contre la maison d'Autriche, de 1635 à 1642. — Campagne du Rhin. — Traité de la France avec Bernard de Saxe-Weimar (1635); mort de ce général (1639). — La France achète son armée et ses conquêtes (l'Alsace, Brisach, et les villes forestières); le maréchal de Guébriant à la tête des Weimariens (1639-1642). — Campagnes des Pays-Bas. — Nouveau traité de la France et des Provinces-Unies (1635); conquête de l'Artois (1640). — Campagne d'Italie; alliance avec la Savoie. — Acquisition de Casal et Pignerol. — Campagne d'Espagne; acquisition du Roussillon et de la Catalogne; le Portugal se sépare de l'Espagne et s'allie avec la France.

Sur les bords du Rhin, le principal auxiliaire de la France fut un ancien lieutenant de Gustave-Adolphe, Bernard de Saxe-Weimar, qui avait enlevé à l'Autriche la plus grande partie de l'Alsace et commandait sur les bords du Rhin une armée aguerrie[1]. Richelieu conclut avec lui le traité de Saint-Germain-en-Laye le 27 octobre 1635[2]. La France s'engageait

[1] Nous nous bornons à indiquer rapidement, dans cette Introduction, les relations de la France avec Bernard de Saxe-Weimar. On pourra consulter avec fruit les articles que M. de Parieu a consacrés à l'histoire de ce général, dans la *Revue de France*.

[2] Dumont, *Corps diplomatique*, t. VI, 1re partie, p. 123.

à payer à Bernard de Saxe-Weimar un subside de quatre millions par an pendant la durée de la guerre. Le général allemand promettait, de son côté, d'entretenir une armée de six mille cavaliers et de douze mille fantassins. Des articles secrets joints au traité stipulaient qu'à l'époque de la paix, Bernard aurait une pension de cent cinquante mille livres et le landgraviat d'Alsace avec tous les droits dont la maison d'Autriche avait joui dans cette contrée. Ce brillant élève de Gustave-Adolphe se signala par de rapides succès; il s'empara de Vieux-Brisach, forteresse située sur la rive droite du Rhin, et vainquit les Impériaux aux combats de Rhinfeld, de Lauffenbourg et de Wittenweyer. Son ambition s'accrut avec ses succès. Richelieu s'en plaignait. « Il ne s'est plus voulu souvenir, écrivait ce ministre[1]; qu'il commandait son armée sous l'autorité du roi, qu'il était tenu de l'employer partout où Sa Majesté voudrait; qu'Elle le soudoyait; que la prise des places qu'il tient, et principalement de Brisach, était le fruit des travaux et du sang des Français et des assistances qu'il a eues de Sa Majesté. Bref, il a cru qu'il devait seul recueillir l'avantage de tout cela. » Au moment où l'on pouvait craindre une rupture entre la France et Bernard de Saxe-Weimar, ce général mourut (18 juillet 1639), si à propos pour Richelieu, que certains

[1] *Lettres du cardinal de Richelieu* dans la collection des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France*, t. VI, p. 425.

écrivains ont prétendu que sa fin ne fut pas naturelle. Il n'avait que trente-huit ans.

Bernard de Saxe-Weimar laissait des troupes renommées et des lieutenants dignes de lui, tels que Jean-Louis d'Erlach et Reinhold de Rosen. Richelieu se hâta de traiter avec les chefs weimariens, et par la convention de Brisach (9 octobre 1639) il acheta l'armée et les conquêtes de Bernard[1]. Le général français, qui reçut le commandement en chef des Weimariens, se montra à la hauteur de cette mission difficile : Jean-Baptiste Budes, comte de Guébriant[2], sut, par la loyauté, la décision et l'élévation de son caractère, par sa bravoure et son habileté reconnues, imposer aux troupes weimariennes, aussi indisciplinées que vaillantes. Elles savaient que leur chef avait toujours professé une haute estime pour Guébriant, qu'il lui avait légué en mourant son fameux cheval noir, le *Rapp* (corbeau), et l'avait en quelque sorte désigné pour son successeur. Grâce à cet ascendant, Guébriant maintint réunie l'armée weimarienne, triompha des cabales qui tendaient à la disperser ou à la confondre avec l'armée suédoise, lui fit prêter serment de fidélité à la France, et parvint ainsi à conserver à cette couronne l'Alsace[3], Brisach-en-Brisgau et les postes

[1] *Lettres du cardinal de Richelieu*, *ibid.*, p. 481 et suiv.

[2] Voy. pour les détails l'*Histoire du maréchal de Guébriant*, par Le Laboureur (1 vol. in-f°, Paris, 1656). Le maréchal de Guébriant, né en 1602, mourut le 24 novembre 1643 des suites d'une blessure reçue au siége de Rottweil. Voy. ci-dessous, p. 254 et 257.

[3] Moins la place de Strasbourg et son territoire, qui étaient restés

avancés de la Forêt-Noire, qu'on appelait les villes forestières, Sickingen, Waldshut, Rhinfeld et Laufenbourg.

A la tête des troupes weimariennes, Guébriant fit en Allemagne de glorieuses campagnes qui assurèrent de nouveaux alliés à la France. Ce fut en grande partie par son influence qu'en 1640 la landgrave de Hesse renouvela le traité d'alliance offensive et défensive[1], que son mari avait conclu plusieurs années auparavant avec Louis XIII. Pendant cette longue guerre, Marie-Amélie de Hanau resta attachée à la France avec une constance qu'aucun danger ne put ébranler. Le duc de Lünebourg ne tarda pas à suivre son exemple, et, après la victoire de Wolfenbüttel, que Guébriant et le Suédois Banner remportèrent en juillet 1641, le duc de Neubourg implora la médiation de la landgrave de Hesse pour obtenir la neutralité. Il livra aux Français une de ses places les plus importantes, Paderborn. La victoire de Kempen, dans l'électorat de Cologne (janvier 1642), valut à Guébriant le bâton de maréchal de France. Jamais récompense ne fut mieux méritée. L'armée du général ennemi, Lamboy, avait été détruite dans cette bataille, et Lamboy lui-même fait prisonnier. Les places fortes de Neuss, Kempen et Düren tombèrent aux mains des vainqueurs. La France affermit

indépendants; moins aussi Benfeld, petite ville de la Basse-Alsace, dont les Suédois étaient en possession.

[1] Dumont, *Corps diplomatique*, t. VI, 1re partie, p. 190.

de plus en plus sa domination sur les bords du Rhin.

En même temps, ses vaillants et ambitieux alliés, les Suédois, attaquaient la maison d'Autriche dans ses États héréditaires. Guébriant seconda loyalement les généraux Banner et Torstenson, mais il ne souffrit pas qu'ils incorporassent les troupes weimariennes dans leur armée, comme ils le tentèrent plusieurs fois. Réuni à Banner, il fit trembler dans Ratisbonne l'empereur Ferdinand III, qui y présidait la diète germanique. Lorsque Banner succomba à la fatigue et à la maladie, il légua ses armes au général français, qui l'avait vigoureusement soutenu, tout en résistant à ses prétentions envahissantes. Après la mort de Banner, Guébriant empêcha l'armée suédoise de se disperser et donna le temps à Torstenson d'en prendre le commandement. Le nouveau général ne tarda pas à se signaler par la brillante victoire de Leipsick, ou de Breitenfeld, qui fut suivie de la prise de Leipsick (1642). Guébriant, toujours empressé de reconnaître et de proclamer le mérite de ses rivaux de gloire, vint en Thuringe féliciter Torstenson et combiner avec lui les plans de la prochaine campagne (décembre 1642), au moment même où la France perdait Richelieu.

Ainsi, sur les bords du Rhin, les résultats de la guerre avaient été des plus avantageux : la France était maîtresse de presque toute l'Alsace. Sur la rive droite du fleuve, elle occupait la place forte de Brisach

et les villes forestières qui lui livraient l'entrée de l'Allemagne méridionale. Elle avait de nombreux alliés dans le corps germanique, surtout dans le collége des villes libres. L'armée de Guébriant était peu nombreuse, mais composée de vieilles bandes; elle occupait l'Allemagne centrale (Thuringe), pendant que les Suédois, alliés de la France, inquiétaient la Saxe, la Bohême et la Moravie.

La guerre n'avait pas été moins heureuse dans les Pays-Bas espagnols. De ce côté, la France n'avait pas de frontière naturelle : les rois d'Espagne avaient conservé, de l'héritage des anciens ducs de Bourgogne, les Flandres, la province d'Anvers, le Brabant, le Hainaut, l'Artois, le comté de Namur, le Luxembourg et une partie du Limbourg. Maîtres de Thionville et d'Arras, ils pouvaient facilement envahir la Champagne et la Picardie. Trèves, dont ils s'étaient emparés par surprise en 1635, les mettait en relation avec le Palatinat (aujourd'hui Bavière rhénane), où ils avaient occupé la place forte de Frankenthal. Par le Palatinat, ils communiquaient avec les armées d'Allemagne et avec le duc de Lorraine Charles IV, qui, chassé de ses États par les Français, s'était mis à la solde de la maison d'Autriche avec une bande d'aventuriers et ravageait les frontières de la Champagne. Un échec sur ce point pouvait être fatal à la France : sous Henri IV la prise d'Amiens, sous Louis XIII la prise de Corbie, au commencement du règne de Louis XIV le siége de Rocroi, suffirent pour

jeter l'inquiétude jusque dans Paris et encourager les factions.

Richelieu, décidé à lutter énergiquement contre l'Espagne dans les Pays-Bas, trouva des alliés naturels dans les Provinces-Unies, toujours en guerre contre les successeurs de Philippe II. Cette république avait été protégée par Henri IV et ne l'avait pas encore oublié. Aussi s'empressa-t-elle de s'unir plus étroitement avec la France en signant le traité de Paris (8 février 1635)[1], en vertu duquel les Pays-Bas espagnols devaient être partagés entre la France et les Provinces-Unies. On y stipulait que la France aurait l'Artois, la Flandre, le Hainaut, Cambrai et le Cambrésis, le comté de Namur et le Luxembourg. Le reste des Pays-Bas espagnols reviendrait à la république des Provinces-Unies. Les deux parties contractantes ne devaient faire ni paix ni trêve que d'un commun accord.

Si le traité eût été loyalement exécuté, les Espagnols auraient difficilement résisté aux forces combinées de la France et de la république des Provinces-Unies. Mais les Hollandais craignaient de se donner des maîtres en se donnant des voisins aussi actifs et aussi puissants que les Français. Dès le commencement du XVII[e] siècle, la république fédérative des Provinces-Unies s'était partagée en deux factions : l'une, celle des stathouders, ou chefs militaires,

[1] Dumont, *Corps diplomatique*, t. VI, 1[re] partie, p. 81.

choisis depuis longtemps dans la maison de Nassau, soutenait la nécessité de la guerre et de l'alliance française; l'autre, composée de l'aristocratie marchande des Provinces-Unies, inclinait vers la paix et prêtait l'oreille aux propositions des Espagnols. Ce parti accusait les stathouders de vouloir transformer la république en une monarchie militaire et de prolonger les hostilités pour consolider leur puissance. Il avait une grande influence dans l'Assemblée nationale, ou états généraux, des Provinces-Unies. Cependant il ménageait encore la France, surtout par crainte de l'Espagne, et il seconda Richelieu dans la conquête de l'Artois. La ville d'Arras fut prise en 1640, et à la mort du ministre la plus grande partie de la province d'Artois était au pouvoir des Français.

Quoique l'Italie ne fût pas pour la France un théâtre de guerre aussi important que l'Allemagne et les Pays-Bas espagnols, il y avait là cependant des intérêts sérieux engagés et une lutte active contre la maison d'Autriche. L'Espagne dominait au nord et au sud de l'Italie par le duché de Milan et le royaume des Deux-Siciles; elle tenait le centre en échec par les présides de Toscane[1], exerçait à Rome une influence considérable comme protectrice zélée du catholicisme, et n'avait cessé d'aspirer à l'asservissement complet de l'Italie. Richelieu lutta habilement contre les prétentions tyranniques de cette puis-

[1] Voy. ci-dessus, p. XXV.

sance; il signa, le 11 juillet 1635, le traité de Rivoli avec le duc de Savoie, Victor-Amédée [1]. Dans les considérants, Louis XIII annonçait la résolution de défendre l'Italie contre les Espagnols, « qui n'ont cessé d'entreprendre sur la liberté commune, de molester les princes voisins de leurs États et de les troubler en leurs possessions légitimes ». Le seul moyen de faire jouir l'Italie d'un ferme repos et de rétablir une « sûre et durable paix » est, disait le préambule, de conclure une ligue pour conquérir le duché de Milan. Tel était le but du traité de Rivoli, auquel accédèrent les ducs de Parme et de Mantoue. Le premier était de la maison de Farnèse et espérait agrandir ses États par la conquête d'une partie du Milanais. Le second, de la maison de Gonzague-Nevers, avait dû à l'intervention de la France la possession du duché de Mantoue et lui était lié par la reconnaissance. Le commandement de l'armée était attribué au duc de Savoie, et l'on avait réglé, par des articles secrets, le partage du duché de Milan entre les confédérés. La France avait déjà la forteresse de Pignerol. Elle y ajouta Casal, cédée par le duc de Mantoue, et tint ainsi les clefs de l'Italie, comme elle avait celles de l'Allemagne dans Brisach et les villes forestières. Il fut stipulé qu'aucune des parties contractantes ne ferait ni paix ni trêve séparée.

[1] Dumont, *Corps diplomatique*, t. VI, 1re partie, p. 109.

Les opérations militaires furent d'abord conduites avec vigueur et succès : le duc de Savoie, soutenu par l'armée française, gagna, le 23 juin 1636, la bataille du Tessin sur le marquis de Léganès, chef des troupes espagnoles. Malheureusement, en 1637, la mort de Victor-Amédée livra la Savoie aux troubles d'une minorité. Il ne laissait pour héritiers que des enfants en bas-âge, dont l'aîné mourut au bout d'un an. Son frère, Charles-Emmanuel II, lui succéda sous la tutelle de sa mère, Christine de France, fille d'Henri IV; les beaux-frères de la régente, le cardinal Maurice et le prince Thomas de Savoie-Carignan, aïeul du célèbre prince Eugène, lui disputèrent le pouvoir et furent soutenus par l'Espagne. Cette puissance engagea l'empereur à déférer la tutelle et la régence aux oncles du jeune duc de Savoie, sous prétexte que ce duché était un fief relevant de l'Empire. Christine, de son côté, implora le secours de la France, qui lui envoya des troupes commandées par Henri de Lorraine, comte d'Harcourt. Ce général se signala par de brillants succès ; il battit les Espagnols à Casal, en 1640, et reprit la ville de Turin, dont le prince Thomas s'était emparé. L'année suivante (14 avril 1641), le comte d'Harcourt vainquit le cardinal Maurice devant Ivrée et délivra Chivas, que le prince Thomas tenait assiégée. Accablés par la supériorité des armes françaises, les deux princes Thomas et Maurice se réconcilièrent, en 1642, avec leur belle-sœur et la reconnurent pour tutrice et régente.

Ils renoncèrent à l'alliance de l'Espagne et embrassèrent celle de la France. Mazarin eut le principal honneur de cette importante négociation, qui assura pour longtemps à la France l'alliance de la maison de Savoie. Louis XIII l'en récompensa en lui faisant enfin obtenir le chapeau de cardinal.

La France ne négligea pas le centre de l'Italie, troublé par une querelle qui dura pendant plusieurs années. Le pape Urbain VIII (Maffeo Barberini) était en lutte avec le duc de Parme, Odoard ou Édouard Farnèse. Ce dernier n'ayant pu s'acquitter des dettes qu'il avait contractées à Rome, le pape avait fait saisir le duché de Castro, qui appartenait au duc de Parme, mais était compris dans les États pontificaux; il l'avait réuni aux domaines de la Chambre apostolique : c'est ce qu'on appela l'*incamération* de Castro[1]. De là des hostilités et une ligue des princes italiens contre le pape. Les ducs de Modène et de Toscane, ainsi que la république de Venise, prirent parti contre Urbain VIII. Ce pape était gouverné par ses neveux, le cardinal François Barberin, le cardinal Antoine et le préfet de Rome, Taddeo, qui tenaient à conserver le duché de Castro. La France, au contraire, aurait voulu terminer promptement cette

[1] Voy. une relation de cette affaire de Castro à la suite des mémoires de Fontenay-Mareuil, édit. Michaud et Poujoulat, p. 268. Fontenay-Mareuil était alors ambassadeur à Rome, et sa correspondance inédite, dont nous citerons quelques extraits, est un des documents les plus importants de cette époque. Elle est conservée aux Archives des affaires étrangères.

guerre, afin de tourner les armes des princes italiens contre l'Espagne.

Dans ce but, Richelieu envoya en Italie, vers la fin de 1641 [1], Hugues de Lionne [2], neveu d'Abel Servien. De Lionne avait à peine trente ans à l'époque où il fut chargé de cette mission. Il était alors étroitement attaché au cardinal Mazarin, pour lequel il témoignait une admiration et une reconnaissance sans bornes [3]. Le but officiel de sa mission était la réconciliation du pape avec les princes coalisés. Mais on voit, par sa correspondance, qu'il devait s'efforcer de gagner à la cause de la France les princes coalisés contre Urbain VIII. Le pape et surtout le cardinal François Barberin n'accueillirent pas l'ambassadeur avec la bienveillance sur laquelle la France comptait; ils l'accusèrent de partialité pour le duc de Parme [4]. De

[1] Voy. les instructions données à de Lionne et rédigées par Mazarin, suivant l'opinion du savant et consciencieux éditeur des *Lettres de Richelieu*, M. Avenel (t. VI, p. 892, note, des *Lettres de Richelieu*).

[2] Ce diplomate, qui a joué un rôle si important dans notre histoire, était né à Grenoble en 1611; il mourut en 1671. M. Mignet a le premier mis en pleine lumière le génie diplomatique d'Hugues de Lionne dans les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*. Plus récemment, M. Valfrey a commencé une histoire complète des négociations d'Hugues de Lionne, dont le premier volume a paru sous le titre d'*Histoire des négociations de Lionne*. (Paris, Didier, 1877.)

[3] « L'honneur que j'ai d'être à V. Em. et celle de ses créatures qui lui est le plus sensiblement obligée. » *Lettres de Richelieu, ibid.*, p. 893.

[4] Voy. les plaintes du nonce contre de Lionne, *ibid.*, p. 893-894.

Lionne n'en continua pas moins de poursuivre, de concert avec Fontenay-Mareuil, des négociations qui aboutirent enfin à la pacification de l'Italie centrale sous la médiation de la France [1].

Sur les frontières d'Espagne, la France avait aussi trouvé des alliés. Après avoir repoussé les attaques de l'Espagne contre le Languedoc, elle avait signé, le 16 décembre 1640, des traités avec les comtés de Roussillon et Cerdagne et la principauté de Catalogne [2]. Les habitants de ces provinces se soumettaient à Louis XIII, qui leur garantissait le maintien de leurs priviléges. Le Roussillon fut rapidement enlevé à l'Espagne et incorporé à la France. Les succès furent moins complets en Catalogne; cependant, à l'exception de Roses, de Tarragone et de Tortose, toute la province était soumise à la France lorsque mourut Richelieu. Le Portugal fut aussi un allié utile pour la France. Fatigué du joug de l'Espagne, il le brisa en 1640 et proclama pour roi Jean IV, de la maison de Bragance. Richelieu se hâta de reconnaître le nouveau souverain et signa avec lui un traité le 1er juin 1641 [3].

Ainsi, en 1642, la France avait enlevé à la maison

M. Valfrey a donné tous les détails de cette négociation dans ses savantes études sur de Lionne.

1 Voy. ci-dessous, p. 231-234.

2 Dumont, t. VI, p. 196-197 et 197-200.

3 *Ibid.*, p. 214.

d'Autriche l'Alsace, l'Artois, le Roussillon et une partie de la Catalogne. Elle était victorieuse sur les bords du Rhin, où elle occupait Brisach et les villes forestières. La Suède, les Provinces-Unies et le Portugal lui étaient attachés par les liens les plus étroits. En Italie, la maison de Savoie s'était placée sous sa protection. Dans les Pays-Bas espagnols (Belgique), la conquête d'Arras ouvrait le chemin des Flandres.

A l'intérieur le royaume était paisible et florissant, grâce à la politique habile et vigoureuse du cardinal de Richelieu, mais il fallait songer à consolider cette œuvre. Toute la puissance était entre les mains de deux hommes qui se mouraient. Auprès d'eux on voyait un enfant de cinq ans chargé du poids de l'avenir. Richelieu croyait survivre au roi, et il voulut, par des mesures d'une sage et habile prévoyance, s'assurer l'autorité pendant la régence. Le 1er décembre 1642, il fit signer au roi une déclaration qui excluait du gouvernement son frère, Gaston d'Orléans. Des avis envoyés de Paris à Bruxelles portaient que, dans le cas où le roi viendrait à manquer, toute la puissance resterait au cardinal et à la reine, qu'il espérait gagner[1]. Pour donner plus de force à son plan, Richelieu songeait à convoquer les notables.

[1] « Vorebbe (il cardinale) assicurarsi che, in caso di mancaza del rè, la regenza restarebbe solamente in lui et nella regina, la quale procura di guadagnare. » Cité par Ranke, *Histoire de Louis XIV*, p. 5, d'après les manuscrits de Bruxelles.

Déjà on voyait arriver à Paris des députés des provinces voisines[1]. Plus d'une fois Richelieu avait fait approuver ses projets par des assemblées de cette nature. Quoique la royauté fût à ses yeux la seule personnification réelle et permanente de la France, il était loin de dédaigner l'opinion publique. Il consultait souvent les cahiers des états généraux de 1614 et y puisait des vues utiles. Il avait convoqué une assemblée de notables en 1626 et lui avait exposé ses plans de gouvernement. L'assemblée leur donna l'assentiment le plus complet. Composée surtout de magistrats, d'officiers de finances et de riches commerçants, elle insista pour la répression inexorable des rebelles et pour la destruction des places fortes qui, situées à l'intérieur de la France, n'étaient dangereuses que pour la puissance royale. Enfin, les notables approuvèrent tous les plans du ministre pour la création d'une marine et le développement du commerce. Richelieu comptait encore se servir d'une assemblée de cette nature pour perpétuer son autorité pendant la régence. Mais la maladie déjoua ses projets : il fut enlevé le 4 décembre 1642, quelques mois avant Louis XIII. Heureusement il y avait alors près de Richelieu un politique initié à ses pensées les plus intimes, capable d'embrasser comme

[1] « Non si revoca più in dubbio, che l'assemblea di notabili del regno non sia per effettuarsi in questo inverno. Di gia si lasciano vedere alcuni di queste provincie vicine. » Avis envoyés de Paris à Bruxelles et cités par Ranke, *ibid.*

lui, d'une vue ferme et calme, l'ensemble des opérations militaires et des négociations de l'Europe, et d'être le continuateur habile et persévérant de ses plans. Cet homme, Louis XIII et Anne d'Autriche le reconnurent dans Mazarin.

LIVRE PREMIER

MORT DE RICHELIEU ET DE LOUIS XIII

AVÉNEMENT DE LOUIS XIV — BATAILLE DE ROCROI

SIÉGE DE THIONVILLE

(Décembre 1642. — Août 1643.)

CHAPITRE PREMIER

AVÈNEMENT DE MAZARIN AU MINISTÈRE

Mort de Richelieu (4 décembre 1642). — Louis XIII nomme Mazarin son principal ministre (5 décembre). — Naissance, vie et caractère de Mazarin. — Ses principaux collègues dans le conseil : Séguier, Chavigny, Sublet de Noyers. — — Funérailles de Richelieu et exécution de ses dernières volontés. — Haine contre Richelieu et sa famille ; disgrâce de Laffemas. — Lettre de Mazarin au maréchal de Brézé. — Préparatifs pour la campagne de 1643 ; plan proposé par le maréchal de Guébriant. — Disgrâce de Sublet de Noyers, remplacé par Michel Le Tellier. — Siége de Rocroi par D. Francisco de Mello (10 mai 1643). — Le duc d'Enghien marche au secours de Rocroi.

Richelieu mourut le 4 décembre 1642. Louis XIII, qui avait subi l'ascendant de son génie tout en se plaignant de sa hauteur, retrouvait dans Mazarin les mêmes vues politiques tempérées par des formes aimables et un esprit insinuant. Il s'empressa de lui confier le pouvoir [1]. Le lendemain même de la mort de Richelieu, le 5 décembre, le Roi annonçait son choix aux parlements de France. Après avoir fait

[1] **D'après les *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 2, 4, 18, 29, 43 et *passim*, Richelieu lui-même l'avait désigné pour son successeur.**

l'éloge du cardinal de Richelieu et déclaré son intention formelle de suivre la politique qu'il avait pratiquée, il continuait en ces termes[1] : « Nous avons voulu appeler dans nos conseils notre très-cher cousin le cardinal Mazarin, de qui nous avons éprouvé la capacité et l'affection à notre service dans les divers emplois que nous lui avons donnés, et qui nous a rendu des services si fidèles et si considérables, que nous n'en sommes pas moins assuré que s'il était né notre sujet. » Ces termes un peu vagues investissaient le nouveau ministre d'une autorité qui ne relevait que du Roi et n'avait de limite que sa volonté. Tel avait été le pouvoir de Richelieu; tel fut celui de son successeur.

Jules Mazarin était alors âgé de quarante ans. Il était né le 14 juillet 1602 à Pescina ou Piscina, petite ville des Abruzzes, non loin du lac Fucino. Son père se nommait Pierre Mazarin et était originaire de Sicile[2]; il tirait son nom, si l'on en croit quelques écrivains, de la petite ville de Mazara ou Mazare[3].

[1] *Mémoires de Mathieu Molé*, t. III, p. 36 et 37.
[2] Voy. la *Jeunesse de Mazarin*, par M. Victor Cousin.
[3] On connaît les vers de Scarron :

De Mazare vient Mazarin....
Comme on dit le Manceau du Maine,
Le Tourangeau de la Touraine,
Basque, Champagne ou Picard,
Comme en usent en notre France
Les faquins de basse naissance.

Saint-Simon, qui s'est acharné à décrier Mazarin, répète les bruits des *mazarinades* : « Jamais, dit-il, on n'a pu remonter plus haut que le père de la trop fameuse Éminence, ni savoir où elle

Hortense Buffalini, mère de Jules Mazarin, l'avait élevé avec soin et lui avait fait commencer ses études au Collége romain, sous la direction des jésuites. Il les continua en Espagne, à l'Université d'Alcala, où il avait accompagné Jérôme Colonna. De retour à Rome vers 1622, il s'engagea dans l'armée pontificale et y servit comme capitaine d'infanterie. Dès cette époque, il fit preuve d'intelligence dans plusieurs négociations dont il fut chargé et s'acquit la protection des cardinaux Sacchetti et Barberini. Ses talents diplomatiques se signalèrent surtout pendant la guerre de Mantoue; il parvint, par son courage et sa présence d'esprit, à arrêter sous les murs de Casal, en 1630, deux armées qui étaient sur le point de s'égorger. Cet événement lui fit le plus grand honneur[1], et Richelieu s'empressa d'attacher à la France le jeune diplomate dont il avait apprécié l'habileté. Il le fit charger de plusieurs missions importantes, principalement en Piémont[2], obtint non sans difficulté

est née, ni quoi que ce soit de sa première jeunesse. On sait seulement qu'ils étoient de Sicile; on les a crus des manants de la vallée de Mazare, qui avoient pris le nom de Mazarin, comme on voit à Paris des gens qui se font appeler Champagne et Bourguignon. » On trouvera, à l'appendice n° I, des détails sur les premières années de Mazarin.

[1] Voy. l'*Histoire de France* par Scipion Dupleix : « Mazarin s'acquit une singulière réputation pour avoir sceu mesnager si dextrement les esprits de ces chefs des deux armées plus disposées à s'entrechoquer qu'à traiter de la paix. » Cette partie de l'*Histoire* de Dupleix parut en 1643.

[2] Bossuet, dans l'*Oraison funèbre du chancelier Le Tellier*, a retracé avec son élévation ordinaire les derniers actes de Richelieu

sa promotion au cardinalat, et sur son lit de mort il le désigna au roi pour son successeur[1].

Mazarin connaissait parfaitement les affaires de l'Europe et les intérêts de ceux qui les dirigeaient. Personne ne lui a refusé l'étendue et la sagacité d'esprit capables de suivre les intrigues les plus compliquées, la persévérance dans ses plans, la patience et la prévoyance pour attendre et faire naître les occasions favorables, l'habile discernement des hommes et l'application infatigable au travail. Sa correspondance atteste une activité incessante. Les hommes qu'il choisit et qu'il forma, de Lionne, Le Tellier, J.-B. Colbert, devinrent les principaux instruments de la grandeur de la France sous le règne de Louis XIV. Malheureusement, la ruse, la duplicité,

et les commencements de Mazarin : « Le grand cardinal de Richelieu achevoit son glorieux ministère et finissoit tout ensemble une vie pleine de merveilles. Sous sa ferme et prévoyante conduite, la puissance d'Autriche cessoit d'être redoutée, et la France, sortie enfin des guerres civiles, donnoit le branle aux affaires de l'Europe. On avoit une attention particulière à celles d'Italie, et, sans parler des autres raisons, Louis XIII, de glorieuse et triomphante mémoire, devoit sa protection à la duchesse de Savoie, sa sœur, et à ses enfants. Jules Mazarin, dont le nom devoit être si grand dans notre histoire, employé par la cour de Rome en diverses négociations, s'étoit donné à la France et étoit propre, par son génie et ses correspondances, à ménager les esprits de sa nation ; il avoit fait prendre un cours si heureux aux conseils du cardinal de Richelieu, que ce ministre se crut obligé de l'élever à la pourpre. Par là, il sembla montrer son successeur à la France. »

[1] « Même en mourant, écrivait Mazarin, il (Richelieu) a voulu me témoigner son affection (*ancor morendo ha voluto testificarmi il suo affetto*). » Tome I, p. 2 des *Lettres de Mazarin* dans la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France*.

une avarice sordide, ternirent les grandes qualités de Mazarin.

Dans les commencements de son administration, Mazarin affectait une douceur qui contrastait avec le caractère altier de son prédécesseur. Retz a saisi et signalé avec ironie cette opposition : « L'on voyait, dit-il, sur les degrés du trône d'où l'âpre et redoutable cardinal de Richelieu avait foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux, benin, qui ne voulait rien, qui était au désespoir que sa dignité de cardinal ne lui permît pas de s'humilier autant qu'il l'eût souhaité devant tout le monde. » La malveillance d'un ennemi perce dans ces paroles; mais lorsqu'on trouve à chaque page des Lettres de Mazarin des protestations d'humilité, de désintéressement et de désir de s'éloigner de la France pour aller servir dans quelque ambassade lointaine ou chercher à Rome un repos honorable, on est forcé d'avouer que Retz a vivement peint cette hypocrite abnégation, sous laquelle se cachait une si habile et si persévérante ambition.

Mazarin eut pour principaux collègues dans le ministère les hommes qui avaient servi Richelieu : le chancelier Pierre Séguier, magistrat savant et courtisan habile; le surintendant des finances Claude Le Bouthillier, et les deux secrétaires d'État Léon Le Bouthillier, comte de Chavigny [1], et Sublet

[1] Léon Le Bouthillier, comte de Chavigny, nommé secrétaire d'État en 1632, fut disgracié en 1643 ; il rentra au conseil, la même

de Noyers [1]. Chavigny, formé à l'école de Richelieu, ne manquait pas d'habileté; mais son ambition dépassait son mérite, et il s'était attiré la haine en prenant part aux actes violents du dernier ministère. Il paraissait, en décembre 1642, uni d'une étroite amitié avec Mazarin [2]; mais la discorde ne devait pas tarder à éclater entre deux ambitieux qui aspiraient au premier rang. Sublet de Noyers [3] n'était pas moins avide de pouvoir que Mazarin et Chavigny : laborieux et instruit, il cherchait à s'élever par des voies souterraines. Il travaillait souvent avec Louis XIII,

année, comme ministre d'État; fut arrêté et enfermé au fort de Vincennes, dont il était gouverneur, en septembre 1648; prit part aux intrigues de la Fronde et mourut le 11 octobre 1652.

[1] Les deux autres secrétaires d'État, La Vrillière et Du Plessis-Guénégaud, étaient trop effacés pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter.

[2] Voy. *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 27 et 28. Mais déjà du vivant de Richelieu, il y avait jalousie et lutte sourde entre Mazarin et Chavigny, comme le prouve le passage suivant des carnets de Mazarin (1er carnet, p. 150) : « Le 20 septembre 1642, à Narbonne, Chavigny, après m'avoir fait pendant trois jours de suite des protestations d'amitié et d'affection, fut trouver ..... (le nom n'est pas indiqué), et lui dit que j'aurais pu me dispenser de jouer une pièce semblable; que je devrais me contenter de voir toute la France lasse d'avoir élevé au cardinalat un moinillon (*un fratiere*) comme moi. » De quelle pièce est-il question dans ce passage? Probablement du traité que Mazarin venait de conclure avec le duc de Bouillon. Ce seigneur, arrêté et emprisonné comme complice d'une conjuration contre l'État, avait été effrayé du supplice de Cinq-Mars et avait consenti à céder sa principauté de Sedan pour sauver sa vie. Chavigny était probablement jaloux du succès de la négociation conduite par Mazarin.

[3] On écrit quelquefois *Sublet des Noyers*; mais ce ministre signait *de Noyers*.

qui s'occupait lui-même de l'organisation de l'armée. De Noyers tentait aussi de s'emparer du roi par la dévotion ; admis dans son intérieur, il récitait avec lui des prières et se ménageait des auxiliaires dans le clergé séculier et les ordres religieux. Louis XIII, dont l'esprit était inquiet et le caractère défiant, paraissait traiter de Noyers en favori, mais il le surveillait et lui faisait sentir parfois avec rudesse l'autorité d'un maître.

Le premier soin de Louis XIII et de ses ministres fut d'assurer l'exécution des dernières volontés de Richelieu et de lui faire de pompeuses funérailles. Richelieu laissait deux duchés-pairies (Richelieu et Fronsac); deux palais à Paris : le palais Cardinal, qu'il avait légué au roi et qui est devenu le Palais-Royal, et le petit Luxembourg; hors de Paris, les châteaux de Rueil et de Richelieu, avec des richesses immenses en terres, argent, joyaux et meubles précieux. Il avait légué à son petit-neveu Armand de Wignerod ou Vignerot [1] le duché-pairie de Richelieu, avec le titre de général des galères et le gouvernement du Havre. Ces dons furent confirmés par le roi. Armand de Maillé-Brézé [2], autre neveu du cardinal, hérita du duché-pairie de Fronsac, et le roi lui donna le titre de surintendant général de la navigation, qui équivalait à celui de grand-amiral de

[1] Ce duc de Richelieu, né en 1629, vécut jusqu'en 1715.

[2] Armand de Maillé-Brézé, né en mai 1619, fut tué à la bataille navale d'Orbitello, en 1646.

France, avec le gouvernement de Brouage [1]. La duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, eut le château de Rueil et le petit Luxembourg. Enfin le maréchal de la Meilleraye, qui avait épousé une des nièces de Richelieu, obtint le gouvernement de Bretagne, dont le cardinal s'était emparé à l'époque de la disgrâce du duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV [2].

Si l'on en croit le récit officiel de la *Gazette de France*, les funérailles du cardinal furent célébrées avec une pompe extraordinaire. Son corps, revêtu des insignes de sa dignité, resta exposé pendant plusieurs jours dans le palais Cardinal; puis il fut porté, le 13 décembre, dans l'église de la Sorbonne, sur un char attelé de six chevaux. Le catafalque, couvert d'ornements magnifiques qu'avait offerts la duchesse d'Aiguillon, fut exposé pendant plusieurs semaines à l'admiration du peuple [3]. Les cérémonies

[1] Ce petit port de la Saintonge (aujourd'hui département de la Charente-Inférieure) avait, au XVIIe siècle, une importance militaire qu'il a complétement perdue.

[2] Voy. le testament de Richelieu, à la suite de ses *Mémoires*, dans la collection Michaud et Poujoulat. Comparez les *Mémoires de Monglat*, et l'*Histoire de la minorité de Louis XIV*, écrite en latin par La Barde (*Joannis Labardæi de rebus gallicis historiarum libri decem*).

[3] Le récit de la *Gazette* n'est pas d'accord avec celui du chanoine Hermant. Ce dernier, dans son *Histoire ecclésiastique* manuscrite, s'exprime ainsi : « Le corps de ce cardinal si éminent fut porté de nuit en Sorbonne dans un carrosse, sans aucune pompe ecclésiastique. Les pages qui l'accompagnoient portoient des flambeaux de cire blanche, mais personne ne porta la croix. M. l'évêque

ne furent pas moins pompeuses à la cathédrale. En présence des ministres, du parlement, des autres cours souveraines et de l'Université, l'archevêque de Paris officia, et l'évêque de Sarlat, Jean de Lingendes, un des orateurs renommés de l'époque, prononça l'oraison funèbre du cardinal de Richelieu. L'église, toute tendue de drap et de velours noirs, était éclairée par trois mille cierges. Au milieu du chœur s'élevait un catafalque surmonté de neuf clochers.

Ce pompeux appareil contrastait avec les funérailles de la reine, mère de Louis XIII, Marie de Médicis, morte à Cologne, et dont le corps, après avoir été abandonné longtemps sur la terre étrangère, fut rapporté en France au commencement de l'année 1643 et déposé presque furtivement à Saint-Denis[1]. On se rappelait que cette reine était une

d'Orléans reçut le corps en chappe et en mître dans la petite chapelle de Sorbonne, dont il étoit docteur, et qui depuis a été rasée. M. Le Tonnelier * le lui présenta et commença un discours latin pour lui rendre témoignage de ce qu'il avoit été jusqu'alors éminent en toutes choses; mais, soit que la chapelle fût étouffée par la quantité de cierges et par le grand nombre de personnes qui y étoient, soit que la vieillesse de ce bon curé de Saint-Eustache et la fatigue qu'il avoit eue l'eût affoibli, il s'évanouit en parlant, et on fut obligé de le porter derrière le chœur pour le soulager. » Je dois à M. Gazier, professeur au lycée Saint-Louis, communication de l'ouvrage inédit de Hermant. Il faut ajouter, pour être complétement vrai, que le chanoine Hermant était un ennemi passionné de Richelieu.

[1] *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, t. I, p. 15.

* Curé de Saint-Eustache, qui avait administré les derniers sacrements à Richelieu.

des victimes de Richelieu, et ce souvenir contribuait à envenimer les haines qu'avait provoquées le cardinal. La noblesse n'avait pas oublié les sanglantes exécutions de Montmorency, de Cinq-Mars et de tant d'autres; les exilés étaient nombreux et tenaient aux plus grandes familles : les Vendôme, les Guise, les d'Épernon. Le parlement s'indignait d'avoir été réduit au silence; la bourgeoisie gémissait sous le poids des impôts, qu'une longue guerre avait aggravés. On méconnaissait les éclatants services de Richelieu : les guerres civiles terminées, la tyrannie des grands réprimée, la maison d'Autriche abaissée et la France élevée au premier rang. Le peuple, toujours aveugle dans ses passions, imputait au cardinal les maux de la guerre et même la maladie du roi. On craignit quelque acte de violence, et l'on enleva de la Sorbonne les ornements qu'on y avait exposés[1].

Cette haine contre le cardinal s'accrut encore par le retour des exilés et la délivrance des prisonniers : Tréville[2], Tilladet, des Essarts, La Salle, dont le cardinal avait exigé l'éloignement peu de temps avant

[1] *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, t. I, p. 34.

[2] Tréville était capitaine-lieutenant des mousquetaires. C'est le père du Tréville ou Troisvilles qui fut si célèbre par son esprit et son attachement à Port-Royal. (Voy. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 474 et suiv. de la seconde édition.) — Gabriel de Cassagnet, marquis de Tilladet, capitaine au régiment des gardes, était beau-frère de Michel Le Tellier. — Des Essarts et La Salle étaient, comme Tilladet, capitaines au régiment des gardes. (Voy. *Lettres de Richelieu*, publiées par M. Avenel, t. VII, p. 163, 180, 181.)

sa mort, furent rappelés [1]. Les portes de la Bastille s'ouvrirent pour les maréchaux de Vitry [2] et de Bassompierre [3] et pour le comte de Cramail [4]. Le frère du roi, Gaston d'Orléans, exilé à Blois, obtint la permission de revenir à la cour. La duchesse de Guise et ses enfants quittèrent Florence pour rentrer en France. Le duc de Vendôme [5], qui s'était réfugié en Angleterre, revint dans son château d'Anet, et ses fils, les ducs de Mercœur et de Beaufort, reparurent à la cour. Le marquis de La Châtre [6], qui avait été

[1] *Mémoires de Monglat* (édit. Michaud et Poujoulat), p. 135.

[2] Nicolas de L'Hospital, duc de Vitry, maréchal de France, était enfermé à la Bastille depuis 1637. Il mourut en 1644, à l'âge de soixante-trois ans. Retz dit de lui : « M. le maréchal de Vitry avoit peu de sens, mais il étoit hardi jusques à la témérité. »

[3] François de Bassompierre, né le 12 avril 1579, avait été enfermé à la Bastille en 1631 (23 février). Il mourut le 12 octobre 1646. Il a laissé des mémoires.

[4] Adrien de Montluc, prince de Chabanais, comte de Cramail, avait soixante-quinze ans lorsqu'il sortit de la Bastille, où il était enfermé depuis plus de sept ans. Retz en parle dans ses *Mémoires* comme d'un homme « de très-grande expérience et de très-bon sens. » Il faut entendre par là un esprit ardent pour les nouveautés, comme Retz lui-même. Il se déclara d'abord pour Beaufort contre Mazarin; mais le cardinal l'acheta en lui faisant donner une pension par la reine. Le comte de Cramail mourut en 1646.

[5] César de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né en 1594, mort en 1665 Il avait épousé, en 1609, Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur. Il en eut deux fils : Louis de Vendôme, duc de Mercœur, et François de Vendôme, duc de Beaufort.

[6] Edme, marquis de La Châtre, a laissé des mémoires relatifs aux premiers temps de la régence d'Anne d'Autriche. Il mourut en 1645 des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Nordlingen.

disgracié, rentra en faveur et fut nommé colonel général des Suisses.

Ce retour des exilés et des prisonniers, qui remplissaient la cour de leurs ressentiments et de leurs ambitions, était une menace et un danger pour la famille de Richelieu. Les Vendôme réclamaient le gouvernement de Bretagne. Le maréchal de La Meilleraye, à qui le cardinal l'avait donné, fut bravé au milieu des États de la province par l'évêque de Vannes, Rosmadec, qui, faisant allusion à des vers satiriques contre Richelieu [1], osa lui dire : *Il est passé, il est en plomb*. La duchesse d'Aiguillon songeait déjà à se retirer au Havre [2], dont le cardinal de Richelieu avait fait sa place de sûreté. Mais ni Louis XIII ni ses ministres ne cédèrent à cette réaction insensée. Ils se bornèrent à sacrifier à la haine générale un des instruments les plus odieux des vengeances de

[1] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 11. Voici le rondeau satirique auquel Rosmadec faisait allusion :

Il est passé, il a plié bagage,
Ce cardinal, dont c'est moult grand dommage
Pour sa maison : c'est comme je l'entends;
Car pour autrui, maints hommes sont contents,
En bonne foi, de n'en voir que l'image.
Sous sa faveur, il enrichit son lignage
Par dons, par vols, par fraude et mariage;
Mais aujourd'hui ce n'est plus le temps;
Il est passé.

Or parlerons sans crainte d'être en cage;
Il est en plomb l'éminent personnage
Qui de nos maux a ri plus de vingt ans.
Le roi de bronze en eut le passe-temps,
Quand sur le pont, à (avec) tout son attelage,
Il est passé.

[2] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, *ibid.*, p. 68.

Richelieu, Laffemas[1]. Il fut exilé[2], aux applaudissements de Paris et de la France entière. Mais, du reste, Louis XIII et Mazarin soutinrent la famille et les amis de Richelieu, et respectèrent toutes les dispositions de son testament.

Mazarin, dans une lettre adressée au maréchal de Brézé[3], parle de son prédécesseur comme en parlera la postérité : « Bien que je ne pusse, lui écrivait-il, recevoir de douleur plus sensible que d'ouïr déchirer la réputation de M. le cardinal, si est-ce que je considère qu'il faut laisser prendre cours, sans s'en émouvoir, à cette intempérance d'esprit dont plusieurs Français sont travaillés. Le temps fera raison à ce grand homme de toutes ces injures, et ceux qui le blâment aujourd'hui connaîtront peut-être à l'avenir combien sa conduite eût été nécessaire pour achever la félicité de cet État, dont il a jeté tous les fondements. Laissons donc évaporer en liberté la malice des esprits ignorants et passionnés, puisque l'opposition ne servirait qu'à l'irriter davantage, et consolons-nous par le sentiment qu'ont de sa vertu les étrangers qui en jugent

[1] Isaac de Laffemas, né en 1589, mort en 1657. Voy. son *historiette* dans Tallemant des Réaux.

[2] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 15.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 186. Urbain de Maillé-Brézé, marquis de Brézé, avait épousé, le 25 novembre 1617, Nicole du Plessis-Richelieu, sœur puînée du cardinal-duc. Nommé maréchal de France en 1632, Urbain de Maillé-Brézé mourut le 13 février 1650, à l'âge de cinquante-trois ans.

sans passion et avec lumière. » Cette lettre n'est pas seulement un juste hommage rendu à la mémoire de Richelieu; elle peint le caractère de son successeur, sa confiance dans le temps pour vaincre l'erreur et faire triompher la vérité, sa patience et sa persévérance en face des oppositions et des passions populaires.

La meilleure preuve d'affection que Mazarin pût donner au cardinal de Richelieu était de continuer sa politique. La tâche n'était pas facile : il fallait soutenir en Allemagne les Suédois, qui, sous la conduite de Torstenson, menaçaient la maison d'Autriche; encourager les princes et les villes libres d'Allemagne dans leur résistance à l'empereur, et envoyer des secours au maréchal de Guébriant, qui avait pénétré jusqu'en Thuringe (duchés de Saxe-Weymar et Gotha); opposer en Italie la maison de Savoie à l'Espagne; s'assurer de la neutralité de Gênes et de Venise, et attirer dans l'alliance de la France les ducs de Toscane, de Mantoue, de Modène et de Parme; envahir les Pays-Bas espagnols de concert avec l'armée hollandaise; attaquer l'Espagne au nord-est par la Catalogne et à l'ouest par le Portugal, tandis que la flotte de l'amiral de Brézé surveillait les côtes. Telle fut l'œuvre que Mazarin poursuivit avec une activité qu'atteste sa volumineuse correspondance. Louis XIII et son conseil voulaient persuader à l'Europe que la mort de Richelieu n'avait en rien diminué l'énergie du gouvernement

français [1]. Aussi les préparatifs furent-ils poussés avec vigueur.

Louis XIII aimait à s'occuper lui-même des détails militaires et, pendant l'hiver de 1643, il régla le service de la campagne qui allait s'ouvrir. Au sud, le maréchal de La Mothe-Houdancourt [2], vice-roi de Catalogne, et l'amiral de Brézé, devaient s'entendre pour achever la conquête de cette province [3]. On prenait, d'un autre côté, des mesures propres à gagner les Catalans : on donnait des indemnités pour les maisons abattues de Lérida et ordre d'en reconstruire les églises, en même temps que l'on mettait les remparts de cette ville en état de défense [4]. Le roi de Portugal [5] tenait tout prêts quinze grands vaisseaux qui étaient destinés à se joindre à la flotte française [6]. En Italie, le prince Thomas [7], de la mai-

[1] Mazarin insiste sur ce point dans son premier carnet : « Che il rè è più risoluto che gia mai alla guerra » (p. 50). Cons. aussi p. 51, 53, 54 du même carnet. — On y voit que des mesures sont prises pour exciter la Suède et les Provinces-Unies à seconder la France.

[2] Le maréchal Philippe de La Mothe-Houdancourt, né en 1605, avait été nommé vice-roi de Catalogne en 1641. Il mourut en 1657.

[3] *Dépêches des ambassadeurs vénitiens*, mscr. de la Bibl. nat., t. XCIX, f° 32. C'est surtout par ces dépêches que nous connaissons les projets formés pour la campagne de 1643.

[4] Premier carnet, p. 54 : « Lerida fortificare in diligenza; dar qualche sodisfattione per le case abattute è redificazione di chiese. »

[5] Jean IV de Bragance, proclamé roi de Portugal en 1640, mort en 1656 à l'âge de cinquante-deux ans.

[6] Dépêche du 10 mars 1643. *Amb. vénit.*, ibid., f°s 32 et 41.

[7] Thomas-François, prince de Carignan, né en 1596, mort en 1656. Son troisième fils, Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, épousa Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin, et

son de Savoie-Carignan, avait obtenu, comme prix de ses services, la ville de Tortone, conquise récemment sur les Espagnols. Le roi avait voulu prouver par ce don que la France ne songeait en Italie qu'aux intérêts de ses alliés[1]. C'était aussi un moyen de s'attacher plus étroitement le prince Thomas, dont il fallait ménager la susceptibilité[2]. Mazarin recommandait à d'Aiguebonne[3], gouverneur de Turin, de faire bien connaître à ce prince « les grands sentiments d'estime et d'affection que le roi a pour sa personne[4]. » Ces précautions étaient d'autant plus nécessaires, que la duchesse de Savoie, Christine de France, sœur de Louis XIII et belle-sœur du prince Thomas, aurait voulu que le commandement des armées du Piémont fût donné à un autre général[5]. Céder aux caprices de cette princesse, c'eût été renouveler les luttes intestines de la

de ce mariage naquit, en 1663, le célèbre prince Eugène, qui fut un des adversaires les plus redoutables de la France pendant la guerre de succession d'Espagne.

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 5 et 6. Lionne répondait à Mazarin : « La remise de Tortone à M. le prince Thomas a fait l'effet qu'on a prétendu pour faire connoître la sincérité des intentions de Sa Majesté pour l'avantage des princes d'Italie. » (Affaires étrangères, *Corresp. de Parme*.)

[2] *Lettres de Mazarin*, ibid., p. 130.

[3] Rostain-Antoine d'Urre, marquis d'Aiguebonne, nommé maréchal de camp le 30 juin 1636, lieutenant-général le 13 mai 1648; mort le 9 mai 1656.

[4] *Lettres de Mazarin*, ibid. p. 130.

[5] *Ambassadeurs vénitiens*, dépêche du 31 mars 1643, t. XCIX, f° 46.

maison de Savoie et ruiner l'influence française en Italie.

Le nord de la France était le point le plus menacé. On savait que don Francisco de Mello, gouverneur des Pays-Bas espagnols, se préparait à envahir la Champagne. Le roi annonça qu'il marcherait en personne contre lui et prendrait pour son lieutenant le duc d'Enghien, Louis de Bourbon, âgé de vingt-deux ans [1]. Louis XIII se faisait illusion sur sa faiblesse, qui ne lui permit pas de prendre part aux opérations de la guerre. Le duc d'Enghien eut seul le commandement de l'armée que l'on réunissait en Picardie. Le roi lui donna pour mentor François de L'Hôpital, sieur du Hallier [2], qui obtint, dès le commencement de la campagne, deux faveurs signalées. Le roi le nomma gouverneur de Champagne en mars 1643 [3], en même temps qu'il donnait au marquis de Lenon-

[1] C'est à l'ambassadeur vénitien, Giustiniani, que nous devons ces renseignements sur les projets de Louis XIII (dépêche du 31 mars 1643; *Ambass. vénit.*, ibid., f° 40, v°).

[2] François de L'Hôpital était né en 1583; il était frère du maréchal de Vitry, dont il a été question ci-dessus. François de L'Hôpital, gouverneur de Paris pendant la Fronde, resta fidèle au parti du roi; il mourut le 20 mai 1660.

[3] *Ambassadeurs venitiens*, dépêche du 24 mars 1643, t. XCIX, f° 31. Le sieur du Hallier ne conserva que pendant une année le gouvernement de Champagne, qui, selon la remarque de l'ambassadeur vénitien Giustiniani, « était très-important et n'était donné ordinairement qu'à des princes du sang. » Le duc d'Enghien fut investi de ce gouvernement, en 1644, en récompense de ses brillantes campagnes, et pour le décider à couvrir le siége de Gravelines, que dirigeait le duc d'Orléans.

court[1] le gouvernement de Lorraine. Le mois suivant (avril 1643), du Hallier fut promu à la dignité de maréchal de France[2], et à partir de cette époque il ne porta plus que le titre de maréchal de L'Hôpital. Ce fut le duc d'Enghien qui lui remit les insignes de sa nouvelle dignité. Le marquis de Gesvres[3] rassemblait sur les frontières de Champagne une armée destinée à couvrir cette province, et le maréchal de La Meilleraye[4], grand-maître de l'artillerie, se préparait à envahir la Franche-Comté, afin de contraindre les Espagnols à diviser leurs forces.

Enfin le maréchal de Guébriant[5], auquel on allait envoyer des renforts[6], était chargé de porter la guerre au cœur de l'Allemagne.

Parmi les généraux qu'avait formés la guerre de Trente ans, Guébriant était un de ceux que Mazarin estimait le plus[7], et avec raison. Il espérait qu'il renouvellerait dans cette campagne la gloire de

[1] Claude, marquis de Lenoncourt, tué au siége de Thionville le 25 juillet 1643. Voy. ci-dessous, p. 107.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 147.

[3] Louis Potier, marquis de Gesvres, tué à trente-trois ans au siége de Thionville. Voy. plus loin chap. v, p. 108.

[4] Charles de la Porte, marquis, puis duc de La Meilleraye, né en 1602, grand-maître de l'artillerie en 1633, maréchal de camp en 1635, lieutenant-général en 1636, maréchal de France en 1639, mort le 8 février 1664.

[5] Voy., sur Guébriant, l'Introduction en tête de ce volume.

[6] Premier carnet de Mazarin, p. 69.

[7] Voy. dans les *Lettres de Mazarin*, t. I, Introduction, p. XXXV et XXXVI, une lettre de Mazarin à Guébriant en date du 31 janvier 1643.

Kempen[1]. « Il faut avertir Guébriant, écrivait-il dans ses carnets[2], que toutes les forces de l'empire se réunissent pour faire tête à Torstenson. On s'en remet à lui du plan qu'il devra suivre. Il pourrait retourner vers Juliers et Cologne[3] pour y reprendre ses quartiers et empêcher les Espagnols et les Impériaux d'y recruter leurs armées. » Guébriant répondit à cet appel en adressant au cardinal un plan de campagne digne de fixer l'attention. Maître de Brisach et des villes forestières qui couvraient la frontière d'Alsace, il proposait de se porter par une marche rapide vers le Palatinat et l'électorat de Mayence (aujourd'hui Bavière rhénane, partie de la Prusse rhénane, du grand-duché de Bade et de la Hesse), et d'enlever les places de ces contrées, qui n'avaient que de faibles garnisons. Mayence même, capitale d'un des électeurs ecclésiastiques de l'empire germanique, n'était pas alors en état d'arrêter l'armée française. Guébriant, après avoir tracé ce plan pour s'emparer des bords du Rhin depuis Bâle jusqu'à Mayence, ajoutait que l'armée ne devait pas s'engager en Allemagne, mais se replier sur la Sarre et la Moselle vers Metz et s'emparer de Sierck et de Thionville. Par ces conquêtes on

[1] Voy., sur cette bataille, l'Introduction.

[2] Premier carnet, p. 49. Cette note est à peu près de la même époque que la lettre adressée par Mazarin à Guébriant.

[3] C'est-à-dire vers les contrées où l'année précédente Guébriant avait gagné la bataille de Kempen.

aurait fermé la Champagne à l'ennemi et en même temps établi une communication assurée entre l'armée du Rhin et celle des Pays-Bas [1]. Ce plan était tout à la fois audacieux et d'une exécution facile. Mazarin en fut frappé, comme le prouvent les instructions rédigées pour les campagnes de 1643 et 1644 [2].

Les projets que nous venons de rappeler avaient été discutés dans plusieurs conseils [3]. Sublet de Noyers, qui avait dans ses attributions les affaires militaires, avait voulu faire appeler à ces délibérations le maréchal de La Meilleraye, dont l'humeur hautaine et le ton tranchant déplaisaient au roi. Louis XIII s'y refusa et garda rancune à de Noyers de sa partialité pour La Meilleraye [4]; il lui reprochait encore d'avoir donné l'ordre à dix compagnies des gardes de se rendre sans son autorisation à l'armée de ce géné-

[1] La lettre du maréchal de Guébriant où ce plan de campagne est développé a été publiée dans l'*Histoire du maréchal de Guébriant*, par Le Laboureur, p. 594-596. Il faut comparer une lettre de Turenne qui insiste sur un projet semblable. (*Lettres de Mazarin*, t. I, p. 623-624, note 3.) Après les victoires de Fribourg-en-Brisgau (août 1644), Condé et Turenne exécutèrent en quelques semaines la campagne projetée par Guébriant. Déjà, en 1643, Condé s'était emparé de Thionville et de Sierck.

[2] Ces instructions se trouvent dans les manuscrits de Michel Le Tellier conservés à la Bibl. nat. (Fr. 4169, 4170 et suiv.).

[3] On poursuivait en même temps les négociations destinées à fortifier les alliances de la France. Nous y reviendrons liv. III, ch. I.

[4] *Ambass. vénit.*, t. XCIX, f° 48. Je ne trouve ces détails que dans la dépêche de l'ambassadeur Giustiniani en date du 14 avril 1643.

ral[1]. Ces griefs, envenimés probablement par des insinuations perfides, amenèrent la disgrâce de Sublet de Noyers. Il paraît que, dans une des conférences secrètes que lui accordait Louis XIII, le roi, qui se défiait du ministre, le prit en défaut sur quelques détails. « Est-ce ainsi, lui dit-il rudement[2], que vous m'en donnez à garder, petit bonhomme? » De Noyers, étonné et piqué, déclara que, puisqu'il n'avait plus la confiance du roi, il ne pouvait continuer à le servir. Il fut pris au mot et eut ordre de se retirer dans sa terre de Dangu[3]. Vainement le maréchal de La Meilleraye, auquel de Noyers avait envoyé une dépêche, se rendit en toute hâte à la cour pour le soutenir. Le roi se montra inflexible[4]. Mazarin, qui avait préparé sous main la

[1] *Amb. vénit.*, même dépêche.
[2] *Mém. de Monglat*, p. 135.
[3] Dangu est situé dans le département de l'Eure.
[4] Les correspondances de cette époque prouvent que la disgrâce de Sublet de Noyers occupa plusieurs des personnages importants. Le cardinal Bichi, qui résidait alors dans le comtat Venaissin, écrivait à Chavigny le 21 avril 1643 (Aff. étr., ROME, t. LXXXI, f° 158) : « Il est vrai qu'il y a eu bien du monde surpris de la retraite de M. de Noyers. Quant à moi, je la tiens, comme je l'ai mandé à Mgr le cardinal Mazarin, pour un indice très-certain de la protection en laquelle Dieu tient les affaires du roi, ôtant ainsi toute espérance à ceux qui prétendoient y faire brèche, faisant glisser la division parmi les ministres. »

Peu de temps auparavant, dans une dépêche du 7 mars 1643, de Lionne avertissait Mazarin que le duc de Parme entretenait des intelligences avec de Noyers : « Quant à l'intelligence de M. de Parme avec M. de Noyers, lui écrivait-il, c'est M. de Beauvais-Plésian qui m'en a fait apercevoir, m'ayant assuré qu'il en parloit

disgrâce de de Noyers, proposa pour le remplacer Michel Le Tellier, dont il avait apprécié le mérite pendant son ambassade en Piémont, et qui dépendait entièrement de lui [1]. Michel Le Tellier fut, pendant toute la vie de Mazarin, un de ses plus fidèles collaborateurs, et après sa mort il continua de porter dans l'administration les habitudes d'ordre, de vigilance et de prudente fermeté qui l'avaient signalé au choix du cardinal [2].

Le nouveau ministre de la guerre poursuivit activement l'organisation des armées, et surtout de l'armée de Picardie destinée à arrêter les Espagnols. Là, en effet, était le principal danger. Le gouverneur des Pays-Bas espagnols, don Francisco de Mello, qui s'était signalé antérieurement par la prise de Lens et de La Bassée et par la victoire de Honnecourt (1642), avait rassemblé rapidement toutes les forces disponibles à Lille, La Bassée, Douai et Valenciennes, et, après avoir paru menacer Arras, il vint rejoindre sous les murs de Rocroi le comte d'Isembourg, qui

toujours comme d'un de ses meilleurs amis, et voulant faire croire que c'étoit lui seul qui portoit en France chaudement ses intérêts. » Et plus loin : « Je n'ai aucune connoissance de la manière dont M. de Noyers y peut avoir correspondu. »

[1] L'ambassadeur vénitien Giustiniani, voulant caractériser la dépendance de Michel Le Tellier par rapport à Mazarin, ne recule pas devant l'image suivante : « Come depende il giorno di sole. » (T. XCIX, f° 49.)

[2] Michel Le Tellier, né en 1603, chancelier de France en 1677, mort en 1685. Sa volumineuse correspondance est conservée parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale. Nous aurons souvent occasion de la citer.

avait investi cette ville le 10 mai[1]. La prise de Rocroi aurait ouvert aux Espagnols l'entrée de la France et la route de Paris[2]. Aussi le duc d'Enghien, auquel Louis XIII avait confié le commandement de l'armée du Nord, prit-il immédiatement la résolution de défendre cette place. Il avait sous ses ordres des capitaines déjà célèbres, entre autres Gassion[3], La

[1] Nous suivons le manuscrit de la Moussaie, qui place l'investissement de Rocroi au 10 mai. D'autres historiens le reculent de quelques jours. Cette campagne a été racontée en détail par un des compagnons du duc d'Enghien, la Moussaie, dont le récit encore inédit, nous servira de guide. (Voy. Appendice II.) Henri de Bessé, sieur de la Chapelle-Milon, a publié en 1673 une relation qui reproduit en grande partie celle de la Moussaie, mais avec de fâcheuses altérations. Les instructions données au duc d'Enghien se trouvent dans le manuscrit de la Bibl. nat., Fr. 4169, f°s 1-5. Il y est recommandé au duc d'Enghien de se tenir en relations avec les gouverneurs d'Arras, Hesdin, Landrecies, Bapaume, et en général avec tous les gouverneurs des places frontières de Picardie, d'Artois et de Champagne, « ne lui pouvant rien prescrire de plus particulier sur ce sujet, dit l'instruction (f° 3), mais seulement de faire ce qu'il jugera, estant sur les lieux, par le conseil du sieur du Hallier (plus tard maréchal de L'Hôpital), lieutenant général sous le dict sieur duc en la dicte armée, et des autres principaux officiers d'icelle, estre le plus advantageux au service de Sa Majesté. » Ainsi, en réalité, c'était au duc d'Enghien et aux officiers généraux de son armée qu'était laissé le soin de décider des opérations militaires, et nous verrons que le prince, par une résolution rapide et énergique, s'affranchit de la tutelle qu'on lui avait imposée et entraîna son armée à la victoire.

[2] L'ambassadeur vénitien, Giustiniani, dit formellement que les ennemis espéraient venir planter leurs armes jusqu'aux portes de Paris. « Venir à piantar l'armi alle porte di questa città. » (*Amb. vénit.*, t. XCIX, f° 98.)

[3] Jean de Gassion, né à Pau en 1609, avait fait ses premières armes sous le duc de Rohan et Gustave-Adolphe. Il fut nommé

Ferté-Senneterre [1], le baron de Sirot [2] et l'élite de la jeune noblesse.

Le prince avait réuni le gros de son armée à Ancre, au nord d'Amiens. Ses lieutenants occupaient plusieurs positions voisines à la tête de corps de troupes que l'on avait disséminés pour leur procurer plus facilement des vivres. Espenan [3] campait aux environs de Laon, et Gassion à Doullens avec un corps de cavalerie légère. Gassion était surtout chargé de surveiller la marche de l'ennemi et d'en rendre compte au duc d'Enghien. Ce fut lui qui avertit le prince que don Francisco de Mello avait investi Rocroi. Le duc d'Enghien se dirigea aussitôt vers Péronne, où il fut

maréchal de France en 1643 et tué au siége de Lens en 1647. L'ambassadeur vénitien, Nani, l'appelle le plus hardi et le plus expérimenté capitaine de l'Europe. (*Amb. vénit.*, t. CVI, f° 330.) — Gassion eut un grand rôle à l'époque de la bataille de Rocroi. On prétendait qu'il avait voulu inspirer des pensées ambitieuses au duc d'Enghien, et qu'en lui conseillant de livrer la bataille, il lui avait dit qu'il se rendrait « considérable et même chef d'un grand parti » (*considerabile e medesimo capo d'un gran partito*). Cinquième carnet, p. 3.

[1] Henri de La Ferté-Senneterre, ou Saint-Nectaire, connu dans la suite sous le nom de maréchal de La Ferté, mourut en 1681, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

[2] Claude d'Eltouf ou de Letouf de Pradines, baron de Sirot, fut nommé maréchal de camp le 1er juin 1643 et mourut le 8 avril 1652. Mademoiselle de Montpensier (*Mém.*, t. II, p. 7, édit. Charpentier) fait de Sirot l'éloge le plus complet : « Homme de qualité, de mérite et de réputation parmi les gens de guerre... C'étoit un homme nourri dans les armées de l'empereur en Allemagne ; par là on peut juger son expérience dans la guerre. » Nous aurons occasion de citer plus loin les *Memoires de Sirot*.

[3] Roger de Bossolt, comte d'Espenan, nommé maréchal de camp le 28 mai 1637, mort en mai 1646.

rejoint par La Ferté-Senneterre, maréchal de camp, et par les troupes réunies à Arras, puis il continua sa marche vers la frontière; mais, craignant de ne pouvoir arriver assez tôt pour sauver Rocroi, il chargea Gassion de prendre les devants avec deux mille chevaux et de jeter des secours dans cette place. Gassion arriva le 16 mai devant Rocroi et parvint à y faire entrer cent fusiliers du régiment du roi sous les ordres du capitaine Saint-Martin. Puis il vint rejoindre le prince, qui l'avait suivi de près avec le reste de l'armée. Le duc d'Enghien, qui avait été renforcé par le corps d'Espenan, était arrivé à Joigny[1], lorsqu'il reçut, le 17 mai 1643, la nouvelle de la mort de Louis XIII.

[1] Aujourd'hui département des Ardennes, arrond. de Mézières.

CHAPITRE II

MORT DE LOUIS XIII

Déclin de la santé de Louis XIII. — Déclaration royale pour régler le gouvernement pendant la minorité. — Elle est enregistrée au parlement (21 avril 1643). — Baptême du Dauphin, dont Mazarin est le parrain. — Mazarin s'efforce de gagner les bonnes grâces de la reine. — Dissimulation d'Anne d'Autriche. — Journée du 23 avril; conduite imprudente du duc de Beaufort; rivalités et cabales à la cour. — Progrès de la maladie du roi; sa piété; ses pensées patriotiques; il croit assister à une victoire du duc d'Enghien. — Mort de Louis XIII (14 mai 1643). — Funérailles de ce prince; incidents qui les signalent.

Depuis longtemps la santé de Louis XIII déclinait. Quoiqu'il n'eût que quarante-deux ans, il sentait les approches de la mort. L'aîné de ses fils, né le 5 septembre 1638, n'avait pas encore cinq ans, et une longue minorité menaçait la France. Louis XIII voulut en conjurer les dangers par une déclaration qui réglerait l'administration du royaume après sa mort[1]. Le 20 avril 1643, il réunit au château neuf de

[1] Cette déclaration a été publiée dans le tome XVI, p. 550 et suiv., des *Anciennes lois françaises*.

Saint-Germain [1], où il s'était fait transporter, la reine, le duc d'Orléans, le prince de Condé, le cardinal Mazarin, le chancelier, les secrétaires d'État et les grands officiers de la couronne. Il leur fit donner lecture de sa déclaration par le secrétaire d'État de La Vrillière. Après avoir énuméré les bienfaits de Dieu pour son règne et exposé la nécessité d'assurer après sa mort la tranquillité de l'État, il ajoutait que c'était la plus grande preuve d'affection qu'il pouvait donner à ses peuples que de porter sa pensée sur l'avenir avec l'image de sa fin et perte, puisqu'il ne devait avoir nulle part en la félicité de cet autre règne. Or il croyait pour cela ne pouvoir faire mieux que de suivre l'exemple de ses prédécesseurs, qui, en pareil cas, avaient déposé la régence du royaume, l'instruction et l'éducation des rois mineurs à leurs mères, comme plus intéressées que nul autre en la conservation de leur personne et de leur couronne.

En conséquence, la reine Anne d'Autriche était déclarée régente, pour le cas où le roi viendrait à mourir avant que son successeur fût entré dans sa quatorzième année. Le duc d'Orléans était nommé lieutenant général sous l'autorité de la régente et

[1] Il ne reste plus de ce château que le pavillon d'Henri IV. Le roi, dit l'ambassadeur vénitien Giustiniani, s'était fait transporter du vieux château dans le château neuf, afin d'y respirer un air plus vif. Il songeait même à se rendre le plus tôt possible à Versailles : « Sperando beneficio dall' aria più aperta, s'è fatto transportare dal castel vecchio al castel nuovo di San-Germano con animo di passar à Versaglia quanto prima possa. » (*Amb. vénit.*, t. XCIX, f° 40 v°.)

d'un conseil inamovible qui déciderait, à la pluralité des voix, les grandes et importantes affaires de l'État. Ce conseil comprenait, outre la reine et le duc d'Orléans, le prince de Condé, le cardinal Mazarin, le chancelier Pierre Séguier, le surintendant des finances Claude Le Bouthillier et son fils Léon Le Bouthillier de Chavigny, qui, si l'on en croit Mazarin, avait rédigé la déclaration [1]. Le roi interdisait d'une manière absolue tout changement apporté à ce conseil, pour quelque cause que ce pût être. En cas de vacance par mort ou forfaiture, le conseil continuerait de régler les affaires à la pluralité des voix. La reine devait nécessairement prendre son avis pour les questions de paix et de guerre, pour la disposition des deniers royaux, des charges de la couronne, de celles de surintendant des finances, de premier président et de procureur général du parlement de Paris, de secrétaires d'État, de géné-

[1] Mazarin l'affirme dans une lettre écrite à l'époque de la Fronde : « Vi dirò che mai Chavigny hà havuto ne stima ne affettione per la regina; che egli li fece l'affronto di proporre e far risolvere il rè defonto, ch' ella havrebbe consiglio necessario. » (Lettre du 18 juillet 1650, adressée par Mazarin à un de ses confidents, Zongo Ondedei.) Cette assertion est contredite par l'ambassadeur vénitien Giustiniani (*Amb. vénit.*, t. XCIX, f° 55), qui attribue la déclaration à Mazarin lui-même. Il semble que certains passages du premier carnet se rattachent aux mesures prises par Louis XIII pour la régence. On lit à la page 103 : « Aggiustar... il simile per l'authorità della regina. » Ces notes très-courtes paraissent avoir été écrites du vivant de Louis XIII. Il y est question, page 104, du pouvoir du conseil (*potere del consiglio*) ; du nom à donner au Dauphin (*M. Delfino non ha nome*); de la nécessité de faire appeler le parlement, etc.

raux d'armée et de gouverneurs des provinces frontières. Ce conseil de régence était un véritable affront pour la reine, comme le reconnaît Mazarin dans sa lettre à Zongo Ondedei.

Deux personnes, que l'on regardait comme dévouées à Anne d'Autriche, étaient formellement exceptées de l'amnistie : la duchesse de Chevreuse et l'ancien garde des sceaux, l'Aubespine de Châteauneuf. La première, d'un esprit ambitieux, hardi, fécond en intrigues, avait trempé dans plusieurs complots contre le cardinal de Richelieu [1] et avait été forcée de s'éloigner de la France. Le second, qui passait pour un personnage politique d'une haute capacité, avait été enfermé au château d'Angoulême, où il était retenu depuis dix ans dans une étroite captivité. La déclaration interdisait l'entrée de la France à la duchesse de Chevreuse tant que durerait la guerre, et après la conclusion de la paix elle ne pourrait y revenir que de l'avis du conseil, et jamais il ne lui serait permis d'approcher de la cour. Le marquis de Châteauneuf serait retenu en prison jusqu'à la paix, et il n'en pourrait sortir, même après la paix, que de l'avis du conseil, qui lui assignerait un lieu de résidence.

Lorsque la lecture de la déclaration fut achevée, le roi ajouta de sa main que c'était « sa très-expresse

[1] Voy. l'ouvrage de M. V. Cousin intitulé : *Madame de Chevreuse*. Les complots, auxquels Mme de Chevreuse avait pris part sous Louis XIII, ont été retracés en grand détail par M. Cousin.

et dernière volonté »; puis il la signa et la fit signer par la reine, par le duc d'Orléans et par le prince de Condé. Les trois secrétaires d'État présents, Phélypeaux de La Vrillière, Léon Le Bouthillier de Chavigny et Duplessis-Guénégaud y apposèrent également leur signature [1].

Ces formalités remplies, le chancelier alla chercher la députation du parlement que le roi avait mandée à Saint-Germain et qui attendait dans une pièce voisine [2]. Elle se composait des présidents, de deux conseillers pris dans chaque chambre et des gens du roi. Le chancelier leur montra la déclaration signée du roi, de la reine, des princes et des secrétaires d'État, et leur dit que Louis XIII voulait leur faire entendre lui-même sa volonté pour l'exécution de cette ordonnance. Il les introduisit ensuite dans la chambre qu'occupait le roi. Ils le trouvèrent étendu sur un lit dont les rideaux étaient relevés; la reine était assise au pied du lit et avait le Dauphin devant elle; le duc d'Orléans se tenait debout à ses côtés; le

[1] Le quatrième secrétaire d'État, Sublet de Noyers, avait été exilé à Dangu, comme nous l'avons vu p. 23; mais il était toujours titulaire de la charge de secrétaire d'État, que Michel Le Tellier ne remplissait que par commission.

[2] Deux des membres de la députation, Mathieu Molé et Omer Talon, ont laissé un récit de cette scène. Voy. les *Mémoires de Mathieu Molé*, t. III, p. 41-45, et les *Mémoires d'Omer Talon* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 85-86). On peut aussi consulter le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 27-29; il donne le récit d'un témoin oculaire, Le Tonnelier de Breteuil, délégué par la première chambre des enquêtes du parlement.

prince de Condé était dans la ruelle du lit, et le cardinal Mazarin au chevet. Lorsque les membres du parlement furent entrés, Louis XIII leur adressa quelques paroles d'une voix forte et avec une grande présence d'esprit. Il leur dit que, « Dieu l'ayant affligé de cruelles maladies, il avait donné ordre au gouvernement de son royaume et qu'il avait fait une déclaration que son frère leur porterait le lendemain avec le chancelier, et qu'il leur commandait de la vérifier et de l'enregistrer avec l'obéissance qu'ils lui devaient ». Le premier président lui répondit en quelques mots et l'assura que le parlement se montrerait docile à sa volonté. L'avocat général, Omer Talon, qui témoigne que le roi eut toujours en cette circonstance « la parole ferme et l'esprit entier », fut appelé à son tour, et Louis XIII lui recommanda, ainsi qu'au procureur général Méliand, de tenir la main à l'exécution de ses ordres. Talon répondit qu'il trouverait en eux, dans cette circonstance comme dans toute autre, fidélité et obéissance; qu'ils suppliaient Dieu de diminuer de leurs jours pour augmenter ses années et lui rendre la santé.

Avant de congédier les membres du parlement, le roi leur annonça qu'il permettait aux conseillers exilés de revenir. De ce nombre était le président Barillon, que nous retrouverons mêlé aux agitations de la régence. Le premier président, après avoir remercié le roi, se retira avec les membres de sa compagnie.

Le lendemain (21 avril), le duc d'Orléans et le chancelier se rendirent au parlement pour requérir l'enregistrement de la déclaration royale [1]. Dans cette séance solennelle, l'avocat général Omer Talon, portant la parole au nom du roi, fit un grand éloge de la reine, qu'il compara à Blanche de Castille. Après quelques mots à la louange du duc d'Orléans, du prince de Condé et des personnages qui composaient le conseil, il requit l'enregistrement de la déclaration royale. Les voix furent recueillies par le chancelier, et, outre les membres ordinaires du parlement, le duc d'Orléans, frère du roi, le prince de Condé, les ducs d'Uzès, de Ventadour, de Sully, de Lesdiguières, de Retz, de Saint-Simon, de la Force, qui siégeaient en qualité de ducs et pairs, furent appelés à voter. L'enregistrement fut prononcé à l'unanimité. Mais, au sein même du parlement, on se moquait des précautions prises par les ministres pour se perpétuer au pouvoir [2]. On annonçait hautement qu'aussitôt après la mort du roi, un changement complet aurait lieu, et que les victimes du dernier gouvernement, qui remplissaient déjà la cour, s'empareraient du pouvoir.

[1] Voy. les *Mémoires de Mathieu Molé*, d'*Omer Talon* et le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, dont le récit est plus complet.

[2] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 32. D'Ormesson assistait à cette séance du parlement. L'ambassadeur vénitien Giustiniani dit aussi qu'on faisait peu de cas des restrictions imposées au pouvoir de la régente : « Delle restrittioni annesse alla regenza non se ne facevi gran caso. » *Ambass. vénit.*, t. XCIX, f° 54.

La reine elle-même ne s'était soumise qu'en apparence à une déclaration qui lui imposait une honteuse tutelle. Ses conseillers les plus intimes, son premier aumônier, Augustin Potier, évêque de Beauvais; son valet de chambre, Beringhen, dont la fidélité avait été punie par l'exil sous le ministère de Richelieu, l'avaient engagée à cette résignation; ils lui rappelaient qu'après la mort de Henri IV, le testament de ce roi avait été cassé par le parlement, et la plénitude de la régence déférée à Marie de Médicis. Il en serait de même, disaient-ils, de la déclaration de Louis XIII. En cédant à leurs conseils, Anne d'Autriche prenait ses mesures pour faire révoquer la déclaration royale. Elle avait envoyé à Paris des protestations écrites de sa main, qui furent portées par un de ses aumôniers, l'abbé de Montrouge [1], et déposées entre les mains de notaires qui les paraphèrent.

Anne d'Autriche [2], vers laquelle se tournaient tous les regards, avait alors quarante-deux ans. Son passé faisait craindre qu'elle ne se laissât, comme Marie de Médicis, entraîner par une faction et n'abandonnât les glorieuses traditions du cardinal de Richelieu.

[1] *Mém. d'Omer Talon*, p. 86 de l'édit. Michaud et Poujoulat.

[2] Anne-Marie-Mauricie, née en 1601, mariée en 1615 à Louis XIII, roi de France, morte le 20 janvier 1666. Le cardinal de Retz, qui, malgré son esprit si vif et si fécond, se ressent parfois du goût maniéré de son époque, a laissé un portrait d'Anne d'Autriche où dominent les antithèses et toutes les recherches du genre précieux dans la plus mauvaise acception du mot.

Persécutée par ce ministre, entourée d'hommes et de femmes qui avaient partagé ses disgrâces et aspiraient à s'en venger; en présence de conseillers qui, comme Séguier et Chavigny, avaient été les instruments dociles de Richelieu, elle aurait pu céder à des conseils dangereux. Heureusement cette princesse fit preuve d'une intelligence politique et d'une fermeté d'esprit qu'on ne lui soupçonnait pas. Sans rompre avec ses anciens partisans, et tout en paraissant même leur donner sa confiance, elle écouta les conseils de personnes éclairées et prévoyantes, et songea surtout aux intérêts de ses fils. Elle se rapprocha, par des négociations secrètes, de quelques-uns des ministres du roi. Le chancelier Pierre Séguier fit agir sur la reine sa sœur Jeanne, abbesse du couvent des carmélites de Pontoise, et, grâce à l'intervention de cette religieuse, il put braver la haine du parlement et d'une partie de la noblesse. Quant à Mazarin, il parlait toujours de son désir de retourner à Rome, mais en réalité il se ménageait des appuis auprès de la reine. En même temps, il obtenait de Louis XIII la plus grande marque de faveur : il fut désigné, le jour même de l'enregistrement de la déclaration (21 avril), pour tenir le jeune Dauphin sur les fonts de baptême avec la princesse de Condé.

A cette occasion, Mazarin adressait, le 23 avril, la lettre suivante au maréchal de Guiche[1], un de ses

[1] Antoine de Gramont, né en 1604, fut d'abord connu sous le

confidents [1] : « Je ne vous écris point ce qui s'est passé pour mettre l'État en sûreté et le tenir en repos, s'il plaisait à Dieu d'appeler le roi à une meilleure vie; c'est ce que vous apprendrez d'ailleurs. Les plus considérables particularités de la conduite que j'y ai tenue se peuvent raconter dans la confidence, mais ne se doivent pas écrire. Aussi Sa Majesté en a une telle satisfaction, que, demeurant comblé des témoignages de son amitié et de son estime, je n'hésiterai point à vous dire que l'honneur qu'il m'a fait de trouver bon que je tinsse sur les fonts de baptême Monseigneur le Dauphin m'est si sensible, et pour être grand en lui-même et pour être sans exemple, que je souhaiterais avoir plusieurs vies pour les employer au service du roi. » Le jeune prince reçut les noms de Louis-Dieudonné. On rapporte que lorsque, après la cérémonie du baptême, il fut présenté à son père, le roi lui demanda comment il se nommait. « Louis XIV, » lui répondit l'enfant. — « Pas encore, pas encore, » reprit le roi.

Ce qui est plus certain et plus important que ces anecdotes, c'est l'habileté avec laquelle Mazarin, tout en se conciliant la faveur de Louis XIII, sut gagner

nom de maréchal de Guiche. Il prit le nom de maréchal de Gramont après la mort de son père, en 1644, et mourut en 1678.

[1] Tome I, p. 160, des *Lettres de Mazarin*. Cette lettre, pleine de réticences, laisse assez soupçonner que le cardinal n'avait pas été aussi étranger qu'il l'a prétendu dans la suite à la rédaction de la déclaration de Louis XIII.

celle d'Anne d'Autriche[1]. Il avait pour protecteurs auprès de la reine le nonce Grimaldi, le Hollandais Beringhen, l'Anglais Montaigu, et même l'évêque de Beauvais[2]. Ce dernier, que Retz appelle *le plus idiot des idiots*, était dupe : il croyait que Mazarin lui laisserait la première place et serait trop heureux d'être son auxiliaire dans le conseil. Pendant ce temps, Henri de Beringhen, premier valet de chambre d'Anne d'Autriche, portait à cette princesse l'assurance écrite du dévouement de Mazarin[3]. Montaigu, qui avait été un des favoris du duc

[1] Il faut consulter sur toutes ces intrigues les *Mémoires* des deux Brienne père et fils, de La Rochefoucauld et de La Châtre.

[2] Augustin Potier, évêque et comte de Beauvais, mort en 1650.

[3] *Mémoires du jeune Brienne* (Louis-Henri de Loménie), t. I, p. 304-305. On y trouve le texte du billet qui, d'après Brienne, fut écrit de la main du cardinal et porté à la reine par Beringhen. Voici la teneur de ce billet, tel que le donne Brienne : « Je n'aurai jamais de volonté que celle de la reine. Je me désiste dès maintenant, de tout mon cœur, des avantages que me promet la déclaration, que j'abandonne sans réserve, avec tous mes autres intérêts, à la bonté sans exemple de Sa Majesté. Ecrit et signé de ma main. »

Et plus bas :

« De Sa Majesté, le très-humble, très-obéissant et très-fidèle sujet et la reconnoissante créature,

» JULES, CARDINAL MAZARINI. »

Mazarin signe ordinairement LE CARDINAL MAZARINI. Il est possible que le billet ait été altéré pour quelques expressions. En général, les mémoires de L. H. de Brienne inspirent peu de confiance pour plusieurs motifs : le jeune Brienne fut enfermé plus tard à Saint-Lazare pour des écarts de conduite qui dénotaient le trouble de son esprit ; ensuite, l'éditeur, M. Barrière, s'est trop souvent permis de remanier et de corriger le style des *Mémoires* pour l'approprier au goût moderne.

de Buckingham, pour lequel la reine avait conservé un tendre souvenir, lui parlait aussi en faveur du cardinal. Mazarin n'était que depuis une année environ attaché à la cour de France ; il n'avait pris aucune part aux violences reprochées à Richelieu, et la reine n'avait pas contre lui de grief personnel. Son titre d'étranger, son isolement au milieu des grands qui se disputaient le gouvernement, parlèrent en sa faveur. Il promettait de laisser tout le pouvoir à la régente et de ne prendre pour lui que le travail écrasant de la direction des affaires. Sa capacité était connue, et la reine avait pu facilement se convaincre de sa supériorité en le comparant à l'évêque de Beauvais. Elle résolut de maintenir Mazarin à la tête du ministère, mais cette intrigue fut conduite avec la plus mystérieuse discrétion, et les courtisans, si attentifs et si habiles à saisir les moindres signes de faveur ou de disgrâce, y furent trompés comme le vulgaire.

En public et avec ses anciens défenseurs, Anne d'Autriche paraissait décidée à changer complétement de conseillers. Nous le savons positivement par un des chefs de la cabale des Importants, par le marquis de La Châtre[1] : « Elle témoignait, dit-il, quelque envie de garder le cardinal Mazarin pour un temps; mais au même instant qu'on lui disait quelques raisons pour l'en dissuader, elle semblait y acquiescer et n'en parlait plus, si bien que, si ses premiers sen-

[1] *Mémoires de La Châtre*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 280, 2me col.

timents nous donnaient quelque soupçon, cette condescendance à ce qu'on lui représentait nous rassurait aussitôt. Mais ce qui nous abusa entièrement fut que au même temps qu'elle inclinait du côté du cardinal, elle promettait à M. de Beaufort les finances pour M. de la Vieuville; faisait espérer les sceaux tantôt à M. de Châteauneuf, tantôt à M. de Bailleul; assurait à M. de Vendôme que, deux heures après la mort du roi, elle ferait revenir M. de Noyers, et même sur la fin envoyait quérir le père de Gondi[1] et le président Barillon, nouvellement revenu de son exil, pour savoir leurs sentiments. »

Anne d'Autriche hésitait-elle réellement entre ses anciens ressentiments et les conseils que lui donnaient des esprits plus sages et plus éclairés? Faut-il ne voir dans ses apparentes contradictions qu'un effet de « cette laide, mais nécessaire vertu » de la dissimulation, qu'elle avait apprise de Louis XIII, si l'on en croit Mme de Motteville[2]? Ce qui est certain, c'est qu'elle inclina chaque jour davantage vers Mazarin, dont la supériorité d'esprit, le langage insinuant et les formes agréables la séduisaient, tandis qu'elle ne trouvait qu'ineptie dans l'évêque de Beauvais et jactance dans le duc de Beaufort. Le premier aspirait au cardinalat et se croyait l'émule de Richelieu, quoiqu'il ignorât la situation politique de l'Europe et les inté-

[1] Philippe-Emmanuel de Gondi, père du cardinal de Retz, s'était retiré à l'Oratoire.

[2] *Mémoires de Mme de Motteville*, t. I, p. 146 (édit. Charpentier).

rêts de la France[1]. Le second compromettait la reine par sa présomption et son arrogance.

Le 23 avril fut une des journées qui durent éclairer Anne d'Autriche sur les dangers qui menaçaient la France et ses enfants, si elle se livrait à la faction des Vendôme. Louis XIII était tombé dans un tel état de faiblesse qu'on crut qu'il allait expirer. Il habitait, comme nous l'avons dit, le château neuf de Saint-Germain, qui était situé sur la terrasse. La reine et ses enfants occupaient le vieux château, qui subsiste encore aujourd'hui. A la nouvelle du danger du roi, Anne d'Autriche se rendit au château neuf; mais craignant qu'on ne tentât de s'emparer de ses enfants, elle les confia à la garde du duc de Beaufort. On ferma les portes du vieux château et on multiplia les précautions militaires, comme si l'on eût été en présence de l'ennemi. La Châtre, colonel général des Suisses, fit prendre les armes aux troupes placées sous ses ordres[2]. Le jeune duc de Beaufort[3], fier de la

[1] Retz, dont nous avons déjà cité un jugement sur Augustin Potier, y revient plusieurs fois et toujours avec la même intempérance de langage. Il l'appelle *bête mitrée*, etc. Le comte de Brienne, qui y met plus de formes, se borne à dire que c'était un homme *simple et facile*.

[2] *Mémoires de La Châtre*, p. 279 et 280 de l'édit. Michaud et Poujoulat. Comparer les *Mémoires de Brienne* le père, et la critique qu'il a faite des *Mémoires de La Châtre*. Elle se trouve dans la collection Michaud et Poujoulat, à la suite des *Mémoires de La Châtre*.

[3] François de Vendôme, duc de Beaufort, n'avait que vingt-sept ans en 1643. Né en 1616, il fut tué en 1669 au siége de Candie, qu'il défendait contre les Turcs.

confiance de la Reine, affecta un ton de supériorité qui blessa les princes et alarma les parents du cardinal de Richelieu. Le duc d'Orléans et le prince de Condé se firent accompagner par des gentilshommes armés. Le maréchal de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie, menacé par les Vendôme, avait appelé près de lui un grand nombre d'officiers. On put craindre un instant une lutte sanglante. Heureusement Louis XIII revint de son évanouissement et les inquiétudes se calmèrent. Mais elles pouvaient renaître d'un moment à l'autre, et la reine comprit l'imprudence qu'elle avait commise en se plaçant avec ses enfants sous la protection d'un petit-fils de Henri IV, que sa bravoure et sa belle prestance rendaient populaire, mais qui n'avait ni prudence ni intelligence des affaires politiques[1]. Elle écouta de plus en plus un ministre habile qui savait ménager adroitement les maisons d'Orléans et de Condé sans se laisser dominer par elles, qui rassurait la famille et les partisans du cardinal de Richelieu, et dissipait les factions, au lieu de se traîner à leur suite.

Cette conduite était d'autant plus nécessaire que l'ambition des Condé n'était pas moins à craindre que celle des Vendôme; la jeune noblesse, qui entourait le duc d'Enghien, l'excitait à se servir de son armée, pour s'emparer du pouvoir. Le prince sut résister à cet entraînement, d'après le témoignage de la Mous-

[1] Voyez, sur le caractère du duc de Beaufort, les *Mémoires de Retz* et de *La Rochefoucauld*.

saie[1] : « Contre l'opinion de beaucoup de ses amis, qui tâchaient à lui persuader de se servir de la conjoncture présente pour se rendre arbitre de la régence, il détermina de poursuivre les desseins qu'il avait commencés. » Cette sage résolution d'un général de vingt-deux ans, entouré d'amis aussi téméraires, n'était pas irrévocable. L'exemple que lui donnait la cour pouvait l'entraîner : pendant la syncope du roi, les princes et les seigneurs aspiraient à se partager les principales dignités du royaume. Le prince de Condé devait avoir la charge de grand maître de la maison du roi, qui était vacante depuis la mort du duc de Soissons (tué à la Marfée en 1641)[2]. La place de grand écuyer, restée sans titulaire après la mort de Cinq-Mars, était destinée au duc de Beaufort ou au duc de Saint-Simon; celle de gouverneur du dauphin au maréchal de Bassompierre ou au comte de Cramail. Le marquis de Mortemart devait être gouverneur de Touraine; le marquis de Gesvres, lieutenant du roi en Bretagne; le marquis de Liancourt, duc et pair.

Au milieu de ces ardentes compétitions, Louis XIII achevait lentement de mourir[3]. Du château neuf de

[1] Je cite le texte même de la Moussaie. Tout ce passage a été supprimé par de Bessé. Voy. plus haut, p. 25, note 3, un texte des carnets sur les conseils qu'on attribuait à Gassion.

[2] *Ambassadeurs vénit.*, t. XCIX, f° 65. « Toutes ces promotions, ajoute l'ambassadeur, sont incertaines (tutte queste promottioni sono incerte, pendenti e confuse). »

[3] C'est le mot de M[me] de Motteville : « Il demeura six semaines et

Saint-Germain, il apercevait les clochers de l'église de Saint-Denis, où ses dépouilles mortelles devaient reposer; il y arrêtait volontiers ses regards. « Voilà où je demeurerai longtemps, » disait-il. Le souvenir de sa mère le troublait sur son lit de mort[1] : il se reprochait la dureté avec laquelle il l'avait traitée. Louis XIII aurait aussi voulu rendre, avant sa mort, le repos à l'Europe troublée par de longues et sanglantes guerres. Mazarin, pour satisfaire au vœu du roi, envoya à Bruxelles un de ses familiers, l'abbé Mondini, qui devait entamer des négociations avec les Espagnols. Quelques ouvertures furent faites par don Francisco de Mello[2]; mais elles ne parurent pas assez avantageuses pour qu'on y donnât suite. Elles n'avaient servi qu'à calmer les scrupules du roi.

Louis XIII, soutenu par l'ardeur de sa foi, envisageait la mort comme une délivrance[3]. Cependant les pensées religieuses ne lui faisaient pas oublier le danger du royaume menacé par une armée espagnole. Il savait que le duc d'Enghien à la tête des

davantage mourant tous les jours sans pouvoir achever de mourir. » (*Mémoires*, t. I, p. 95, édit. Charpentier.)

[1] « S'è molto doluto non haver trattata la regina sua madre come era il dovere. » *Ambassadeurs vénitiens*, ibid., f° 64 v°.

[2] Voy. *Ambassadeurs vénit.*, ibid., f° 39. Il est aussi question de ces négociations de l'abbé Mondini, dans les *carnets de Mazarin* (2me carnet, p. 24).

[3] Voyez principalement sur la mort de Louis XIII, le récit de son valet de chambre, Dubois, et de son confesseur, le père Dinet. Le récit du père Dinet a été publié dans le *Cabinet historique*, t. XII, p. 225 et suiv.

troupes françaises, était en présence de l'ennemi. Cette pensée agitait son esprit : il crut assister à une bataille, demanda ses pistolets[1], et prit même un éventail que tenait la reine assise près de lui. Comme elle lui demandait ce qu'il en voulait faire : « Ne voyez-vous pas, lui dit-il, M. le duc d'Enghien qui donne une grande bataille aux Espagnols qui ont assiégé une place? Seigneur Dieu, comme il les mène! Ils sont défaits, ils sont tous morts ou prisonniers, hors quelques fuyards. Oh! que j'ai bien fait de lui confier mon armée; car c'est de mon pur choix, en quoi j'ai été assez contrarié. » On remontra à ce bon prince mourant, ajoute Pierre Lenet auquel nous devons ces détails[2], qu'il fallait se calmer

[1] Cette scène a été racontée par quatre contemporains, dont deux témoins oculaires. Le valet de chambre Dubois et le père Dinet, qui étaient présents, n'y voient que le délire d'une imagination malade. Pierre Lenet partage cette opinion. Enfin, Priolo, dont l'histoire latine embrasse tout le ministère de Mazarin, paraît croire que Louis XIII fut animé de l'esprit prophétique et annonça la victoire de Rocroi, qui ne fut remportée par le duc d'Enghien que cinq jours après la mort du roi (*id ante efflatam animam Ludovicus magis præsagium quam mentis alienatæ signum dedit*). C'est d'après le récit de Priolo que Saint-Simon, admirateur passionné de Louis XIII, lui a attribué une véritable prophétie de la victoire de Rocroi.

[2] *Mémoires*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 482, 2me col. Pierre Lenet était particulièrement attaché à la maison de Condé et n'a fait probablement que reproduire le récit du prince de Condé, qui assistait aux derniers moments de Louis XIII. Priolo dit que ce fut au prince de Condé que s'adressa le roi : « Condeum intuitus : *Filius tuus*, inquit, *insignem victoriam reportavit.* » (Regardant le prince de Condé : *Ton fils*, lui dit-il, *a remporté une grande victoire*.)

et ne pas s'agiter davantage; il s'opiniâtra une heure durant à soutenir que la chose était vraie.

Ce fut au milieu de ces pensées patriotiques et religieuses, que Louis XIII, assisté jusqu'au dernier moment par l'évêque de Lisieux, Cospean, et par M. Vincent de la Mission (saint Vincent de Paul), termina sa longue agonie le 14 mai 1643. Le 19, son corps fut porté de Saint-Germain à Saint-Denis, mais ce fut seulement le 22 juin qu'on lui rendit les honneurs funèbres[1] dus à la royauté. Ces usages, si éloignés de nos mœurs, méritent d'être rappelés. Le service divin fut célébré par le cardinal archevêque de Lyon, grand aumônier de France[2], en présence des princes du sang royal, de tous les grands dignitaires de l'État, des ambassadeurs, du parlement, de la Chambre des comptes, de la cour des aides, de l'Université de Paris, du prévôt des marchands et des échevins. Jean de Lingendes, évêque de Sarlat, un des orateurs les plus renommés de cette époque, prononça l'oraison funèbre.

Le service terminé, le cercueil fut porté dans le caveau funèbre par les gardes de la Manche[3], tandis

[1] Outre les gazettes du temps, on peut consulter, sur les détails de cette cérémonie, les *Mémoires* de trois témoins oculaires, Mathieu Molé (*Mémoires*, t. III, p. 73 et suiv.), Olivier d'Ormesson (*Journal*, t. I, p. 73 et suiv.), et P. Lenet (*Mémoires*, p. 482, édit. Michaud et Poujoulat).

[2] Le grand aumônier de France, archevêque de Lyon, était le frère du cardinal-duc de Richelieu.

[3] On donnait ce nom à vingt-quatre gentilshommes, dont deux accompagnaient toujours le roi à l'église et aux cérémonies. Ils

que le drap d'or ou poêle, qui le surmontait était soutenu, aux quatre coins, par les quatre plus anciens présidents du parlement, Mathieu Molé, Potier de Novion, de Mesmes et de Bailleul. Lorsque le cercueil eut été descendu dans le caveau, tous les officiers royaux y déposèrent les marques de leur dignité. Le roi d'armes appela successivement les hérauts d'armes, les écuyers du roi, les capitaines des gardes du corps et des Cent-Suisses, le premier écuyer remplissant les fonctions de grand-écuyer, les maîtres d'hôtel, qui se dépouillèrent de leurs cottes d'armes, drapeaux, bâtons de commandement, épée royale et autres insignes du pouvoir. Puis le roi d'armes continua ces appels : « Monsieur le duc de Luynes : apportez la main de justice. — Monsieur le duc de Ventadour, apportez le sceptre royal. — Monsieur le duc d'Uzès, apportez la couronne royale. » Et chacun de ces officiers de la couronne vint déposer sur le cercueil les insignes de la royauté. Ensuite le roi d'armes cria par trois fois : « Le roi est mort, priez pour son âme. » Tous se mirent à genoux et en prières. Le roi d'armes, se relevant, répéta trois fois à haute voix : « Vive le roi Louis quatorzième du nom, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre,

étaient tirés de la compagnie écossaise des gardes du corps, qui était composée en majorité de Français, quoiqu'elle conservât, par tradition, le nom de *compagnie écossaise*. Les gardes de la Manche portaient une cotte d'armes fond blanc, semée de fleurs de lys d'or, avec la devise du roi brodée en or et argent. Ils étaient armés d'une pertuisane, à lame dorée, avec frange de soie blanche et d'argent.

mon souverain seigneur et maître, à qui Dieu doint bonne vie! » Un autre roi d'armes, qui monta au jubé de l'église, répéta la même proclamation, et aussitôt tous les assistants firent retentir le cri de : « Vive le roi! » pendant que sonnaient les trompettes, tambourins et hautbois. Alors chacun des officiers royaux reprit les insignes de sa dignité et enleva les crêpes dont ils étaient couverts.

Deux incidents, dont ne parlent pas les gazettes officielles, signalèrent cette cérémonie. Il était d'usage que les princes qui formaient le deuil présentassent à l'offrande des cierges auxquels étaient suspendues des pièces d'or. Le duc d'Orléans, le prince de Condé et le prince de Conti s'acquittèrent de ce devoir. Les aumôniers du roi regardaient ces cierges comme leur propriété. Mais les religieux de Saint-Denis les leur disputèrent et finirent par s'en emparer [1]. L'archevêque de Lyon faillit être brûlé au milieu de cette rixe scandaleuse[2], dont il fut dressé procès-verbal à la requête des aumôniers du roi.

Le second incident eut lieu au repas, qui suivait les funérailles et qui se célébrait dans l'abbaye même de Saint-Denis. Il y avait trois tables: au milieu, celle du grand maître de France, à laquelle prirent place les principaux dignitaires de la couronne; à la droite,

[1] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 74. Comparez le procès-verbal dressé par le maître des cérémonies Saintot et conservé aux Archives Nationales (K, 117 A).

[2] Le procès-verbal, cité dans la note précédente, en fait foi.

la table du parlement, et à la gauche, celle de la chambre des comptes. Le prince de Condé, en qualité de grand maître de France, et le parlement prétendaient que le grand aumônier était tenu de venir dire le *Benedicite* et les *Grâces*, comme il l'aurait fait à la table du Roi[1]. Mais le cardinal-archevêque de Lyon se borna à envoyer un des aumôniers du Roi. Le parlement le fit sommer de venir s'acquitter en personne des fonctions de sa charge. Le cardinal s'excusa sur la fatigue que lui avait causée la cérémonie. Le parlement ne parlait de rien moins que de saisir le temporel de l'archevêque, tant il se regardait déjà comme le véritable représentant de la royauté et tenait à se venger des humiliations que lui avait infligées le cardinal de Richelieu, frère du grand aumônier[2] !

[1] Voyez les *Mémoires de Mathieu Molé*, t. III, p. 79 et 80, et les *Mémoires de Pierre Lenet*, p. 482 (édit. Michaud et Poujoulat) Lenet donne des détails plus complets que Mathieu Molé.

[2] Il ne faut pas oublier que les funérailles du roi n'eurent lieu que le 23 juin, et que déjà le parlement, en modifiant la déclaration royale de Louis XIII dans une séance que nous raconterons au chapitre suivant, avait repris toutes ses prétentions et se croyait le tuteur des rois.

CHAPITRE III

AVÉNEMENT DE LOUIS XIV

Dangers que présentait la minorité de Louis XIV. — Querelle du duc de Beaufort et du prince de Condé. — Entrée solennelle de Louis XIV à Paris (15 mai). — Négociations avec le parlement (16 et 17 mai). — Lit de justice du 18 mai, où le parlement modifie la déclaration de Louis XIII et donne à Anne d'Autriche la plénitude du pouvoir royal. — Principaux incidents du lit de justice. — Mazarin est confirmé le même jour dans la dignité de premier ministre.

Des troubles faillirent éclater à Saint-Germain quelques heures après la mort de Louis XIII. La Reine avait quitté le château neuf, où le corps du Roi resta confié à la garde de quelques officiers de la couronne, et avait rejoint ses deux fils, Louis XIV et le duc d'Anjou, qui habitaient le vieux château. Comme la foule des courtisans incommodait la Reine et les princes ses fils, elle dit au duc de Beaufort de faire sortir tout le monde. Beaufort, qui se croyait déjà le favori et le maître, s'adressa d'abord à l'oncle du Roi, Gaston d'Orléans, qui sortit immédiatement[1]. Puis il

[1] Tel est le récit d'Olivier d'Ormesson (*Journal*, t. I, p. 44-45). D'après d'autres *Mémoires*, le duc d'Orléans resta près de la reine.

ordonna aux autres seigneurs de se retirer. La plupart obéirent sans difficulté, mais le prince de Condé fut blessé de l'injonction du duc de Beaufort et lui demanda de quel droit il lui faisait un pareil commandement. Le jeune duc répondit avec hauteur qu'il agissait par les ordres de la Reine et qu'il saurait les faire respecter[1].

Henri de Bourbon, prince de Condé, était d'un âge avancé[2] et son ambition était plus prudente que celle de Beaufort. Il ne voulut pas se commettre avec un jeune favori qu'entouraient de nombreux courtisans. Il s'éloigna, mais avec des marques non équivoques de ressentiment. Le duc de Vendôme, père de Beaufort, alla le visiter et s'efforça de ménager une réconciliation; puis Beaufort lui-même vint trouver le prince et lui présenter ses excuses[3]. La querelle parut assoupie, mais l'aigreur « ne laissa pas d'en demeurer », dit La Châtre[4]. La rivalité des maisons

Ce détail a, du reste, peu d'importance. Ce qu'il faut constater, c'est le rôle de Beaufort, l'ascendant qu'il prenait sur la reine et le ton d'autorité qu'il affectait avec les princes.

[1] Comparez les *Mémoires de La Châtre*, p. 282, 1re col. de l'édit. citée, les *Mémoires de Monglat*, p. 138 (même édit.) et le *Journal d'Olivier d'Ormesson*.

[2] Henri de Bourbon était né en 1588; il mourut en décembre 1646.

[3] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 45.

[4] *Mémoires*, p. 282. L'ambassadeur vénitien, Giustiniani, ne dit rien de cette querelle, mais il donne un renseignement que ne fournissent pas, à ma connaissance, les mémoires français : « Tous les princes, dit-il, qui étaient alors à Saint-Germain allèrent trouver le dauphin, qui désormais s'appellera Louis XIV, pour le reconnaître comme leur légitime et souverain seigneur et roi, et lui prête

de Condé et de Vendôme avait d'ailleurs des causes profondes : les Vendôme voulaient enlever l'amirauté au duc de Brézé, beau-frère du duc d'Enghien. En outre, ils demandaient l'entrée du conseil pour le marquis de Châteauneuf, qui avait condamné à mort Henri de Montmorency, frère de la princesse de Condé[1]. Henri de Bourbon s'opposait énergiquement à un pareil choix. Ces luttes avertissaient de plus en plus la Reine du danger de s'abandonner aux factions qui l'entouraient. Docile aux conseils de Mazarin, elle dissimula, tint en échec les grandes familles et s'attacha à affermir son autorité et celle du roi son fils.

Il fallait avant tout montrer le jeune prince à Paris, qui semblait affamé de voir un roi, et faire annuler la déclaration qui limitait les pouvoirs de la régente. Dès le lendemain de la mort de Louis XIII, le nouveau roi fit son entrée solennelle au milieu d'un enthousiasme qui fit un instant oublier les intrigues de cour et les cabales des grands. La maison militaire du roi, qui comprenait les gardes françaises et les gardes suisses, les chevau-légers, les gendarmes de la maison du roi, les mousquetaires noirs et les mousquetaires gris, les gardes du corps et les Cent-

serment de fidélité et d'obéissance. Cette cérémonie s'accomplit sans aucun désordre ni trouble. » (Per riconoscerlo come loro legitimo e sovrano signor et rè, e prestarli il giuramento di fedelta e d'obbedienza, laquale cerimonia fu eseguita senza alcun disordine e commotione.) *Ambass. vénit.*, t. XCIX, f°s 83 et 84.

[1] Charlotte-Marguerite de Montmorency, sœur de Henri de Montmorency, décapité à Toulouse en 1632.

Suisses, se mit en bataille dans la garenne de Saint-Germain, où le roi, la reine régente et les princes se rendirent avec un nombreux cortége de gentilshommes, et de là se dirigèrent vers Paris. En tête du cortége marchaient la moitié du régiment des gardes françaises et une partie des gardes suisses commandées par leur colonel général, La Châtre. Venaient ensuite les mousquetaires, sous les ordres de leur capitaine-lieutenant, le marquis de Tréville. Le maréchal de Schomberg conduisait les chevau-légers, que suivaient le carosse des écuyers de la reine, les gardes de la porte, les gardes du corps français et les Cent-Suisses. Le carrosse royal, où avaient pris place le roi, la reine régente, le duc d'Anjou, le duc d'Orléans et la princesse de Condé, était entouré des valets de pied du roi et escorté des capitaines des gardes du corps, Tresmes, Charost, Chandenier, et du premier écuyer, duc de Saint-Simon, qui, en l'absence du grand écuyer, portait l'épée royale. Les gendarmes de la maison du roi, la compagnie écossaise des gardes du corps, le reste des gardes suisses et des gardes françaises, avec un grand nombre de carrosses des princes, princesses, seigneurs et dames de la cour, fermaient la marche.

La population parisienne s'était portée en foule au devant du cortége royal. Les carrosses, dit Mme de Motteville[1], couvraient la route depuis Nanterre jusqu'à

[1] *Mémoires*, t. I, p. 102, édit. Charpentier.

Paris. C'était partout, d'après les témoignages contemporains, un cri de *Vive le Roi!* qui attestait les sentiments et les espérances de la nation. « Tout le monde, dit Olivier d'Ormesson[1], était amoureux de voir ces deux princes, et ils disputaient à qui était le plus beau. » L'ambassadeur vénitien, Giustiniani, insiste aussi sur l'impression que produisit le jeune Louis XIV. Après avoir rappelé qu'il n'avait pas encore cinq ans, il ajoute : « C'est pourtant un prince de noble aspect, avec un air de grandeur ; il promet à ce royaume, lorsqu'il sera majeur (tous les augures s'accordent sur ce point), une ère de prospérité[2]. »

La reine alla descendre au Louvre avec ses fils, et le lendemain (16 mai), elle reçut les députations des cours souveraines, parlement, chambre des comptes et cour des aides. Les magistrats partageaient l'allégresse générale au commencement d'un règne qu'on saluait comme une délivrance. « Ils regardaient la reine, dit Mme de Motteville[3], comme celle qui, par sa piété et sa bonté naturelle, allait rendre à la France le bonheur après lequel il y avait longtemps qu'elle soupirait et dont elle avait grand besoin. Ils voyaient entre les bras de cette princesse, qu'ils avaient vue

[1] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, témoin oculaire, t. I, p. 43.
[2] « Di nobile aspetto, che spira grandezza e promette à questo regno, à suo tempo (per quanto concordano tutti gli auspici), ogni evento di prosperità. » *Ibidem*, f° 84. La dépêche de l'ambassadeur où se trouve ce passage est datée du 19 mai 1643.
[3] *Mémoires*, édit. Charpentier, t. I, p. 102.

souffrir de grandes persécutions avec beaucoup de fermeté, leur jeune roi enfant, comme un présent du Ciel donné à leurs vœux, ce qui augmentait en eux l'amour et la fidélité que les Français ont naturellement pour leurs princes et l'affection qu'ils avaient pour elle, si bien que l'on peut dire que jamais régence n'a eu de si heureux commencements. »

A la tête du parlement de Paris était le premier président Mathieu Molé, magistrat vénérable par sa vertu et son courage. Retz, qui en a tracé un portrait remarquable, insiste particulièrement sur son courage, résistant aux émeutes populaires, à l'ardeur téméraire des jeunes conseillers du parlement et aux empiétements du pouvoir. Ce n'est là qu'un des côtés du caractère de ce magistrat. Si Mathieu Molé fit preuve, plus d'une fois, de cette intrépidité en face des passions déchaînées, il sut aussi comprendre, mieux que la plupart des magistrats, les nécessités politiques, se prêter à leurs exigences et soutenir le gouvernement. En adressant ses félicitations et ses vœux à la reine régente, il était réellement l'organe du parlement, qui espérait reconquérir sous le nouveau règne les droits que Richelieu lui avait enlevés. Dans sa harangue, Mathieu Molé invita la reine à amener, selon l'usage, le roi dans son parlement. La chambre des comptes, la cour des aides, le Châtelet, furent ensuite admis à présenter leurs hommages au nouveau roi et à la reine régente.

Comme le lendemain, 17 mai, était un dimanche,

il fut convenu qu'Anne d'Autriche ne conduirait le jeune Louis XIV au parlement que le 18. Le temps qui s'écoula entre l'arrivée de la cour à Paris et la séance solennelle ne fut pas seulement consacré à des réceptions d'apparat. Il fallait s'assurer de la renonciation du duc d'Orléans et du prince de Condé aux droits que leur donnait la déclaration de Louis XIII[1], afin qu'Anne d'Autriche pût être investie sans difficulté de la plénitude de l'autorité souveraine. Il n'était pas moins nécessaire de négocier avec le parlement, pour que cette assemblée, en modifiant le testament de Louis XIII, ne fît entendre aucune récrimination contre le dernier règne. Le parlement de Paris se composait d'éléments très-divers : la grand'chambre, où siégeaient, avec les présidents à mortier, les plus anciens membres du parlement, divisés en conseillers clercs et conseillers laïques, se montrait généralement favorable aux mesures sages et modérées. Mais, dans les chambres des enquêtes, dominaient de jeunes conseillers que l'autorité de la grand'chambre ne suffisait pas toujours à contenir. Ils étaient excités par des magistrats persécutés sous le dernier règne, et entre autres par le président Barillon, et on pouvait craindre qu'ils ne voulussent infliger une flétrissure publique au gouvernement qui les avait opprimés. On eut recours aux négociations pour prévenir ce scandale. Ce fut l'évêque de

[1] Voy. ci-dessus, p. 30.

Beauvais qui se chargea de gagner les principaux magistrats. Il était de la famille des Potier, dont deux branches, celles des Novion et des Bancmesnil, avaient un grand crédit dans le parlement. L'évêque, joué par la reine et par Mazarin, se servit de l'influence que lui donnaient ses relations de famille pour imposer silence aux passions parlementaires. On convint que l'avocat-général, Omer Talon[1], qui devait porter la parole au nom du procureur général, demanderait que la déclaration royale fût modifiée, principalement en ce qui concernait l'inamovibilité des ministres imposés à la régente. La majorité du parlement promit d'appuyer ces conclusions.

Le 18 mai, le parlement se réunit de grand matin, selon l'usage du temps[2]. Les capitaines des gardes du

[1] Né vers 1595, avocat général en 1631, Omer Talon mourut en 1652. Outre ses *Mémoires*, on a publié ses principales harangues. (*Œuvres d'Omer et Denis Talon*, Paris, 1821, 6 vol. in-8.)

[2] Nous avons, pour l'histoire de cette séance, outre la relation de la *Gazette officielle*, les récits de trois personnages qui furent témoins oculaires : 1° celui du premier président Mathieu Molé (*Mémoires*, t. III, p. 56-65) ; il ne se compose guère que de pièces officielles et omet les incidents de la séance, comme la protestation du président Barillon et le discours du président Gayant ; 2° le récit de l'abbé de Marolles (*Mémoires*, t. I, p. 259-272) ; l'abbé de Marolles a soin de rappeler qu'il fut présent à la séance : « Parce que je vis commodément toute cette cérémonie par le moyen du marquis de Gesvres, capitaine des gardes, je la rapporterai le plus succinctement qu'il me sera possible ; » 3° Le *Journal d'Olivier d'Ormesson* (t. I, p. 48-54). Ce magistrat assistait également à la séance du Parlement : « Le lundi 18 mai, dit-il, M. de Breteuil me vint prendre entre quatre et cinq heures (du matin), pour aller au parlement en robes rouges. Nous trouvâmes les portes bien gardées et grande

corps s'étaient saisis, dès les premières heures du jour, des portes du palais de justice, et on n'y laissait entrer que les personnes qui avaient droit de séance. On convoquait pour ces assemblées solennelles, appelées lits de justice, non-seulement les conseillers du parlement, mais les ducs et pairs, les maréchaux et grands officiers de la couronne. C'était le chancelier de France qui portait la parole au nom du roi et recueillait les voix. A huit heures, toute la Cour était réunie en robes rouges. Les hauts siéges, à la droite du trône ou lit de justice que le roi devait occuper, étaient réservés à la reine régente, au duc d'Orléans, au prince de Condé et au prince de Conti[1], son second fils. A la suite siégeaient les ducs de Vendôme, d'Uzès[2], de Ventadour[3], de Sully[4], de La Rochefou-

facilité à entrer pour ceux qui y doivent entrer. Je me mis dans le premier barreau, proche la lanterne, du côté du greffe... Je n'en sortis qu'à midi et en fis le récit à mon père. » Omer Talon se borne, dans ses *Mémoires*, à renvoyer le lecteur aux registres du Parlement. Il n'a même pas inséré sa harangue, qui avait fait grand bruit dans le temps et qui contenait des attaques très-vives contre le chancelier Séguier. Ces attaques furent probablement le motif qui engagea Omer Talon à ne donner ni sa harangue ni les détails de la séance.

[1] Armand de Bourbon-Condé, prince de Conti, né en 1629, mort en 1666.

[2] François de Crussol, duc d'Uzès, mort le 14 juillet 1680, à l'âge de quatre-vingts ans.

[3] Charles de Lévis, duc de Ventadour, mort en 1649.

[4] Maximilien-François de Béthune, duc de Sully, mort le 11 juin 1661, à l'âge de quarante-sept ans. Il était fils du célèbre ministre de Henri IV.

cauld[1] et de La Force; ils portaient le manteau doublé d'hermine qui distinguait les pairs du royaume. Après eux venaient les maréchaux de Vitry, d'Estrées [2], de Bassompierre, de Châtillon [3] et de Guiche. A la gauche du trône, l'évêque de Beauvais, représentait seul les pairs ecclésiastiques, qui auraient dû être au nombre de six, l'archevêque-duc de Reims, les évêques-ducs de Langres et de Laon, et les évêques-comtes de Noyon, de Châlons-sur-Marne et de Beauvais. On observa que l'évêque de Beauvais était très-entouré et que le prince de Condé alla plusieurs fois lui parler avant l'arrivée du roi [4]. L'absence du cardinal Mazarin, du surintendant des finances [5]

[1] François de La Rochefoucauld, premier duc de ce nom, mort le 8 février 1650, à l'âge de soixante-deux ans. Son fils, l'auteur des *Maximes*, portait alors le titre de prince de Marsillac.

[2] François-Annibal d'Estrées, nommé maréchal de France en 1626, mort en 1670, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Mazarin lui fit donner un brevet de duc dès 1643 (troisième carnet, p. 75); d'Estrées n'obtint que plus tard le duché-pairie.

[3] Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon-sur-Loing, était petit-fils de l'amiral de Coligny. Né en 1584, maréchal de France en 1622, il mourut le 4 janvier 1646. Mazarin lui fit donner, comme à Châtillon, un brevet de duc (quatrième carnet, p. 50).

[4] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, *ibid.* Les carnets de Mazarin montrent aussi le prince de Condé s'attachant à l'évêque de Beauvais, dont le pouvoir lui paraissait solidement établi : « Dice à tutti che si attachi a Bove che durera più che nessuno. » Dans ce passage et ailleurs, le prince de Condé est désigné sous le nom de *Il Rosso* (voy. appendice III).

[5] L'abbé de Marolles dit que le surintendant assistait à la séance; mais il n'est cité ni dans le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, ni dans les *Mémoires de Mathieu Molé*.

et de son fils Léon le Bouthillier, comte de Chavigny, fut également remarquée.

Cette nombreuse et imposante assemblée était animée de sentiments fort divers : le chancelier, Pierre Séguier[1], qui allait jouer le principal rôle dans ce lit de justice, ressemblait à un condamné qui va entendre sa sentence. Ce magistrat, renommé pour sa science, s'était rendu odieux en servant d'instrument aux vengeances de Richelieu, et surtout en présidant la commission qui avait condamné à mort Cinq-Mars et de Thou en 1642. Le parlement, au contraire, paraissait renaître à la vie en voyant la royauté s'abaisser devant lui et venir lui demander la modification d'une déclaration de Louis XIII. Il reprenait son rôle de tuteur des rois et de défenseur du peuple. C'est là ce qui fait l'intérêt de cette séance et nous engage à y insister.

Le parlement était réuni depuis longtemps, lorsque vers neuf heures et demie on annonça que le roi et la reine sa mère étaient à la Sainte-Chapelle. Une députation, composée des trois présidents de Novion, de Mesmes et de Bailleul, et de six conseillers alla recevoir le roi et l'accompagna jusque dans la grand'chambre. Le jeune Louis XIV, vêtu de violet en signe de deuil, suivant la coutume des rois de France, était porté par le duc de

[1] Pierre Séguier, né en 1588, avait été nommé chancelier de France en 1635. Il vécut jusqu'en 1672.

Chevreuse, grand chambellan, et accompagné du comte de Charost, un des capitaines des gardes du corps. Devant lui marchaient le roi d'armes de France et deux hérauts d'armes revêtus de leurs cottes de velours violet à fleurs de lis d'or et portant leurs sceptres et masses à la main. Le grand chambellan plaça le jeune Louis XIV sur le trône élevé de trois degrés et surmonté d'un ancien dais de velours violet, aux chiffres et devises de Louis XII. Anne d'Autriche prit place à la droite du trône. Mme de Lansac, gouvernante du roi, se tint debout à sa gauche. Le grand chambellan s'assit aux pieds du roi sur le second degré du trône. A sa gauche étaient les quatre capitaines des gardes du corps, les comtes de Tresmes et de Charost, les marquis de Gesvres et de Chandenier. Enfin sur le dernier degré et touchant presque au fauteuil du chancelier, se tenait le prévôt de Paris, son bâton de commandement à la main.

Lorsque le roi et sa suite eurent pris séance, le capitaine des gardes en exercice, qui était le comte de Charost, commanda de faire silence. La reine et Mme de Lansac levèrent le roi tout debout sur le trône, afin qu'il prononçât la formule consacrée pour l'ouverture des lits de justice, « qu'il était venu pour témoigner au parlement sa bonne volonté; que M. le chancelier dirait le reste[1] ». La reine prit ensuite la

[1] *Mémoires de Mathieu Molé*, t. III, p. 59. D'après le *Journal d'Olivier d'Ormesson* (t. I, p. 51), le jeune roi « se rassit plaisamment sans vouloir rien dire ». L'abbé de Marolles (t. I, p. 263)

parole et déclara qu'en amenant le jeune roi dans son parlement elle avait voulu « témoigner à messieurs du parlement qu'en toute occasion elle serait bien aise de se servir de leurs conseils[1] ». C'était le meilleur moyen de se concilier une assemblée que Richelieu avait condamnée au silence et qui espérait, sous le nouveau règne, reprendre son rôle politique et même remplacer les états généraux[2].

raconte, au contraire, qu'il se leva, d'une contenance assurée, et prononça le mot *parlez*, « qui est le seul que j'entendis et qu'il prononça fort distinctement ». Ces divergences n'ont aucune importance pour l'ensemble du récit. J'ai cité la formule consacrée qui est donnée dans les *Mémoires de Mathieu Molé*.

[1] *Mémoires de Mathieu Molé*, III, 59. Les deux autres témoins déclarent qu'ils n'entendirent pas les paroles de la reine.

[2] Les prétentions du parlement allaient encore plus loin. Un des présidents à mortier, Henri de Mesmes, qui avait une grande influence dans la magistrature, déclarait en pleine séance que le parlement était au-dessus des états généraux et en donnait la raison suivante : « que les états généraux n'agissoient que par prières et ne parloient qu'à genoux, comme les peuples et sujets, mais que les parlements *tenoient un rang au-dessus d'eux*, estant comme médiateurs entre le peuple et le roy. » (*Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 698.) Un autre journal, rédigé comme celui d'Olivier d'Ormesson, au moment même où les événements s'accomplissaient, par Dubuisson-Aubenay, contenait les mêmes détails : « Le président de Mesmes a dit que le parlement n'assiste jamais aux états généraux, *qui lui sont inférieurs*. » Dubuisson-Aubenay, frappé de cette assertion, avait ajouté en marge de son manuscrit : « *Parlement par-dessus les trois états généraux du royaume.* » Mazarin n'exagère pas les prétentions des magistrats lorsqu'il dit dans ses carnets que le parlement se croit au-dessus de la régence : « Il parlamento crede esser assolutamente soprà la reggenza » (2me carnet, p. 15), et dans la même page, il rappelle la conduite du parlement d'Angleterre, et dit à la reine qu'elle doit considérer ce qu'a fait ce parlement.

Après Anne d'Autriche, le duc d'Orléans et le prince de Condé demandèrent en peu de mots que la régente fût investie de la plénitude de l'autorité pendant la minorité du roi son fils. Le chancelier monta alors les degrés du trône, et, après s'être agenouillé devant le roi, comme pour prendre ses ordres, il retourna à sa place d'où il prononça une harangue à la louange de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. « L'autorité de cette princesse, dit-il, ne saurait être trop grande, puisqu'elle se trouve entre les mains de la vertu même. » En conséquence, il conclut à l'annulation des clauses de la déclaration royale qui limitaient la puissance de la reine régente. La malignité des spectateurs ne manqua pas de relever les hésitations de la parole du chancelier, forcé de blâmer ce qu'il avait approuvé sous le dernier règne. « Sa harangue, était bien faite, dit Olivier d'Ormesson[1], mais soit qu'il ne la sût pas bien, ou qu'il fût interdit, il hésita beaucoup et s'interrompit, dont tout le monde témoignait être bien aise, tant il était haï! »

Les gens du roi (c'était le nom sous lequel on désignait le procureur général et les avocats généraux) devaient donner leurs conclusions avant que le chancelier recueillît les voix. Ce fut l'avocat-général, Omer Talon, magistrat renommé pour son éloquence, qui porta la parole. Suivant l'usage du temps, il surchargea sa harangue d'exemples empruntés à

[1] *Journal*, t. I, p. 51.

l'histoire sacrée et profane. Il compara Louis XIII à David, parce qu'il avait régné trente-trois ans comme lui, puis à Auguste, qui avait, comme lui, cessé de vivre le même jour où jadis il avait reçu l'empire[1]. Après ces rapprochements puérils, l'auteur parla des espérances que faisait naître le nouveau règne. Il souhaita au jeune Louis XIV la clémence du grand Henri, son aïeul, et la piété et la justice de son père. Puis il déclara que l'autorité royale devait être une et indivisible, et qu'en conséquence il fallait investir la régente de la plénitude du pouvoir souverain. Le duc d'Orléans serait lieutenant général du royaume et chef du conseil du Roi, qui serait présidé, en son absence, par le prince de Condé. Quant aux ministres, que la déclaration royale avait imposés à la régente, ils furent assez maltraités par l'orateur. Ni Mazarin ni le surintendant Bouthillier, ni son fils Chavigny n'étaient présents. Ce fut le chancelier Séguier qui reçut en face les coups portés au pouvoir déchu. L'avocat général termina en suppliant le roi et la reine de conclure la paix, qui seule pouvait mettre un terme à la misère des peuples.

Après la harangue d'Omer Talon, le chancelier devait recueillir les suffrages. C'était une simple formalité; car l'arrêt était rédigé d'avance. Il monta vers le

[1] Omer Talon, nourri de l'étude des auteurs anciens, se rappelait le passage des *Annales de Tacite* (I, IX), où il est dit : « Plerisque vana mirantibus, quod idem dies accepti quondam imperii princeps et vitæ supremus. »

roi et la reine comme pour prendre leur avis. Puis les princes, les ducs et pairs, les maréchaux de France, les secrétaires d'État, les présidents et les conseillers du parlement opinèrent en se tournant vers le roi, auquel s'adressaient tous les discours. Les seuls incidents remarquables furent les paroles des présidents des enquêtes Gayant et Barillon. Ce dernier dit qu'il fallait arracher des registres la déclaration, qui y avait été insérée par exprès commandement du roi Louis XIII, parce qu'elle portait préjudice à la dignité de la couronne. Il ajouta que le parlement demandait à être entendu sur des remontrances qu'il avait à adresser pour la réformation de l'État. C'était déjà la prétention que devaient soutenir, quelques années plus tard, les députés du parlement et des autres cours souveraines réunis dans la chambre Saint-Louis. Les réclamations du président Barillon furent énoncées avec une véhémence à laquelle applaudirent la plupart des jeunes conseillers[1]. Mais la majorité de l'assemblée ne voulut pas y donner suite.

Le chancelier, après avoir recueilli les votes, prit de nouveau les ordres du roi et de la reine, et pro-

[1] Ces détails omis, comme nous l'avons dit, dans les gazettes officielles et dans les *Mémoires de Mathieu Molé*, sont donnés par le *Journal d'Olivier d'Ormesson* et les *Mémoires de l'abbé de Marolles*. L'ambassadeur vénitien, Giustiniani, parle aussi de la protestation énergique de Barillon (t. XCIX, f° 89, du recueil des *Ambassadeurs vénitiens*). Il ajoute que beaucoup y applaudirent et que le duc de Vendôme dit qu'on devrait prendre une résolution sur cette réclamation du parlement.

nonça l'arrêt suivant : « Le roi, séant en son lit de justice, en la présence et par l'avis du duc d'Orléans, son oncle, de son cousin le prince de Condé, premier prince du sang, du prince de Conti, aussi prince du sang, et autres princes, prélats, pairs et officiers de sa couronne, ouï et ce requérant son procureur général, a déclaré et déclare la reine, sa mère, régente en France, conformément à la volonté du défunt roi, son très-honoré seigneur et père, pour avoir soin de son éducation et nourriture de sa personne, et l'administration libre, absolue et entière des affaires de son royaume pendant sa minorité; veut et entend Sa Majesté que le duc d'Orléans, son oncle, soit lieutenant général en toutes les provinces du royaume sous l'autorité de la dite dame reine, et que, sous la même autorité, son dit oncle soit chef de ses conseils, et en son absence le prince de Condé; demeurant au pouvoir de la dite dame de faire choix de personnes de probité et expérience, en tel nombre qu'elle jugera à propos, pour délibérer aux dits conseils et donner leurs avis sur les affaires qui seront proposées, sans que néanmoins elle soit obligée de suivre la pluralité des voix, si bon ne lui semble. Ordonne sa dite Majesté que le présent arrêt sera lu, publié et registré en tous les bailliages, sénéchaussées et autres siéges royaux de ce ressort, et en toutes ses autres cours de parlement et pays de souveraineté. » Après la lecture de l'arrêt, la séance fut levée et le roi se retira avec le cérémonial qui avait accompagné son entrée au parlement.

Le parti hostile au dernier règne triomphait. Il s'acharnait surtout contre le chancelier. « On avait pris plaisir à lui faire injure, écrit l'impartial Olivier d'Ormesson[1], l'avocat général n'ayant rien dit qu'avec ordre et le chancelier lui-même, dans sa harangue, ayant été obligé de condamner ce qu'il avait fait. Je voyais la reine et Monsieur (Gaston d'Orléans) très-satisfaits, et pour comble M. de Vendôme le vint quereller de ce qu'il avait demandé l'avis de M. de Beauvais avant lui[2] et de ce que, dans la prononciation de l'arrêt, il ne l'avait pas nommé comme prince. »

Déjà la cabale de Beaufort, se croyant sûre de la victoire, s'occupait du choix de nouveaux membres pour le conseil. On désignait, pour succéder au chancelier, le président de Bailleul, ou l'ancien garde des sceaux, Châteauneuf. Le premier, attaché depuis longtemps à la maison de la reine, n'avait qu'une capacité médiocre, mais il jouissait d'un certain crédit dans le parlement, qu'il fallait de plus en plus ménager. Le marquis de Châteauneuf[3] lui était très-supérieur en talent et en réputation. Garde des sceaux sous Louis XIII, puis disgracié et emprisonné à Angoulême, il venait seulement de recouvrer la liberté et se préparait à revenir à la cour. L'évêque de Beauvais se croyait plus sûr que jamais de la faveur de la

[1] *Journal*, t. I, p. 53.
[2] L'abbé de Marolles parle également de ce fait.
[3] Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, né en 1580, nommé garde des sceaux en 1630, disgracié en 1633, redevint garde des sceaux en 1650 et mourut en 1653.

reine et aspirait à remplacer Mazarin. Ce dernier retournerait à Rome ou irait négocier la paix comme représentant de la France. Quel fut l'étonnement de ces politiques, en apprenant, le soir même de la séance du parlement, que la reine avait confirmé le cardinal Mazarin dans la charge de principal ministre et de chef du conseil en l'absence des princes[1] ! « Le parti qui lui était opposé, dit la Rochefoucauld, apprit cette nouvelle avec la surprise et l'étonnement qu'on peut aisément s'imaginer. » Les plus habiles reconnurent que la régence venait d'avoir sa *Journée des Dupes* et se résignèrent. Quelques présomptueux, aveuglés par leur fatuité, comme le duc de Beaufort, s'obstinèrent à ne voir dans cette nomination qu'une mesure temporaire[2]. La reine avait besoin, selon eux, de s'initier aux affaires; elle ne garderait le cardinal que jusqu'au moment où l'évêque de Beauvais serait en état de le remplacer[3]. La Châtre, un des chefs du parti des Importants, ne fut pas

[1] *Mémoires de La Rochefoucauld* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 393, 2me col.) : « Le soir même, elle établit le cardinal Mazarin chef du conseil. »

[2] Mazarin n'ignorait pas que cette opinion était répandue à la cour, Il en parle dans ses carnets : « Che io saro conservato cinque o sei mesi, e dicono chez Bove (l'évêque de Beauvais) n'è assicurato. » (1er carnet, p. 112).

[3] L'ambassadeur vénitien, dont nous citons souvent les dépêches, n'a pas fait preuve, en cette circonstance, de sagacité. Il croit qu'à la suite de la séance du Parlement, le ministère va être complétement changé et que Mazarin va se retirer à Rome. (*Ambassadeurs venitiens*, t. XCIX, fº 90.)

dupe de cette comédie politique. Il vit, le soir même du 18 mai, l'évêque de Beauvais, au Louvre; le prélat lui dit, en haussant les épaules, qu'il avait bien répondu du premier acte, c'est-à-dire du vote du parlement; mais que le reste ne dépendait pas de lui. « Je me retirai confondu, ajoute la Châtre[1], du peu de suffisance de notre principal directeur. »

La reine venait de triompher, avec l'appui du parlement, des dernières volontés de Louis XIII. Les esprits clairvoyants pensaient qu'elle pourrait un jour se repentir de s'être donné un auxiliaire aussi puissant[2]. Mais, pour le moment, son autorité paraissait affermie à l'intérieur. En même temps, le duc d'Enghien triomphait des ennemis extérieurs, et, selon l'expression du cardinal de Retz, couvrait de lauriers le berceau de Louis XIV.

[1] *Mémoires*, p. 282, édit. Michaud et Poujoulat.

[2] Mazarin lui-même prête cette réflexion au personnage qu'il appelle *Il Rosso* et qui paraît être le prince de Condé : « Quello che S. M. ha fatto con il parlamento gli è avantaggioso (*sic*), mà un giorno non stara così. » (1er carnet, p. 93). Voy. sur le *Rosso*, appendice III.

CHAPITRE IV

BATAILLE DE ROCROI.

Conseil de guerre tenu par le duc d'Enghien à Rumigny (17 mai 1643). — Marche de l'armée française à travers le défilé qui conduit à la plaine de Rocroi (18 mai); préparatifs de la bataille; — faute commise par La Ferté-Semeterre, qui force de remettre l'action au lendemain. — Bataille de Rocroi (19 mai); le duc d'Enghien et Gassion mettent en fuite l'aile gauche de l'armée ennemie. — Les Espagnols ont d'abord l'avantage à l'aile droite; ils sont arrêtés par la réserve conduite par le baron de Sirot. — Le duc d'Enghien achève de réparer l'échec de l'aile gauche. — Vainqueur aux deux ailes, il attaque le centre de l'armée ennemie, composée de l'infanterie espagnole. — Résistance vigoureuse de cette infanterie, qui est taillée en pièces. — Conséquences de la victoire de Rocroi.

On a vu [1] combien Louis XIII se préoccupait, sur son lit de mort, des dangers de la France. Si don Francisco de Mello, qui, depuis le 16 mai, tenait Rocroi assiégé, réussissait à s'en emparer, le royaume avait à redouter une invasion étrangère, et, à la cour même, on pouvait craindre une explosion des ambitions et des passions un instant contenues. Malgré le secours que Gassion avait jeté dans la place, elle ne pouvait résister longtemps aux attaques des Espa-

[1] Ci-dessus, p. 44-45.

gnols. Le duc d'Enghien, informé exactement de la situation, hâta la marche de son armée[1], et arriva, le 17 mai, à l'entrée du défilé qu'il fallait franchir pour pénétrer dans la plaine de Rocroi.

Cette ville, située à l'entrée de la forêt des Ardennes, était entourée de bois et de marécages aujourd'hui en partie défrichés et desséchés[2]. Une petite plaine la séparait des bois; vers le milieu se trouvait

[1] Voyez ci-dessus, p. 26-27.

[2] La bataille de Rocroi a été racontée par deux témoins oculaires, La Moussaie, dont j'ai déjà parlé (p. 25, note 1), et Sirot, qui commandait l'arrière-garde. Ce dernier n'a vu qu'une partie de l'action et son récit est très-incomplet. Je me servirai surtout du récit de La Moussaie qui, pendant toute l'action, accompagna le prince de Condé. Les Mémoires de Sirot, qui ne font pas partie des grandes collections de Mémoires relatifs à l'histoire de France, ont été publiés en 1683 (Paris, 2 vol. in-12) sous ce titre : *Mémoires de la vie de messire Claude de Letouf, chevalier, baron de Sirot, lieutenant général des camps et armées du roi.* Pierre Lenet a inséré dans ses *Mémoires* une relation de la bataille de Rocroi, rédigée aussitôt après l'action (collection Michaud et Poujoulat, p. 477 et suiv.). Enfin, la *Gazette de France* publia le 27 mai (n° 65, p. 449) un récit officiel de cette victoire. M. V. Cousin, dans la *Jeunesse de Mme de Longueville*, a comparé ces différents récits, et il en a rapproché, dans ses *Études sur la société du* XVIIe *siècle*, divers passages du *Grand Cyrus*, de Mlle de Scudéry. M. Henri Martin (t. XII de son *Histoire de France*), a aussi donné un récit complet de la bataille de Rocroi. M. Canovas de Castillo a fourni des renseignements relatifs à l'armée espagnole dans un article sur la *Suprématie militaire des Espagnols en Europe pendant les* XVIe *et* XVIIe *siècles*, traduit par M. Livet, dans la *Revue britannique*, avril 1869. On doit à M. J. Monlezun un travail sur la *Bataille de Rocroi*, publié par la librairie militaire de J. Dumaine, en 1877; ce Mémoire est surtout intéressant au point de vue topographique. Enfin, M. Th. Jung, capitaine d'état-major, a publié dans la *Revue militaire* française, un récit de la bataille de Rocroi, qui paraît une analyse de la narration de La Moussaie.

un vallon resserré entre deux éminences en pente douce. Don Francisco de Mello avait réuni son armée dans cet espace. On ne pouvait y arriver qu'en franchissant des défilés à travers les bois et les marais. Le moins long de ces défilés avait environ trois kilomètres. D'abord très-resserré, il s'élargissait en s'approchant de la plaine de Rocroi. On supposait que les Espagnols en disputeraient le passage à l'armée française, et avant de s'y engager le duc d'Enghien réunit un conseil de guerre à Rumigny[1]. Le maréchal de l'Hôpital, Espenan, La Ferté-Senneterre, Gassion, La Vallière[2], maréchal de bataille, de la Barre, qui commandait l'artillerie, Sirot et Persan[3] y assistèrent. Le duc d'Enghien demanda au conseil

[1] Pierre Lenet indique Bossu, au lieu de Rumigny; Bossu est un peu au nord de Rumigny, plus rapproché de Rocroi. Pierre Lenet, comme Sirot et La Moussaie, place le conseil de guerre avant que l'armée eût pénétré dans le défilé. M. Henri Martin paraît croire qu'il ne fut tenu que plus tard, lorsque déjà l'armée était engagée dans le défilé, et il cite La Moussaie à l'appui de son opinion. Le texte de La Moussaie ne confirme pas cette assertion; le voici : « Le duc d'Anguien fit assembler les officiers de son armée à *Rumigny*, et leur ayant exposé ce que Gassion venoit de lui dire, etc. » Il est évident, d'après ce passage, que le duc d'Enghien réunit le conseil avant de s'engager dans le défilé.

[2] François de La Baume Le Blanc, chevalier de La Vallière, nommé maréchal de camp en juin 1646; il fut tué en 1647 au siége de Lérida. La *Chronologie militaire*, de Pinard, ne mentionne pas sa présence à la bataille de Rocroi.

[3] François de Vaudetar, marquis de Persan, était alors mestre de camp du régiment d'infanterie de son nom; il fut nommé maréchal de camp le 15 octobre 1646; il suivit le parti du prince de Condé pendant la Fronde et mourut dans un âge avancé le 8 juillet 1690.

son opinion sur le meilleur moyen de secourir Rocroi. Le maréchal de l'Hôpital, Espenan, La Ferté-Senneterre, La Vallière et de La Barre, furent d'avis d'y jeter un secours aussi considérable que possible, mais sans livrer une bataille générale. Ils soutenaient qu'il serait dangereux, dans les premiers temps d'une régence mal affermie, d'exposer le sort de l'État aux hasards d'une action où l'on engagerait toutes les troupes.

Cette opinion fut combattue par le duc d'Enghien, Gassion, Sirot et Persan. Le duc d'Enghien insista avec une grande force sur la nécessité de ne pas laisser s'affaiblir la réputation des armes françaises au début du nouveau règne; il déclara qu'il n'y avait point de résolution qu'il ne prît, point de hasard auquel il ne s'exposât plutôt que de voir succomber Rocroi devant lui. Les paroles du prince entraînèrent le conseil. Le maréchal de L'Hôpital lui-même, qu'on avait placé près du duc d'Enghien pour modérer son ardeur, fut d'avis qu'il fallait tenter de secourir Rocroi. Il était persuadé que les Espagnols s'opposeraient au passage du défilé et que tout se réduirait à une escarmouche, pendant laquelle on pourrait jeter des troupes dans Rocroi, sans s'exposer à une bataille générale.

Il fut donc résolu que l'on marcherait le lendemain, 18 mai, droit à l'ennemi. Le duc d'Enghien disposa son armée, forte de quinze mille hommes de pied et de sept mille chevaux, en quatre corps: Espenan eut la conduite de l'infanterie, qui formait le centre de l'armée; le duc d'Enghien et Gassion com-

mandaient l'aile droite; L'Hôpital et La Ferté-Senneterre, l'aile gauche. Enfin la réserve était sous les ordres de Sirot. Comme on prévoyait que le combat s'engagerait dans les bois et au milieu de marécages, le prince plaça de l'infanterie dans l'intervalle des escadrons de cavalerie, afin de jeter des tirailleurs ou, comme on disait alors, des fusiliers, au milieu de ce terrain accidenté et sur les flancs de l'ennemi. Il envoya son bagage à Aubenton[1], chargea Gassion, à la tête des corps de cavalerie légère, que l'on appelait Croates, d'explorer le défilé, et le suivit avec le reste de l'armée.

Pendant ce temps, don Francisco de Mello, informé de l'approche du duc d'Enghien, hésitait sur le parti qu'il devait prendre. Il avait sous ses ordres environ vingt-huit mille hommes, dont vingt mille de pied[2] et huit mille chevaux, commandés par le duc d'Albuquerque. Le comte de Fontaine servait de mestre de camp général dans l'armée espagnole; il avait acquis une grande réputation dans les guerres des Pays-Bas, mais il était obligé, par suite de ses infirmités, de se faire porter dans une litière à la tête de ses troupes. Sous ses ordres servait l'élite des officiers et de l'infanterie d'Espagne, et entre autres les six régiments d'Avila, de Vilandio, de Villalva, d'Albuquerque, de

[1] Aujourd'hui département de l'Aisne, arrondissement de Vervins, entre Bossu et Rumigny.

[2] Il y a de légères différences pour l'évaluation des forces espagnoles. Quelques écrivains ne leur donnent que 18 000 fantassins.

Garcies et de Castelvi. Don Francisco de Mello croyait, d'après les derniers avis qu'il avait reçus, que le duc d'Enghien n'avait avec lui que douze ou treize mille hommes. Il ignorait que La Ferté-Senneterre et d'autres généraux étaient venus successivement grossir l'armée française, et il espérait l'écraser à la tête des troupes excellentes et supérieures en nombre qu'il commandait. Au lieu de fermer le passage des défilés, comme il le pouvait facilement, il concentra son armée autour de Rocroi, et se borna à jeter quelques troupes dans les bois. Cette faute a été vivement relevée par les écrivains français de l'époque. Voiture, qui prenait souvent le ton léger et ironique, écrivait au prince après la victoire[1] : « A dire la vérité, ç'a été trop de hardiesse et de violence à vous, d'avoir mis en désordre les meilleures troupes des Espagnols, qui *vous avaient laissé passer avec tant de bonté*. »

Gassion, qui, à la tête de la cavalerie légère, s'engagea le premier dans le défilé, mit promptement en déroute et en fuite les troupes peu nombreuses que Francisco de Mello avait chargées de le garder, et revint annoncer au duc d'Enghien avec quelle facilité il pourrait franchir ce dangereux passage. « Ce fut alors, dit la Moussaie, qu'il fut impossible de tenir caché le dessein de la bataille, car le maréchal de L'Hôpital vit bien que, si on s'engageait dans la plaine de Rocroi, on ne pourrait pas refuser un combat

[1] *Œuvres de Voiture*, édit. Ubicini, t. I, p. 397.

général ; et lui, qui ne jugeait pas à propos de le hasarder, voulut s'opposer à ce que disait Gassion. Mais le duc d'Enghien, lui ayant dit assez brusquement les raisons qui l'obligeaient à passer en diligence, se chargea de l'événement [1], lui ordonna de se mettre à la tête des troupes qu'il devait commander, fit marcher son aile droite et passa le défilé. »

Le duc d'Enghien s'avança si près des Espagnols, que la bataille devenait inévitable. Il prit possession de la colline, qui n'était séparée de l'ennemi que par un étroit vallon ; il s'y établit avec la cavalerie de Gassion, pendant que le reste de son armée franchissait le défilé. Si les Espagnols l'avaient attaqué en ce moment, il aurait couru le plus grand danger. La Moussaie, qui était à ses côtés, le reconnaît. « Il n'y avait personne avec lui, dit-il, qui ne vît le péril où il s'était jeté. Mais il sut se mettre en si bonne posture et couvrir si bien de ses troupes le haut de la petite éminence où il les avait mises en bataille, que les ennemis ne purent voir ce qui se passait derrière lui, et ne pouvant pas s'imaginer qu'un si grand corps de cavalerie s'était avancé tout seul si près d'eux, ils jugèrent qu'il était soutenu et ne prirent point le parti de le charger. »

Le duc d'Enghien put ainsi faire passer toute son

[1] C'est là que M. H. Martin place le conseil de guerre. On a vu (p. 72, note 1) que La Moussaie dit formellement le contraire, et d'ailleurs, la discussion entre le duc d'Enghien et le maréchal de l'Hôpital ne ressemble en rien aux délibérations d'un conseil.

armée dans la plaine de Rocroi et la rangea en bataille dans l'ordre qu'il avait arrêté. Sa gauche touchait à un marais et sa droite aux bois. En face s'étendait le petit vallon dont nous avons déjà parlé. L'armée française eut beaucoup à souffrir de l'artillerie espagnole qui, établie sur la colline opposée et bien servie, faisait, dit La Moussaie, « de si furieuses décharges de canon, que, sans une constance extraordinaire des troupes, on n'aurait pu maintenir le poste qu'on avait pris. Il y eut plus de trois cents hommes tués et blessés ce jour-là[1]. »

A six heures du soir, toute l'armée française avait passé le défilé. Le duc d'Enghien qui savait que le général Beck avait reçu l'ordre de rejoindre l'armée espagnole et qu'il devait arriver le lendemain avec un renfort considérable, résolut de livrer immédiatement la bataille[2]. Il achevait de ranger son armée, lorsqu'on vint lui annoncer que l'imprudence d'un de ses lieutenants exposait son aile gauche au plus grand péril.

La Ferté-Senneterre la commandait en l'absence du maréchal de L'Hôpital, qui se tenait auprès du duc d'Enghien. « Il avait une jalousie démesurée

[1] Persan, dont nous avons parlé plus haut (p. 72, note 3), eut la jambe brisée par un boulet de canon. Sirot dit que plus de 2000 hommes furent tués ; ce qui semble excessif pour une armée qui comptait à peine 22 000 hommes.

[2] Lenet dit (p. 479) qu'il tint un conseil de guerre pour examiner s'il fallait donner la bataille la nuit ou attendre la pointe du jour du lendemain. La Moussaie ne parle pas de ce détail.

contre Gassion, dit La Moussaie, et ne pouvait supporter la gloire qu'il avait acquise en jetant du secours dans la place et dans le passage du défilé; il voulait, à quelque prix que ce fût, faire une chose qui lui donnât un honneur qui ne serait partagé par personne. Il crut qu'il pourrait, en faisant traverser le marais à l'aile qu'il commandait, s'en aller par derrière l'armée ennemie jeter des secours dans la place. Comme c'est un homme qui, par le dérèglement de son esprit, est plus gouverné par la passion que par le devoir, il ne délibéra point sur les conséquences de cette marche et, avec une imprudence et une audace sans pareilles, il fit passer le marais en diligence à toute l'aile gauche de cavalerie et à cinq bataillons de gens de pied, sans en avertir le duc d'Enghien. Ainsi toute cette aile demeurait dénuée de cavalerie et affaiblie d'un grand corps d'infanterie. »

Lorsque le duc d'Enghien apprit cette manœuvre téméraire qui pouvait compromettre le salut de l'armée, il vola à l'aile gauche pour réparer la faute de La Ferté. « On vit alors, dit La Moussaie[1], l'armée

[1] Ce passage, où l'on sent si vivement le témoin qui a vu l'armée ennemie venir droit à lui, a été modifié de la manière suivante par Henri de Bessé : « L'armée espagnole marcha en même temps, ses trompettes sonnant la charge, comme si Mélos eût voulu se prévaloir de ce mouvement. Mais le prince ayant rempli le vide de la première ligne avec quelques troupes de la seconde, les Espagnols s'arrêtèrent. » Il semble que la manœuvre du duc d'Enghien suffit pour arrêter les Espagnols. La Moussaie n'attribue, au contraire, le salut de l'armée française qu'à l'ignorance où étaient les Espagnols des mouvements de nos troupes.

ennemie marcher en pleine bataille droit à nous, et les trompettes et les tambours sonnant la charge, avec toutes les apparences imaginables qu'ils se voulaient prévaloir du désordre où la marche de La Ferté nous eût jetés. Il n'y avait personne qui ne connût bien qu'il était impossible de leur résister; et encore que le duc d'Enghien eut tâché de remplir avec quelques troupes de sa seconde ligne la place que celles de La Ferté occupaient, si don Francisco eût fait son attaque dans ce temps-là, il est indubitable qu'il eût facilement renversé des troupes, qui lui cédaient beaucoup en nombre et qu'il eût chargées dans le désordre et dans la confusion. Mais comme il y a des moments précieux dans la guerre, dont la fortune est la maîtresse, et dont dépend l'événement des plus grands desseins, notre désordre ne leur parut point et les espaces que l'on avait laissés vides furent remplis par le duc d'Enghien avec tant de diligence, que pas un des chefs des ennemis ne s'en aperçut, et l'on a su que le mouvement qu'ils avaient fait n'était que pour gagner du terrain et donner lieu à la seconde ligne de se ranger en bataille. Ainsi, quand ils furent à quatre cents pas de nous ils s'arrêtèrent et l'on vit bien par leur contenance que leur dessein n'était pas de commencer l'attaque. »

La Ferté-Senneterre, rappelé par les ordres réitérés et très-exprès du duc d'Enghien, revint en toute hâte. « Celui qui lui porta les ordres [1] montra le péril si

[1] Il est probable que c'est La Moussaie lui-même qui servait

grand, que les troupes, d'elles-mêmes, prirent la course et, se jetant tout au travers des marais, regagnèrent fort promptement la place qu'elles avaient laissée. Avant que la nuit fût venue, l'armée se trouva de nouveau rangée en bataille. La Ferté-Senneterre, en avouant sa faute au duc d'Enghien et en lui promettant de l'effacer par les actions du lendemain, apaisa sa juste colère. Ainsi, cet accident ne fit que retarder la bataille, et, s'il causa quelque inconvénient, ce ne fut que de donner temps aux ennemis de se mettre en meilleur ordre et de gagner plus de terrain. » Le duc d'Enghien, reconnaissant qu'il fallait remettre la bataille au lendemain, prit ses dernières mesures, visita les corps-de-garde et donna l'ordre qu'on l'éveillât le lendemain de grand matin[1]. Il passa la nuit à la tête de son infanterie.

La nuit était sombre, et les soldats ayant abattu des arbres dans les forêts voisines, allumèrent un grand nombre de feux. « Toute la plaine, dit La Moussaie, en était éclairée, et les armées étaient si proches et les feux des corps-de-garde se touchaient de si près, que les deux camps ne semblaient qu'une

d'aide de camp au duc d'Enghien pendant cette bataille. Il est à remarquer qu'il ne se nomme jamais.

[1] C'est le seul trait, dans le récit de La Moussaie, qui puisse expliquer le passage de Bossuet : « On sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. » L'orateur a sans doute profité de quelque tradition conservée dans la maison de Condé.

même armée. La tranquillité de la nuit ne fut troublée d'aucune alarme, et il semblait qu'il se fût fait une trêve générale qui ne devait se rompre qu'à la pointe du jour. Seulement l'on voyait par-dessus l'armée ennemie, le feu qui se faisait sur la tranchée de Rocroi, et c'était le seul lieu où il y eût apparence de guerre. Voilà donc les deux camps en repos dans l'assurance d'une bataille inévitable. Le conseil de se retirer ne pouvait être pris d'aucun des chefs, et les deux armées se trouvaient enfermées dans une enceinte de bois comme dans un champ clos [1], duquel elles ne pouvaient sortir sans une perte ou une victoire tout entière. »

Avant le jour, le duc était à cheval; il parcourut le front de son armée, exhortant ses troupes à se montrer dignes de défendre l'honneur et le salut de la France, qui étaient remis entre leurs mains [2]. « La vivacité, dit Lenet, la joie qui était peinte sur son visage et sa bonne mine animaient merveilleusement son discours. » Il portait une cuirasse, mais il n'avait pas voulu de casque. Il n'avait sur la tête qu'un chapeau couvert de plumes blanches, qui, comme le panache de Henri IV à Ivry, servirent plus d'une fois

[1] Cette expression de *champ clos* a été reproduite par Bossuet dans l'oraison funèbre du prince de Condé : « Les deux généraux et les deux armées semblent avoir voulu se renfermer dans des bois et dans des marais pour décider leur querelle, comme deux braves en champ clos. » C'est la même image, mais relevée et perfectionnée par le grand orateur.

[2] *Mémoires de Lenet*, p. 480.

de signe de ralliement[1]. Son armée était rangée sur deux lignes, avec une forte réserve. Il conduisait lui-même l'aile droite et avait sous ses ordres Gassion. Le maréchal de l'Hôpital et la Ferté-Senneterre commandaient l'aile gauche. Le centre était formé par l'infanterie et l'artillerie sous les ordres d'Espenan et de la Barre. Sirot était à la tête de la réserve, composée de deux mille hommes de pied et de mille chevaux. Du côté des Espagnols, le duc d'Albuquerque commandait l'aile gauche et était opposé au duc d'Enghien; le comte d'Isembourg, à la tête de l'aile droite, faisait face au maréchal de l'Hôpital; c'était à cette aile que se tenait don Francisco de Mello. Au centre, l'infanterie espagnole était placée en première ligne sous les ordres du comte de Fontaine et une seconde ligne était formée par les corps wallons, italiens et allemands. Dix-huit pièces de canon étaient placées dans les intervalles des bataillons de l'infanterie espagnole.

Sur les trois heures du matin, le duc d'Enghien donna le signal de l'attaque, et les deux ailes de l'armée française marchèrent aux ennemis. En descendant dans le petit vallon, qui séparait les deux armées, le duc d'Enghien eut d'abord à combattre un corps de fusiliers que le comte de Fontaine avait placés dans un bois taillis. Ils furent vivement attaqués par la cavalerie française et par les fantassins qui

[1] *Mém. de Lenet*, p. 480.

remplissaient l'intervalle des escadrons, et la plupart restèrent sur la place. Pour éviter que les escadrons français ne se missent en désordre en traversant ce petit bois, le duc d'Enghien ordonna à Gassion d'en faire le tour à droite avec la première ligne de cavalerie, pendant que lui-même le contournait à gauche avec la seconde ligne. Ce mouvement fut rapidement et heureusement exécuté. Le duc d'Enghien chargea de front l'aile gauche des ennemis et Gassion la prit en flanc. Le duc d'Albuquerque, attaqué des deux côtés, voulut changer son ordre de bataille. « Mais il n'y a rien de si périlleux, ajoute la Moussaie, que de faire des mouvements devant un ennemi puissant. » Plusieurs escadrons, rompus par le choc de Gassion, se rejetèrent sur les autres corps espagnols et y portèrent le désordre. Le duc d'Enghien, qui imprimait à ses troupes un élan irrésistible, changea ce désordre en une fuite générale. Après avoir assuré la victoire de ce côté, il laissa Gassion poursuivre les vaincus et tourna court contre l'infanterie allemande, wallonne et italienne, qui formait la seconde ligne de l'armée espagnole.

La Moussaie insiste sur l'influence décisive de cette manœuvre : « Rien, dit-il, ne peut être considéré avec plus d'amiration que la prudence avec laquelle le duc d'Enghien y agit parmi les mouvements d'une valeur bouillante comme la sienne. Car il est assuré que le point général du gain de la bataille fut la retenue qu'il eut quand l'aile gauche des ennemis fut

rompue et que, ne s'emportant point à leur poursuite, il tourna ses escadrons sur l'infanterie ennemie sans souffrir qu'ils se débandassent. » Par cette prudence le duc d'Enghien put réparer l'échec que son armée venait d'essuyer à l'aile gauche que commandait le maréchal de l'Hôpital.

La Ferté-Senneterre, qui servait sous les ordres de l'Hôpital, avait cherché à effacer sa faute de la veille par une action d'éclat. Il lança impétueusement sa cavalerie contre les escadrons espagnols, commandés par le comte d'Isembourg, et combattit bravement de sa personne; mais il fut blessé et fait prisonnier. Les ennemis, après avoir mis en déroute la cavalerie française, taillèrent en pièces un corps d'infanterie chargé de la soutenir, et parvinrent jusqu'à l'artillerie, que commandait la Barre; cet officier général fut tué et les Espagnols s'emparèrent des canons. Vainement le maréchal de l'Hôpital tenta un effort vigoureux pour reprendre l'artillerie; il eut le bras cassé d'une mousquetade et fut mis hors de combat. L'aile gauche était perdue sans l'arrivée de Sirot à la tête de la réserve[1]. Ce brave général rétablit le combat, reprit les canons et donna le temps au duc d'Enghien d'achever son mouvement, de passer sur le corps des fantassins

[1] Pour le récit de cette partie de la bataille, et en général de tout ce qui se passa à l'aile gauche, il faut principalement consulter les Mémoires de Lenet et de Sirot. La Moussaie, qui accompagnait le duc d'Enghien, ne fut pas témoin oculaire de ces événements.

allemands, wallons et italiens, de tomber sur les derrières de l'aile droite des ennemis et de la tailler en pièces. La rapidité de la course du prince, écrasant tout dans sa marche, est vivement marquée par les contemporains. « Il passa comme un éclair à son aile gauche, où il trouva Sirot combattant, et le seconda de telle sorte, qu'il mit en peu de temps cette aile des Espagnols au même état qu'il avait mis l'autre[1]. »

Il ne restait plus de l'armée de don Francisco de Mello que les vieilles bandes de l'infanterie espagnole serrées autour de leurs canons. Elles formaient six régiments renommés par leur intrépidité et montraient assez par la fierté de leur contenance qu'elles voulaient se défendre jusqu'à l'extrémité[2]. Le duc d'Enghien n'hésita pas à les attaquer. Il venait d'apprendre que le général allemand Beck était parvenu à la limite des bois avec six mille hommes; il craignait que Gassion ne pût l'arrêter et que l'arrivée de ce renfort ne changeât la face du combat[3]. Sans attendre la réserve, il se mit à la tête de l'infanterie d'Espenan, soutenue par quelques escadrons de cavalerie[4], et s'avança contre les régiments espagnols.

[1] *Mémoires de Lenet*, p. 480.

[2] Ce sont les expressions mêmes de La Moussaie.

[3] La Moussaie insiste sur cette considération, afin d'expliquer et de justifier une attaque qui fut meurtrière pour l'armée francaise.

[4] D'après le récit de Lenet, il semble que le prince n'employa, pour cette attaque, que la cavalerie : « Il alla ensuite, et sans perdre un moment, attaquer cette brave infanterie espagnole, qui fit une si belle et si extraordinaire résistance, que les siècles à venir auront peine à le croire; elle fut telle, que le duc l'attaqua et la fit attaquer

Le comte de Fontaine l'attendit de pied ferme et défendit à ses troupes de tirer avant que les Français fussent à soixante pas de leurs rangs. Puis leurs bataillons s'ouvrirent et dix-huit canons, chargés à mitraille, vomirent la mort sur nos troupes, pendant que l'infanterie espagnole faisait un feu terrible de mousqueterie. Les Français ne purent résister à ces décharges meurtrières : ils reculèrent en désordre; mais, comme les Espagnols n'avaient pas de cavalerie pour les poursuivre, le duc d'Enghien parvint à les rallier et à les ramener au combat. Trois fois il recommença l'attaque contre les bataillons espagnols, sans pouvoir les rompre[1].

Pendant ce temps, Sirot arriva à la tête de la réserve, et l'infanterie espagnole fut enveloppée de toutes parts. Alors les chefs firent signe de leurs chapeaux qu'ils voulaient se rendre, et le duc d'Enghien s'avança vers eux pour recevoir leur parole. Mais, soit que le geste des officiers n'eût pas été compris des soldats, soit que l'attitude du duc d'Enghien, qui s'avançait l'épée haute, leur fît craindre une nouvelle attaque, ils tirèrent sur le prince et ses compagnons. A cette vue, les Français exaspérés se précipi-

en plusieurs endroits, et l'on peut dire de tous côtés, *par sa cavalerie victorieuse*, et à plusieurs reprises, sans qu'elle pût être rompue. » (*Mémoires de Lenet*, p. 480-481.)

[1] On voit encore que Bossuet ne s'est pas livré à un mouvement oratoire dans cette phrase : « Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants, etc. » Il n'a fait que reproduire le récit de La Moussaie.

tèrent sur les Espagnols et pénétrèrent jusqu'au milieu de leurs bataillons. Le massacre fut horrible. Le duc d'Enghien, touché de compassion, se jeta entre les deux armées, ordonnant aux siens d'épargner les vaincus. « Toute l'infanterie d'Espagne, dit la Moussaie, se pressait en foule auprès de lui et de ses principaux officiers pour y trouver un asile contre la furie des Français et principalement des Suisses, qui ne pouvaient se résoudre à faire des prisonniers[1]. Le comte de Garcies et don Georges de Castelvi, mestres de camp espagnols, eurent l'honneur d'être pris de la propre main du duc d'Enghien. »

Le prince, après avoir donné ordre à la garde des prisonniers, rallia ses troupes et se disposa à recevoir Beck, s'il osait s'engager dans la plaine. Mais bientôt Gassion revint de la poursuite des ennemis et annonça au duc d'Enghien qu'il n'avait rien à craindre du général allemand. Beck n'avait point franchi la lisière du bois, s'était contenté de rallier les fuyards et même, à l'approche de la cavalerie de Gassion, il s'était retiré précipitamment vers le Luxembourg. Alors le duc d'Enghien, voyant sa victoire complétement assurée, fléchit le genou sur le champ de bataille et, avec cette foi chrétienne qui se conservait au milieu des

[1] Henri de Bessé a supprimé complétement la fin de ce passage. Bossuet, au contraire, en a tiré parti avec sa supériorité ordinaire : « Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs officiers !... De quels yeux regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avait relevé la haute contenance ! »

camps, il rendit grâces à Dieu de sa victoire et toute l'armée suivit son exemple[1]. Ainsi se termina une des plus sanglantes et des plus glorieuses journées de l'histoire de France. Le combat avait duré quatre heures. L'armée espagnole laissait huit mille morts sur le champ de bataille et six mille prisonniers entre les mains des Français. Au nombre des morts étaient le brave comte de Fontaine, digne chef de l'infanterie espagnole, les colonels Villalva, Vilandio et Avila. Le comte d'Isembourg, succomba bientôt aux suites de ses blessures. Don Francisco de Mello avait été un instant prisonnier; mais il réussit à s'échapper et se réfugia à Mariembourg, puis à Philippeville, où il recueillit les débris de l'armée espagnole. Deux cents drapeaux et soixante étendards tombèrent entre les mains des Français. Les bagages de l'armée espagnole furent pillés et l'on y trouva l'argent destiné à la solde des troupes. Les Français perdirent environ deux mille hommes, parmi lesquels on remarqua le comte d'Ayen, de la maison de Noailles.

La nouvelle de la victoire de Rocroi fut portée à la cour par le jeune marquis de la Moussaie, qui, pendant toute cette campagne, avait servi d'aide de camp au duc d'Enghien[2]. Le lendemain, Tourville,

[1] *Mémoires de P. Lenet*, p. 482. — Relation de la Moussaie. — Bossuet n'a fait encore ici que traduire en style oratoire le récit des contemporains.

[2] On voit, par la correspondance de Mazarin, que la cour était informée de la victoire dès le 21 mai (*Lettres de Mazarin*, t. I, p. 174-175). Les détails ne furent connus que le 22.

premier gentilhomme de la chambre du duc et père du célèbre amiral de Tourville, apporta une relation détaillée[1].

La victoire de Rocroi eut d'importants résultats : elle mettait les frontières de la France à l'abri de toute attaque et ouvrait celles de l'ennemi. La régence, menacée par les intrigues et les factions, était affermie. Ces brillants succès étaient dûs à un jeune général, qui, pour son coup d'essai, se plaçait au premier rang des capitaines. Valeur intrépide, sang-froid au milieu des périls, coup d'œil rapide et décisif, élan pour entraîner ses compagnons d'armes à la victoire et prudence pour les arrêter au moment décisif, telles étaient quelques-unes des qualités que l'on reconnaissait au duc d'Enghien. Un de ceux qui l'ont vu au milieu des combats, Bussy-Rabutin, nous donne une idée de ce guerrier de haute stature, dont les traits fortement accentués s'animaient et devenaient terribles au feu de la bataille[2].

L'envie, qui s'attache toujours au génie, ne manqua pas de s'attaquer au duc d'Enghien. On attribua à Gassion le mouvement, qui avait décidé de la victoire[3], et cette opinion a conservé des partisans

[1] François-César de Cotentin, comte de Tourville, commandant de la première compagnie de gendarmes du prince de Condé, vécut jusqu'en 1697.

[2] *Mémoires*, édit. L. Lalanne, t. I, p. 127.

[3] Le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, écho des bruits qui circulaient dans la magistrature et une partie de la société parisienne, dit formellement (t. I, p. 59) : « Gassion, *à qui on attribue le gain*

jusqu'à nos jours. La maison d'Orléans rivale de puissance de la maison de Condé, ne dissimula pas son étonnement et sa jalousie : « Madame[1], écrivait Mazarin dans ses notes secrètes[2], a été étourdie de la nouvelle de la bataille qu'elle a reçue à Compiègne. » Gaston d'Orléans se plaignit que l'on eût porté directement à l'hôtel de Condé les drapeaux enlevés à l'ennemi ; il prétendit qu'on devait d'abord les remettre au Luxembourg qu'habitait le lieutenant général du royaume. Il fallut que la reine interposât son autorité pour apaiser cette querelle[3].

Quant à Mazarin, rien ne prouve qu'il ait ressenti contre le jeune vainqueur la basse jalousie que lui prête Pierre Lenet[4]. Les éloges dont il combla le

de la bataille, ayant poussé les ennemis devant luy, rallia les fuyards et fit revenir le duc d'Anguien, etc. » Les *Mémoires de Montglat* (p. 143 de l'édit. Michaud et Poujoulat) attribuent aussi à Gassion le mérite du succès. Enfin l'ambassadeur vénitien Giustiniani parle du rôle décisif de Gassion (*Amb. vénit.*, t. XCIX, f[os] 97 et 103). Dans le dernier passage, il dit positivement que ce général persuada au duc d'Enghien de livrer la bataille et fut la principale cause du succès : « Gassion, che è stato l'autore di persuadergliela, è stato l'instrumento di guadagnarla. »

[1] Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston d'Orléans.

[2] « Madama, stordita dell' avviso della battaglia che riceve à Compiegne. » (1[er] carnet, p. 110.)

[3] « S'è doluto il signor duca d'Orleans che l'insegne guadagnate nella vittoria di Rocroi siän state portate a drittura al palazio del principe di Condé, e non al suo, com' era dovere, essendo egli luogotenente general del regno. » (*Ambassadeurs vénitiens*, t. XCIX, f[o] 111, v[o].) — Comparez les *Mémoires de Pierre Lenet*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 483.

[4] *Mémoires de Pierre Lenet*, p. 483. Il ne faut pas oublier que

prince, dans la lettre de félicitation qu'il lui écrivit le 22 mai, pourraient paraître affectés et peu sincères[1]. Mais, en s'adressant au prince Thomas de Savoie, Mazarin exalte également la victoire de Rocroi. « Dieu, lui écrit-il[2], a voulu faire connaître qu'il continuait à répandre ses bénédictions sur ce royaume, en faisant remporter par le duc d'Enghien, contre toutes les forces des ennemis réunies pour l'attaque de Rocroi, la victoire la plus signalée dont on ait entendu parler depuis longtemps[3]. » Enfin dans ses notes secrètes, Mazarin, tout en reconnaissant que la puissance de la maison de Condé allait s'accroître par ce succès, songe surtout à l'intérêt de la France : « Il résultera (de cette victoire), écrivait-il, un grand crédit pour le duc d'Enghien, mais le bien de l'État doit passer avant tout[4]. »

Le duc d'Enghien, sans s'inquiéter des sentiments qu'excitaient ses succès, se montra aussi magnanime après la victoire qu'intrépide dans l'action. Sur le champ de bataille, il promit le bâton de maréchal de France à ce même Gassion[5] qu'on voulait lui donner pour rival. Il proclama hautement ses services et

Lenet écrivait ses Mémoires après la Fronde, où il s'était déclaré pour les princes contre Mazarin.

1 *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 177-178.

2 *Ibid.*, p. 174-175.

3 L'original de cette lettre est en italien.

4 « Considerato il credito che ne risulterà à Anghien, mà il ben dello stato deve andar avanti. » (2me carnet, p. 1.)

5 *Mémoires de Pierre Lenet*, p. 483.

pressa la reine de les récompenser[1]. Quant à ses intérêts personnels, il ne parut pas alors y songer et ne s'occupa que de tirer de sa victoire des avantages considérables pour la France. Il n'en fut pas de même du prince de Condé, son père : il insista pour que l'on donnât un gouvernement à son fils, et il recommandait à Tourville, que le duc d'Enghien avait envoyé à la cour, d'exciter le jeune vainqueur à demander un gouvernement pour lui-même et un autre pour Gassion[2].

[1] La reine ne put nommer immédiatement Gassion maréchal de France. Turenne avait autant de droits que Gassion à cette promotion, et on la lui avait promise. Il fallut attendre que l'on pût récompenser en même temps ces deux généraux. La double nomination eut lieu avant la fin de l'année 1643.

[2] « Rosso a Tourville che suo figlio si dovrebbe riscaldare per haver un governo e un per Gassion. » 2me carnet, p. 22. — Il est évident que le personnage appelé ici *Rosso* est le prince de Condé. (Voy. appendice III). Mazarin a écrit *Turville* pour *Tourville*, d'après la prononciation italienne.

CHAPITRE V

SIÉGE DE THIONVILLE

Siége de Thionville (juin-août 1643). — Précautions prises pour en assurer le succès. — Mort du marquis de Gesvres. — Reddition de la place (10 août). — Prise de Sierck. — Projets d'expédition dans le Palatinat. — Retour précipité du duc d'Enghien (15 septembre); il a de fâcheux résultats pour la campagne d'Allemagne.

Don Francisco de Mello, dont le rôle n'avait pas été brillant pendant la bataille de Rocroi, eut recours après la défaite à un expédient qui lui fait peu d'honheur[1]. Il fit demander par le nonce une suspension d'armes, en prétendant que, quatre heures avant l'action, il lui avait expédié un courrier pour lui déclarer que la mort du Roi Très-Chrétien, dont il venait d'être informé, devait suspendre les hostilités entre la France et l'Espagne. Quant à lui, il ne voulait pas, disait-il, les continuer avant d'avoir appris que la guerre était de nouveau déclarée de couronne à cou-

[1] Ces détails ne se trouvent, à ma connaissance, que dans les dépêches de l'ambassadeur vénitien, Giustiniani. (*Ibid.*, f° 103.)

ronne. Le Roi Catholique, son maître, compatissait à la minorité du roi de France, son neveu. Aimant tendrement la reine de France sa sœur, il ne voulait pas augmenter ses chagrins en continuant la guerre; il lui enverrait, si elle le trouvait bon, l'évêque de Bois-le-Duc pour lui présenter ses condoléances.

On se moqua, en France, de ces artifices et de cette jactance espagnole, et l'on ne songea qu'à tirer le parti le plus avantageux de la victoire. Trois jours après la bataille de Rocroi, Mazarin écrivait au duc d'Enghien[1] : « Je vous conjure de croire qu'il n'y a rien que je ne fasse pour faire réussir votre entreprise, d'où dépend le progrès de votre gloire, et qui me doit combler, pour l'amour de vous, de la plus grande joie que je sois capable de recevoir. » De quelle entreprise Mazarin veut-il parler? Le duc d'Enghien, aussitôt après la bataille, était entré dans Rocroi, avait mis cette ville en état de défense et avait délibéré avec les chefs de l'armée sur le meilleur parti à tirer de cet éclatant succès. Trois projets furent discutés: 1° attaquer les villes maritimes de la Belgique espagnole, telles que Gravelines, Mardick, Dunkerque; 2° tenter la conquête des provinces belges; 3° tourner ses armes vers l'Est, assiéger Thionville et, par la prise de cette place, s'ouvrir la route de l'Allemagne. Chacun de ces projets fut l'objet d'un examen sérieux. La conquête des villes maritimes offrait certainement de

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 179.

grands avantages, mais on ne pouvait l'entreprendre sans le concours des Provinces-Unies. Il aurait fallu obtenir de ces alliés jaloux, qu'ils fermassent l'entrée des ports aux vaisseaux espagnols. On ne pouvait l'espérer. Ils voyaient avec peine nos succès et s'en attribuaient le mérite. A l'occasion de la bataille de Rocroi, Huyghens de Zuylichem, ambassadeur des Provinces-Unies en France, écrivait à la princesse d'Orange : « Sans la diversion que nous faisons si puissamment en faveur des Français, ils se fussent bien gardés de cheminer ainsi à leur aise, et bien aura le duc d'Enghien sujet de se souvenir toute sa vie qu'un prince d'Orange a fait réussir avec gloire ses *premières entreprises plus approchantes du téméraire que du bien advisé*[1]. » Les Hollandais ne trouvaient pas prudent de laisser d'aussi téméraires alliés s'approcher trop près de leur frontière. On était donc obligé de renoncer, pour le moment, à l'attaque des villes maritimes de la Flandre.

Quant au second projet, qui consistait à se porter rapidement au cœur de la Belgique pour en tenter la conquête, il aurait également éveillé les inquié-

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, publiées par M. Van Prinsterer, 2[me] série, t. IV, p. 86. L'ambassadeur vénitien, Giustiniani, semble aussi accuser le prince d'imprudence pour avoir hasardé une bataille qui pouvait avoir de si graves conséquences : « L'essito felicissimo che ha riportato il duca d'Anghien con la vittoria tempera la censura dell' essersi troppo arditamente consignato à cimento di tanta importanza, quali è stato quello della battaglia. » (*Ambassadeurs vénitiens, ibid.*, f° 103).

tudes et la défiance des Provinces-Unies. D'ailleurs on aurait été exposé à une attaque des Espagnols en possession de Thionville, de Sierck, de Trèves, de Frankenthal et d'une partie du Palatinat. Soutenus par leurs alliés d'Allemagne, qui occupaient une grande partie du Luxembourg, ils auraient pu couper les communications de l'armée française qui se serait avancée vers l'Escaut. Il fallait avant tout s'assurer d'une place qui fermât aux Allemands l'entrée de la France au Nord-Est et qui permît de pénétrer chez eux toutes les fois qu'on le voudrait. Thionville sur la Moselle présentait ces conditions et le duc d'Enghien en proposa le siége.

Le conseil, où siégeaient avec Anne d'Autriche le duc d'Orléans, le prince de Condé, Mazarin, le chancelier et le surintendant de Bailleul, délibéra sur ce projet. Le duc d'Orléans, le prince de Condé et tous les membres du conseil, à l'exception de Mazarin, le trouvèrent trop hardi. Le cardinal, qui n'avait pas perdu de vue le plan si remarquable de Guébriant[1] pour établir une communication entre les armées françaises du Rhin et des Pays-Bas, se déclara en faveur du siége de Thionville et entraîna l'assentiment de la reine[2]. Il rappelle plusieurs fois, dans ses lettres[3], que c'est lui qui, malgré la résistance du conseil, a fait décider ce siége : « Votre Éminence, écri-

[1] Voy. ci-dessus, p. 21.
[2] Voy. l'introduction aux *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 51 et suiv.
[3] Voy. tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 311 et 351.

vait-il au cardinal Bichi[1], ne sera pas fâchée d'apprendre, au sujet de l'attaque de Thionville, que tout le monde était contraire à cette entreprise, et beaucoup de maréchaux de France partageaient cet avis; mais la reine s'est rangée au mien, qui était qu'après la bataille de Rocroi les armes victorieuses de Sa Majesté devaient entreprendre quelque chose de grand, quand bien même l'issue en serait douteuse; que l'entreprise de Thionville était la plus facile et de la plus haute importance. Mes raisons les plus fortes furent que la victoire remportée à Rocroi serait attribuée aux ordres du feu roi ou à l'ardeur d'un prince jeune et avide de gloire, qui commandait les armées, mais que, si l'on ne tirait aucun fruit de ce grand succès, on l'imputerait à la faiblesse de la régence et l'on dirait que dans la tombe du roi avait été enseveli toute vigoureuse résolution. Ce qui non-seulement enhardirait les ennemis à se promettre de grands avantages dans la continuation de la guerre ou dans les négociations pour la paix; mais de plus nos alliés, intimidés avec raison, songeraient à se mettre en sûreté en consentant à une paix particulière avec la maison d'Autriche, par laquelle ils étaient continuellement sollicités. Ils penseraient d'autant plus à se séparer de la France que, la voyant gouvernée par une reine, sœur du roi d'Espagne, ils seraient persuadés que, si l'on ne profitait pas de la victoire, cela

[1] Le texte de cette dépêche est en italien.

venait de l'attachement et de la sympathie que Sa Majesté avait pour sa maison et de quelque intelligence avec les ministres du roi son frère, à l'effet de suspendre les hostilités. On sait que moi seul je me suis obstiné à conseiller à la reine de donner les ordres, et comme on ne croyait pas au succès, déjà les malveillants commençaient à me déchirer[1]. »

Dès que la reine, entraînée par l'avis de Mazarin, eut donné l'ordre d'entreprendre le siége de Thionville, Mazarin fit expédier des instructions à Louis Potier, marquis de Gesvres, afin qu'il investît la place avant que les Espagnols eussent pu y jeter des secours. Ce général était alors en Champagne, où il commandait un corps d'armée. Les instructions[2] qui lui furent adressées portent la date du 27 mai 1643. Ainsi le siége de Thionville fut décidé peu de jours après la bataille de Rocroi, et toutes les mesures furent prises immédiatement pour en assurer le succès.

Le duc d'Enghien avait habilement dissimulé ses

[1] Mazarin mentionne aussi, dans son troisième carnet, la part qu'il eut au siége de Thionville; mais on y voit qu'il ne se décida qu'après avoir consulté deux généraux renommés, Turenne et Rantzau. « Tous deux, ajoute-t-il, approuvèrent mes raisons pour faire ce siége. Je les suppliai d'aller en parler à la reine pour affermir Sa Majesté dans la pensée de cette entreprise. »

[2] Les instructions données au marquis de Gesvres se trouvent dans le mscr. de la Bib. nat. fr. 4169, f° 14. Mazarin lui-même y avait travaillé avec le secrétaire d'État Le Tellier : « Travagliato con Teglié per le instructioni. » Deuxième carnet, p. 1.

projets sur Thionville. Après un court séjour à Rocroi et à Guise, il avait pénétré dans les provinces belges, pris Barlemont, Maubeuge et Binch. De cette dernière ville, qui n'est guère qu'à cinquante kilomètres de Bruxelles, il envoya des corps de cavalerie qui répandirent l'inquiétude dans toutes les parties des Pays-Bas espagnols. Les troupes de don Francisco de Mello se concentrèrent dans les places fortes. Pendant ce temps Mazarin prenait toutes les mesures pour assurer le succès du siége de Thionville[1]. Il fallait rassembler un matériel considérable, mettre les armées de Belgique et du Rhin en état d'arrêter l'ennemi, s'il tentait de secourir Thionville, enfin envoyer de l'argent et des vivres aux assiégeants. Toutes ces mesures furent exécutées avec rapidité. Le vieux duc d'Angoulême fut chargé de défendre, à la tête d'une armée, les frontières de Champagne et de Picardie. Mazarin était bien aise de se concilier ce descendant des Valois[2], dont le fils, Louis de Valois, comte d'Alais, était gouverneur de Provence. Il lui écrivait, en lui donnant la mission de protéger le siége, une lettre remplie de ces compliments dont il était prodigue : « Quand même vous seriez plus faible que vous n'êtes, lui disait-il[3], j'estime que votre nom seul

[1] Dans le récit de la Moussaie et des historiens militaires, le duc d'Enghien agit seul. La correspondance de Mazarin et ses carnets prouvent qu'il eut une part considérable au succès.

[2] Le duc d'Angoulême était fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet. Né en 1573, il avait soixante-dix ans à cette époque.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 238.

suffirait à couvrir nos places, et vous savez pour combien on compte dans une armée un grand capitaine qui la commande. » Mais, tout en flattant ce vieillard, Mazarin avait soin de lui adjoindre Rantzau[1], dans lequel il avait pleine confiance. En même temps, il entamait des négociations avec l'aventureux duc de Lorraine, Charles IV, afin de l'empêcher de secourir Thionville[2]. Le maréchal de Guébriant, qui commandait l'armée du Rhin, recevait l'ordre de surveiller les mouvements des troupes de Bavière et de Lorraine et devait se concerter avec le duc d'Enghien[3]. On lui envoya quelques renforts, en lui recommandant de tenir en respect les armées d'Allemagne[4]. « Je vous dirai seulement, lui écrivait Mazarin le 9 juin[5], que la grande victoire que nous avons obtenue, où toute l'infanterie, qui était la principale force des Pays-Bas, est demeurée, nous donnant la commodité d'entreprendre quelque chose d'important, nous en a aussi donné la pensée. La conjoncture ne saurait être plus favorable : la bonne posture où sont les Suédois, la marche de l'armée du prince d'Orange et la conjonction qui se formera entre M. d'Enghien et vous (après la prise de Thionville), tout cela nous est un augure de bon succès. Quoique

[1] Deuxième carnet, p. 121.
[2] *Ibid.*, p. 102.
[3] *Ibid.*, p. 85.
[4] *Lettres de Mazarin*, t. 1, p. 185.
[5] *Ibid.*, p. 192-193.

vous deviez agir, autant qu'il se pourra, de concert avec ce prince, je ne laisserai pas de vous dire que vous devez poser pour fondement inébranlable que l'objet principal de votre conduite, et celui qui doit donner la loi à tout le reste, est le bien des affaires d'Allemagne. C'est là le solide et l'essentiel de votre emploi, dont tout le reste est subalterne et accessoire. Sur cela, on ne vous prescrit rien, puisque vous le pouvez juger mieux que personne et que nous nous en reposons sur votre capacité et sur votre zèle. »

Guébriant s'acquitta de la mission qui lui était confiée avec un courage et une habileté qui dépassèrent les espérances de Mazarin. Il repoussa l'armée bavaroise jusqu'au lac de Constance. Le cardinal l'en remerciait avec effusion dans une lettre du 8 juillet : « Nous avons appris, lui écrivait-il[1], votre marche vers le lac de Constance, et l'on nous mande de tous côtés que votre armée est fort belle. C'est une marque des soins que vous vous êtes donnés pour la mettre en cet état. Il ne se peut rien ajouter à la satisfaction que la reine en a[2]. »

Pendant que le duc d'Angoulême et le maréchal de Guébriant tenaient les ennemis en échec, le marquis de Gesvres, qui avait reçu l'ordre d'investir

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 232-233.

[2] La lutte entre Mercy et Guébriant est racontée en détail par M. Heilmann, dans son *Histoire militaire de la Bavière*, t. II, 2e partie, p. 649 et suivantes. Le résultat seul nous importe ; il se résume en quelques mots : Guébriant réussit à empêcher les ennemis de secourir Thionville.

Thionville s'était dirigé vers cette place et y était arrivé le 14 juin[1]. Deux jours après, le duc d'Enghien le rejoignait. Laissant au baron de Sirot le soin d'amener son artillerie, il avait marché en toute hâte vers la frontière de Champagne et était arrivé le 18 juin devant Thionville. Cette ville, protégée d'un côté par le cours de la Moselle, était défendue de l'autre par six bastions, des fossés profonds et des remparts élevés. Mais comme elle n'avait que huit cents hommes de garnison et qu'elle avait été investie avant que l'ennemi eût pu y jeter des secours, le duc d'Enghien espérait l'enlever rapidement. Il plaça un corps d'armée sur la rive droite de la Moselle sous les ordres du comte de Grancey[2], et avec le reste de ses troupes il pressa vivement l'attaque[3]. Des paysans vinrent an-

[1] Le bruit du siége de Thionville s'était répandu depuis quelque temps. « Si parla volgarmente di Theonville che sarebbe di gran momento, » écrivait l'ambassadeur vénitien le 9 juin 1643 (*Amb. Vénit.*, ibid., f° 122). Mazarin raconte dans ses carnets (quatrième carnet, p. 97) qu'apprenant que la nouvelle du siége de Thionville se répandait, il contribua lui-même à la propager, dans la pensée que les Espagnols n'y verraient qu'une ruse pour dissimuler les véritables projets de la France. Le succès fut si complet, que don Francisco de Mello soutenait à la duchesse de Chevreuse, qui habitait alors Bruxelles, que les Français ne songeaient nullement à assiéger Thionville. Il divisa et dispersa ses troupes pour être en état de résister à toutes les attaques.

[2] Raoul Rouxel de Medavy, comte de Grancey, devint, en 1651, maréchal de France.

[3] Le siége de Thionville a été retracé par un témoin oculaire La Moussaie, dont le récit, comme pour la bataille de Rocroi, a été remanié et publié, en 1673, par H. de Bessé. Je citerai plusieurs passages du récit de La Moussaie, d'après le manuscrit. — Il faut

noncer au comte de Grancey qu'un corps ennemi, parti de Sierck[1] s'avançait en longeant la Moselle pour jeter du secours dans la place. Grancey fut dupe de cette ruse ; il se porta avec la majeure partie de ses troupes, du côté où l'on présumait que l'ennemi devait se présenter. Mais pendant ce temps un corps de deux mille hommes arriva dans la direction opposée, força le passage et pénétra dans Thionville.

Dès lors, la place, défendue par une garnison de deux mille huit cents hommes et bien approvisionnée, exigea un siége régulier. Le duc d'Enghien, qui avait environ vingt-cinq mille hommes sous ses ordres, fit jeter deux ponts sur la Moselle et plaça sur la rive droite deux corps d'armée commandés par le baron de Sirot et le comte de Palluau, qui devint plus tard le maréchal de Clérembaut, afin d'arrêter les troupes qui tenteraient de pénétrer dans la place. Lui-même, ayant sous ses ordres les corps de Gassion et du marquis de Gesvres enveloppa la ville, protégea son camp par des travaux multipliés et ouvrit deux tranchées le 25 juin. Vainement les ennemis essayèrent par de fréquentes sorties de détruire les travaux des assiégeants. Les deux tranchées, partant de points opposés, se rapprochèrent à peu de distance de la place et

comparer les *Mémoires de Monglat*, p. 143-144, (édition Michaud et Poujoulat), et quelques extraits d'un journal manuscrit du siége de Thionville, conservés à la Bibliothèque nationale dans les *Mélanges de Clairembault*, t. 386, f° 94 et suiv. Ce journal est l'œuvre d'un officier d'artillerie nommé Saint-Aubin.

[1] Petite ville située sur les bords de la Moselle.

furent reliées par un retranchement, où le duc d'Enghien établit une batterie de vingt-quatre canons, qui commença le 1er juillet à tirer contre les fortifications de Thionville. On prolongea ensuite les tranchées jusqu'au corps de la place sous le feu de l'ennemi et malgré des sorties fréquentes. Ces attaques coûtèrent la vie à un grand nombre de soldats et d'officiers, parmi lesquels on remarqua Perceval. « C'était un Hollandais, dit la Moussaie[1], qui avait utilement servi dans les derniers siéges, et qui, par une hardiesse extraordinaire et une pratique continuelle, s'était acquis la réputation du premier ingénieur du temps. »

Malgré ces pertes et la résistance acharnée de l'ennemi, les ouvrages extérieurs furent enlevés, et on commença à attaquer les remparts en pratiquant des mines. Mazarin ne cessait d'envoyer à l'armée des renforts et de l'argent[2]. Lorsque le trésor public était épuisé, le cardinal avait recours à la cassette même de la reine[3]. Le duc d'Enghien soutenait et animait par son exemple le courage de son armée. Mazarin lui reprochait de trop s'exposer aux dangers : « Je ne puis m'empêcher de vous écrire que j'apprends avec frayeur que vous n'êtes pas seulement nuit et jour

[1] Ce passage a été retranché dans la relation imprimée par H. de Bessé. Comme on y trouve un renseignement utile pour l'histoire militaire, j'ai cru devoir le citer textuellement.

[2] Voy. *Lettres de Mazarin* du 14, du 17 et du 19 juillet, adressées au duc d'Enghien, t. I, p. 246-247, 248-249, 252-253.

[3] Deuxième carnet, p. 82.

après les travaux, mais que vous hasardez votre personne jusqu'aux plus petites occasions avec la même prostitution que si vous n'étiez qu'un simple soldat. S'il y avait à douter sur votre courage et si vous n'en aviez rendu des preuves que toute la France a admirées, cela vous serait pardonnable ; mais il me semble qu'il est temps que vous mettiez de la différence entre les fonctions d'un volontaire et le devoir d'un général, et que vous considériez que, outre le prix de votre personne qui ne se peut estimer, une partie du salut et de la gloire de cet État repose sur votre tête[1]. » On pourrait soupçonner Mazarin de flatterie ; mais un magistrat, dont le journal était uniquement destiné à sa famille, loue également l'intrépidité du duc d'Enghien. « Je parlai au courrier, dit Olivier d'Ormesson[2] : il nous dit que quatre hommes avaient été blessés auprès de M. le duc d'Enghien ; qu'il s'exposait à tout et acquérait une haute réputation. »

Cependant, comme le siége traînait en longueur, le nonce du pape voulut s'interposer entre les deux partis[3]. Il alla trouver le ministre, lui dit que les affaires de Thionville allaient mal et lui offrit une suspension d'armes[4]. Il rappelait à Mazarin pour flatter son amour-propre que, lui aussi[5], avait jadis

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 246-247.
[2] *Journal*, t. I, p. 89.
[3] Deuxième carnet, p. 81.
[4] Deuxième carnet, p. 104.
[5] Voy. ci-dessus, p. 5. « Come si fece a Casale per mezo mio. » Deuxième carnet, *ibid*.

arrêté les hostilités devant Casal. Une pareille transaction aurait passé pour une défaite de la France, et d'ailleurs cette négociation avec l'Espagne sous la médiation du pape, eût été regardée par la Suède et la Hollande comme une trahison envers nos alliés. On verra plus loin combien ces puissances étaient disposées au soupçon, surtout depuis l'arrivée de Mme de Chevreuse à la cour. Mazarin ne cessait de les rassurer sur les intentions d'Anne d'Autriche. Il protestait au chancelier de Suède, Oxenstiern, que les confédérés pouvaient compter plus que jamais sur la ferme résolution de la reine. « Le siége de Thionville, lui écrivait-il [1], est une preuve très-sensible de la considération que l'on fait de leurs intérêts et la marche du maréchal de Guébriant avec la plus belle armée qu'il ait encore commandée ne laisse pas lieu de douter que le bien de la confédération ne soit le principal objet que nous nous proposons en cette guerre. » Le prince d'Orange et les états généraux des Provinces-Unies recevaient les mêmes déclarations [2]. Mazarin les répétait à l'ambassadeur de France à La Haye [3] : « Je vous dirai que j'écris à MM. les États et à M. le prince d'Orange de l'état présent de cette cour, de la parfaite concorde qui y règne, des bonnes intentions qu'on y a pour le bien de tous nos confédérés, des vigoureuses résolutions qu'on a

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 210.
[2] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 226-227.
[3] *Ibid.*, p. 229.

prises d'en maintenir les intérêts à l'égal de ceux de cette couronne et de ne mettre jamais les armes bas qu'avec leur satisfaction et par un traité de paix générale. »

Enfin, la résolution et l'ardeur du duc d'Enghien triomphèrent de tous les obstacles. Vainement la Moselle, subitement gonflée par les pluies, avait emporté les ponts qui réunissaient les corps d'armée de la rive droite à ceux de la rive gauche. Vainement le terrain friable et ébranlé par les décharges de l'artillerie s'écroulait sur les mineurs. Le duc d'Enghien rassurait les troupes par sa persévérance et sa valeur. Plusieurs de ses compagnons d'armes furent blessés ou tués en s'efforçant de rivaliser d'intrépidité. Le marquis de Jarzé avait été mis hors de combat. Le marquis de Lenoncourt, gouverneur de Lorraine, fut tué en visitant, avec le duc d'Enghien, les travaux du siége[1]. Mais l'accident le plus terrible arriva au moment où l'armée française fit jouer les mines qui devaient ouvrir les brèches et préparer l'assaut. L'explosion d'une des mines atteignit Gassion à la tête et fit craindre pour

[1] Saint-Aubin, dans le journal manuscrit dont nous avons parlé ci-dessus (p. 102, note 1), donne sur cet événement les renseignements suivants : « Le 25 (juillet), sur les trois heures après midy, M. le marquis de Lenoncourt, gouverneur de Lorraine, estant venu pour la seconde fois de Nancy au camp visiter les travaux et voulant considérer Thionville de fort près par l'embrasure de l'une de nos batteries, y fut tiré (*sic*) d'une mousquetade au-dessous de l'œil, qui lui perça la teste et le renversa mort sur-le-champ. »

ses jours; Lescot, lieutenant des gardes du duc d'Enghien fut tué, et le chevalier de Chabot, qui devint la tige des Rohan-Chabot [1], fut gravement blessé. « L'assaut qui se donna à l'autre attaque, dit La Moussaie, n'avait pas eu un effet moins funeste, car, les deux mines n'ayant pas joué en même temps, le marquis de Gesvres, qui commandait, s'avança au bruit de la première mine et, comme il entrait sur le pont pour marcher à l'assaut, il fut malheureusement accablé de l'effet de l'autre mine avec plusieurs officiers. Gesvres était un officier de courage et d'ambition, et qui, par une extrême application, avait acquis beaucoup de connaissances à la guerre [2]. »

La blessure de Gassion et la mort de Gesvres ne firent que retarder de quelques jours la reddition de Thionville. On poussa les mines sous les remparts et jusqu'au centre de la place. Le duc d'Enghien, afin d'éviter à la population les malheurs d'un assaut, fit sommer la garnison de se rendre en lui prouvant que toute résistance était impossible. Le gouverneur et le

[1] Henri de Chabot épousa, en 1645, Marguerite de Rohan, fille unique et héritière de Henri de Rohan. Chabot obtint alors le titre de duc de Rohan-Chabot. Il mourut en 1655.

[2] L'éloge que La Moussaie fait de Louis Potier, marquis de Gesvres, a été retranché dans la relation imprimée. Il est confirmé par Monglat, dans les termes suivants : « Il étoit homme de grand cœur et d'une haute ambition et seroit parvenu à de grands honneurs, s'il eût vécu davantage. » (*Mém. de Monglat*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 144, 2e col.). Voy. aussi les *Lettres de Mazarin* au marquis de Gesvres, p. 193 et 260 du tome premier de la Correspondance de ce ministre.

maire avaient été tués et, d'une garnison de deux mille huit cents hommes, il n'en restait plus que douze cents, pour la plupart blessés. Ils prirent le parti de capituler et, le 10 août 1643 ils sortirent de la ville avec les honneurs de la guerre, et se retirèrent à Luxembourg où le général Beck les incorpora à ses troupes. Le même jour, le prince de Condé prit possession de Thionville. « Il y entra richement habillé, écrit un témoin oculaire[1], et suivi de tous les principaux de l'armée magnifiquement vêtus et montés de même. Les habitants ont été ravis, et encore plus du bon ordre apporté en cette entrée. »

La prise de Thionville ouvrait le chemin de l'Allemagne[2]. Le duc d'Enghien s'empara des places de la Moselle et de La Sarre. Mazarin encouragea un projet dont l'exécution permettait d'espérer la prochaine réalisation du plan tracé par Guébriant[3]. « La reine, écrivait le cardinal au duc d'Enghien[4], la reine approuve fort la résolution que vous avez prise de

[1] Lettre autographe de Saint-Aubin au secrétaine d'État Brienne en date du 11 août 1643. (Manuscr. Bib. Nat., *Mélanges de Clairembault*, t. 387, f° 9723). Saint-Aubin a soin de rappeler qu'il assistait aux événements : « Je suis tesmoing oculaire de tout cecy, ayant eu l'honneur d'entrer audict Thionville hier à deux heures après midy à la suite de Son Altesse. »

[2] L'ambassadeur vénitien, Giustiniani, (ibid., f° 192) fait vivement ressortir l'importance de Thionville : « Cette acquisition, dit-il, interrompt les communications entre l'Allemagne et les Pays-Bas, couvre Metz et ouvre l'entrée de la Lorraine. Ce sera un nouveau frein pour le duc (servirà a freno maggior di quel duca). »

[3] Voy. plus haut, p. 21.

[4] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 304.

pousser Beck, de prendre Sierck, ensuite d'assiéger Longwy et de nettoyer ce qui est sur la Sarre. Étant sur les lieux et ayant les lumières et le conseil que vous avez, je ne doute point que vous ne preniez le parti qui sera le plus avantageux au bien des affaires. Un autre que vous se fût reposé après les deux plus mémorables actions de ce siècle[1]; mais je vois bien que le désir de la gloire ressemble au feu et qu'il s'augmente par la multitude des succès qui la produisent. Vous pouvez juger que, faisant ma plus forte passion de votre gloire, je ne ressens pas de petites joies de vous voir dans cette ardeur de conquérir et d'étendre les limites de la France. »

Le duc d'Enghien, après avoir donné quelques jours de repos à ses troupes, marcha vers Sierck et s'en empara au commencement de septembre. Il prit également quelques châteaux entre Thionville et Trèves. Enfin, à la tête de deux mille chevaux, il s'avança jusqu'aux portes de Luxembourg et força la cavalerie de Beck de se renfermer dans la place. Il remit ensuite le commandement de l'armée au duc d'Angoulême et annonça l'intention de revenir à la cour.

Mazarin aurait voulu qu'il continuât la campagne. Il l'exhortait à joindre ses troupes à celles de Guébriant : « Vous savez assez, lui écrivait-il le 14 sep-

[1] On verra un peu plus loin que le cardinal trouva mauvais que le duc d'Enghien revînt à la cour après l'expédition de Sierck. Il ne faut jamais prendre à la lettre ses compliments.

tembre 1643[1], de quelle importance sont les affaires d'Allemagne et à la France et au reste de nos alliés, et il semble que Dieu vous ait réservé la gloire de les aller relever dans le penchant qu'elles prennent d'ôter à la maison d'Autriche la seule espérance qui lui reste de continuer la guerre. J'estime, monsieur, que vous ferez grande considération là-dessus, et qu'il n'y en aura point qui vous empêche d'achever la plus glorieuse campagne qui, je puis le dire sans flatterie, ait été faite de notre temps. Je vous puis protester avec vérité que, si cette occasion pouvait être négligée sans des conséquences très-funestes à l'État et si mon esprit pouvait consentir qu'un autre eût un honneur dont il se rencontrera difficilement à l'avenir une si haute matière, je ne vous solliciterais point à éloigner le contentement que j'aurais de vous voir. »

Les affaires d'Allemagne, dont parle Mazarin dans cette dépêche, étaient dans une situation critique. Le maréchal de Guébriant n'avait rien négligé, malgré l'infériorité de son armée, pour lutter courageusement contre le bavarois Mercy. S'appuyant sur les places que les Français occupaient en Allemagne, Brisach, Sickingen, Waldshut, Uberlingen[2], il s'était main-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 368.

[2] Cette dernière place, située sur les bords du lac de Constance, avait été prise par les Français en janvier 1643 (voy. Puffendorf, *De rebus suecicis*, lib. XV, p. 518 de l'édition de Francfort, in-f°, 1705). Cette expédition d'Uberlingen n'avait pas été approuvée par Mazarin, comme le prouve le passage suivant de ses carnets (p. 120 du premier carnet) : « Li 1500 fanti impiegati all' acquisto di Uber-

tenu dans la Souabe méridionale pendant les mois de juin et de juillet et avait repoussé les Bavarois jusqu'au lac de Constance[1]. Cette pointe audacieuse dans le sud de l'Allemagne avait permis au duc d'Enghien de poursuivre sans être inquiété le siége de Thionville. Mais Guébriant ne put longtemps se maintenir en présence de troupes supérieures en nombre et commandées par un tacticien aussi habile que Mercy. Après une tentative pour s'emparer de Rottweil en Würtemberg[2], il fut obligé de repasser la Forêt-Noire et le Rhin. Il se retira en Alsace, où l'indiscipline des Weimariens provoqua les plaintes des habitants. La noblesse et les villes d'Alsace s'adressèrent à Mazarin pour être délivrées de ces hôtes dangereux[3]. Le seul moyen d'en affranchir la province était de les rejeter sur l'Allemagne, et c'était pour ce motif que Mazarin pressait le duc d'Enghien de poursuivre la campagne et de s'avancer jusqu'au Rhin. D'après les instructions rédigées pour le prince[4], il devait pénétrer dans

linghen impediscono che non si aumento l'esercito di Ghebriant, come si era resoluto et era più importante. » Ceci a été écrit probablement avant la mort de Louis XIII, et lorsque Guébriant formait les projets d'expédition dont il a été question ci-dessus, p. 21.

[1] Les lettres de Saint-Aubin à Brienne (*Mélanges de Clairembault*, t. 386 et 387) donnent des détails très-précis sur cette campagne de Guébriant (juillet et août 1643).

[2] Puffendorf, *De rebus suecicis*, p. 519 de l'édition citée. Voir aussi Heilmann, *Hist. milit. de Bavière*, t. II, 2e partie, p. 652.

[3] Voy. les réponses de Mazarin à la noblesse et aux villes d'Alsace, dans le *Recueil de ses lettres*, t. I, p. 380.

[4] Ces instructions, rédigées par Michel Le Tellier, se trouvent dans le manuscrit Fr. 4169 de la Bib. nat., fos 21-26.

l'électorat de Trèves et le palatinat du Rhin; là il aurait tenu en échec les troupes de Charles de Lorraine et du général impérial Hatzfeld et se serait emparé des places de Kayserslautern, Spire, Worms, Mayence et Landau. Une seconde armée, sous les ordres de Rantzau, aurait opéré sa jonction avec le maréchal de Guébriant, afin qu'il pût repasser le Rhin et prendre ses quartiers d'hiver dans la Souabe[1].

Malgré l'importance d'une campagne qui aurait assuré à la France la possession du Rhin, de Mayence à Bâle, le duc d'Enghien insista pour revenir à la cour, et Mazarin ne crut pas pouvoir le lui refuser[2]; mais cette permission était limitée à huit jours et le cardinal y mettait la condition expresse que son absence ne nuirait pas au service du roi. Le duc arriva à Paris le 15 septembre[3]. Tout le monde fut surpris de son retour, dit l'ambassadeur vénitien Giustiniani[4]. Cependant il fut bien accueilli par son père, et la reine le reçut avec des témoignages d'affection

[1] Mss. Bibl. nat., 4169, f°s 28-30.

[2] Troisième carnet, p. 40 : « Permissione al duca d'Anghien di venir per otto giorni, mentre la sua assenza non possi pregiudicar al servitio del Rè. »

[3] On n'ignorait pas à Paris que le retour du prince déplaisait à la cour. Olivier d'Ormesson écrivait dans son *Journal* (t. I, p. 108), à la date du 16 septembre : « L'on disoit que le duc d'Enghien étoit revenu contre l'ordre exprès de la Reyne, qui lui mandoit de s'approcher de M. de Guébriant pour luy faciliter le passage du Rhin. »

[4] *Ambass. vénit.*, t. XCIX, f° 239. Dépêche du 22 septembre : « La venuta inaspettata e senz'ordine del duca d'Anghien ha surpresa ogni uno. »

et d'estime. On supposa qu'il était revenu pour complaire à sa mère et à sa sœur, et aussi, ajoute Grotius, pour obtenir l'argent nécessaire à l'expédition d'Allemagne[1]. Le bruit s'était en effet répandu que le prince devait repartir dans peu de jours[2]. Sa présence et les forces qu'il conduirait semblaient nécessaires pour relever l'armée de Guébriant. Mais le duc d'Enghien prolongea son séjour à la cour plus que l'on n'avait supposé. Mazarin s'en plaignit vivement et prétendit qu'il avait, par ce retard, compromis la campagne d'Allemagne[3].

[1] « Dux Anguianus hic est, et constituit non abire nisi acceptâ pecuniâ. » (*Grotii epist. ineditæ*, p. 108.)

[2] *Ambassadeurs vénitiens*, ibid. Giustiniani dit formellement que le duc d'Enghien devait repartir dans peu de jours pour l'Allemagne.

[3] Trois ans après la bataille de Rocroi et la prise de Thionville, Mazarin, accusant le duc d'Enghien d'avoir terminé trop tôt la campagne de 1646, revenait sur les événements de 1643 : Il medesimo fece il detto duca l'anno di Tionville, etc.; « ce duc a fait de même l'année de Thionville. Il est revenu en toute hâte à la cour, quand on demandait qu'il portât secours à M. de Guébriant pour qu'il pût retourner en Allemagne, comme il fut obligé de le faire un mois après, mais avec grand désavantage. » (Huitième carnet, f° 81.) Nous verrons, en effet, dans le livre III, ch. 2, que la campagne d'Allemagne ne put avoir lieu qu'en novembre, lorsque déjà les routes de la Forêt-Noire étaient devenues presque impraticables, et qu'elle se termina par la défaite de Dütlingen (23 novembre 1643).

Il est d'autant plus nécessaire d'insister sur la résistance du duc d'Enghien aux pressantes sollicitations de Mazarin, qu'un grand écrivain, M. Victor Cousin, a, dans son admiration pour le vainqueur de Rocroi, attribué à son héros une conduite qui n'est pas conforme aux documents historiques. M. V. Cousin résume ainsi la fin de la campagne du duc d'Enghien en 1643 : « Le duc d'Enghien s'empara de la forteresse (Thionville), et comme le maréchal de

Ces accusations, ne peuvent effacer les éclatants services que le duc d'Enghien venait de rendre à la France. Grâce à lui, Pierre Corneille pouvait, avec vérité, célébrer les glorieux commencements de la régence, en offrant sa tragédie de *Polyeucte*[1] à Anne d'Autriche :

> Que vos soins, grande reine, enfantent de miracles !
> Bruxelles et Madrid en sont tout interdits ;
> Et si notre Apollon me les avoit prédits,
> J'aurois moi-même osé douter de ses oracles.
>
> Sous vos commandements on force tous obstacles ;
> On porte l'épouvante aux cœurs les plus hardis,
> Et par des coups d'essai vos États agrandis
> Des drapeaux ennemis font d'illustres spectacles.

Guébriant, ayant affaibli sa propre armée pour renforcer celle qui assiégeait Thionville*, avait été contraint de reculer devant les Bavarois et même de repasser le Rhin, le duc d'Enghien, au lieu de poursuivre ses conquêtes s'empressa de voler à son secours, prit le commandement, ranima les troupes ébranlées, leur fit de nouveau traverser le Rhin et les ramena en Allemagne en face du vigilant et audacieux Mercy, réduit à son tour à se tenir sur la défensive. » (*Journal des savants*, octobre 1854, p. 618.)

Cette vive récapitulation de la campagne est loin d'être exacte. M. V. Cousin oublie que le duc d'Enghien, au lieu d'aller rejoindre immédiatement Guébriant, comme le demandait Mazarin, revint à la cour le 15 septembre et y resta jusqu'au commencement d'octobre, s'occupant surtout de ses intérêts et de ceux de sa famille. Il n'est pas exact non plus de dire que le prince alla en Allemagne; ce fut Rantzau qui passa le Rhin avec Guébriant. Enfin Mercy fut loin de se tenir sur la défensive, comme on le verra dans le récit de cette campagne (liv. III, ch. II du présent ouvrage).

[1] Épître dédicatoire en tête de *Polyeucte* (1643).

* Cette assertion n'est pas confirmée par les détails que nous avons donnés et qui sont puisés dans les historiens du temps.

CHAPITRE PREMIER

SITUATION INTÉRIEURE DE LA FRANCE

Éclat de la cour en avril et mai 1643. — Bonté et facilité excessives de la reine. — Mazarin l'engage à résister aux sollicitations des courtisans. — Institution d'un conseil pour la distribution des bénéfices ecclésiastiques. — Les partis commencent à s'agiter ; — situation des protestants; leurs inquiétudes. — Troubles au prêche de Charenton (juin 1643). — Mazarin s'efforce de les calmer et assure l'exécution des édits qui garantissaient la liberté de leur culte. — Opposition du prince de Condé combattue par Mazarin. — Parti des Importants, caractérisé par La Rochefoucauld et Mazarin. — Éléments qui le composaient. — Hésitations de la reine.

La victoire de Rocroi et la prise de Thionville venaient d'inaugurer avec éclat l'avénement de Louis XIV. Les ennemis de l'extérieur étaient vaincus; mais, à l'intérieur, les dangers étaient imminents. Ils se dissimulaient, il est vrai, au début de la régence, sous des dehors brillants. « Jamais, dit Monglat [1], la cour ne fut si belle que dans ce commencement; tous les grands du royaume y étaient présents, tous les prisonniers et exilés reve-

[1] *Mémoires*, p. 139 de l'édit. Michaud et Poujoulat.

nus, et ceux qui n'avaient osé jusqu'à cette heure retourner en eurent la liberté, comme les ducs de Guise, d'Elbeuf, d'Épernon, lesquels furent déclarés innocents, par arrêt du parlement, des crimes dont ils étaient accusés. » Anne d'Autriche, dans la joie de sa nouvelle puissance, ne refusait rien : pensions, gouvernements, dignités, faveurs de toute nature étaient au pillage. Il n'y avait plus, dit Retz, que trois petits mots dans la langue française : « La reine est si bonne. » Saint-Évremond chantait longtemps après cette époque :

. . . . . Le temps de la bonne régence,
Temps où régnoit une heureuse abondance,
Temps où la ville, aussi bien que la cour
Ne respiraient que les jeux et l'amour.

Cette facilité de la reine avec des courtisans avides, l'indolence de Gaston d'Orléans, qui n'avait d'ardeur que pour le jeu, l'avarice du prince de Condé, l'abaissement du chancelier, instrument docile des puissants, étaient résumés dans un dicton populaire[1], où la situation était assez vivement caractérisée[2] :

[1] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 110.

[2] L'ambassadeur vénitien jugeait aussi avec sévérité le début de la régence d'Anne d'Autriche : La debolezza del governo presente, l'angustia del denaro, la poca obbedienza, li moti che approchiano gli Ugonoti, le divisioni chesi apprirono trà questi principi, in particolar trà 'l duca d'Orleans e casa di Condé, etc. » *Amb. Vénit.*, t. XCIX, f° 175

La reine donne tout,
Monsieur joue tout,
M. le prince prend tout,
Le cardinal fait tout,
Le chancelier scelle tout[1].

On pouvait craindre de voir renaître cette déplorable régence de Marie de Médicis, où l'incapacité et la faiblesse de la reine avaient prodigué aux grands les trésors amassés par Henri IV. Le caustique Gui Patin ne manquait pas de signaler ce rapprochement entre les deux régences : « Nous avons, écrivait-il le 19 juin 1643 à son ami Charles Spon, nous avons une régente très-libérale et qui ne refuse rien. On dit ici que, depuis un mois, elle a donné la valeur de six millions. Je souhaite qu'il lui en prenne mieux qu'à la feue reine mère, laquelle, au commencement de la régence, donna prodigieusement à tous les grands, la plupart desquels l'abandonnèrent quand elle n'eut plus rien. Elle a affaire à d'étranges gens, qui sont les courtisans. » Ces prodigalités étaient d'autant plus fâcheuses que le trésor était épuisé : « Le

[1] C'était une imitation d'un dicton du seizième siècle cité dans le *Journal d'Henri III*, par Pierre de l'Etoile :

Le pauvre peuple endure tout,
Les gens d'armes ravagent tout,
La Sainte Église paye tout,
Les favoris demandent tout,
Le parlement vérifie tout,
Le chancelier scelle tout,
Le pape pardonne tout,
La reine mère conduit tout,
Chicot (le fou du roi) seul rit de tout,
Le diable à la fin aura tout.

besoin d'argent est urgent, écrivait l'ambassadeur vénitien [1], et l'on cherche à s'en procurer par tous moyens. »

Mazarin s'efforçait de réagir, par ses conseils, contre la faiblesse d'Anne d'Autriche. Il lui représentait que, par cette conduite, elle encouragerait les factions et livrerait le gouvernement au mépris. « Il faut parler haut, lui disait-il[2]; il faut que la reine dise que ceux qui se fient dans sa bonté pourront s'en repentir. » Ces conseils reviennent sans cesse dans les carnets, où Mazarin résumait les pensées qu'il se proposait de développer dans ses conversations avec Anne d'Autriche. Il suffira d'en citer quelques extraits : « Si Sa Majesté ne veut pas porter remède, le parlement et les grands auront trop d'autorité[3]. Tous les hommes d'esprit sont de cet avis et pensent que la reine ne pourra plus arrêter les factions lorsqu'elle le voudra.... « La reine, ajoutait-il[4], doit se faire respecter dès le commencement; les Français sont naturellement disposés à faire quatre pas (c'est-à-dire à usurper sur l'autorité), quand on leur permet de mettre un pied. » Mazarin s'adressait surtout au sentiment maternel de la reine. « Le roi devenu majeur, lui disait-il, ne pourra s'affliger d'aucune

[1] « Per il bisogno urgente di denaro si van praticando tutti i mezzi di provedimento ». *Amb. vénit.*, ibid., f[os] 168-169.

[2] Deuxième carnet, p. 1. Tous ces passages sont en italien.

[3] *Ibid*, p. 10.

[4] *Ibid*, p. 35.

chose plus que de voir, lui successeur d'un roi absolu, son autorité dépendant de ses sujets. Il importe donc à Sa Majesté de plus regarder à ce point qu'à aucune autre chose. Elle doit se garder de se déclarer pour l'un des partis; elle doit conserver le rôle de maîtresse et de juge, sans passion ni partialité pour aucun[1]. »

L'institution d'un conseil chargé de distribuer les bénéfices ecclésiastiques permit à la reine de résister plus facilement aux sollicitations[2]. Il se composait du cardinal Mazarin, de l'évêque de Lisieux Cospéan, de l'évêque de Beauvais et de M. Vincent de la Mission. Mazarin ne tarda pas à y régner seul. Avant la fin de l'année 1643, les évêques de Lisieux et de Beauvais furent renvoyés dans leurs diocèses. Quant à M. Vincent, il continua de faire partie du conseil; mais, comme on ne tenait plus de séances régulières, ce vénérable prêtre, tout absorbé par les œuvres charitables, n'eut qu'une faible influence sur la distribution des bénéfices ecclésiastiques [3].

Rien n'était plus nécessaire que de fortifier le pouvoir en présence des partis et des cabales qui

[1] Il faut citer le texte même de ce sage conseil: « S. M. deve..... far le parti di padrona e di giudice, e non di appassionata più per l'uno che per l'altro. » *Ibid.*, p. 45-46.

[2] Ce conseil fut organisé peu de temps après le lit de justice du 18 mai. Voy. le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 59.

[3] Cependant on trouve, dans les papiers de Mazarin, des lettres autographes de saint Vincent de Paul, qui prouvent que le cardinal continua de le consulter pour la collation des bénéfices ecclésiastiques. Voici une de ces lettres, dont l'autographe est conservé aux

commençaient à s'agiter à la cour et dans tout le royaume. Les protestants, qui, sous le dernier règne, avaient tenu la puissance royale en échec, se croyaient toujours menacés et se préparaient à la lutte. Il fallait calmer leurs inquiétudes et rassurer leurs consciences. Mazarin y réussit si bien que, lorsque la Fronde éclata, le parti protestant ne chercha pas à reconquérir ses places de sûreté et son organisation presque républicaine; mais il n'en

Affaires étrangères (*Corresp. de Rome*, t. XCIV); elle porte la date du 24 mai 1646 :

« Monseigneur,

» Monsieur le grand maistre du college de Navarre ma dict, que V. E. avoit ordonné à M. le Telier, que je luy escrive, si le s[r] de Doüay licentier en Theologie a les qualitéz qu'il faut pour estre principal des philosophes du mesme college. Voicy, Monseigneur, ce que j'en ay aprins, tant du defunct principal que de plusieurs docteurs dignes de foy.

» Ilz disent tous quil est fort capable, homme de bien, experimenté en lexercisse de ceste charge, en laquelle le defunct lavoit emploié depuis quelques années, qu'il est dans les opinions communes et ortodoxes de Leglise, et qu'en-fin la voix publicque du dict college est que ce jeune homme est sans contredict le plus capable de ceux qu'on considere pour cela.

» Et ce qui confirme davantage cecy cest, que le defunct principal qui estoyt un sainct homme et qui a faict des merveilles en sa charge, me vint trouver quelques jours avant sa mort, et me pria de memploier vers V. E. a ce quelle eut agreable de luy donner ce jeune-homme pour son coadjuteur, quil jugeoit devant Dieu, le plus capable de continuer le bon ordre quil avoit mis en sa charge, et moy, Monseigneur, je prie nostre Seigneur, quil sanctifie V. E., et la conserve pour le bien de cest estat, qui suis Monseigneur,

» Votre tres-humble et tres-obeissant serviteur

VINCENT DEPAUL,

» Superieur indigne de la Mission. »

était pas de même au début de la régence d'Anne d'Autriche. Le protestant Grotius[1], qui résidait alors en France comme représentant de la Suède, nous montre les huguenots prenant les armes en province[2] et réclamant leurs anciens privilèges. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque le parti protestant était encore nombreux dans le Bas-Poitou, dans l'Aunis, la Saintonge et le Vivarais. Il avait des chefs qui aspiraient à reconquérir leurs places de sûreté et leurs assemblées périodiques. La faiblesse d'une minorité leur parut une occasion favorable pour revendiquer leurs droits politiques. Ils avaient continué d'entretenir des relations avec l'étranger; on signale, entre autres, un sieur de Couvrelles[3], qui fit plusieurs voyages en Angleterre pour préparer un soulèvement du Bas-Poitou[4].

L'ambassadeur vénitien, Giustiniani, montre également les huguenots s'efforçant de reprendre les

[1] Hugues de Groot, ou Grotius, Hollandais, né à Delft en 1585, était depuis 1634 ambassadeur de Suède près de la cour de France. Il demanda son rappel en 1645, l'obtint et mourut à Rostock le 29 août de la même année. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages.

[2] *Grotii epistolæ ineditæ*, p. 46-50 (lettre du 17/27 juin 1643). Il faut insister sur ces mouvements des huguenots, dont les historiens n'ont pas toujours tenu compte.

[3] Les *Memoires de la Huguerye* parlent d'un sieur de Couvrelles, gentilhomme français, chambellan du prince de Condé en 1582 (voy. *Mem. de la Huguerye*, publiés par M. le baron de Ruble, t. I, p. 325). C'est probablement le père de celui que nous trouvons mêlé aux troubles de 1643.

[4] Voy. dans le chapitre V de ce livre II, les agitations et les révoltes du Bas-Poitou.

églises que les évêques et Richelieu leur avaient enlevées[1]. Ces mouvements, qui agitaient principalement les Cévennes[2], émurent les populations catholiques, surtout lorsqu'on apprit qu'un jour de jeûne et de prières publiques venait d'être prescrit par les synodes protestants en Angleterre, dans les Provinces-Unies et en France (juin 1643)[3]. Le peuple de Paris se porta en foule sur la route de Charenton, où était le temple des protestants français. Comme cette multitude grossissait sans cesse et devenait menaçante, les gentilshommes huguenots et leurs laquais mirent l'épée à la main et se préparèrent à repousser la force par la force. Peu s'en fallut qu'on n'en vînt aux mains. La reine, informée de ces troubles qui pouvaient dégénérer en lutte sanglante, envoya à Charenton un exempt de ses gardes[4] pour rassurer les protestants. Ils le prirent pour un ennemi et faillirent se porter à des actes de violence contre lui et contre un prêtre, nommé Véron, qui assistait au prêche et suivait leurs controverses.

[1] Dépêche du 9 juin 1643 (*Ambass. vénit.*, t. XCIX, f° 122) : « Pare che Ugonotti, con pretesto di ricuperar alcune chiese levate gli da vescovi e dal fu cardinale, voglin suscitar qualche movimento. »

[2] La lettre de Grotius citée plus haut (p. 125, note 2) porte *in Liberinis*, ce qui n'a pas de sens. Je pense qu'il faut lire *in Cebennis*. Les lettres inédites de Grotius sont malheureusement défigurées par des erreurs de noms d'hommes et de pays.

[3] Grotius, qui nous donne ces renseignements, dit que les catholiques voulurent rendre aux protestants terreur pour terreur.

[4] Officier des gardes du corps chargé d'assurer l'exécution des ordres du roi.

Le tumulte allait toujours croissant et l'on commençait à craindre une émeute. Il fallut que la reine ordonnât au duc de Montbazon, gouverneur de Paris, de se rendre à Charenton à la tête d'une compagnie des gardes suisses, de calmer les alarmes des huguenots et de leur faire comprendre que la cour, bien loin de les attaquer, voulait les protéger contre les menaces populaires. Le duc de Montbazon réussit dans sa mission et ramena les protestants à Paris sous la protection des troupes royales[1].

Ces troubles, qui renaissaient sous le moindre prétexte, ne pouvaient être apaisés que par une politique ferme et loyale, qui contînt et rassurât une minorité toujours disposée à se croire menacée et opprimée. Il fallait, en lui garantissant la liberté de son culte, ne pas lui permettre d'aspirer à des privilèges politiques dangereux pour l'unité et la sécurité de la France. Telle avait été la conduite de Richelieu; telle fut celle de Mazarin. Il voulait enlever aux protestants leurs chefs, mais sans opprimer les consciences. Il s'efforçait d'engager le maréchal de Châtillon à embrasser le catholicisme[2]. Il décida Rantzau à se faire catholique ; Gassion avait promis de

[1] La lettre de Grotius, que nous avons citée (p. 125, note 2), est la principale source pour cette alarme protestante de juin 1643. On peut comparer le *Journal d'Olivier d'Ormesson* (t. I, p. 76), à la date du 25 juin 1643. D'Ormesson ne parle que des troubles de Charenton sans en indiquer la cause. — Voy. aussi *Amb. vénit.* (ibid., f° 149).

[2] Premier carnet, p. 106.

l'imiter, mais il aima mieux rester un des chefs des huguenots. Mazarin craignait qu'il n'eût des projets dangereux[1]. « Il faudra le surveiller, écrivait-il dans ses notes secrètes, et s'assurer s'il ne cherche pas à se rendre chef du parti huguenot[2]. » Un autre protestant illustre, Turenne, ne lui inspirait pas moins d'inquiétudes. Mazarin avait d'abord espéré qu'il se montrerait aussi docile que sous le ministère de Richelieu. « Il était alors, écrivait-il[3], le plus humble et le plus accommodant des hommes, et maintenant il fait des pointilleries et se plaint[4]. On croit et il croit aussi que tout le parti protestant le considère comme un soleil levant et comme un homme appelé à remettre les huguenots dans tout leur lustre. Sa Majesté lui a fait espérer la charge de maréchal de France, et malgré cela il ne laisse pas d'être inquiet. On songe, dans son intérêt, à l'envoyer avec un corps d'armée en Italie, et pour y parvenir il faut

[1] « Si crede [che] habbia disegni vasti, ben che in effetti è incapace d'una gran condotta, quanto bravo e risoluto. » Cinquième carnet, p. 3.

[2] « Bisogna examinarlo et avvertire se applica a rindersi capo del partito ugonotto. » *Ibid.*

[3] Troisième carnet, p. 48.

[4] Les *Mémoires du marquis de Chouppes* (t. I, p. 102 et suiv. de la 1re édit.) prouvent qu'à cette époque Turenne se plaignait vivement de l'ingratitude de Mazarin. Il ne faut pas oublier que Turenne était de la maison de Bouillon, que son frère, le duc de Bouillon, avait été dépouillé de la principauté de Sedan par Richelieu, enfin qu'au commencement de la Fronde Turenne et son frère se déclarèrent contre le ministre et tentèrent d'entraîner l'armée d'Allemagne dans leur révolte.

surmonter bien des difficultés. Néanmoins il parle du commandement, dont il est chargé, comme d'une grande faveur qu'il fait à la reine. Cette année, il n'a pas reçu du roi en gratifications extraordinaires moins de trente mille livres, et il se plaint, oubliant qu'au temps passé il ne recevait rien et se louait de la manière dont le traitait le cardinal de Richelieu. Il est nécessaire de bien examiner ce personnage, parce que sans doute il nourrit de grands desseins en son esprit. »

Ces extraits des notes secrètes de Mazarin attestent qu'il ne cessait de surveiller le parti protestant et qu'il était résolu à s'opposer aux tentatives de généraux qui auraient voulu s'en faire un instrument. Mais en même temps il rassurait les huguenots sur la liberté de leur culte. Ses lettres en fournissent des preuves multipliées. Il écrivait aux officiers de la chambre de l'édit[1] en Guyenne : « La bonté de la reine embrasse généralement et sans distinction tous les vrais sujets du roi son fils[2]. » Mazarin exigeait en même temps que les protestants s'en tinssent à la stricte observation des édits. Il le déclare formellement dans une lettre à l'évêque de Poitiers, Henri Louis Chasteignier de la Roche-Posay[3] : « Comme Sa Majesté est résolue, lui écrivait-il, pour l'intérêt

[1] Les chambres de l'édit, créées en vertu de l'édit de Nantes. étaient composées en nombre égal de protestants et de catholiques. La chambre de l'édit de Guyenne siégeait à Agen.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 364.

[3] *Ibid.*, p. 400.

de la concorde publique à laisser jouir ceux de la religion prétendue réformée du bénéfice des édits qui leur ont été accordés par les rois ses prédécesseurs, aussi désire-t-elle tenir soigneusement la main à ce qu'ils n'entreprennent rien au delà de ces édits et ne passent point les bornes qui leur sont prescrites par l'autorité du prince ; ce qui est même la pensée des plus sages et des plus considérables de cette religion. »

Enfin s'adressant à un des chefs les plus autorisés du parti protestant, au vieux duc de la Force[1], Mazarin l'engageait à user de son influence pour calmer les agitations religieuses : « Comme je n'ai jamais douté, lui écrivait-il[2], de la passion que vous avez pour le repos de l'État, j'ai cru aussi que personne ne pouvait agir avec plus d'autorité sur les esprits de ceux de votre religion pour les éclaircir des bonnes intentions de Sa Majesté en leur endroit. Les assurances que vous leur en avez données leur seront toujours confirmées par les effets, et le temps leur fera voir que la reine protégera sans distinction et honorera de ses bienfaits ceux qui, par une sainte émulation, s'exciteront à rendre au roi l'obéissance qui lui est due. C'est sa résolution ferme et inviolable, dans laquelle je la fortifierai tou-

[1] Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, avait été un des compagnons d'armes d'Henri IV. Né le 22 décembre 1558, il mourut le 10 mai 1652.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 404-405.

jours tant qu'elle me fera l'honneur de vouloir se servir de mes conseils, et c'est de quoi je vous conjure de vouloir toujours rafraîchir la créance parmi ceux à qui vos sentiments servent de loi. Vous n'ignorez pas plus que moi combien sont subtils les artifices des ennemis de cette couronne pour y introduire la division et le trouble, et vous savez qu'il n'y a point de machine qu'ils ne fassent jouer ni de religion qui ne leur soit bonne pour parvenir à cette fin. C'est pourquoi, comme de la concorde des Français dépend le bonheur des affaires étrangères et l'acheminement à la paix qui les doit rendre heureux, j'estime que les bons serviteurs du roi et les vrais amateurs de leur patrie doivent apporter tous leurs soins pour maintenir cette concorde et pour étouffer toutes les semences de brouillerie que les mauvais esprits pourraient faire naître. Pour vous, je suis assuré que vous continuerez comme vous avez commencé, et qu'ayant tant contribué, avec les armes, à la grandeur de cet État et aux prospérités de la France, vous aiderez à maintenir ces avantages par vos conseils et par les impressions que vous donnerez à ceux, dont on tâcherait de corrompre la fidélité que les sujets doivent au prince. Si la reine n'était très-persuadée du zèle que vous avez pour le roi en qualité de bon Français et de la tendresse particulière que vous avez toujours eue pour le sang d'Henri le Grand, je m'offrirais d'être votre caution pour ce sujet. »

Malgré ces assurances souvent répétées dans les lettres de Mazarin et confirmées par la conduite du ministre, le parti protestant garda longtemps ses défiances. Les bruits les plus incroyables, entre autres celui d'un projet de massacre général des huguenots, trouvaient créance. Mazarin écrivait, en 1646, à l'occasion des bruits répandus dans les Provinces-Unies[1] : « La calomnie du massacre, que l'on médite en France contre les religionnaires, est trop absurde pour y répondre. Outre qu'elle est impraticable et que la résolution en a été autrefois si odieuse et a produit tant de maux, il se voit que Sa Majesté ne fait aucune distinction de ses sujets, qui lui sont tous fort fidèles et répandent tous les jours également leur sang pour son service. Présentement même, ce sont deux chefs de cette religion qu'on doit exterminer par des massacres qui commandent son armée d'Allemagne[2], et l'une des deux qui sont en Flandre[3]. »

Mazarin resta fidèle à cet esprit de tolérance, et sa politique eut constamment pour but de calmer les passions religieuses. On lui a prêté un mot, dont ses papiers n'ont conservé aucune trace, mais qui résume sa pensée. Il aurait dit en parlant des

[1] Lettre du 21 décembre 1646 à Brasset, résident de France près de la République des Provinces-Unies (*Lettres de Mazarin*, t. II, p. 342).

[2] L'armée d'Allemagne était alors sous les ordres de Turenne et de d'Erlach.

[3] Le protestant Gassion commandait une des armées de Flandre.

protestants : « Le petit troupeau paît à l'écart et de mauvaises herbes, mais il paît paisiblement[1]. »

Il ne fut pas aussi facile de réduire les princes et les grands seigneurs, abaissés par Richelieu. Dans le conseil même du roi, Mazarin rencontra une opposition dangereuse. Il avait eu soin d'acheter les favoris qui dominaient le duc d'Orléans et de lui laisser l'apparence du pouvoir et les fonctions honorifiques qui satisfaisaient sa vanité. Gaston s'en contentait. Il n'en était pas de même du prince de Condé. Avide d'argent et de puissance, enorgueilli des victoires du duc d'Enghien, son fils, soutenu par le crédit de sa femme auprès de la reine, Henri de Bourbon aspirait à dominer dans le conseil et à diriger le gouvernement. Il comprit parfaitement qu'il n'avait à redouter que l'habileté et l'influence de Mazarin, et il le combattit sourdement, mais avec un acharnement que révèlent les carnets du cardinal[2].

Le prince se lia d'abord étroitement avec l'évêque

[1] Tous les chefs du gouvernement n'imitaient pas la prudence de Mazarin. Le cardinal accuse, dans ses carnets, le prince de Condé d'avoir excité la reine à maltraiter les protestants : « Sous prétexte d'affection pour la religion catholique et de haine contre les huguenots, ce prince cherche à porter la reine aux extrémités contre eux. » (Quatrième carnet, p. 89.)

[2] Aucun des mémoires du temps ne parle de cette lutte d'intrigues secrètes ; c'est aux carnets que nous en devons le récit très-détaillé. Les noms propres sont quelquefois déguisés ; mais il me semble impossible de ne pas reconnaître Condé dans le Rosso. (Voy. Appendice III.) L'ambassadeur vénitien Giustiniani insiste aussi sur l'opposition de Condé.

de Beauvais, qu'il était sûr de conduire à son gré. On a déjà vu qu'il le flattait à la séance solennelle du parlement [1]. Il lui faisait espérer le chapeau de cardinal et annonçait qu'alors l'évêque prendrait la place de Mazarin dans le conseil [2] ; on ne conservait provisoirement ce dernier que pour connaître par lui le détail des affaires [3]. Il engageait l'évêque de Beauvais à fortifier son parti en faisant changer tous les ministres et en donnant les charges à des gens à lui [4]. Au moment où le prince attaquait ainsi Mazarin, il l'accablait de protestations d'amitié [5]; mais en secret, il ne cessait d'exciter contre lui l'inimitié de l'évêque de Beauvais [6].

Tel est en résumé le tableau que Mazarin trace des intrigues d'Henri de Bourbon. Il est possible qu'il l'ait chargé, et que, craignant l'influence d'un prince habile et appliqué aux affaires, il ait voulu lui susciter sous main des obstacles et jeter des soupçons dans l'esprit de la reine. Le scrupule n'est pas de mise dans les relations de ces ambitieux. Ce

[1] Voy. ci-dessus, p. 59.
[2] « Dice essersi risoluto che quando sara (Bove) cardinale, io saro rimandato. » Premier carnet, p. 92.
[3] « Informarsi del detaglio delle affare. » *Ibidem.*
[4] « Insta appresso Bove per che si fortifichi facendo cambiar tutti li ministri et facendo riempir le cariche per gente sua ». *Ibid.*, p. 99.
[5] « A mi fa li maggiori protestationi del mundo ; io non li respondo che parole generale. » *Ibid.*, p. 92.
[6] « Fa il possibile per metterlo (Bove) contro me, e poi dice che Bove ha avverzione. » *Ibidem.*

qui paraît bien constaté, c'est qu'il y eut lutte secrète entre le prince et Mazarin et que la victoire resta au cardinal. Il faut voir par quels moyens.

Le duc d'Orléans, malgré son indolence, voulait faire respecter son titre de lieutenant général du royaume [1]. Il était offusqué par la gloire du duc d'Enghien et sa rivalité contre la maison de Condé n'était ignorée de personne. Il y eut même quelquefois des prises assez vives entre les deux princes en présence des conseillers d'État et des maîtres des requêtes, surtout à l'occasion d'un procès entre le duc de Saint-Simon, premier écuyer, et le marquis de la Vieuville [2]. Mazarin, tout en paraissant s'interposer entre les princes, fomentait leurs divisions et s'en servait pour neutraliser l'influence du prince de Condé dans le conseil. Ses entretiens avec Anne d'Autriche, dont les carnets sont souvent le résumé, traçaient d'Henri de Bourbon le portrait le moins flatté. Mazarin le représentait comme un menteur [3], un lâche, un homme intéressé, ennemi de tous les gens de bien, sans secret, permettant tout à ceux qu'il croyait pouvoir lui être utiles et puis les éloignant de lui dès qu'il n'en avait plus besoin.

[1] On en a vu une preuve ci-dessus, page 90.

[2] Voy. *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, t. I, p. 106.

[3] Premier carnet, p. 90 : « Bugiando, inventimiero (*sic*), timido, interessato, nemico degl' huomini di bene, senza secreto; permette tutto per acquistar quelli che crede poter li esse utili, e poi è il primo a procurar di distraggerli quando non ha più bisogno. »

« Les finances sont perdues, disait-il[1], si on lui en laisse la disposition ; il les pillera de toutes manières. » Il ajoutait : « Si Sa Majesté lui laisse prendre pied, insensiblement il deviendra tel, qu'on ne pourra plus vivre avec lui[2]. » L'attitude du prince au conseil fournissait à Mazarin une occasion de signaler à la reine ses prétentions exorbitantes : Henri de Bourbon levait les épaules et témoignait hautement son mépris[3]. « Il faut que S. M. lui parle à la première occasion en termes décisifs et lui dise qu'elle veut bien entendre les avis, mais qu'elle veut faire ensuite ce qu'il lui plaît et qu'elle trouve étrange que quelqu'un témoigne du déplaisir parce qu'on n'a pas suivi son avis[4]. »

Le prince, tenu en bride dans le conseil et forcé de plier devant la reine, s'unit de plus en plus avec les ennemis du cardinal[5]. Il s'attaqua même à la puissance de la reine, si l'on en croit les carnets de Mazarin ; il disait qu'il fallait se mettre en défense contre elle, déclarer qu'elle tenait tout de Monsieur et annoncer l'intention de faire Gaston

[1] « Le finanze son perdute se egli vi hava authorita per che pigliera per ogni verso. » Dernier carnet, p. 93.

[2] « Se S. M. li lassa prender piedi, insensibilmente se rendra tale che non si potra vivere. » *Ibid.*, p. 100.

[3] *Ibidem.*

[4] « E bene che S. M. li parli alla prima occasione in termini risoluti, etc. » *Ibidem*, p. 101.

[5] Le prince de Condé n'est plus désigné dans ce passage par un pseudonyme, Mazarin le nomme : « Il prencipe... vorrebbe unir tutti contro me e farme risolvere di ritornar a Roma. » *Ibid.*, p. 103.

co-régent [1]. En un mot, il voulait abaisser la reine et disait qu'il en avait les moyens [2]. Mazarin réussit, par les soupçons qu'il jetait ainsi dans l'esprit d'Anne d'Autriche, à la mettre en défiance contre Henri de Bourbon, et, pendant toute la vie de ce prince, le cardinal eut soin d'entretenir cette disposition de la reine pour s'affermir au pouvoir.

En dehors du conseil du roi, il eut à combattre d'autres ennemis qui se groupaient autour du duc de Beaufort. Tous les mécontents, tous ceux qui avaient cru que la régente comblerait leurs ambitions et qui s'irritaient de la ruine de leurs espérances, aspiraient à renverser un ministre qui maintenait les traditions du dernier règne. Au milieu des éléments très-divers dont se composait ce parti, on distinguait certains rêveurs qui affectaient un air important, et qui ont fait donner à toute cette cabale le nom de parti des Importants. L'un de ceux qui les a le mieux connus, le prince de Marsillac, plus tard duc de La Rochefoucauld, les a caractérisés dans le passage suivant [3] : « Il se forma une cabale de ceux qui avaient été attachés à la reine pendant la vie du feu roi, qui fut nommée des Importants. Bien qu'elle fût composée de personnes différentes d'intérêts, de qualités et de professions, tous convenaient d'être ennemis du cardinal Mazarin, de pu-

[1] « Farlo coreggente. » Deuxième carnet, p. 14.
[2] « Pensa ad abbassarla e dice haverne li modi. » *Ibid.*, p. 18.
[3] *Mémoires*, p. 394, 1re col. (édit. Michaud et Poujoulat).

blier les vertus imaginaires du duc de Beaufort, et d'affecter un faux honneur, dont Saint-Ibal[1], Montrésor[2], le comte de Béthune[3] et quelques autres s'érigeaient en dispensateurs. Pour mon malheur, j'étais de leurs amis, sans approuver leur conduite. » Retz, qui aurait été digne de figurer dans cette cabale, dont il prétend qu'il refusa de faire partie, la juge avec la même sévérité[4].

Mazarin, qui avait pu approfondir les desseins et le caractère des chefs du parti, n'y voit, comme La Rochefoucauld et Retz, qu'une réunion d'hommes infatués de leur prétendu mérite et habitués à mépriser ceux qui ne partageaient pas leurs opinions. « Leur profession, dit-il[5], est de médire et de se moquer des bons; et, ne sortant jamais de Paris ni du cabaret, menant une vie honteuse, ils se veulent ériger en réformateurs de l'État, trouvent à redire à tout, exsultent des malheurs qui arrivent au royaume, s'affligent des prospérités et, battant le pavé, décident sur tout ce qui se fait à la guerre, et s'appliquent à éplucher et rendre mauvaises toutes les bonnes actions qui se font par tant de braves officiers

[1] Henri d'Escars de Saint-Bonnet, seigneur de Saint-Ibal ou Saint-Ibard.

[2] Claude de Bourdeille, comte de Montrésor. Il a laissé des Mémoires.

[3] Probablement Henri de Béthune, comte de Selles et de Béthune, connu par ses aventures extravagantes.

[4] *Mém. du cardinal de Retz*, édit. Charpentier, t. I, p. 87-88.

[5] *Mémoire de Mazarin* publié par M. Ravenel dans les *Lettres du cardinal*, p. 19.

qui hasardent à tout moment leur vie pour le salut de l'État, pour lequel il faut qu'ils croient à propos de ne hasarder la leur; car, si une de ces colonnes venait à tomber, le royaume en ferait de même. »

Dans ce mémoire, le cardinal signale la perversion du sens moral, qui, parmi ces mécontents, transformait les vices en vertus[1] : « Les méchants qui agissent contre le roi et la patrie sont appelés généreux; les ingrats, des gens entiers et que nul bienfait ne peut détourner de l'affection qu'ils ont pour le bien public; les infracteurs de leur parole [passent] pour des habiles qui dupent ceux qu'ils n'aiment pas; les chefs de séditions et de révoltes, pour des restaurateurs de l'État; les adhérents et correspondants des Espagnols, pour des solliciteurs de la paix et de la félicité du royaume; les brouillons, pour de bons courtisans; les voleurs, pour bien entendus en leurs affaires; et, enfin, tout ce qui est vicieux ou méchant n'y est plus appelé du même nom. Montrésor, Saint-Ibal, Béthune, Fontrailles[2], qui sont les chefs de la république qu'ils ont formée à leur mode et dont les lois ne sont à la connaissance que des législateurs, ont quelque chose de divin en ce qu'ils ont de la complaisance d'eux-mêmes, se satisfont et s'épanouissent de leurs grandes actions. Il est encore à naître un homme qui mérite leur approbation en quoi que ce soit, s'il n'a leurs maximes et ne

[1] *Mém. de Mazarin*, ibid., p. 26 et suiv.
[2] Louis d'Astarac, marquis de Fontrailles, mort en 1677.

se range à admirer leur conduite. Il est vrai que ceux-là sont impeccables, et, quelque chose qu'ils puissent faire, ils sont toujours gens d'honneur accomplis, quelque impertinents qu'ils puissent être, et, sans aller à la guerre ni se battre, sont les plus déterminés et les plus vaillants du royaume. Tous les subalternes n'ont pas seulement le droit de répliquer ni d'éclaircir à ce qui leur est imposé par les chefs, et il faut qu'ils admirent tout ce qui est préféré par eux et qu'ils aient toujours de l'encens à leur donner avec de nouvelles louanges. »

Cette vive et ironique peinture de la cabale des Importants s'applique surtout à une catégorie de conspirateurs émérites qui, sous Mazarin comme sous Richelieu, ne cessèrent d'attaquer le gouvernement et de troubler la France. Mais le parti de l'opposition, au commencement de la régence d'Anne d'Autriche, se composait d'éléments fort divers que le cardinal confond dans une même réprobation et que l'histoire impartiale doit distinguer. A côté des ambitieux, comme Beaufort, Fontrailles, Montrésor, Saint-Ibal, il y avait des hommes d'une vertu éminente, tels que les évêques de Lisieux et de Limoges, Cospéan et La Fayette. Ils auraient voulu introduire à la cour une réforme morale; leur opposition était plus religieuse que politique. Le parlement avait aussi ses Importants, magistrats plus honnêtes qu'éclairés, et entre autres les présidents Gayant et Barillon, dont le zèle intempestif avait troublé la

séance solennelle du 18 mai. Ils demandaient avec raison la diminution des impôts qui écrasaient le peuple; mais ils rejetaient trop souvent les réformes les plus salutaires pour maintenir les priviléges de leur corps. N'oublions pas que la noblesse provinciale, humiliée par Richelieu, conservait encore le souvenir de son indépendance. Il y avait aussi dans la bourgeoisie un vieux levain d'opposition. Gui Patin est un des types de cette classe de frondeurs toujours disposés à critiquer les ministres. La cour même et l'entourage d'Anne d'Autriche comptaient un certain nombre d'hommes et de femmes, dévoués à la personne de la reine, mais ennemis de Mazarin, dans lequel ils croyaient voir revivre leur persécuteur, le cardinal de Richelieu; de ce nombre étaient madame de Hautefort, exilée jadis comme amie de la reine, La Porte, qui avait exposé sa vie pour sauver cette princesse, le commandeur de Jars[1], qui avait

[1] François de Rochechouart, commandeur de Jars. On trouve dans les carnets de Mazarin (neuvième carnet, p. 49 recto et verso) la preuve qu'il n'aimait pas ce courtisan, qui avait conservé, de ses relations avec la reine, une liberté de langage que redoutait le cardinal. Voici comment Mazarin parle de François de Rochechouart dans ses notes secrètes : « A quoi peut être bon pour moi le commandeur de Jars? Toute sa passion est pour Châteauneuf. Après lui avoir fait donner deux abbayes qui valent vingt mille livres de rente et une commanderie qui vaut autant, lui avoir fait donner des gratifications d'argent assez considérables, l'avoir traité avec affection et familiarité, je ne trouve [pas] qu'il m'ait jamais donné le moindre avis qui pût regarder mon service, quoique, dans les compagnies où il s'est trouvé, [il] ait entendu des choses qui me regardoient..... D'ailleurs il trouve à redire à tout ce qui se fait : les malheurs qui arrivent, à son dire, onles pouvoit empêcher, et

aussi failli périr pour sa cause. Comment la reine n'eût-elle pas hésité à se séparer d'anciens serviteurs, dont le dévouement était toujours présent à sa mémoire? Sa raison comprenait la sagesse des conseils de Mazarin, la supériorité de sa politique, la nécessité, dans l'intérêt du roi son fils, de rompre toutes relations avec les ennemis de la France; mais elle ne pouvait se décider à renoncer à des affections anciennes et éprouvées. Le mois de mai 1643 se passa dans ces incertitudes. Elles redoublèrent au commencement de juin, et l'on put même croire quelque temps au triomphe du parti des Importants

M. de Châteauneuf l'eût fait sans doute, et les avantages que nous remportons eussent été plus grands si le susdit (Châteauneuf) s'en fût mêlé. Dans les occasions, donne ses coups auprès de la reine pour l'échauffer en certaines rencontres. Enfin c'est une peste de la cour. » Cette note, écrite en français vers 1647, est une de celles où Mazarin se peint au naturel, avec sa défiance à l'égard des courtisans qui parlaient trop librement des affaires publiques. On y voit nettement exprimée la nature des services qu'il exigeait de ceux auxquels il accordait des faveurs, telles que pensions et bénéfices.

CHAPITRE II

PROGRÈS DU PARTI DES IMPORTANTS EN JUIN 1643.

L'évêque de Beauvais proposé pour le cardinalat. — Disgrâce des Bouthillier père et fils. — Rôle de Mazarin dans les changements survenus à la cour. — Retour de madame de Chevreuse en France (14 juin). — Ses projets : elle veut obtenir une grande situation en France, enlever l'amirauté à la maison de Richelieu et la faire donner aux Vendôme avec le gouvernement de Bretagne. — Elle échoue dans ce projet. — Ses efforts pour faire entrer Châteauneuf au conseil. — Résistance de Mazarin, qui montre à la reine le danger de la politique qu'on veut lui imposer, et réussit à la faire rejeter. — Irritation de madame de Chevreuse, qui s'attaque directement à Mazarin.

Pendant la première quinzaine de juin, le parti des Importants parut l'emporter. La reine semblait plus que jamais disposée à récompenser le zèle et l'attachement de son premier aumônier, l'évêque de Beauvais[1]. Elle écrivait au cardinal François Barberin, neveu et ministre tout-puissant du pape Urbain VIII[2] : « Croyez que j'affectionne et estime

[1] L'ambassadeur vénitien en était convaincu : « Il vescovo di Beoves si va sempre avante in credito appresso la regina. » *Amb. vénit.*, t. XCIX, f[os] 103-104.

[2] Affaires étrangères, ROME, t. LXXXI, f° 553.

d'une telle façon mon cousin l'évêque de Beauvais, pour la considération de sa piété extraordinaire et des signalés services qu'il m'a rendus en des occasions très-importantes, que vous ne pouvez lui départir aucune faveur qui ne me touche très-sensiblement. » C'était désigner assez clairement l'évêque de Beauvais pour la promotion au cardinalat[1]. Le pape paraissait disposé à l'accorder, et déjà l'on répandait le bruit que Mazarin allait lui céder la place et retourner à Rome. C'est, du moins, ce que déclare un observateur attentif et désintéressé dans cette question, Grotius[2]. Mais Mazarin, tout en paraissant

[1] On envoya à Rome l'abbé Marescotti pour hâter la promotion de l'évêque de Beauvais (*Amb. vénit.*, t. XCIX, f° 172). On trouve dans les *Mélanges de Clairembault* plusieurs minutes de lettres adressées par la reine au pape et à l'ambassadeur de France à Rome, le marquis de Fontenay-Mareuil, pour solliciter le chapeau de cardinal en faveur d'Augustin Potier. (Bibl. nat., mscr. Fr. t. 386 des *Mélanges*, f° 9345.)

[2] *H. Grotii epistolæ ineditæ*, p. 266. Comme cet ouvrage est peu répandu, je citerai le texte : « De episcopo Belvacensi, qui apud reginam regentem plurimum potest et a regina erat commendatus ad adipiscendum honorem cardinalitium, respondit Papa se, si sponte suà ex gallis episcopis aliquem eligere debuisset, non alii potius id honoris esse collaturum, quod et eruditionem ipsius nosset et virtutes et reverentiam erga sedem romanam. Itaque se prima occasione memorem fore petitionis a regina factæ. Cardinalis Mazarinus, qui, si id eveniat, potiorem illum prævidet fore auctoritate et gratià, forte et loco, quia Bellovacensis episcopus est et par Galliæ, creditur parare se ut eat Romam et eò misisse magnam vim pecuniæ comparatam ex opulentissimis beneficiis et largitionibus reginæ. » L'éditeur n'a pas fixé la date précise de cette lettre de Grotius ; elle est évidemment de 1643 et des premiers temps de la régence, à l'époque où l'évêque de Beauvais jouissait de la plus

disposé à seconder les prétentions de l'évêque de Beauvais au cardinalat, prenait ses mesures pour les entraver [1]. Il réussit, en effet, à faire traîner l'affaire en longueur, jusqu'au moment où l'évêque de Beauvais fut enveloppé dans la disgrâce des Importants et relégué dans son diocèse.

Cependant, Mazarin sacrifia au ressentiment des ennemis de Richelieu plusieurs des personnes que le cardinal-duc avait placées à la cour. Madame de Brassac [2], dame d'honneur de la reine, fut renvoyée et remplacée par madame de Senecey [3], une des victimes de Richelieu. Madame de Vaucelas [4], sœur de l'ancien garde des sceaux de Châteauneuf, fut aussi rappelée à la cour comme gouvernante de Louis XIV, en remplacement de madame de Lansac. Le surintendant des finances, Claude Le Bouthillier, fut disgracié le 5 juin et eut pour successeurs le président de Bailleul et le comte d'Avaux. Le comte de

grande faveur et paraissait destiné à succéder à Mazarin. C'est à tort qu'on l'a placée parmi les lettres de 1645. A cette époque, l'évêque de Beauvais avait perdu tout crédit : dès le mois de septembre 1643, il avait quitté la cour pour retourner dans son diocèse.

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 312-314. Dépêche adressée au car dinal Bichi.

[2] Catherine de Sainte-Maure, femme de Jean de Gallard, comte de Brassac.

[3] Marie-Catherine de La Rochefoucauld, mariée, en 1607, à Henri de Beaufremont, marquis de Senecey, morte le 10 mai 1677, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

[4] Élisabeth de l'Aubespine, mariée à André de Cochefilet, sieur de Vaucelas.

Chavigny, Léon Le Bouthillier, ne voulut pas rester dans le conseil après le renvoi de son père. Il écrivait à Mazarin, le 4 juin, veille du jour où fut déclaré le remplacement du surintendant[1] : « M. l'évêque de Beauvais est venu me voir ce matin pour me dire une chose qui ne m'a point surpris; il m'a témoigné que la reine lui dit hier, après qu'il eut quitté V. Ém., qu'elle était résolue d'ôter les finances à mon père, et que, suivant la promesse qu'il m'en avait faite, il avait pris la commission de me le faire savoir, afin qu'un autre n'en fût pas chargé, qui aurait peut-être moins d'affection pour nous que lui. Si la chose s'exécute, comme Sa Majesté l'a proposée, il n'y aurait pas moyen de la souffrir. Si l'affaire qui me retient ici (à Vincennes) me permettait d'aller à Paris avant ce soir, j'aurais l'honneur de voir V. Ém. » Chavigny priait Mazarin de venir à Vincennes, dans le cas où il ne pourrait lui-même aller à Paris. Il lui témoignait une confiance dont la sincérité est toujours douteuse entre ambitieux, et annonçait l'intention de recevoir les ordres et les avis du cardinal, « que je suivrai toute ma vie, » ajoutait-il en terminant. La reine ayant persisté dans ses résolutions, Chavigny vendit sa charge de secrétaire d'État à Henri de Loménie de Brienne.

Quelle fut, en cette affaire, la conduite de Mazarin? A en juger par les apparences, il déplorait ces

[1] Affaires étrangères, FRANCE, t. CVI, pièce 21. Autographe signé. La lettre est datée de Vincennes, dont Chavigny était gouverneur.

changements et se déclarait l'ami et le défenseur de Chavigny[1]. Mais il est plus que douteux qu'il fût réellement affligé de la disgrâce de deux ministres plus anciens que lui dans le conseil et qui pouvaient être ses rivaux de puissance. Il connaissait la capacité et l'ambition de Chavigny, et les carnets, où l'on peut trouver plus sûrement que dans les lettres la pensée intime du cardinal, prouvent qu'il considérait ce ministre comme un ennemi dangereux, qui s'unissait contre lui avec l'évêque de Beauvais. Le prince de Condé, dont nous avons déjà signalé la sourde et redoutable opposition contre Mazarin, travaillait à réunir Chavigny et Augustin Potier pour le renverser[2]. L'évêque de Beauvais s'y prêtait volontiers; il vantait la capacité de Chavigny et déclarait qu'il en faisait le plus grand cas[3]; il lui avait promis une entière amitié, et de son côté Chavigny n'avait rien négligé pour l'obtenir[4]. Ces passages des carnets ne laissent aucun doute sur les sentiments réels de Mazarin à l'égard de Chavigny. Il est vrai qu'il aurait voulu le remplacer par une de ses créatures, et non par Loménie de Brienne, qui était tout

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 219-220.
[2] Premier carnet, p. 103.
[3] « M. di Bove..... ha detto al principe che Chav (Chavigny) era un grand huomo..., e che ne faceva gran caso. » Premier carnet, p. 102-103.
[4] « Ha assicurato unione et amicitia intiera a Chavigni, i quale ha impiegato ogni mezzo per conseguirlo. » *Ibid.*, p. 103.

dévoué, disait-il, au prince de Condé[1]. Mais Brienne fut assez habile pour s'effacer devant le cardinal et suivre docilement ses instructions.

Cependant, aux yeux de la plupart des contemporains, la disgrâce des Bouthillier était un avant-coureur de la chute de Mazarin. Gui Patin résume les événements du commencement de juin et les conjectures qu'ils faisaient naître dans une lettre adressée à Spon, le 19 juin 1643 : « Madame de Brassac, lui écrivait-il, a eu son congé il y a environ dix jours, et madame de Lansac[2] eut le sien il n'y en a que trois. On a ôté le gouvernement de la Bastille à M. du Tremblay, frère du père Joseph, capucin[3], et il a été donné à M. de Saint-Ange, maître d'hôtel de la reine. On a ôté la charge de surintendant des finances à M. Bouthillier, et elle a été donnée à MM. de Bailleul et d'Avaux. Le premier était chancelier de la reine et président au mortier. Le second est frère du président de Mesmes; il a été par ci-devant ambassadeur à Venise, en Pologne et en Suède, depuis à Hambourg, et il est même un des députés que la reine envoie pour traiter de la paix

[1] Deuxième carnet, p. 21 : « Tutto Pariggi da l'avantaggio dell' elezione di Briena al Rosso. » Nous avons déjà dit que le Rosso était le prince de Condé (voy. appendice III). — Mazarin ajoute dans le même carnet, p. 21 : « Briena non me ha veduto. »

[2] Cette fille du maréchal de Souvré avait été remplacée par M[me] de Vaucelas comme gouvernante de Louis XIV.

[3] Tout le monde sait que le père Joseph du Tremblay avait été un des confidents intimes de Richelieu. Il était mort en 1638.

générale. C'est un excellent homme, plein d'honneur et de mérite. Tout le monde croyait ici que la reine donnerait les sceaux à M. le président de Bailleul, qu'elle aime fort il y a longtemps. Mais il y a apparence qu'il n'est pas réservé pour cela, puisqu'elle l'a fait être surintendant. A cause de quoi on croit ici que le chancelier, qui branle bien fort, sera un de ces premiers jours désappointé, et que les sceaux seront rendus à M. de Châteauneuf, qu'elle a tiré de la prison d'Angoulême, où il était, il y a dix ans passés. C'est un homme d'exécution qui n'épargnera pas toute la séquelle et la troupe cardinalesque[1], à laquelle les gens de bien espèrent que l'on fera bientôt rendre gorge de tant d'or et d'argent qu'ils ont pillé et volé *per fas et nefas*, sous le gouvernement de cet homme dont les poëtes du temps faisaient rimer le nom à demi-dieu... Depuis deux jours la reine a ôté la charge de secrétaire d'État à M. de Chavigny[2]. On a aussi mandé au sieur de La Meilleraye, grand maître de l'artillerie, qu'il ait à venir en cour; je pense que c'est pour lui ôter le gouvernement de Bretagne. Il a, outre cela, de belles charges et encore bien de l'argent caché, selon la doctrine de son cher prototype, qui ne faisait

[1] Il s'agit surtout de la famille et des créatures du cardinal de Richelieu; mais l'expression peut aussi s'appliquer à Mazarin, que Gui Patin n'aimait pas plus que Richelieu.

[2] La lettre de Chavigny citée plus haut prouve qu'il n'attendit pas la disgrâce.

la guerre et ne brouillait tout que pour avoir de l'argent. »

Cette lettre, d'un homme qu'on peut regarder comme l'écho d'une partie de la bourgeoisie du temps, prouve que la haine contre les amis et parents de Richelieu était plus vive et plus dangereuse que jamais. De nouveaux alliés venaient renforcer les mécontents, et à leur tête la duchesse de Chevreuse, qui arriva à Paris le 14 juin. Louis XIII avait voulu la condamner à un exil perpétuel, « disant, si l'on en croit Mazarin[1], que la brouillerie, le désordre et le malheur ne pouvaient être séparés du lieu où ladite dame serait. » Malgré la défense formelle de ce prince, la reine permit à Mme de Chevreuse de rentrer en France. Le prince de Marsillac, fils du duc de La Rochefoucauld, alla à sa rencontre, avec l'autorisation d'Anne d'Autriche. L'Anglais Montaigu, qui avait été autrefois un des admirateurs de la duchesse de Chevreuse, s'y rendit également. Tous deux la prévinrent des changements qui s'étaient opérés à la cour et dans l'esprit de la reine[2]. Ils lui représentèrent que la puissance de Mazarin reposait sur de solides fondements et combien il serait dangereux de s'y attaquer. Mme de Che-

[1] *Lettres de Mazarin* publiées par M. Ravenel, p. 17. Il ne faut pas oublier cette lettre en lisant l'ouvrage que M. Cousin a écrit à la louange de Mme de Chevreuse. La lettre de Mazarin en est la contre-partie.

[2] *Mém. de La Rochefoucauld*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 394, 2e col.

vreuse parut les écouter; mais, accueillie par la reine comme une amie, elle se persuada qu'elle reprendrait facilement son ancien ascendant sur cette princesse et qu'elle réussirait à ruiner le crédit de Mazarin[1]. Vainement le cardinal se montra disposé à lui complaire et à servir ses intérêts, vainement il conseilla à la reine de lui faire présent de sommes considérables, de cinquante mille livres une première fois[2], et plus tard de deux cent mille[3]. Mme de Chevreuse prenait l'argent, mais ce qu'elle voulait surtout, c'était le pouvoir. Elle avait une ambition plus haute, des idées mieux arrêtées et une volonté plus tenace que la plupart des Importants. Elle aspirait pour elle-même et pour son parti à obtenir dans l'État une position forte et indépendante par des gouvernements et des places de sûreté; elle voulait dominer le conseil du roi en y plaçant le marquis de Châteauneuf, et avec lui changer toute la politique extérieure de la France, la réconcilier avec la maison d'Autriche, et employer leurs forces réunies pour dompter la révolution d'Angle-

[1] L'ambassadeur vénitien croyait aussi au triomphe de cette cabale, qu'il caractérise en termes expressifs, qui s'appliquent à la France entière : « On prévoit, dit-il, que le parti qui triomphera à la cour sera celui de la nouveauté et des idées chimériques, qui sont les deux génies dominants de cette nation (Prevedendosi che il più forte partito in corte sara quello della novità e della chimerà, che sono i due potenti genii della nazione. » *Ambass. vénit.*, *ibid.*, f° 122.)

[2] Deuxième carnet, p. 22.

[3] *Ibid.*, p 38.

terre et rendre à Charles Ier le pouvoir absolu. Ces idées, que lui avaient suggérées ses relations avec l'Espagne, étaient pénétrées par la sagacité de Mazarin, et, avec une fermeté polie et respectueuse, il fit échouer tous les plans de la duchesse et la condamna à se jeter ouvertement dans la révolte. Cette lutte entre une femme hautaine et passionnée et un ministre fin, habile et dissimulé appartient à l'histoire. Il ne s'agissait pas seulement d'intrigues féminines et d'une lutte de pouvoir; l'avenir de la France était en jeu; continuerait-elle de suivre la glorieuse politique de Richelieu, ou retomberait-elle, comme à l'époque de la régence de Marie de Médicis, sous l'influence espagnole? Telle était la question qui allait se décider.

Mme de Chevreuse réclamait pour la maison de Vendôme le gouvernement de Bretagne et l'amirauté, que Richelieu lui avait enlevés pour les donner à sa famille. Le triomphe des Vendôme aurait eu pour elle la plus haute importance : elle dépouillait ses ennemis, s'assurait à elle-même un asile en cas de revers et le concours d'une cabale puissante, acharnée contre les parents du cardinal de Richelieu. « Toute la maison de Vendôme, écrivait Mazarin[1], déclare qu'elle n'aura pas de repos jusqu'à ce que les parents du cardinal et tous ceux qui se sont enrichis dans le temps passé aient

[1] Deuxième carnet, p. 47-48.

été entièrement ruinés. » L'évêque de Beauvais se joignait à Mme de Chevreuse et aux Vendôme pour attaquer la famille de Richelieu. Il allait répétant, si l'on en croit Mazarin[1], qu'il fallait effacer les dernières traces du ministère de Richelieu et rétablir toutes choses comme elles étaient avant lui. Nicolas Bautru, sorte de bouffon de cour, qui déguisait souvent la vérité sous un trait plaisant, lui répondit « qu'il faudrait alors rétablir la Rochelle et toutes les places des protestants que le cardinal avait abattues ». En dépit de Mazarin, les ennemis de la famille de Richelieu et de sa politique gagnaient chaque jour du terrain. Les femmes qui entouraient le jeune roi lui chantaient les couplets satiriques composés contre le grand ministre. On avait persuadé à cet enfant, qui le répétait, que Richelieu voulait se faire roi et pape[2].

La reine elle-même, malgré les conseils si souvent répétés de Mazarin, semblait céder à l'entraînement général. « Elle a dit au Rosso (au prince de Condé), qui me l'a répété, écrivait Mazarin[3], qu'on insistait pour qu'elle fît pour-

[1] Deuxième carnet, p. 32-33.

[2] « Il rè a Villequier dice che il cardinale defunto voleva esser rè e papa. » Ce n'est pas seulement dans les carnets de Mazarin qu'il est question de ce bruit. Gui Patin écrivait à Spon le 19 juin 1643, en parlant de Richelieu : « On disoit aussi que son dessein étoit de devenir pape, ou au moins patriarche de France. »

[3] Deuxième carnet, p. 50. Voy. sur le personnage appelé le Rosso appendice III

suivre les parents du cardinal, et qu'elle avait répondu qu'elle y penserait. Il se voit par là, ajoute Mazarin, que la reine ne se fie pas à moi, puisqu'elle ne me découvre pas ses intentions lorsque je l'interroge sur cette affaire. »

Mazarin, comprenant le péril de cette situation équivoque, parla fortement à la reine ; il lui représenta qu'elle diminuait l'autorité du roi son fils et préparait la guerre civile en livrant la Bretagne et l'amirauté à une maison puissante, ambitieuse et intrigante comme celle de Vendôme[1]. La police du cardinal, active et sagace, l'avait prévenu que la duchesse de Chevreuse était en traité pour acheter de M[me] d'Asserac une île située sur les côtes de Bretagne[2]. La duchesse y aurait placé ses partisans dévoués, Alexandre et Henri de Campion[3], et aurait pu y recevoir l'Espagnol Sarmiento. Elle aurait eu ainsi à sa disposition un port où elle aurait admis

[1] Deuxième carnet, p. 61, 72-73, etc.

[2] Mazarin revient plusieurs fois sur ce projet d'acquisition, d'abord dans ses carnets et ensuite dans un mémoire qu'il rédigea contre M[me] de Chevreuse et qui a été publié par M. Ravenel (*Lettres de Mazarin*, p. 15). Le nom de M[me] d'*Asserac* y a été changé en celui de M[me] d'*Usserac*. Les carnets ne laissent pas de doute sur le véritable nom, et d'ailleurs cette personne, comme nous le verrons plus loin, était bien connue et mêlée à beaucoup d'intrigues de cette époque. Le troisième carnet (p. 25) s'exprime ainsi : « Duca di Res (Retz) al M[me] d'Asserac per comprare una isola per M[me] di Cheverosa, dove vuol metter Campioni et andarvi talvolta per vedere senza sospetto Sarmiento. »

[3] On a publié des lettres d'Alexandre de Campion et des Mémoires de son frère Henri. Nous en citerons plus loin des extraits.

les ennemis de l'État, et, de concert avec les Vendôme, maîtres de la Bretagne et de la flotte, elle aurait allumé la guerre civile en France ou imposé ses volontés à la régente. Ce projet est tout à fait semblable à celui que rédigea plus tard Nicolas Fouquet, surintendant des finances, et qui faillit lui coûter la vie. Cette même Mme d'Asserac[1] était une des complices du surintendant, qui voulait se servir d'elle pour soulever la Bretagne. Le complot aurait eu bien plus de chances de succès si, comme l'espérait Mme de Chevreuse, le gouvernement de Bretagne et l'amirauté avaient été entre les mains de la maison de Vendôme.

Mazarin démontra facilement à la reine le danger de céder aux demandes de Mme de Chevreuse et de livrer une province importante et les forces maritimes de la France à une famille engagée dans tous les complots contre l'État. Il proposa une combinaison

[1] Mme d'Asserac était d'une ancienne famille bretonne et se nommait Pélagie de Rieux. Elle possédait l'île Dieu, près des côtes de Bretagne. (Voy. les *Mémoires sur la vie publique et privée de Nicolas Fouquet*, t. I, p. 364 et suiv.) Fouquet parlait de la marquise d'Asserac dans le projet trouvé à Saint-Mandé (*ibid.*, p. 494) : « Il faudroit aussi dépêcher un courrier à Mme la marquise d'Asserac et la prier de venir donner des ordres à l'Isle-Dieu, etc. » Mme d'Asserac perdit son mari en 1657, comme l'indique la *Gazette de Loret* (lettre du 20 septembre 1657) dans le passage suivant :

D'Asserac, ce brave marquis,
Qui par bonheur s'étoit acquis
Une épouse de haut lignage
Et dont l'esprit et le visage
Enflammeroient les plus glacés,
Est décédé ces jours passés.

qu'Anne d'Autriche s'empressa d'accepter. La reine prenait pour elle-même le gouvernement de Bretagne, sauf à laisser le pouvoir réel aux neveux de Richelieu, sous le nom de lieutenant général du gouvernement de Bretagne pour le maréchal de la Meilleraye, et de vice-amiral de France pour le duc de Brezé-Fronsac. Afin de mettre la dernière main à cette importante négociation, la présence du maréchal de la Meilleraye à Paris était indispensable. Mazarin l'invita à s'y rendre. Mais le maréchal se tenait sur ses gardes; il craignait qu'on ne voulût, comme il en avait reçu plusieurs avis, l'attirer à la cour pour l'arrêter. Le cardinal lui écrivit le 18 juin 1643 pour le rassurer et lui envoya un serviteur affidé, de Bar[1]. Déjà antérieurement il lui avait dépêché le marquis de Chouppes, que ses fonctions attachaient spécialement au grand maître de l'artillerie, et l'avait chargé de l'amener à la cour[2]. Après quelques hésita-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 199. Cette lettre, en italien, était probablement autographe. Guy de Bar fut dans la suite capitaine des gardes du cardinal Mazarin. Nommé maréchal de camp le 28 janvier 1649, il fut chargé de la garde des princes (Condé, Conti et Longueville) à Marcoussis et au Havre. Le 10 juillet 1652, il fut nommé lieutenant général et, le 15 mars 1661, gouverneur d'Amiens. Il mourut en janvier 1695, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

[2] Voyez les *Mémoires du marquis de Chouppes* (première édition, t. I, p. 101-112). Aimard, marquis de Chouppes, avait été nommé lieutenant général de l'artillerie en 1643 et avait servi, en cette qualité, au siége de Thionville. Il devint maréchal de camp des armées du roi par brevet du 24 octobre 1647 et fut employé, à cette époque, dans l'armée qui, sous les ordres du duc de Modène, envahit le duché de Milan. Nommé lieutenant général des armées du

tions, le maréchal de la Meilleraye se décida à se rendre à Paris; il eut plusieurs entretiens avec la reine et le cardinal. Il fut convenu que la reine aurait le gouvernement nominal de la Bretagne, mais que l'autorité appartiendrait en réalité au maréchal, qui prendrait le titre de lieutenant de roi[1].

Battue sur ce point, la duchesse de Chevreuse n'insista que plus vivement pour introduire dans le conseil du roi le marquis de Châteauneuf[2]. « Son bon sens et sa longue expérience, dit La Rochefoucauld[3] étaient connus de la reine; il avait souffert une rigoureuse prison pour avoir été dans ses intérêts. Il était ferme, décisif; il aimait l'État, et il était plus capable qu'aucun autre de rétablir l'ancienne forme du gouvernement que le cardinal de Richelieu avait commencé de détruire[4]. » Mazarin connaissait la capacité de Châteauneuf; il ne s'opposa pas directement et d'une manière absolue à son entrée dans le conseil.

roi le 30 août 1653, il vécut jusqu'en 1677. Ses mémoires, qui n'ont pas été compris dans les grandes collections de mémoires relatifs à l'histoire de France, fournissent d'utiles renseignements pour l'histoire de la régence d'Anne d'Autriche.

[1] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 84.

[2] On a vu ci-dessus, p. 31, que Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, n'avait pas été compris dans l'amnistie que Louis XIII avait accordée à la plupart des victimes de Richelieu.

[3] *Mémoires* (édit. Michaud et Poujoulat), p. 395, 1re col.

[4] Cette assertion de La Rochefoucauld, souvent répétée par les Importants, n'est pas conforme à la vérité historique. Richelieu avait continué les traditions de la royauté capétienne en fortifiant l'unité de la France par l'abaissement des grands et la ruine des priviléges politiques des Huguenots.

Il le laissa venir à Montrouge près de Paris, où la cour entière alla le visiter. Châteauneuf se regardait comme chancelier de France; il soutenait que l'ordonnance qui lui avait donné ce titre portait qu'en cas de mort du chancelier d'Aligre, la dignité de chancelier passerait au garde des sceaux. C'était donc illégalement, à son avis, qu'à la mort du chancelier d'Aligre, en 1635, Pierre Séguier avait été pourvu de l'office de chancelier[1]. Aussi Châteauneuf, dans sa maison de Montrouge où la reine lui avait permis de s'établir, avait-il soin de s'entourer des mêmes insignes que le chancelier Séguier. « On les appelait les deux Sosies, dit Olivier d'Ormesson[2], parce que l'un et l'autre avaient et la tapisserie et la robe de chancelier, étaient de même taille, fort noirs de visage et de poil, et tous deux d'un visage fort sévère. »

La reine témoignait de la bienveillance à Châteauneuf : elle lui avait donné le gouvernement de Touraine et on croyait généralement qu'elle l'appellerait à siéger dans le conseil du roi. Mazarin s'en inquiétait, et tout en affectant une soumission aveugle aux volontés d'Anne d'Autriche, il la pressait de se décider. « Au nom du ciel, écrivait-il dans ses notes secrètes[3], que la reine déclare ce qu'elle préfère. Si elle pense à Châteauneuf, qu'elle me le dise. Je n'ai d'autre désir que de bien vivre avec ceux que Sa Ma-

[1] La Barde, *De rebus gallicis*, p. 44-45.
[2] *Journal*, t. I, p. 69.
[3] Deuxième carnet, p. 3.

jesté choisira. » Mais sous main il suscitait de dangereux adversaires à Châteauneuf. Pierre Séguier était fortement soutenu par l'Anglais Montaigu, qui, en renonçant à la vie mondaine pour embrasser la dévotion, avait gardé une grande influence. La mère Jeanne, sœur de Séguier et abbesse de Pontoise, avait aussi beaucoup de crédit près de la reine, comme nous l'avons déjà dit[1]; elle s'en servit pour défendre son frère. Lorsque Mme de Chevreuse vit qu'il serait difficile de renverser Séguier, elle tenta de faire nommer Châteauneuf surintendant des finances. D'Avaux se préparait à partir pour Munster. L'incapacité financière du président de Bailleul devenait de plus en plus évidente. Châteauneuf n'était pas un financier; mais une fois introduit dans le conseil, il saurait s'y faire sa place. Mazarin aperçut le danger et se hâta de le conjurer. Il représenta à la reine que, si elle faisait Châteauneuf surintendant, il faudrait le rétablir entièrement[2], et en même temps il faisait déclarer à Anne d'Autriche par un de ses confidents, Beringhen, que l'entrée de l'ancien garde des sceaux au conseil le forcerait à se retirer[3]. La reine avait éprouvé la capacité de Mazarin; elle savait qu'il n'était attaché à aucune faction, tandis que Châteauneuf était soutenu par

[1] Voyez ci-dessus, p. 36.
[2] Deuxième carnet, p. 16 : « Non faccia sopra-intendente Chat-tonof, se non vuol ristabilirlo intieramente. »
[3] *Ibid*, p. 39.

une cabale avide d'honneurs, de richesses et de puissance. En l'acceptant, elle subissait la domination de ce parti, dont Mme de Chevreuse était l'âme. D'ailleurs la présence de Châteauneuf aurait éloigné d'elle la maison de Condé, qui n'avait jamais pardonné à l'ancien garde des sceaux la condamnation d'Henri de Montmorency, frère de Charlotte de Montmorency, princesse de Condé. Au moment où le duc d'Enghien portait aussi haut la gloire de la France, il eût été imprudent de blesser sa mère par le choix d'un pareil ministre. Enfin, les ambassadeurs des puissances alliées de la France, dont il importait de ménager les susceptibilités, jouèrent dans cette affaire un rôle que La Rochefoucauld présente comme une invention du cardinal[1], mais dont les carnets de Mazarin et les lettres de l'ambassadeur de Suède, Grotius, ne permettent pas de contester la réalité.

Châteauneuf était, comme Mme de Chevreuse, partisan d'une paix particulière avec l'Espagne: Il disait au comte d'Avaux, désigné pour être un des plénipotentiaires, qu'il ne fallait pas s'engager dans les négociations compliquées d'un traité général, mais faire la paix avec l'Espagne seule[2]. C'était le moyen

[1] *Mémoires* (édit. Michaud et Poujoulat), p. 396, 1re col. : « Il (Mazarin) supposa des lettres et des avis des alliés, qui menaçoient de se détacher des intérêts de l'État, si le duc de Beaufort et les Importans en étoient les maîtres. » Il n'y eut pas de supposition de lettres ni d'avis, mais une intervention réelle.

[2] Deuxième carnet, p. 27. Voyez encore troisième carnet, p. 31 :

de mettre un terme à une guerre impie où la sœur luttait contre le frère, et où les catholiques s'armaient contre les catholiques au profit des puissances protestantes. Mme de Chevreuse, qui avait trouvé un asile en Espagne et qui y avait conservé des relations intimes, insistait, comme Châteauneuf, sur l'avantage d'un traité particulier. L'ambassadeur vénitien Giustiniani le dit formellement[1] : « Mme de Chevreuse, pleine de partialité pour l'Espagne, exhortait la reine à prêter l'oreille à la conclusion d'un traité particulier entre les deux couronnes de France et d'Espagne, à l'exclusion de leurs alliés. Elle promettait les conditions les plus favorables. C'était, disait-elle, une maxime du cardinal de Richelieu de ne jamais conclure la paix. Le cardinal de Mazarin avait hérité de ses principes. » Elle s'engageait, si la reine y consentait, à conclure promptement un traité avantageux pour la France. Mazarin n'eut pas de peine à réfuter les arguments de Mme de Chevreuse[2] et à montrer combien il serait funeste pour la royauté de rompre les alliances contractées sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII. Ce serait enlever à la couronne ses appuis naturels pour la livrer à la puissance qui, depuis plus d'un siècle, menaçait son indépendance. « Un pareil

« Chatoneu ha parlato a lungo che bisogna far *una pace particolare.* »

[1] *Ambassadeurs vénitiens*, t. XCIX, f° 221.

[2] *Ibid.*, f° 221, verso.

discours, ajoutait-il, suffirait pour ruiner la reine[1]. »

Anne d'Autriche avait adopté sincèrement la politique nationale; elle y resta fidèle et s'efforça de rassurer les ambassadeurs, qui craignaient l'influence de la duchesse de Chevreuse toute dévouée à l'Espagne[2]. Pour calmer l'inquiétude de l'ambassadeur de Suède, elle redoubla de précautions. Ayant reçu une lettre de l'impératrice sa sœur, elle ne voulut pas l'ouvrir par égard pour ses alliés, et l'envoya toute scellée à Grotius[3]. « J'ai rendu grâces à la reine, écrivait cet ambassadeur au chancelier Oxenstiern le 27 juin 1643, de ce qu'elle agissait aussi franchement avec la Suède, et je lui ai dit qu'elle devait compter sur la même fidélité de la part de la reine de notre pays.... Il est certain que la reine ne fera rien à l'insu de ses alliés, *quoique Mme de Chevreuse soit disposée à tout tenter en faveur des Espagnols, qui l'ont bien traitée*[4]. »

Les Provinces-Unies, qui soutenaient également la France dans sa lutte contre la maison d'Autriche, avaient la même opinion de Mme de Chevreuse. Godefroy d'Estrades, qui avait d'anciennes et étroi-

[1] « Questo discorso solo puol ruinar intieramente la regina. » Troisième carnet, p. 31.

[2] Voy., dans les *Lettres inédites de Grotius*, une lettre du 10/20 juin 1643.

[3] « Agit enim omnia circumspectè, » ajoute Grotius (lettre du 17/27 juin dans le même recueil).

[4] « Quanquam Chevreusia creditur molitum omnia pro Hispanis apud quos benè habita est. » *Ibid.*

tes relations avec le prince d'Orange, Frédéric-Henri de Nassau, stathouder de Hollande[1], accusait, au nom de ce prince, Mme de Chevreuse d'avoir cherché à séparer la France des puissances protestantes. Elle était chargée, disait-il, par les Espagnols de promettre à ce royaume qu'on lui abandonnerait tout ce qu'avaient conquis les Suédois et les Hollandais, pourvu qu'elle renonçât à leur alliance[2].

Les remontrances des puissances confédérées, habilement présentées et soutenues par Mazarin, firent échouer tous les efforts de Mme de Chevreuse en faveur de Châteauneuf et de l'alliance espagnole. Elle en conçut un dépit qui porta cette âme hautaine et vindicative aux projets les plus sinistres. Jusqu'alors elle ne s'était pas attaquée directement à Mazarin ; mais, vaincue par le cardinal dans ce combat de sourdes intrigues, elle résolut de le renverser par la ruse ou par la violence. Mme de Chevreuse avait alors quarante-trois ans ; la galanterie, qui avait rempli sa jeunesse, avait fait place à l'ambition : elle se croyait capable de gouverner la reine et le royaume

[1] Godefroy, comte d'Estrades, né en 1607, était un de ces diplomates militaires dont Mazarin se servait souvent. Il remplit plusieurs missions en Angleterre et dans les Provinces-Unies, devint maréchal de France en 1675 et mourut en 1686. On a publié sous le nom de *Mémoires du comte d'Estrades* une partie de sa correspondance diplomatique.

[2] Ces détails se trouvent dans une lettre du 13 octobre 1643, que Gaudin adressait à Servien (Archiv. des affaires étrangères, FRANCE, t. CV). On trouve, dans les mêmes archives, une série de gazettes à la main que Gaudin rédigeait pour Servien.

et elle était décidée à briser tous les obstacles qui entravaient ses desseins. Son audace, sa ténacité dans la poursuite de ses pensées ambitieuses, la fécondité des ressources de son esprit, ont séduit un grand écrivain[1] et trop effacé à ses yeux les fautes de son héroïne. Et cependant quel oubli de tous les devoirs! Quel mépris des vertus de son sexe! Avec quel déplorable aveuglement elle sacrifie à son ambition les intérêts de la France et plus tard l'honneur et l'avenir de sa fille! Ce fut un bonheur pour la régente et pour le royaume que Mazarin, par son adresse et son énergie, réussît à triompher des criminels complots de cette femme, comme il avait déjoué antérieurement ses intrigues de cour.

[1] Voy. *Madame de Chevreuse*, par M. V. Cousin.

CHAPITRE III

DÉFAITE DU PARTI DES IMPORTANTS.

Efforts de madame de Chevreuse pour éloigner la reine de Mazarin. — Elle se sert de M. Vincent de la Mission (Saint Vincent de Paul) et de plusieurs des dames de la reine. — Insulte faite par la duchesse de Montbazon à la duchesse de Longueville (août 1643). — Nouvelle insolence de madame de Montbazon ; elle est exilée (22 août). — Complots de Beaufort contre Mazarin ; ils échouent. — Beaufort est arrêté et enfermé à Vincennes (2 et 3 septembre). — Effet produit par cette mesure. — Dispersion de la cabale des Importants. — Chavigny rentre au conseil comme ministre d'État. — Mesures prises pour la sûreté de Mazarin.

Servie par la cabale des Importants, Mme de Chevreuse employa tour à tour les insinuations perfides, les menaces et la violence pour se défaire du ministre, dont elle avait juré la perte. Elle s'adressa d'abord aux scrupules et à la conscience de la reine. Plusieurs des dames qui entouraient Anne d'Autriche servaient sa haine ; elles firent intervenir des ecclésiastiques respectables, entre autres M. Vincent de la Mission[1], l'évêque de Lisieux (Cospéan) et

[1] Deuxième carnet, p. 62 : « Elles vont trouver M. Vincent sous prétexte d'affection pour la reine et lui disent qu'elle perd sa réputation. »

l'evêque de Limoges (La Fayette), pour représenter à la reine que les bruits répandus sur ses relations avec Mazarin portaient atteinte à sa réputation. On fit aussi agir les personnes qui, dans l'entourage de la reine, s'étaient le plus distinguées par leur dévouement, telles que Mme d'Hautefort, Mme de Senecey et Mlle de Saint-Louis.

Le cardinal n'ignorait aucune de ces démarches, et il n'hésita pas à aborder avec la reine un sujet aussi délicat. Il lui montra une cabale formée par Mme de Chevreuse, Beaufort, Mme de Montbazon et leurs adhérents pour dominer la cour et imposer ses volontés à la régente elle-même. Leur premier soin était d'écarter le cardinal, dont les conseils éclairaient la reine sur ses véritables intérêts. Par cette franchise habile et hardie, Mazarin réussit à tourner contre les Importants les armes dont ils se servaient pour le combattre. Ils en vinrent alors aux menaces; un billet trouvé dans le lit de la reine lui déclarait que, si elle ne se défaisait pas du cardinal, on saurait bien l'en défaire[1]. Mazarin reçut de divers côtés avis de se tenir sur ses gardes[2].

[1] Le cardinal de Retz prétend, dans ses Mémoires, que le complot contre la vie de Mazarin fut inventé par ce ministre pour justifier l'arrestation de Beaufort et la disgrâce des Importants. Mais les mémoires d'Henri de Campion, un des complices de Beaufort, ne laissent aucun doute sur la réalité de la conspiration. Le général Grimoard les a publiés pour la première fois en 1806 (Paris, Treuttel et Würtz, 1 vol. in-8). On en trouve des fragments dans la collection Michaud et Poujoulat. Nous aurons occasion d'en citer des extraits.

[2] Deuxième carnet, p. 93: « Ricevo mille avvisi di guardarmi. »

Comme les menaces ne réussissaient pas mieux que les intrigues, Mme de Chevreuse résolut, avec le concours de Beaufort et de ses adhérents, d'en venir aux dernières extrémités. Une rivalité de femmes hâta la crise, en exaspérant Beaufort contre le ministre. Mme de Montbazon, qui gouvernait le duc de Beaufort, nourrissait une haine profonde contre Mme de Longueville. Les charmes, l'esprit et la haute position de cette jeune princesse irritaient l'orgueil de la duchesse de Montbazon, accoutumée à régner à la cour par la beauté et l'intrigue. Le mariage du duc de Longueville avec Anne-Geneviève de Bourbon avait enlevé à la duchesse, aussi avide qu'ambitieuse, la pension qu'elle recevait du duc de Longueville, un de ses amants. Pour s'en venger, elle voulut ternir la réputation jusqu'alors intacte de Mme de Longueville[1]. Un des premiers jours du mois d'août 1643, on trouva chez la duchesse de Montbazon, qui avait reçu de nombreux visiteurs, deux lettres d'une écriture de femme, où il était question d'intrigues amoureuses. La duchesse de Montbazon prétendit qu'elles avaient été écrites par Mme de Longueville et qu'elles étaient tombées de la poche de Coligny[2],

[1] Les mémoires de La Rochefoucauld, de Mlle de Montpensier et le journal d'Olivier d'Ormesson fournissent des détails sur cette affaire, qui divisa la cour. M. Victor Cousin en a donné un récit complet dans la *Jeunesse de Mme de Longueville*, p. 225 et suiv. de la troisième édition.

[2] On trouvera le texte de ces lettres dans les *Mémoires de*

qui venait de sortir de chez elle. La malignité se hâta d'accréditer ce bruit, qui irrita profondément la maison de Condé. Charlotte de Montmorency, princesse de Condé et mère de Mme de Longueville, demanda une réparation publique, et la reine l'ordonna. La duchesse de Montbazon se rendit à l'hôtel de Condé, et avec une contenance dont la fierté démentait ses paroles, elle lut des excuses concertées à l'avance. La princesse de Condé lui répondit quelques mots[1], et les deux partis se séparèrent plus irrités et plus ennemis que jamais.

A quelques jours de là, la duchesse de Montbazon mit le comble à son insolence. Mme de Chevreuse avait invité la reine à une collation au jardin Renard, situé à l'extrémité du jardin des Tuileries, sur une partie du terrain qu'occupe maintenant la place de la Concorde. Mme de Montbazon s'y trouvait avec Mme de Chevreuse, sa belle-fille, lorsque la reine arriva, accompagnée de la princesse de Condé. En apprenant la présence de la duchesse de Montbazon, la princesse de Condé voulut se retirer; mais la reine la retint et envoya à Mme de Montbazon l'ordre de sortir du jardin Renard. Celle-ci s'y refusa. La reine, indignée, se retira avec la princesse de Condé

Mlle de Montpensier, t. I, p. 76-78 (édit. Charpentier). Mlle de Montpensier dit qu'elles avaient été écrites par Mme de Fouquerolles (Jeanne Lambert d'Herbigny) à Maulevrier, qui les avait perdues dans le salon de la duchesse de Montbazon.

[1] Les deux discours ont été publiés dans le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 94-95.

et exila la duchesse de Montbazon à Rochefort (22 août). Cette disgrâce porta à son comble l'irritation du duc de Beaufort et de sa cabale; il résolut de s'en venger sur Mazarin et pressa l'exécution du complot qu'il méditait depuis longtemps.

Beaufort avait près de lui des hommes affidés, sur lesquels il croyait pouvoir compter pour les entreprises les plus hasardeuses et les plus criminelles; c'étaient, entre autres, Lié, son capitaine des gardes, les deux frères Alexandre et Henri de Campion, et Beaupuis, de la maison de Maillé[1]. Il les initia au complot formé contre la vie du cardinal et réclama d'eux un dévouement absolu pour l'exécution de ses desseins.

Malgré le mystère dont le complot fut entouré, Mazarin n'ignorait pas les dangers qui le menaçaient. Il écrivait le 24 août au cardinal Bichi : « Votre Éminence apprendra de plusieurs côtés ma position à la cour de France. Aussi je me bornerai à lui dire que je reçois tous les jours les plus grandes grâces de la reine et du duc d'Orléans. Mais en même temps les envieux du poste que j'occupe s'irritent de plus en plus et ne négligent rien pour me renverser. » Toutes les actions du cardinal étaient épiées et l'on

[1] Le comte de Beaupuis, ou Beaupuy, comme on écrivait souvent à cette époque, était enseigne d'une des compagnies des gardes du roi. Mazarin écrivait à Ondedei : « Era insegna della compagnia delle guardie à cavallo di Sua Maesta; che è il corpo [nel quale] più si confida, essendo composto di persone scelte, etc. ». T. II, p. 222, des *Lettres de Mazarin*.

n'attendait qu'une occasion favorable pour le frapper. Beaufort voulait d'abord l'attaquer en plein jour et l'assassiner dans son carrosse. Les rôles étaient distribués : les uns devaient arrêter les chevaux, d'autres ouvrir les portières et tuer Mazarin; enfin le duc de Beaufort avec une troupe de cavaliers protégerait leur retraite. On connaît tous ces détails par l'aveu d'un des complices, Henri de Campion[1], qui ne s'engagea dans le complot qu'à deux conditions, la première de ne point mettre la main sur le cardinal; la seconde, de n'assister au meurtre que si le duc de Beaufort lui-même s'y trouvait.

Les conjurés manquèrent plusieurs occasions par les scrupules d'Henri de Campion. « Le premier jour, dit-il[2], que ceux destinés à l'entreprise se réunirent, je passai devant le logis du cardinal et le vis sortir en carrosse avec l'abbé de Bentivoglio et plusieurs autres ecclésiastiques, et quatre ou cinq valets à sa suite. Je demandai à l'un d'eux où il allait, et l'on me répondit : *Chez le maréchal d'Estrées*. Je vis que, si je voulais donner cet avis, sa mort était infaillible; mais je crus que je serais si coupable de-

[1] J'ai déjà parlé (p. 154, note 3, et p. 166, note 1) des *Mémoires d'Henri de Campion*, qui paraissent mériter toute confiance. Il les rédigeait vers 1662, peu de temps avant sa mort. Ils étaient destinés uniquement à sa famille, qui les a conservés inédits pendant un siècle et demi.

[2] Cet extrait a été publié dans la collection Michaud et Poujoulat, à la suite des *Mémoires de La Châtre*, p. 309, 1re col.

vant Dieu et devant les hommes que je n'eus pas la moindre tentation de le faire. Au contraire, j'allai dire au duc que l'on m'avait assuré chez le cardinal qu'il ne sortirait point ce jour-là, de sorte qu'il me dit de faire retourner ceux que j'avais réunis à l'hôtel de Vendôme[1], où nous logions tous. Ce que j'exécutai aussitôt. »

Un autre jour, Beaufort fut informé que le cardinal devait se rendre au château de La Barre, situé à l'entrée de la vallée de Montmorency. Mme du Vigean y recevait la reine et les principaux personnages de la cour. Mazarin n'était accompagné que du comte d'Harcourt. « Le duc de Beaufort, ajoute Campion[2], me commanda de faire assembler notre monde pour courir après; ce que j'exécutai, et l'allai ensuite trouver avec Beaupuis. Je lui dis, jugeant que mes autres raisons seraient inutiles, que, s'il se défaisait du cardinal en présence du comte d'Harcourt, il fallait se décider à les tuer tous deux, le second étant trop généreux pour souffrir cette action sans périr avec le premier; qu'il considérât qu'outre que l'assassinat du comte le déshonorerait, il lui donnerait toute la maison de Lorraine pour ennemie irréconciliable[3], et que je croyais que, pour éviter ces inconvénients,

[1] L'hôtel Vendôme occupait en partie l'emplacement de la place qui porte aujourd'hui le nom de place Vendôme.
[2] *Mémoires*, p. 309, 2e col.
[3] Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, de Brionne et d'Armagnac, s'était signalé dans les campagnes d'Italie. Il devint bientôt grand écuyer de France et mourut en 1666.

il fallait attendre un autre jour. Beaupuis fut de mon avis, et je sauvai encore une fois le cardinal. »

Peu de temps après, les conjurés furent informés que Mazarin devait aller dîner à Maisons, et que le duc d'Orléans s'y rendrait également. Le duc de Beaufort leur ordonna de se tenir prêts. « Je fis encore consentir le prince, ajoute Campion[1], que, si le ministre était dans le carrosse de Son Altesse Royale, le dessein ne s'exécuterait pas; mais il dit que, s'il était seul, il fallait qu'il mourût. Le matin, il fit préparer des chevaux et se tint dans les Capucins avec Beaupuis, près de l'hôtel de Vendôme, postant un valet de pied dans la rue pour l'avertir quand le cardinal passerait, et m'enjoignant de me tenir, avec ceux que j'avais coutume d'assembler à l'Ange[2], dans la rue Saint-Honoré, et que, si le cardinal allait sans le duc d'Orléans, je montasse à cheval avec tous ces messieurs et l'allasse prendre en passant aux Capucins où il serait aussitôt prêt que nous. J'avoue que je n'eus jamais tant de chagrin que cette fois, voyant qu'il m'était impossible de sauver le ministre. Les sieurs de Lié et de Brillet[3], qui désapprouvaient autant que moi cet odieux dessein, étaient au désespoir. Je fus dans l'inquiétude que l'on peut penser jusqu'à ce que, voyant passer le

[1] Extrait publié à la suite des *Mémoires de La Châtre*, p. 309, 2me col.

[2] Nom d'une hôtellerie de la rue Saint-Honoré.

[3] Brillet était un des écuyers de Beaufort.

carrosse du duc d'Orléans, j'aperçus le cardinal dans le fond avec lui. Cela me donna une joie que je ne puis exprimer, et j'allai représenter au duc de Beaufort qu'il devait s'apercevoir que Dieu n'approuvait pas son projet, puisqu'il s'y trouvait tant d'obstacles. »

Beaufort ne se laissa pas arrêter par ces scrupules. On savait que le cardinal allait tous les soirs au Louvre, qu'habitait alors la reine. Il fut décidé que, pendant que Mazarin serait dans le palais, Beaufort s'y tiendrait également avec Beaupuis et Henri de Campion, tandis que des cavaliers à ses ordres l'attendraient le long du quai près du Louvre. Au moment où le cardinal sortirait, Beaufort le suivrait avec Beaupuis et Campion pour avertir la troupe des cavaliers. Les conjurés pouvaient craindre seulement que les gardes placés aux portes du Louvre n'intervinssent. Beaufort tenta d'obtenir du duc d'Épernon[1] que les gardes qui dépendaient de lui se bornassent à veiller à la sûreté du palais. Il fit agir auprès du duc d'Épernon Mme de Chevreuse, qui avait une grande influence sur ce personnage. Le duc d'Épernon promit tout, mais le cardinal Mazarin fut averti et ne vint pas ce soir-là au Louvre.

[1] Campion, *ibid.*, p. 310, 2e col. M. Cousin place cette embuscade nocturne au 1er septembre (*Mme de Chevreuse*, 1re édit., p. 198). Il y a une erreur de quelques jours. La fête donnée par Chavigny à Vincennes le 31 août eut lieu le lendemain de ce guet-apens. C'est donc le 30 août qu'il faut placer l'embuscade nocturne.

Le bruit d'une tentative d'assassinat contre le cardinal se répandit, et les amis du duc de Beaufort lui conseillèrent de s'éloigner[1]; mais il brava toutes les menaces. Il se rendit même le lendemain, 31 août[2], à une fête que le comte de Chavigny, gouverneur de Vincennes, donnait à la reine. Mazarin n'y parut pas. Le duc d'Orléans l'avait averti de ne pas sortir ce jour-là[3]. Quant à Beaufort, il fut assez mal reçu par Anne d'Autriche[4], ce qui ne l'empêcha pas de se présenter au Louvre, comme à son ordinaire, le 2 septembre. A ce moment, son arrestation était résolue et toutes les mesures concertées. La reine dissimula son ressentiment et s'entretint familièrement avec lui. Peu de temps après, Mazarin sortit avec Anne d'Autriche comme pour aller tenir conseil. Aussitôt le capitaine des gardes de la reine, Guitaut [5], s'avança vers Beaufort et lui signifia, au nom du roi, qu'il était prisonnier.

Beaufort ne tenta aucune résistance. On le retint prisonnier au Louvre jusqu'au lendemain matin. Le

[1] Campion, *Mémoires*, *ibid.*, p. 310, 2e col.

[2] La date est fixée par le *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, t. I, p. 103. — Voy. aussi Campion, *ibid.*, p. 311.

[3] *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, t. I, p. 104.

[4] *Mém. de La Châtre*, p. 291, 1re col. (édit. Michaud et Poujoulat).

[5] François de Cominges, seigneur de Guitaut, mort en 1603, à l'âge de 82 ans. On l'appelait le vieux Guitaut, pour le distinguer de son neveu, Charles de Peichperou de Comminges, commandeur de Guitaut, qui fut nommé maréchal de camp le 18 juillet 1649. Voy. la *Chronologie militaire* de Pinard, t. VI, p. 266.

3 septembre, il fut conduit au donjon de Vincennes avec un appareil militaire destiné à frapper les imaginations et à prouver que la régente voulait être maîtresse. Entre six et sept heures du matin, un carrosse royal se dirigea vers Vincennes emmenant le prisonnier sous la garde de Guitaut. Deux compagnies de Suisses, tambour battant et enseignes déployées, ouvraient la marche; venaient ensuite les mousquetaires de la maison du roi. Le carrosse était entouré de gardes, et suivi des chevau-légers et de deux compagnies de gardes françaises[1]. Ce coup vigoureusement frappé produisit un grand effet : « Tout le peuple se réjouissait, écrit Mazarin[2], et disait : *Voilà celui qui voulait troubler notre repos.* » On pourrait soupçonner le cardinal d'illusion ou de mensonge, mais son témoignage est confirmé par celui de plusieurs contemporains : « Personne ne plaint le duc de Beaufort, écrit Oliv. d'Ormesson[3], chacun le condamnant de trop de fierté et d'audace. L'on loue la reine de prudence de n'avoir point hésité à faire un coup de cette considération au commencement de la régence, parce que cela tiendra les autres en crainte et arrêtera les factions. » L'ambas-

[1] *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, p. 101-102. — Grotius (*Epist. ineditæ*, p. 54) insiste sur cet appareil militaire : « Dux Bellifortius, cohortibus et turmis prætorianis currum antecedentibus, cingentibus, subsequentibus, *vexillis explicitis, tympanis sonantibus*, ductus ad sylvam Vicennensem. »

[2] Deuxième carnet, p. 88.

[3] *Journal*, t. I, p. 102.

sadeur de Suède à Paris, Grotius, insiste sur l'effet que produisit cet acte de vigueur sur les puissances étrangères[1] : « Lamboi (un des généraux à la solde du roi d'Espagne), apprenant que l'on avait conduit le duc de Beaufort en prison avec un tel retentissement de trompettes et de tambours[2], en fut frappé d'étonnement, et dit que ce coup abattait les espérances que l'Espagne et l'Autriche avaient fondées sur la minorité de Louis XIV, puisque la mère du roi, dont le pouvoir était si récent, n'avait pas reculé devant un pareil acte de puissance. » L'ambassadeur vénitien, Giustiniani, ne tient pas un autre langage : « Ce coup si ferme et si imprévu, écrivait-il le 8 septembre[3], frappé sur un jeune prince, qui, ces jours passés, jouissait de la faveur et des bonnes grâces de la reine, a inspiré de l'admiration à beaucoup, de la crainte aux grands et de l'étonnement à tous. »

L'arrestation de Beaufort entraîna la dispersion de la cabale des Importants. Le marquis de Châteauneuf, que ce parti n'avait cessé d'opposer à Mazarin, fut exilé dans son gouvernement de Touraine[4]. Mme de Chevreuse reçut également l'ordre de s'éloi-

[1] *Grotii epist. ineditæ*, p. 74.
[2] « Tanto cum strepitu tubarum et tympanorum. » *Ibid.*
[3] *Ambass vénitiens*, *ibid.*, f° 223 : « Questo colpo si risoluto e inaspettato in un giovane principe che, à giorni passati, godeva il favor e il buon occhio della regina, ha impressa ammiration in molti, timor ne grandi, e stordimento dell' universale. »
[4] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 101.

gner de la cour. La Châtre[1] fut privé de la charge de colonel général des Suisses, qui fut rendue au maréchal de Bassompierre. Le duc de Vendôme et sa famille furent relégués au château d'Anet. Les conjurés les plus compromis, comme Beaupuis, les frères Campion, Brillet, Lié, parvinrent à se mettre à l'abri des poursuites. L'évêque de Beauvais et tous les prélats qui résidaient à la cour reçurent ordre de retourner dans leurs diocèses. Ce fut un véritable triomphe pour Mazarin. Il en usa avec modération. Deux jours après l'arrestation de Beaufort, le 4 septembre, il écrivait à M. de Liancourt[2], premier gentilhomme de la chambre du roi et un de ceux qui avaient toujours soutenu son parti : « Vous aurez sans doute appris ce qui s'est passé ici, et comme la reine, après avoir inutilement employé la douceur et les bienfaits pour divertir les mauvais desseins de quelques esprits, a été contrainte d'user d'une conduite plus forte pour les dissiper et pour assurer la tranquillité de l'État, qui était menacé de brouillerie. Vous pouvez penser combien cette princesse se doit être fait de violence, en quittant les mouvements de la bonté, qui lui est naturelle, pour entrer dans ceux de la justice et dans les moyens fâcheux d'une précaution nécessaire. Pour moi, qui suis venu dans le ministère avec cette ferme et iné-

[1] Les *Mémoires de La Châtre* donnent les détails les plus complets sur la ruine de la cabale des Importants.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 339.

branlable résolution de n'y considérer jamais mes intérêts, et de n'y faire point déplaisir à personne et d'y faire plaisir à qui je pourrais, ce m'a été une très-sensible douleur de n'avoir pu m'opposer à un accident qui ne m'est pas moins fâcheux qu'à ceux qui le souffrent. »

Les félicitations ne manquèrent pas au cardinal. Dès le lendemain de l'arrestation de Beaufort, il ne paraissait qu'entouré d'une nombreuse escorte. « Il sortait, dit La Châtre[1], accompagné de trois cents gentilshommes. »

Mazarin se crut alors assez affermi pour rouvrir les portes du conseil à Chavigny, que la cabale des Importants en avait éloigné[2]. Chavigny y rentra comme ministre d'État. Mazarin connaissait l'ambition de ce personnage et eut souvent à la combattre; mais, en septembre 1643, il paraissait se réjouir du retour de l'ancien favori de Richelieu[3]. Sa présence ne pouvait affaiblir l'influence du cardinal dans le conseil, où la reine et le duc d'Orléans suivaient docilement ses avis. Les secrétaires d'État, Michel le Tellier[4], Henri de Loménie, comte de Brienne, du Plessis de Guénégaud et Louis Phelypeaux de La Vrillière y faisaient le rapport des

[1] *Mém. de La Châtre*, p. 291, 2e col., même édit.).
[2] Voy. ci-dessus, p. 146-147.
[3] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 369-370.
[4] Sublet de Noyers était toujours, comme nous l'avons dit, titulaire de la charge et tenta même de rentrer en fonctions; mais Mazarin s'y opposa formellement.

affaires importantes et expédiaient les ordres du roi dans les provinces, aux armées et aux représentants de la France à l'étranger. Mais, en réalité, le cardinal Mazarin décidait seul avec la reine de toutes les grandes affaires.

Les contemporains, frappés de la lutte si habilement conduite et de la victoire vivement remportée par Mazarin, crurent voir renaître le cardinal de Richelieu. Un rondeau, composé à cette époque, marque d'une manière ingénieuse cette disposition des esprits et mérite d'être cité :

Il n'est pas mort ; il n'a que changé d'âge,
Ce cardinal, dont chacun en enrage ;
Mais sa maison en a grand passe-tems ;
Maints chevaliers n'en sont pas trop contens,
Ains l'ont voulu mettre en pauvre équipage.
Sous sa faveur renaît son parentage
Par le même art qu'il mettoit en usage,
Et, par ma foi, c'est encore leur tems ;
Il n'est pas mort.

Or nous taisons de peur d'entrer en cage ;
Il est en cour, l'éminent personnage,
Et pour durer encor plus de vingt ans.
Demandez-leur à tous ces Importans ;
Ils vous diront d'un moult piteux langage :
Il n'est pas mort[1].

On voulait que Mazarin imitât en tout Richelieu. Le maréchal de la Meilleraye l'engagea à s'entourer

[1] Ce rondeau est une réponse à celui qui avait été composé, en décembre 1642, à l'occasion de la mort de Richelieu, et qui a été cité plus haut, p. 14, note 1.

de gardes comme son prédécesseur. Mazarin s'y refusa et répondit à La Meilleraye avec cette affectation de désintéressement dont il avait soin de couvrir son ambition[1] : « Je trouve, dans la lettre que vous m'avez fait la faveur de m'écrire le 6 de ce mois, tant de marques d'affection et de tendresse, que je serais insensible si je n'en étais touché jusqu'au plus profond de mon âme. Elles me sont donc extrêmement chères, et je les reçois avec tout le ressentiment dont un homme de bien est capable. Après cette véritable protestation, permettez-moi de vous dire que j'estime comme je dois le conseil que vous me donnez, bien que j'aie des considérations qui m'empêchent de m'en servir, et que, voulant user des autres précautions que la prudence me conseillera pour ma conservation, je ne puis condescendre à celle-là, qui n'est ni conforme à mon humeur ni, à mon avis, convenable à la condition du temps et à la disposition des esprits[2]. »

Sans vouloir s'entourer de gardes, Mazarin prit des précautions pour la sûreté de sa personne. Il tira de son régiment italien un certain nombre de jeunes soldats « de grand cœur et bien résolus[3] »,

[1] *Lettres du cardinal Mazarin*, t. I, p. 354-355. Lettre du 9 septembre 1643.

[2] L'ambassadeur Giustiniani dit, dans sa dépêche du 8 septembre 1643 (*Amb. venit.*, *ibid.*, f° 224), que la reine avait offert à Mazarin une garde qu'il a refusée : « Ha rifiutato le guardie offerte gli dalla regina. »

[3] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 356.

et il eut soin de s'en faire accompagner comme de valets de pied capables de le mettre à l'abri d'un coup de main. D'après l'ambassadeur vénitien, cette escorte était fort nombreuse, et se composait en partie d'anciens officiers de la garde de Richelieu[1]. Ces *bravi*, comme les appelaient les Italiens, l'accompagnaient partout portant des armes cachées.

En même temps, Mazarin vint se loger près du Palais-Cardinal, pour lequel la reine Anne d'Autriche abandonna le Louvre, et qui prit alors le nom de Palais-Royal[2]. Il y avait à cette époque, entre ce palais et la rue Neuve-des-Petits-Champs, un vaste jardin. On ouvrit à l'extrémité, sur la rue Neuve-des-Petits-Champs, une porte en face de l'hôtel Duret, que le cardinal venait d'acheter et où il établit sa demeure[3]. Un corps de garde placé près de cette porte veillait autant à la sûreté du car-

[1] « Nella casa del cardinale Mazarini han preso posto molti ufficiali delle guardie del fu cardinale. Marchia il predetto cardinale Mazarini con un seguito, che all' uso d'Italia si chiama *bravi*, perche portan coperte l'armi. » (*Amb. vénit.*, *ibid.*, f° 240.)

[2] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 112.

[3] Mazarin avait acheté cet hôtel du président Tubeuf, auquel l'avait vendu Duret de Chevri. C'est maintenant une partie de la Bibliothèque nationale, dont la principale entrée est rue Neuve-des-Petits-Champs. Voy. sur ce changement de demeure du cardinal le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p 116. Grotius le signale également dans une lettre du 30 septembre-10 octobre 1643 : « Cardinalis Mazarinus domum sibi sumpsit proximè eam, in quam regina jam migravit, relictam regi à Richeliaco, et custodia, quæ erit ad hortos regios, attinget ipsius januam, et sic ipsius quoque securitati consulet. » (*Epistolæ ineditæ*, p. 84.)

dinal qu'à celle du Palais-Royal et le mettait à l'abri de tout danger lorsqu'il se rendait de son hôtel auprès de la reine[1].

C'est encore à la sûreté personnelle du cardinal qu'il faut rattacher la disgrâce d'un des anciens serviteurs qui s'étaient montrés dévoués à la reine, le marquis de Chandenier[2], capitaine des gardes du corps. Dès le mois d'octobre 1643, peu de temps après la disgrâce des Importants, Mazarin se plaignait de Chandenier qui avait dit à Villequier[3], autre capitaine des gardes du corps, qu'il ne devait pas faire accompagner le cardinal le soir[4], lorsqu'il se rendait chez la reine ou qu'il en revenait[5]. Mazarin craignait de voir Chandenier prendre le com-

[1] Une gazette à la main de 1644, conservée aux Archives des affaires étrangères (FRANCE, CVIII, pièce 107), prouve que, l'année suivante, le cardinal vint habiter le Palais-Royal même. En voici le texte : « La reine a remontré en plein conseil qu'attendu l'indisposition de M. le cardinal Mazarin et qu'il lui falloit tous les jours passer avec grande peine tout au travers ce grand jardin du Palais-Royal, et voyant qu'à toute heure il se présentoit nouvelles affaires pour lui communiquer, elle trouvoit à propos de lui abandonner un appartement dans le Palais-Royal, afin de conférer plus commodément avec lui de ses affaires. L'intention de Sa Majesté a été approuvée de MM. les ministres et avec applaudissement, de sorte que lundi prochain (21 novembre 1644) Son Éminence doit en prendre possession. »

[2] François de Rochechouart, marquis de Chandenier, mort en 1696.

[3] Antoine, marquis de Villequier et plus tard duc d'Aumont, nommé lieutenant-général en 1645, maréchal de France en 1651, mort le 11 janvier 1669.

[4] Quatrième carnet, p. 15.

[5] *Ibid.*, p. 50.

mandement des gardes du corps au 1er janvier 1644, suivant les droits de sa charge, et ses carnets sont remplis d'attaques contre la jactance de ce personnage et ses relations avec les Importants. « Il ne sort, écrivait Mazarin, de chez Goring (ambassadeur d'Angleterre et partisan dévoué de Mme de Chevreuse). Ceux qui ont été une fois infectés du venin des Importants n'en reviennent jamais[1]. » Lorsque arriva le moment où le marquis de Chandenier devait prendre le bâton, signe du commandement des gardes du roi, la reine lui ordonna de rendre ses devoirs, selon l'usage, au premier ministre. Chandenier s'y refusa, et il lui fut interdit d'exercer la charge de capitaine des gardes[2]. Chandenier rentra plus tard dans ses fonctions; mais, en 1648, sur un nouveau refus d'obéir aux ordres de la reine, il fut disgracié une seconde fois[3], et enfin, en 1653, privé de la charge de capitaine des gardes du corps, qui fut donnée au comte d'Ayen, depuis duc de Noailles. Chandenier, ayant persisté à refuser sa démission, fut enfermé au château de Loches.

[1] Quatrième carnet, p. 96.
[2] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 132-133.
[3] *Ibid.*, p. 553-554.

CHAPITRE IV

RUINE DU PARTI DES IMPORTANTS

Mazarin achève la ruine du parti des Importants (1643-1644). — Duel de Guise et de Coligny. — Le duc de Vendôme quitte la France, ainsi que le duc de Bouillon. — Disgrâce de madame de Hautefort (avril 1644). — Avis donnés à Mazarin par le cardinal Bichi. — Mazarin s'attache à balancer l'une par l'autre les maisons de Condé et d'Orléans. — Agitation causée par le livre d'Antoine d'Arnauld sur la *Fréquente communion*.

Le parti des Importants n'avait pas succombé tout entier avec Beaufort. Il faut suivre à la cour et dans les provinces les restes de cette dangereuse faction. A la cour, le duc de Guise[1], petit-fils du Balafré, devint un des principaux chefs des mécontents. Comme Beaufort, il était brave, impétueux, magnifique, mais dénué de toute intelligence politique. Mazarin l'appréciait à sa juste valeur : « Il est léger, écrivait-il, et capable de se jeter à tort et à travers dans toute màuvaise affaire..... Il est hors

[1] Louis de Lorraine, né le 11 janvier 1622, mort le 27 septembre 1654. Il est surtout connu par son expédition de Naples, sur laquelle on trouvera des détails dans le livre VII de cet ouvrage.

d'état de changer de caractère[1]. » Le duc de Guise entretenait correspondance avec la duchesse de Chevreuse. On pouvait craindre les résolutions que prendrait un esprit aussi téméraire. Déjà, si l'on en croit Mazarin[2], on avait voulu l'entraîner dans un complot contre la vie du cardinal. Il suivait en tout l'exemple de Beaufort : amoureux de Mme de Montbazon[3], il affectait d'attaquer la réputation de Mme de Longueville et de croire à la réalité de ses relations avec Coligny[4]. Le duc d'Enghien, blessé de cette conduite, força Coligny de provoquer le duc de Guise. Ils se battirent en plein jour sur la place Royale, le 12 décembre 1643. Ils avaient pour seconds Godefroy d'Estrades et Bridieu. D'Estrades, dont nous aurons plus tard à signaler le rôle diplomatique, était parent de Coligny; Bridieu était attaché à la maison de Guise[5]. Dans ce duel, tout l'avantage fut pour le duc de Guise[6]. Coligny, blessé, tomba deux fois et fut désarmé par son adversaire.

[1] Sixième carnet, p. 63. Nous verrons plus tard ce jugement confirmé par la correspondance de Mazarin lors de l'expédition du duc de Guise à Naples, en 1647.

[2] Troisième carnet, p. 24.

[3] *Ibid.*, p. 39.

[4] Voy. ci-dessus, p. 167-168.

[5] Louis de Bridieu fut nommé, le 6 juin 1644, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie du duc de Guise, et en 1646 lieutenant de roi de la place de Guise, maréchal de camp en 1649, enfin lieutenant-général en 1652.

[6] Voy. sur les détails de ce duel le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 128, les *Mémoires de Mme de Motteville*, à l'année 1643, et les *Lettres de Grotius* (*Epistolæ ineditæ*, p. 119-120).

Le duc de Guise lui dit qu'il ne voulait pas le tuer, mais il le frappa du plat de son épée pour le punir d'avoir provoqué un homme de son rang.

On prétendit que la duchesse de Longueville, cause involontaire de ce duel, y assista, cachée derrière une fenêtre, chez la vieille duchesse de Rohan. « Mais, ajoute Mme de Motteville, elle eut peu de satisfaction de sa curiosité. On fit sur ce combat la chanson suivante :

Essuyez vos beaux yeux,
Madame de Longueville ;
Essuyez vos beaux yeux,
Coligny se porte mieux.
S'il a demandé la vie,
Ne l'en blâmez nullement ;
Car c'est pour être votre amant
Qu'il veut vivre éternellement.

L'opinion publique se prononça vivement, en cette circonstance, contre la maison de Condé, dont les prétentions hautaines et l'insatiable avidité faisaient oublier les services. Le duc d'Orléans, excité par sa femme, Marguerite de Lorraine, parente du duc de Guise, prit le parti de ce prince[1]. Mazarin lui-même reconnaît que le prince de Condé avait fomenté la haine des deux partis. Il engagea la reine à lui en parler[2] et à calmer les esprits. Le cardinal chercha à accommoder l'affaire en la renvoyant au

[1] « Dux Aurelianensis sustentat ducis Guisii causam, cujus consanguineam in matrimonio habet. » (Grotii *epist. ineditæ*, p. 100).
[2] Quatrième carnet, p. 104.

jugement des maréchaux de France. L'émotion causée par ce duel finit par s'apaiser, et le duc de Guise continua d'amuser la cour et la ville par ses aventures romanesques. Il avait épousé en Flandre la comtesse de Bossu, puis l'avait abandonnée pour voler à d'autres amours. Mazarin avait fait donner à la comtesse de Bossu l'autorisation de venir retrouver son mari[1]. Il en résulta des débats scandaleux, qui enlevèrent tout crédit à ce personnage[2].

Le cardinal redoutait beaucoup plus le duc de Vendôme. Retiré avec sa famille au château d'Anet; il y avait donné asile à la plupart des complices de Beaufort, et entre autres à Henri de Campion, Lié et Brillet. Ses amis le présentaient comme une victime innocente de la haine du cardinal et traitaient d'imaginaire la conspiration dont on accusait Beaufort. Aucune instruction judiciaire n'avait eu lieu, et c'était, disaient-ils, sur de vagues indices que l'on proscrivait le fils et le petit-fils d'Henri IV. On allait même jusqu'à prétendre que l'on avait voulu faire assassiner le duc de Vendôme et son fils[3]. On cherchait ainsi à égarer l'opinion publique qui d'abord s'était déclarée contre Beaufort[4]. Mazarin ne pouvait dissiper ces bruits calomnieux qu'en

[1] Troisième carnet, p. 34.

[2] La mère même du duc de Guise (Henriette-Catherine de Joyeuse) témoignait à Chavigny le dégoût que lui causait la conduite de son fils. Troisième carnet, p. 39.

[3] Quatrième carnet, p. 57.

[4] Voy. ci-dessus, p. 175.

mettant la main sur les complices de Beaufort et en leur arrachant l'aveu du complot. Il savait qu'ils se tenaient cachés au château d'Anet. Il donna l'ordre au prévôt de l'Ile-de-France de s'en saisir. On tenta de les attirer dans un guet-apens[1]; mais Campion, qui était le plus compromis, parvint à s'échapper et se réfugia dans l'île de Jersey, puis en Italie, où il alla rejoindre Beaupuis, et où le suivit bientôt le duc de Vendôme.

Un autre chef de mécontents, le duc de Bouillon, quitta également la France vers le même temps; il avait vainement insisté pour être rétabli dans la principauté de Sedan[2], que Richelieu lui avait enlevée. Comme Vendôme, il avait espéré la chute de Mazarin et le triomphe des Importants; mais la ruine de cette faction le décida à sortir du royaume. Il importait surtout d'empêcher que cette retraite du duc de Bouillon ne produisît une fâcheuse impression sur l'esprit de Turenne, auquel Mazarin venait de faire donner le commandement de l'armée d'Al-

[1] Les *Mémoires de Campion*, p. 257 et suiv. de l'édition du général Grimoard, donnent les détails les plus circonstanciés sur ces événements. Les carnets de Mazarin (carnets III et IV) prouvent aussi avec quel soin il faisait surveiller le château d'Anet. Enfin l'on trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale (Fr. 4170) tous les ordres donnés pour cerner le château d'Anet et arrêter les sieurs Brillet, Feucrey, etc. Feucrey ou Feuguerey n'est autre qu'Henri Campion, seigneur du village de Feuguerey en Normandie.

[2] C'était à l'occasion de la conspiration de Cinq-Mars et du traité conclu avec l'Espagne que le duc de Bouillon avait été arrêté et qu'on lui avait enlevé Sedan.

lemagne. Mazarin s'empressa de l'avertir du départ inattendu de son frère. « Je ne doute point, lui écrivait-il[1], que vous ne soyez surpris aussi bien que nous l'avons été d'apprendre la sortie hors du royaume de M. votre frère avec Mme sa femme et MM. vos neveux. Je vous avoue qu'un tel procédé ne saurait recevoir d'interprétation plausible, et il est vrai que tout le monde le condamne; car je vous puis assurer que les conditions auxquelles la reine avait condescendu lui étaient si avantageuses, soit pour mettre sa réputation à couvert et le purger des procédures qui avaient été faites contre lui au parlement, soit pour la récompense qu'elle lui avait accordée, soit pour le rang qu'il devait tenir dans le royaume, soit pour la confiance qu'elle voulait prendre en lui et les grands emplois qu'elle voulait lui donner, qu'il devenait par là un des plus riches et des plus puissants seigneurs de France. Cela m'a fait souvenir de ce que je vous ai ouï dire de l'esprit de Mme votre belle-sœur[2] et m'a fait déplorer le malheur d'un homme de grand mérite, qui s'est voulu perdre de gaieté de cœur et par le caprice d'autrui. Je ne veux point m'étendre sur le sens caché de cette retraite, que vous devinerez facilement,

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 686.

[2] Frédéric-Maurice de la Tour, duc de Bouillon, avait épousé, en 1634, Éléonore-Catherine-Febronie de Berg. Mazarin (carnet IV, p. 11-12) la représente comme dévouée à l'Espagne, par naissance et par inclination, et capable de pousser son mari à des résolutions extrêmes. Les *Mémoires de Retz* confirment ces assertions.

pour vous assurer que cela n'a rien diminué de la confiance que la reine a en votre fidélité, qui ne saurait être plus grande; et moi j'enchéris et me persuade que cela même vous échauffera à la faire paraître davantage, ou au moins à désirer des occasions où vous en puissiez rendre de plus fortes preuves. » Turenne ne cessa, en effet, pendant cette période de la guerre de Trente Ans, de servir la France avec un zèle et une habileté au-dessus de tout éloge.

D'autres personnages, que leur position officielle mettait à l'abri des vengeances du ministre, étaient à la tête d'une cabale fort dangereuse. Mazarin signalait, entre autres, l'ambassadeur d'Angleterre, lord Goring, ou Gorin, comme lié avec Mme de Chevreuse, avec Châteauneuf, les Vendôme, Chandenier, etc.[1]. Goring se rattachait à la faction espagnole la plus exaltée[2] et prétendait qu'une fois le cardinal renversé le parti espagnol triompherait par l'influence de Mme de Chevreuse[3]; on pourrait alors espérer le triomphe du roi d'Angleterre sur le parti parlementaire. Le commandeur de Jars, dont les carnets signalent le dangereux esprit[4], était aussi un des partisans de Goring et souhaitait, comme lui, l'entrée de Châteauneuf au ministère. Mazarin réus-

[1] Quatrième carnet, p. 95.

[2] « E stato semprè Spagnolissimo. » *Ibid.*

[3] On a vu plus haut (p. 160-161) que telle était la politique de Mme de Chevreuse et de Châteauneuf.

[4] Voy. ci-dessus, p. 141-142, note 1.

sit à faire rappeler cet ambassadeur et dissipa sa cabale. Il eut encore à combattre plusieurs dames de la cour qui avaient été liées avec les Importants, et entre autres Mme de Senecey, parente de Chandenier, Mme de Hautefort et Mlle de Saint-Louis. Nous connaissons surtout leur caractère par Mme de Motteville, qui vivait dans leur intimité[1]. Mme de Senecey[2], habile et ambitieuse, sut se plier à la fortune, conserva sa place de dame d'honneur de la reine, obtint pour sa fille, la comtesse de Fleix[3], un tabouret de faveur (ce qui lui donnait une des prérogatives des duchesses), et enfin pour son petit-fils, le comte de Foix, le titre de duc de Randan[4].

Mme de Hautefort avait un esprit plus élevé et plus indépendant que Mme de Senecey[5]. Le caractère cauteleux et dissimulé du cardinal Mazarin avait blessé la nature droite et un peu hautaine de Mme de Hautefort. Les longues conversations du cardinal avec Anne d'Autriche lui avaient fait craindre les

[1] *Mém. de Mme de Motteville*, à l'année 1643.

[2] Voy. plus haut, p. 145.

[3] Marie-Claire de Beaufremont de Senecey avait épousé Jean-Baptiste-Gaston de Foix, comte de Fleix, qui fut tué en 1646 au siége de Mardick.

[4] Ce duché ne fut enregistré au Parlement que le 15 décembre 1663. Gaston-Jean-Baptiste de Foix, duc de Randan, mourut en 1665, à l'âge de vingt-sept ans.

[5] Marie de Hautefort, qui devint maréchale de Schomberg, a été l'objet d'une des plus intéressantes études de M. V. Cousin sur les femmes illustres du dix-septième siècle. Je ne puis que renvoyer pour les détails à cet ouvrage.

médisances et les calomnies[1]. Elle en avait parlé avec une franchise qui déplut. Le cardinal chercha à l'éloigner par un mariage qui lui eût donné un rang élevé. Le maréchal de Schomberg, gouverneur de Languedoc, illustré par la victoire de Leucate, avait été touché de la beauté et de la vertu de Mme de Hautefort; il demanda sa main. Mais il était partisan de Mazarin, et ce titre suffit pour faire repousser ses sollicitations. Mme de Hautefort continuait d'être, à la cour, un obstacle pour le ministre. Elle réunissait près d'elle la plupart des mécontents; on prétendait que c'était dans ce cercle qu'avait été composé le rondeau où l'on représentait Mazarin comme un nouveau Richelieu[2]. Cependant Mme de Hautefort paraissait être au mieux avec Anne d'Autriche. Les ambassadeurs vénitiens, Contarini et Grimani, qui avaient été envoyés en France pour présenter à la reine les compliments de condoléance de la république de Venise sur la mort de Louis XIII, racontent une scène assez plaisante, qui prouve que Mme de Hautefort vivait, à cette époque, dans l'intérieur le plus familier d'Anne d'Autriche[3]. Ayant remarqué que le petit duc d'Anjou, frère de Louis XIV, se plaisait dans la compagnie des dames qui en-

[1] Voy. les *Mém. de La Porte* et de *Mme de Motteville* à l'année 1643.

[2] Voy. plus haut, p. 179.

[3] Tome C, fos 31-32, des dépêches des *Ambassadeurs vénitiens*. Dépêche du 8 décembre 1643.

touraient la reine, ils demandèrent en riant quelle était sa maîtresse. Il regarda Mme de Hautefort, qui devint rouge, et la reine, se tournant vers les ambassadeurs, leur dit en riant : « Voyez comme Mme de Hautefort a rougi, parce que nous avons découvert qu'elle est la maîtresse de Monsieur[1]. » Mazarin redoutait l'opposition de cette dame. Il demanda son éloignement, et Anne d'Autriche finit par sacrifier sa dame d'atour. A l'occasion d'une recommandation que Mme de Hautefort lui fit avec insistance pour un de ses anciens serviteurs, Anne d'Autriche la congédia brusquement, et le lendemain elle lui envoya l'ordre de quitter la cour (14 avril 1644).

Mlle de Saint-Louis, qui avait aussi tenté de lutter contre Mazarin, avait déjà été éloignée[2]; elle avait épousé M. de Flavacourt et l'avait suivi en province. Mlle de Beaumont se montra plus docile. Quoiqu'elle affectât de parler avec hardiesse du gouvernement et qu'elle eût, d'après Mme de Motteville[3], un esprit hardi, rude et sans règle, elle finit par accepter une pension du cardinal Mazarin[4]. Mme de Motteville était trop dévouée à la reine pour ne pas se conformer

[1] « Guardate la madama di Otfort, che si fà rossa, perche l'habbiamo scoperta mettressa (*sic*) di Monsù. » *Ibid.*, f° 32.

[2] Troisième carnet, p. 3, 4, 71.

[3] *Mémoires*, année 1643.

[4] « La demoiselle de Beaumont s'est déclarée estre pensionnaire de Son Eminence pour cent mille escus qu'il lui donna en plusieurs ois. » Rapport adressé à Mazarin le 11 nov. 1643 et conservé aux Archives des affaires étrangères.

à ses ordres. Quant à Mme de Brégy (Charlotte Saumaise de Chazan), elle était depuis longtemps vendue au cardinal et lui transmettait des avis sur toutes les intrigues secrètes de la cour.

En écartant les derniers soutiens du parti des Importants, Mazarin avait soin de se concilier des amis dévoués et de récompenser leurs services. Il fit accorder la dignité de duc à MM. de Gramont[1], de Liancourt[2], de Brion[3] et de Tresmes[4]. Le maréchal de Gramont appartenait à une famille toute dévouée à Mazarin. Son fils, le maréchal de Guiche, était un des confidents du cardinal. Roger du Plessis, marquis, puis duc de Liancourt, s'était montré, à l'époque la plus critique, au moment de la conjuration de Beaufort, prêt à défendre le cardinal. Le troisième, François-Christophe de Levi-Ventadour, qui prit dans la suite le titre de duc de Damville, était trop jeune pour s'être mêlé activement des affaires politiques; c'était surtout un brillant courtisan. Enfin, le comte de Tresmes était de cette famille des Potier, puissante dans le Parlement et illustrée dans les armées par le jeune marquis de Gesvres, tué au siége

[1] Antoine II de Gramont, père du maréchal de Guiche, fut créé duc par brevet du 13 décembre 1643. Il mourut en août 1644.

[2] Roger du Plessis, marquis de Liancourt, avait épousé Jeanne de Schomberg; ils moururent tous deux en 1674.

[3] François-Christophe de Levi-Ventadour, d'abord comte de Brion, puis duc de Damville, mort le 9 septembre 1661.

[4] René Potier, comte, puis duc de Tresmes, mort en 1670, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

de Thionville[1]. Mazarin récompensait tout à la fois les services dévoués du père, la gloire du fils enlevé au début de sa carrière, et effaçait le souvenir pénible que la disgrâce de l'évêque de Beauvais, Augustin Potier, avait laissé dans une maison influente.

A l'extérieur, Mazarin avait aussi des partisans, dont les avis lui étaient précieux. Un des plus zélés était le cardinal Bichi. Il informait le ministre des mouvements qui se préparaient dans la Saintonge et le Poitou. « J'espère, ajoutait-il, que nous profiterons des mauvaises intentions qu'on peut avoir, et qu'elles ne serviront qu'à affermir l'autorité de la reine et celle de ses bons ministres. Que V. Ém. continue hardiment d'agir avec la vigueur que lui donne son grand courage ; car, outre la justice de la cause et les grandes qualités desquelles le Ciel lui a été si libéral, il a pour soi les prières de tous les gens de bien. »

Dans une autre dépêche[2], le cardinal Bichi indiquait que le meilleur moyen de vaincre les cabales qui menaçaient la tranquillité du royaume était de s'appuyer sur les maisons d'Orléans et de Condé, qui, réunies avec la reine et son ministre, triompheraient de toutes les factions. « On ne doute point, ajoutait-t-il, de la fidélité de Monsieur (Gaston d'Orléans) au service du roi et de la reine, vu même

[1] Voy. ci-dessus, p. 108.
[2] Affaires étrangères, VENISE, t. LIII, f[os] 304-305.

qu'il ne saurait désirer une condition plus avantageuse que la sienne. On se promet le même de M. le Prince[1], de M. le duc d'Enghien, et ceux-là même demeurant unis avec Votre Éminence et au service de Leurs Majestés, tant s'en faut qu'on appréhende des autres brouillons, qu'au contraire non-seulement on ne plaint aucunement ceux qui sont sortis du royaume, mais on en loue Dieu; on le prie qu'il en arrive autant de tous les autres qui auraient un semblable esprit. »

Tenir réunies les maisons d'Orléans et de Condé n'était pas sans difficulté. Le prince de Condé se montrait d'une avidité insatiable; il ne cessait de réclamer l'héritage de son beau-frère, Henri de Montmorency, décapité à Toulouse en 1632, et principalement les terres de Chantilly et de Dammartin. La reine consentait à rendre à la maison de Condé cette partie de l'héritage des Montmorency; mais Mazarin, prévoyant les exigences impérieuses du vainqueur de Rocroi, l'avait engagée à ne pas se dessaisir de ces domaines avant le retour du prince[2]. Condé voulait aussi des gouvernements pour lui et pour son fils aîné. Il demandait pour lui-même le gouvernement de Languedoc, un des plus importants du royaume[3], et proposait de céder son gouverne-

[1] Henri II de Bourbon, prince de Condé.

[2] « Riservar Dammartin e Chantigli per il ritorno del duca di Anghien. » Deuxième carnet, p. 33.

[3] *Ambass. vénit.*, t. XCIX, f° 251 v°.

ment de Bourgogne à son fils aîné, le duc d'Enghien, auquel Louis XIII, disait-il, l'avait promis[1]. Mazarin n'était pas disposé à livrer à ces princes ambitieux une partie aussi considérable du royaume. Au Languedoc confinait la Provence, dont le gouvernement était entre les mains du comte d'Alais, fils du comte d'Auvergne. Ce dernier rejeton des Valois avait des relations de parenté avec les Bourbons de la branche de Condé, et le cardinal redoutait l'union de ces puissantes familles. Le gouvernement de Normandie, aussi important que celui du Languedoc, appartenait au duc de Longueville, gendre du prince de Condé. Aurait-il été prudent de donner les gouvernements de Bourgogne, de Provence, de Languedoc et de Normandie à une maison qui avait, en outre, de grandes charges, l'illustration militaire et une nombreuse clientèle? Mazarin ne le pensait pas; mais, suivant son usage, il écouta les réclamations du prince de Condé et de son fils, et attendit du temps et des circonstances, que sa prudence saurait faire naître, un moyen d'éluder les instances de la maison de Condé.

Le duc d'Orléans ne se montrait pas moins avide. Mais Mazarin connaissait la faiblesse de Gaston d'Orléans, qui avait toujours été gouverné par des favoris; il écarta de lui les conseillers dangereux, comme

[1] *Amb. vénit,, ibid.* On peut aussi consulter sur ces prétentions des princes le quatrième carnet, p. 72.

Chavignx et le président Le Coigneux[1]; il leur préféra un favori d'origine obscure, sans relations avec les familles ou les corporations puissantes de cette époque, Louis Barbier, abbé de la Rivière[2]. Ce parvenu, qui devait sa fortune à Mazarin, serait (du moins le cardinal l'espérait) un instrument docile entre ses mains. En effet, pendant les premières années de la régence d'Anne d'Autriche, l'abbé de la Rivière servit avec zèle la politique de Mazarin; mais le cardinal fut obligé d'acheter chèrement les services du favori[3] et de promettre au duc d'Orléans, pour lui-même, un des principaux gouvernements du royaume. Le prince insistait pour obtenir la Champagne[4], avec les trois évêchés (Toul, Metz et Verdun) et la place de Sedan[5]. La province de Champagne avait une grande importance par sa situation sur la frontière. Elle confinait à la Lorraine, dont le souverain dépossédé était beau-frère du duc d'Orléans, et à la Picardie, dont le gouverneur était le

[1] Les détails des intrigues de la cour de Gaston d'Orléans ont été retracés par un témoin oculaire, qui a gardé l'anonyme, mais que je crois être le maréchal d'Estrées. Voy. Appendice, n° IV.

[2] L'abbé de la Rivière devint ministre d'Etat en 1646, évêque-duc de Langres et pair de France en 1655; il mourut en 1670. On disait que son père avait été chargeur de bois en Grève.

[3] Troisième carnet, p. 9, 33, 73, 87, etc.

[4] *Amb. vénit.*, *ibid.*, f° 251.

[5] Ce passage de l'ambassadeur vénitien prouve, comme nous l'avons fait remarquer p. 19, note 3, que le maréchal de l'Hôpital ne devait pas conserver le gouvernement de Champagne, destiné ordinairement à des princes du sang.

duc d'Elbeuf, prince de la maison de Lorraine[1]. Mazarin, qui redoutait les relations du duc d'Orléans avec la Lorraine, ennemie de la France, était parfaitement décidé à ne pas donner à ce prince de pareils voisins. Il lui offrit, en place de la Champagne, le Languedoc, que demandait Condé. C'était un moyen de mettre aux prises ces deux princes et de les tenir divisés[2].

Ce ne fut pas la seule cause de rivalité que le cardinal excita et entretint entre les princes. Nous avons déjà vu[3] que le duc d'Orléans montrait une grande susceptibilité pour la déférence due à son titre de lieutenant général. Il en donna une nouvelle preuve en cette circonstance, et probablement à l'instigation de Mazarin. Le duc d'Enghien, revenu à la cour, presque malgré la reine, et avec un congé de huit jours seulement[4], voulait retarder son départ. Il avait même obtenu (l'ambassadeur Giustiniani le déclare formellement) de ne pas passer en Allemagne avec l'armée du Rhin[5]. Le duc d'Orléans se plaignit

[1] Toutes ces considérations sont développées par l'ambassadeur vénitien, *ibid.*, f° 302.

[2] L'ambassadeur vénitien le dit formellement : « Li tien amendue in balancio senza total esclusione. » *Ibid.*, f° 258. On verra plus loin (livre III, chap. III) comment le cardinal, pressé par les princes, finit par trancher cette question.

[3] P. 90.

[4] Ci-dessus, p. 113.

[5] Comme nous ne connaissons ces détails que par les dépêches de ambassadeur vénitien, il est nécessaire de citer le texte : « Ha travigliato il duca d'Anghien in maniera che s'è finalmente sottrato

vivement au prince de Condé de la conduite de son fils, et surtout de ce qu'il avait quitté l'armée à son insu, tandis qu'il aurait dû s'adresser à lui, comme au lieutenant général du royaume, pour obtenir un congé[1]. Condé ne chercha pas à défendre le duc d'Enghien : il avoua que c'était contre sa volonté[2] qu'il était revenu. Il finit par protester de sa déférence pour le duc d'Orléans, et, comme preuve, il alla jusqu'à lui offrir son fils pour premier gentilhomme de sa chambre[3]. « Alors les plaintes, ajoute l'ambassadeur[4], se changèrent en paroles de compliments. »

Cependant il fallut de vives instances pour déterminer le duc d'Enghien à quitter la cour et à conduire ses troupes jusqu'au Rhin. On eût beau lui représenter que sa conduite présente effaçait le mérite de ses actions passées, et qu'il semblait se défier de

dal obligo di passar con l'armata al presente in Germania. » (*Ambass. vénit.*, t. XCIX, f° 251.)

1 « Si dolse il signor duca d'Orleans con il principe di Condé molto vivamente che il duca d'Anghien, suo figliolo, sia rivenuto del campo senza sua saputa e suo ordine, dovendo prim' attenderlo per la qualità che possede di luogotenente general dell' armi del rè; che pareva si facesse poca stima della sua qualità. » (*Ibid.*)

2 « Contro la sua volontà. » (*Ibid.*)

3 « Offersi il detto figliolo al signor duca d'Orleans per primo gentilhuomo della sua camera. » (*Ibid.*)

4 « Onde indoglienze (*sic*) si convertirno in parole di complimente. » (*Ibid.*) Il faut insister sur ces détails, qui ne sont connus que par les dépêches inédites de l'ambassadeur vénitien. Elles confirment ce que nous avons raconté ci-dessus (p. 114, texte et note 3) en nous appuyant sur les carnets de Mazarin.

lui-même[1], la reine ne triompha de sa résistance qu'en lui promettant la restitution de la terre de Chantilly[2]. Le duc d'Enghien se décida alors à partir de Paris dans les premiers jours d'octobre pour aller rejoindre son armée.

Au milieu de ces intrigues de cour, Mazarin ne négligeait pas les affaires religieuses, qui avaient alors une importance capitale. Le jansénisme, ou doctrine de l'évêque d'Ypres, Cornélius Jansénius, avait été introduit en France par l'abbé de Saint-Cyran[3]. Antoine Arnauld, un des plus ardents disciples de Saint-Cyran, publia, au mois d'août 1643, son livre *De la fréquente communion*, qui eut un très-grand retentissement. Arnauld y attaquait les maximes relâchées de certains casuistes sur la pénitence. Les questions dogmatiques intéressaient peu Mazarin; mais il craignait toutes les nouveautés qui pouvaient jeter le trouble dans les esprits, et ce livre d'Arnauld excitait vivement les passions. On prêcha pour et contre, et l'on fut sur le point d'en venir aux mains dans certaines villes, entre autres à Amiens et à Tou-

[1] « Egli fu rappresentato che il scansar quest' impiego degradava notabilmente il merito delle passate attioni della campagna, parendo che diffidasse di se medesimo. » (*Ibid.*, f° 257.)

[2] « Che intraprendendo lui l'espedition di Germania sarebbe frà qualche tempo restituito dalla corona Sciantigli (Chantilly) alla sua casa, terra che vale, a commun opinione, vicin a quattro cento milla scudi. » (*Ibid.*)

[3] Jean du Vergier de Hauranne. Voy. sur ce personnage le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, t. I, p. 280 et suiv., et t. II, p. 193 et suiv. de la 2e édit.

louse[1]. Mazarin pensa qu'il fallait se hâter d'arrêter cette agitation. Il écrivait sur ses carnets : « Le livre du père Petau[2] est sur le point de paraître. Mme de Guéméné m'écrit pour prôner l'évangile d'Arnauld et dit que c'est elle qui l'a informé en lui révélant sa confession. Il faut y porter remède immédiatement[3]. »

Mazarin s'adressa au nonce[4], et ce fut probablement par son conseil que la reine enjoignit à Arnauld de se rendre à Rome pour que sa doctrine y fût examinée. Mais aussitôt la Sorbonne et le Parlement s'élevèrent contre une mesure qu'ils regardaient comme contraire aux libertés de l'Église gallicane[5].

[1] *Mémoires d'Omer Talon*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 103.

[2] Ce savant jésuite fit paraître en 1644 son *Traité de la pénitence publique*, dirigé contre l'ouvrage d'Arnauld.

[3] Voici le texte italien de ce passage, qui n'est pas très-clair (quatrième carnet, p. 43) : « Libro del Padre Petavio punto ad esser in publico. Scrive (il y a une lettre ou deux devant *scrive ;* il faudrait peut-être lire *mi scrive*) Mma di Ghimenè per la predicatura dell' evangelio d'Arno, e dicè che l'ha informata rivelando la confessione sua. Rimediarne subito. » Pour comprendre ce que Mazarin dit de Mme de Guéméné, il faut se rappeler à quelle occasion fut publié le livre d'Arnauld *De la fréquente communion*. Mme de Guéméné, invitée par une de ses amies, Mme de Sablé, à aller au bal un jour où elle avait communié, s'y refusa en déclarant que son confesseur le lui défendait. Mme de Sablé fit rédiger par le père de Sesmaisons, son directeur, une règle de conduite en sens opposé et la remit à Mme de Guéméné, qui la communiqua à Arnauld. Ce fut pour la réfuter qu'Antoine Arnauld écrivit son livre *De la fréquente communion*. On voit qu'il n'y avait pas là révélation de confession, comme le dit Mazarin, mais consultation adressée à deux directeurs d'opinions différentes.

[4] « Pensiero del Nuntio contra Arno. » Quatrième carnet, p. 56.

[5] *Mém. d'Omer Talon ;* même édit., p. 103.

Mazarin ne voulait pas engager une lutte avec ces corps puissants; il se contenta d'obtenir que la Sorbonne condamnât la doctrine de Jansénius, conformément à la bulle du pape Urbain VIII, et défendît toutes les innovations de doctrine[1]. Comme on redoutait, à l'approche du carême de 1644, la conduite de certains curés de Paris, et particulièrement du curé de Saint-Merri, M. Hillerin, la reine fit appeler l'archevêque de Paris, Henri de Gondi[2], et lui recommanda de prescrire aux curés de ne rien changer à la pratique de l'Église[3].

Quant à l'affaire d'Antoine Arnauld, on voit, par un passage des carnets, que Mazarin ne demandait pas mieux que de la laisser tomber dans l'oubli : la reine faisait prévenir M[me] de Guéméné et Arnauld d'Andilly de son désir de trouver quelque expédient pour sortir d'embarras[4]. Le plus simple fut de faire disparaître Arnauld pour quelque temps; il se tint caché; on parut l'oublier, et les querelles du jansénisme semblèrent assoupies jusqu'au temps de la Fronde.

[1] Quatrième carnet, p. 65.

[2] Henri de Gondi, cardinal, oncle de Jean-François-Paul de Gondi, qui fut d'abord son coadjuteur, puis son successeur dans l'archevêché de Paris. On ne voulut pas se servir du coadjuteur, dont on connaissait l'esprit porté à toutes les nouveautés qui pouvaient troubler le royaume.

[3] Quatrième carnet, p. 93.

[4] « Qualche spediente per sortirla dell' imbarcho d'Arno. » Cinquième carnet, p. 80.

CHAPITRE V

AGITATION DES PROVINCES (1643-1644)

Les paysans du Rouergue se révoltent à l'occasion des impôts (juillet-octobre 1643). — Mouvements dans le Bas-Poitou, l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois : assemblées de la noblesse (novembre et decembre 1643). — Le marquis d'Aumont est envoyé dans ces provinces à la tête d'un corps d'armée; fin des troubles (janvier et février 1644). — Emeute dans la généralité d'Alençon (février 1644).

Les cabales réprimées à Paris avaient des ramifications dangereuses dans les provinces, où s'agitaient des passions politiques surexcitées par la misère générale. L'augmentation des impôts, résultat inévitable des longues guerres, écrasait les habitants des campagnes. Les ressources de la taille, du taillon, des douanes, des gabelles, étaient épuisées pour plusieurs années; le domaine royal était en partie aliéné, les financiers, ou traitants, qui avaient affermé les diverses taxes et qui avaient avancé les fonds, pressuraient le peuple. C'est là le côté affligeant de l'histoire de cette époque. Mazarin lui-même était attristé de ces misères. Il écrivait le 17 août 1643 à

l'intendant d'Anjou [1] : « J'ai vu un chirurgien, nommé Métayer, qui m'a représenté que son père, habitant de Blaison [2], était excessivement vexé de la taille et de la gabelle, et que, n'ayant pas cent livres de revenu, il était taxé à deux cents livres pour la taille, et contraint de prendre vingt-cinq boisseaux de sel à dix livres le boisseau. » Ces injustices, dont l'histoire s'occupe peu, méritent cependant d'être signalées. Le peuple des campagnes en souffrait cruellement, et il finit par se soulever contre ses oppresseurs. Les révoltes populaires furent, comme toujours, accompagnées d'excès et de violences. On pilla les bureaux des receveurs d'impôts; ils furent eux-mêmes maltraités et parfois égorgés. Au mois de juillet, il fallut envoyer des troupes dans le Rouergue (aujourd'hui département de l'Aveyron) pour réprimer la révolte.

Les instructions [3] données à M. de Langeron, maréchal des camps et armées du roi, disent qu'il doit se transporter en toute hâte dans le Rouergue à la tête d'un corps de cavalerie et d'infanterie, faire séjourner les troupes dans les paroisses rebelles pour les contraindre à payer les sommes auxquelles les habitants avaient été taxés, saisir les séditieux et les livrer aux mains de la justice pour être condamnés

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 286.
[2] Blaison-sur-Loire (département de Maine-et-Loire).
[3] On trouve dans les mss. de la Bib. nat. (fr. n° 4169, f[os] 18-21) ces instructions en date du 25 juillet 1643. Voy. aussi *Ambass. vénit.*, t. XCIX, f° 273 v°.

selon la rigueur des lois par les intendants ou les juges ordinaires, contraindre les gentilshommes à livrer les rebelles auxquels ils auraient donné asile, forcer les châteaux ou villes qui fermeraient leurs portes, et tailler en pièces ceux qui auront pris les armes. M. de Langeron devait s'entendre pour l'exécution de sa mission avec les gouverneurs et lieutenants généraux des provinces. On réussit d'abord à étouffer le mouvement, dont Villefranche d'Aveyron était le centre. Mazarin félicitait de ce résultat le comte de Noailles, grand maréchal de Rouergue[1] : « J'ai vu, par la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, le soin que vous avez apporté à calmer ce petit orage qui s'était excité à Villefranche. Nous nous promettons que vous mettrez les choses de cette province en tel état, qu'il n'y aura point sujet de nouveaux troubles et que le roi y trouvera toute l'obéissance qui lui est due. Vous avez pour cela l'autorité et la prudence, et je m'assure que votre conduite sera telle, que, sans vous servir de la force, vous contiendrez, avec la douceur et la raison, dans le devoir ceux qui avaient quelque disposition à s'en écarter. Vous agirez néanmoins selon que vous conseilleront l'occasion et la connaissance que vous avez des mœurs du pays. » Mazarin aurait voulu, suivant son caractère habituel de modération, que l'on réussît à comprimer la sédition sans employer la violence. Il

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 283-284.

écrivait à l'intendant de Guyenne[1] : « J'estime qu'il faut essayer de conserver l'autorité et les droits de Sa Majesté par les voies douces, avant que de venir aux extrêmes, et que pour cela vous devez agir d'intelligence avec M. de Noailles et vous prêter la main l'un à l'autre. »

Mais l'émeute ne fut pas aussi facile à réprimer qu'on l'avait d'abord espéré. Les peuples du Rouergue, race dure et opiniâtre, protégés par les montagnes dont leur pays est hérissé et par les torrents qui le coupent, opposèrent une résistance prolongée. Grotius, qui suivait tous les mouvements de la France avec une attention peu bienveillante, écrivait au gouvernement suédois : « Bien loin de s'apaiser, la sédition du Rouergue menace de s'étendre en Auvergne[2]. » C'était en octobre que Grotius donnait ce renseignement. Peu de temps après, il ajoutait qu'il y avait eu aussi un soulèvement dans l'Armagnac (aujourd'hui département du Gers) et que treize percepteurs d'impôts y avaient été tués par le peuple révolté[3]. Les paysans du Rouergue s'étaient réunis et marchaient en troupes armées contre les villes, dont ils tentèrent de s'emparer[4]. Il semble même, d'après

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 347.

[2] « Seditio Rovergiorum adeò non quiescit, ut in Arvernos se promoveat. » (*Epist. ineditæ*, p. 88.)

[3] « In Armaniaco tredecim publicani a plebe occisi. » (*Ibid.*, p. 89.)

[4] « A seditiosis etiam oppida obsidentur oppugnanturque machinis. » (*Ibid.*)

la lettre de Grotius, qu'ils se servaient de canon (*machinæ*) pour battre les remparts; mais l'ambassadeur ajoutait que ces troubles ne seraient pas dangereux tant que ceux des nobles qui voyaient avec peine le pouvoir entre les mains de Mazarin ne se mettraient pas à la tête de la sédition [1].

Heureusement l'émeute ne s'étendit pas; elle se borna aux paysans, ou, comme on disait alors, aux *croquants* [2]. Le général de Langeron les força de lever le siége de Villefranche et s'empara de deux des chefs de la révolte [3]. En annonçant cette nouvelle à l'intendant du Languedoc, Mazarin ajoute des recommandations qui donnent une idée de son caractère et des motifs de sa conduite [4] : « Sur quoi, j'ai à vous dire que, dans la peine qui se prendra des coupables, on doit premièrement avoir ce but que les biens soient épargnés, de telle sorte qu'ils puissent payer au roi ce qui est imposé dessus, afin ou que cela ne demeure point en arrière pour Sa Majesté, ou qu'on ne soit contraint de le réitérer [5] sur d'autres biens qui sont assez chargés de leurs propres impositions. Cette considération, qui doit être préférée à toutes les

[1] « Si non adjungant se ex principibus illi quibus præsentia, ut sæpe fit, displicent. » (*Ibidem.*)

[2] *Croquants* ou *crocquants*. Ce nom paraît venir de la petite ville de Crocq (aujourd'hui département de la Creuse), où avait eu lieu un soulèvement en 1592.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 413.

[4] *Ibid.*, p. 413-414.

[5] Ce mot doit se comprendre dans le sens de *lever de nouveau*.

autres, vous doit aussi obliger à tenir soigneusement la main afin que les troupes qui servent le roi vivent avec le plus d'ordre et le moins de charge pour le peuple qu'il se pourra, de peur qu'elles ne le réduisent en impuissance de payer au roi ce qui lui est dû ; car vous ne devez point douter qu'un logement de trois jours, avec la licence accoutumée des gens de guerre, n'incommode plus un homme que la taille et la subsistance d'une année. C'est encore l'intérêt des partisans [1], sans quoi ils ne sauraient faire le recouvrement de ce qui leur est accordé. En un mot, l'intention absolue de la reine est qu'on apporte tous les soins possibles pour faciliter au peuple le moyen de payer les subventions que l'inévitable nécessité des affaires contraint Sa Majesté d'exiger d'eux. » Ces idées sont reproduites dans plusieurs lettres de Mazarin [2] et prouvent que son humanité se réduisait à ménager dans le peuple un instrument de production et de richesse pour la royauté. C'était le troupeau qu'il fallait tondre sans l'écorcher vif.

Chassés de Villefranche, les paysans révoltés se concentrèrent dans Najac [3], où Langeron les poursuivit [4]. Ce dernier asile leur fut enlevé au commencement du mois d'octobre [5]. Saint-Salvadour, près de Tulle (dé-

[1] On donnait le nom de *partisans* ou *traitans* aux fermiers de l'impôt.

[2] Voy. t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 415, etc.

[3] Petite ville du Rouergue (aujourd'hui département de l'Aveyron).

[4] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 415.

[5] *Ibid.*, p. 431.

partement de la Corrèze), était aussi une de leurs places de refuge; ils y furent également assiégés et accablés par la supériorité des troupes régulières. Le duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne, parcourut ensuite les contrées où l'émeute avait sévi avec le plus de violence, et prit des mesures propres à en empêcher le retour. « J'ai appris, lui écrivait Mazarin [1], les bons effets qu'a produits votre voyage de Rouergue. Cela ne m'a point surpris, et j'avais toujours cru que votre présence en ce pays y affermirait le calme qu'elle y trouverait, et achèverait de dissiper toutes les dispositions à la révolte qui y seraient demeurées. Je ne vous dirai point combien cette nouvelle a été agréable à la reine et quelle particulière satisfaction j'ai eue de lui pouvoir faire considérer, selon son prix, le service que vous avez rendu à l'État. Ce nous est un grand repos que vous soyez dans une province où vous saurez maintenir l'autorité du roi, sans perdre l'inclination des peuples, et lui procurer une obéissance volontaire de ceux de qui il ne peut qu'avec un très-sensible déplaisir se la faire rendre par force. Aussi vous puis-je assurer qu'on contribuera de deçà (c'est-à-dire de la part de l'autorité royale), pour le soulagement de la province, tout ce que l'inévitable nécessité des affaires pourra permettre, et qu'on n'a point de plus forte passion que de pouvoir en même temps subvenir à cette pressante nécessité et donner moyen aux sujets de Sa Majesté

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 474-475.

de payer commodément ce qu'elle est contrainte d'exiger d'eux. Et cela est si vrai, que la réformation qui se fait de quantité de compagnies de cavalerie et d'infanterie n'a d'autre fin que celle-là, non plus que l'ordre qu'on va établir parmi les gens de guerre. Les intendants des provinces ne reçoivent pas de commandements plus précis ni plus fréquents, de la part de Sa Majesté, que de veiller aux moyens d'épargner le plus qu'il se pourra ses sujets et d'en détourner toutes les rapines et malversations dont l'intérêt de quelques particuliers les accable. Pour ce qui est des violences et oppressions que commettent les gens de guerre, vous aurez grande raison d'en faire exemple, et qu'il soit tel qu'il puisse contenir dans le devoir ceux qui ne sont pas coupables et faire voir aux peuples que le roi a soin de les conserver. »

La réforme militaire dont parle Mazarin dans cette dépêche fut appliquée, en effet, en novembre 1643. Grotius écrivait à cette époque [1] : « Les Français espèrent retirer vingt millions d'une mesure qui consiste à augmenter le nombre des compagnies [2] en réduisant de beaucoup celui des officiers. » Malgré ces mesures, il fallut encore aggraver les impôts pour subvenir aux besoins de la guerre; le droit de joyeux avénement [3] et de nouvelles taxes sur les vins [4]

[1] Lettre du 11/21 novembre 1643 (*Epistolæ ineditæ*, p. 107).
[2] « Augendo numero cohortium. » *Ibid.*
[3] *Grotii epist. ineditæ, ibid.*
[4] *Ibid.*, p. 116.

furent ajoutés aux charges qui pesaient déjà sur le peuple. De là de nouvelles émeutes dans les provinces.

A peine les troubles du Rouergue étaient-ils terminés, que des mouvements séditieux agitèrent le Bas-Poitou, la Saintonge et l'Angoumois. Ce ne fut plus une simple émeute de paysans : la noblesse y prit part, et l'on put craindre de voir le fanatisme religieux compliquer les agitations politiques et leur donner un nouveau caractère de violence et d'acharnement. Les instructions rédigées par le secrétaire d'État Le Tellier pour le marquis d'Aumont, en date du 29 décembre 1643[1], font connaître les causes et les vicissitudes de ces mouvements, sur lesquels les historiens gardent le silence. Plusieurs paroisses du Bas-Poitou, et entre autres celles du marais de Riez[2], avaient refusé de payer les taxes imposées à toute la France; elles avaient pris les armes et repoussé violemment les percepteurs d'impôts. Les paysans s'étaient emparés des châteaux de Beauvoir-sur-Mer et de la Garnache[3], qui appartenaient à Marguerite de Rohan, et ils menaçaient les villes occupées par des garnisons royales. En même temps la noblesse tenait des assemblées séditieuses en Saintonge. Il y avait dans cette contrée beaucoup de protestants. Mazarin, qui

[1] Bib. nat., mss. fr. 4169, f[os] 62-74.

[2] Aujourd'hui département de la Vendée.

[3] Ces deux châteaux étaient situés au nord-ouest du pays qui forme maintenant le département de la Vendée.

suivait avec autant de soin les agitations des provinces que les intrigues de la cour, avait fait refuser au duc de la Trémouille l'autorisation nécessaire pour acheter le gouvernement du Poitou, et il en donne la raison dans ses carnets [1]. « Le duc de la Trémouille, y disait-il, veut acheter le gouvernement du Poitou ; il ne faut pas y consentir. Il est conduit par sa femme, qui est huguenote et sœur d'un des mécontents, M. le duc de Bouillon. C'est une femme d'esprit, qui s'est attachée à la maison du prince de Condé et a grande amitié avec le duc d'Enghien. Le Poitou est d'ailleurs un pays porté à la sédition, et les huguenots y sont puissants. »

Mazarin maintint à la tête de cette province M. de Parabère, dont la fidélité lui était connue. Il pouvait aussi compter sur l'évêque de Poitiers, Henri-Louis Chasteigner de La Roche-Posay [2]. Ce prélat, d'un esprit éclairé et d'un caractère ferme, veillait sur les mouvements des huguenots. C'est à lui que Mazarin adressait la lettre que nous avons citée plus haut[3] et où il annonçait l'intention, tout en respectant les édits de tolérance, de ne pas permettre aux huguenots de revendiquer leurs anciens priviléges. Mais il y avait dans le Bas-Poitou un certain nombre de protestants disposés à profiter du mécontentement qu'excitaient les impôts sur le vin pour fomenter des révoltes. Un des

[1] Quatrième carnet, p. 83.
[2] Henri de La Roche-Posay fut évêque de Poitiers de 1611 à 1651
[3] Voy. ci-dessus, p. 129-130.

plus ardents était le sieur de Couvrelles [1]. « Il avait habitude en Angleterre, dit le mémoire adressé au gouvernement par les magistrats chargés de l'enquête sur ces troubles [2], et il y a fait un voyage, il y a deux ans, pour visiter le sieur de Soubise, qui a toujours paru dans les guerres de religion comme un des auteurs des mouvements. » Mazarin lui-même constate que les Huguenots s'armaient dans les environs du port de Brouage [3]. Cependant les chefs de ces agitations séditieuses eurent soin de ne pas parler des questions religieuses ; ils se bornèrent à réclamer contre les impôts excessifs qui grevaient la province [4].

[1] Voy. ci-dessus, p. 125.

[2] Mss. Bib. nat. fr. 4169, f° 65 v°.

[3] « Gl' Ugonotti si armano verso Bruage (Brouage). » Quatrième carnet, p. 29.

[4] J'ai insisté sur ces agitations provinciales parce que les historiens, même du Poitou, gardent le silence sur des faits qui pouvaient conduire à une nouvelle guerre civile. Je n'ai trouvé une mention des troubles de cette province que dans l'extrait suivant d'une chronique restée manuscrite : « Au mois de décembre de ladite année 1643 se sont faites plusieurs assemblées en Poitou par la noblesse près de Lusignan, item en Auvergne, item en Périgord et aultres lieux pour demander au roy [le soulagement] des subsides, et tient-on que c'est affin de faire quelque remuement, s'ils peuvent. » (Extrait de la *Chronique de Jean du Dorat*, dans les mss. de D. Fonteneau, t. LXXIX, f° 751. Ces manuscrits sont conservés à la bibl. publique de Poitiers.) Thibaudeau se borne à dire dans son *Histoire du Poitou* (t. III, p. 305, édit. de 1840) : « Il subsistait encore un reste de factions dans cette province ; la régente fut obligée d'y envoyer des troupes conduites par le marquis d'Aumont, à qui elle avait donné la place de gouverneur de Poitiers. » L'ambassadeur Giustiniani mentionne plusieurs fois les troubles du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge, mais sans détails (*Ambass. vénit.*, t. XCIX, f°s 316, 328, 351, 357, 363, 404).

Une première assemblée se tint dans un des faubourgs de Saintes au mois d'octobre 1643. On y nomma douze administrateurs ou syndics, que l'on désigna sous le nom de *Sages :* c'étaient le marquis de La Case, le sieur de Saint-Léger, qui demeurait près de Saintes et s'était plus compromis qu'aucun autre dans les mouvements populaires, les sieurs de Cussac, Malaville, Lavergne-Maumouton, Saint-Martin, La Couldre et cinq autres, qui ne sont pas nommés dans l'instruction. On notait entre les membres les plus séditieux de ces assemblées, à côté de Cussac, de Saint-Léger et de Malaville, le sieur de Châteaucouvert, qui habitait près de Saint-Jean-d'Angély, et les sieurs de Boisront et de la Bernardière. Des propositions violentes furent mises en avant : Malaville alla jusqu'à émettre l'avis d'attaquer le bureau de finances de Tonnay-Charente et d'en piller les deniers. Ces assemblées séditieuses provoquèrent l'intervention des officiers royaux. Le lieutenant général au bailliage de Saintes se rendit à l'assemblée et demanda à ceux qui la tenaient quel était le motif de leur réunion. Ils lui répondirent qu'ils réclamaient l'abolition de l'impôt sur le vin. N'ayant pas de forces suffisantes pour les contraindre à se séparer, le lieutenant général du bailliage se borna à dresser procès-verbal.

Cependant le mouvement séditieux s'étendait rapidement : de la Saintonge il passa dans l'Angoumois, et, le 8 novembre 1643, une nouvelle assemblée de noblesse se réunit au bourg de Montignac-Charente,

situé à peu de distance d'Angoulême et appartenant au duc de La Rochefoucauld. Le principal instigateur de cette réunion fut le sieur de Châteaucouvert, qui voulait engager la noblesse de l'Angoumois à se liguer avec celle de la Saintonge. L'assemblée de Montignac nomma, comme celle de Saintes, des syndics ou sages, qui furent les sieurs de la Grave, de Châtillon, Chermans, Villeneuf, Linières, Rousles, Pressac et Forgues. Le délégué général, chargé de s'entendre avec Châteaucouvert, était le sieur de Couvrelles, signalé comme un des protestants les plus ardents. Ce nom même de *sages* donné aux chefs du mouvement rappelle l'organisation des Églises calvinistes, soumises au gouvernement des anciens. « L'on marque aussi, ajoute le mémoire où nous puisons ces renseignements, que ceux d'Aunis ont nommé pour syndics ou *sages* trois gentilshommes, l'un desquels est le sieur de Chivry, de la religion prétendue réformée, qui s'est marié à la Rochelle. » Ce dernier trait est significatif : la Rochelle était toujours considérée comme le centre et le rempart du protestantisme français; on pouvait craindre de voir les passions religieuses se mêler aux questions financières et les compliquer d'une manière dangereuse.

Du reste, on ne se borna pas, dans ces assemblées, à demander la suppression de l'impôt d'un écu par tonneau de vin. « Les discours et les résolutions de tous ceux qui ont assisté à ces assemblées, dit l'instruction du 29 décembre 1643, n'ont tendu qu'à une

révolte. Ils ont signé une espèce de ligue, nommé des syndics avec pouvoir de délibérer et de convoquer l'assemblée générale en cas de besoin, pour se maintenir contre les ordres qui viendraient de la reine et de la justice. » Ils avaient proposé, si on les maltraitait, d'user de représailles sur la personne des intendants et des gouverneurs. Chacun des confédérés devait dresser un état des hommes et des armes qu'il pourrait fournir. Ils convinrent qu'en cas de besoin ils mettraient la main sur les tailles levées pour le service du roi. Enfin, pour donner plus de force à leur parti, il fut décidé qu'il fallait engager la noblesse du Poitou à se joindre à celle de la Saintonge, de l'Aunis et de l'Angoumois. Des pourparlers eurent lieu, et l'on convint que le 15 décembre la noblesse du Poitou se réunirait à Lusignan et que les députés des trois autres provinces s'y trouveraient également. Là on devait nommer le général de la confédération et les officiers d'une armée qu'on évaluait approximativement à quinze ou vingt mille hommes. Puis on s'emparerait de la Rochelle et l'on s'y fortifierait.

Ce mouvement était d'autant plus menaçant qu'il coïncidait avec la déroute de l'armée française en Allemagne [1] et avec les troubles de l'Angleterre. Le parti parlementaire, vainqueur de Charles Ier, n'aurait pas hésité à fournir des secours aux protestants révoltés de la France. Il fallait donc se hâter d'étouffer dans

[1] Défaite de Dütlingen (24 novembre 1643). Voy. liv. III, ch. 2.

son berceau une révolte qui pouvait dégénérer en guerre civile. Le gouverneur du Poitou, marquis de Parabère, rassembla toutes les troupes dont il pouvait disposer et se dirigea vers Lusignan, résolu à disperser par la force l'assemblée convoquée dans cette ville. Les députés de la noblesse, prévenus de son projet, ajournèrent leur réunion, mais sans renoncer à leurs desseins. La révolte, suspendue pour quelque temps, pouvait éclater d'un moment à l'autre tant que les chefs du complot n'auraient pas été arrêtés et punis.

Tel fut le motif qui décida le cardinal Mazarin à envoyer le marquis d'Aumont à la tête d'un corps d'armée pour châtier les séditieux. Les instructions qui lui furent données le 29 décembre portaient qu'il devait d'abord réduire à l'obéissance les habitants du marais de Riez, s'emparer des châteaux de Beauvoir-sur-Mer et de la Garnache, et, après avoir désarmé les paysans de ces contrées, leur imposer des garnisaires jusqu'à ce qu'ils eussent payé complétement les taxes royales. Le marquis d'Aumont entrerait ensuite en Saintonge, ferait arrêter un certain nombre de nobles désignés nominativement et regardés comme les principaux auteurs des troubles de cette province, de l'Angoumois, de l'Aunis et du Poitou, et en général tous les syndics ou *sages* qui auraient concouru notoirement aux assemblées ou engagé les autres à s'y rendre. Après s'être emparé de leurs personnes, le marquis d'Aumont devait les livrer au sieur de Ville-

montée, intendant de justice, police et finances en Poitou, Saintonge et Angoumois, pour qu'on leur fît leur procès au présidial le plus voisin. Il était recommandé au marquis d'Aumont, afin d'assurer l'exécution des ordres de la cour, de s'entendre avec l'évêque de Poitiers aussi bien qu'avec l'intendant de la province.

Enfin, dans une addition à l'instruction [1], on ordonnait au marquis d'Aumont de se rendre immédiatement à Saint-Jean-d'Angély, où une nouvelle assemblée s'était réunie, d'en faire arrêter et châtier les auteurs, et de réprimer vigoureusement les factions des provinces désignées, employant la force partout où il serait nécessaire et taillant en pièces ceux qui résisteraient.

Les ordres de la cour furent exécutés avec promptitude et sans difficulté : dès le mois de février 1644, la révolte avait été complétement étouffée. Le roi remerciait, le 18 février [2], le marquis d'Aumont de la rapidité avec laquelle il avait réduit les quatre provinces qui avaient été troublées à une soumission entière. « C'est ce qui m'a convié, ajoutait le roi, à oublier leur faute par l'avis de la reine régente, ma dame et mère. » La lettre royale ordonnait de mettre en liberté les gentilshommes arrêtés, proclamait une amnistie générale, rappelait une partie des troupes et enjoignait de faire vivre celles qui resteraient en gar-

[1] Bibl. nat. fr. 4169, f[os] 73-74.
[2] *Ibid.*, fr. 4170, f[os] 40-42

nison dans les pays suspects avec ordre et discipline, de manière à ménager les peuples et à éviter de nouvelles séditions [1].

Il y eut encore, au mois de février 1644, quelques désordres en Normandie à l'occasion des impôts. On voit, par une lettre du roi à M. de Matignon, lieutenant général de cette province, et par une instruction adressée à M. Boulay-Favier, intendant de la généralité d'Alençon, que plusieurs paroisses de cette contrée avaient pris les armes et que même des soldats du régiment du Havre avaient été désarmés [2]. Mais ce n'était qu'une émeute populaire. Il suffit, pour y mettre un terme, de la présence de M. de Thorigny, fils de M. de Matignon, à la tête des gentilshommes qu'il rassembla à la hâte.

En résumé, la régence, époque d'épreuves et de périls, venait de triompher de sérieuses difficultés: les Espagnols vaincus et rejetés hors des frontières; la cabale qui espérait dominer la reine découragée par l'emprisonnement de Beaufort et par la dispersion de ses chefs; les protestants contenus et rassurés sur la liberté de leur culte; les émeutes provinciales, excitées par les impôts et par l'ambition inquiète de quelques chefs, réprimées sans violences, tels avaient été les premiers résultats d'un gouvernement habile et prévoyant, ferme et modéré.

[1] Lettre à M. de Villemontée, intendant du Poitou, mss. Bib. nat. fr. 4170, f°s 42-44.

[2] Mss. Bib. nat. fr. 4170, f°s 54-58.

LIVRE III

VICTOIRE DE CARTHAGÈNE. — PAIX DE FERRARE
CONCLUE SOUS LA MÉDIATION DE LA FRANCE. — DÉFAITE DE DÜTLINGEN. —
RENOUVELLEMENT DE L'ALLIANCE AVEC LES PROVINCES-UNIES;
PRISE DE GRAVELINES. — VICTOIRE DE FRIBOURG;
PRISE DE PHILIPSBOURG ET CONQUÊTE D'UNE PARTIE DU PALATINAT
PAR LES FRANÇAIS.

(1643-1644)

CHAPITRE PREMIER

VICTOIRE DE CARTHAGÈNE

Guerre de Catalogne : Inaction du maréchal de La Mothe-Houdancourt.— Victoire navale de l'amiral de Brezé à Carthagène (3 septembre 1643). — Guerre en Italie. — Négociations de Lionne, de Fontenay-Mareuil et du cardinal Bichi avec les princes italiens ; traité de Ferrare qui termine la guerre de Castro (31 mars 1644). — Bichi s'efforce de conclure une ligue des princes italiens contre l'Espagne. — Ambition de Michel Mazarin, frère du cardinal. — Agitation entretenue dans les Deux-Siciles par les émissaires de Mazarin

Mazarin venait de triompher des factions des grands et des émeutes populaires. Il fallait maintenant poursuivre la guerre glorieusement engagée par Richelieu et lutter avec les deux branches de la maison d'Autriche, en Espagne, en Italie, en Allemagne et en Flandre. En Espagne, toute la Catalogne, moins Roses et Tarragone, était occupée par les troupes françaises. Le but de la politique de Mazarin dans la péninsule était clairement indiqué : compléter la conquête de la Catalogne et entretenir la guerre contre Philippe IV sur les frontières des provinces de Valence et d'Aragon, pendant que le roi

de Portugal, Jean de Bragance, qui, secondé par Richelieu, avait réussi à s'affranchir de la domination du roi d'Espagne, menacerait la Castille et l'Andalousie. Le maréchal de La Mothe-Houdancourt et le jeune amiral de Brézé étaient chargés de poursuivre la guerre sur terre et sur mer au nord-est de l'Espagne. Le premier fut loin de répondre aux espérances de Mazarin. On croyait qu'il mettrait le siége devant Roses ou Tarragone. Le cardinal le pressait d'agir dans une lettre du 21 août 1640, tout en ayant soin de ménager sa susceptibilité : « Je sais, lui écrivait-il[1], que vous n'avez pas besoin de cette exhortation et que je fais une action superflue ; aussi n'est-ce pas pour moi ni pour les personnes qui jugent équitablement les choses que je vous écris ceci ; c'est seulement pour certains esprits, dont il y a partout grand nombre, à qui il est nécessaire d'ôter les prétextes de murmurer et de trouver à redire en la conduite des autres. » Ces critiques auxquelles Mazarin fait allusion, Grotius les exprime avec une rude franchise : « La Mothe-Houdancourt, écrit-il[2], ne fait rien ; il laisse son armée oisive dans les campements de la Catalogne. »

Le maréchal n'ayant tenu aucun compte des premières plaintes qui lui avaient été adressées, Mazarin crut devoir insister, et l'on retrouve encore dans sa

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 297.
[2] *Epistolæ ineditæ*, p. 66.

lettre du 1[er] septembre 1643[1] les conseils d'un ami plutôt que les ordres d'un maître : « Les lois de l'amitié dont je fais profession avec vous m'obligent à vous rafraîchir l'avis que je vous ai donné par ma précédente, qui est qu'il y a ici un peu d'étonnement de ce que, après les efforts qu'on a faits d'argent et d'hommes, afin que vous puissiez entrer en campagne avec les avantages qu'on devait attendre de si belles forces que les vôtres, les effets n'ont pas jusqu'ici répondu à cette attente. J'ai bien soutenu, comme j'en suis très-persuadé, qu'il ne se pouvait faire autre chose que ce qui a été fait et qu'il s'est rencontré des difficultés imprévues qui n'ont que retardé vos desseins, dont on verrait bientôt des effets considérables. C'est de quoi je me suis fait fort pour vous, et c'est à quoi je vous exhorte pour l'amour de vous-même et pour l'amour de moi encore, qui, outre l'intérêt que je prends à ce qui vous touche, pourrais recevoir des reproches de la part du roi de Portugal, qui s'est mis en campagne par mes conseils et sur les assurances que je lui ai données qu'il serait soulagé par les puissantes diversions que vous feriez du côté de la Catalogne; en quoi je n'ai pas moins considéré votre avantage que le sien, par la diversion que j'ai tâché de vous procurer du côté du Portugal. »

L'inaction de La Mothe-Houdancourt était d'autant plus remarquée que le jeune amiral de Brézé se

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 333.

signalait par des succès maritimes. Une flotte espagnole s'étant avancée pour introduire des vivres dans Roses, Brézé l'attaqua, coula à fond cinq vaisseaux et s'empara d'un sixième[1] ainsi que des vivres destinés au ravitaillement de la place espagnole. Mazarin s'empressa de féliciter l'amiral et de l'exciter à de nouveaux exploits. « J'ai reçu, lui écrivait-il[2], la relation du combat et de la prise des vaisseaux qui allaient ravitailler Roses. Cela veut dire que vous ne voulez point combattre sans vaincre et que votre commandement rendra toujours les armes du roi heureuses. J'espère néanmoins que ce ne sera qu'un commencement de victoire, et que Dieu vous réserve encore un plus ample sujet de gloire et à moi une plus grande matière de joie avant la fin de la campagne. »

Mazarin ne se trompait pas, et, à l'époque même où il félicitait Brézé de ce premier succès, une victoire beaucoup plus éclatante venait d'être remportée par cet amiral. Le 3 septembre avait eu lieu la bataille navale de Carthagène[3]. Parti de Barcelone, Brézé avait doublé les caps Saint-Vincent, Martin et

[1] *Labardœi historia de rebus gallicis*, p. 56. Monglat, dont les mémoires sont d'ordinaire si exacts, ne mentionne pas ce combat. On en trouvera un récit détaillé à l'appendice n° V.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 347-348.

[3] Monglat indique à peine cette victoire. — On peut consulter les p. 56, 57, 58, 59 de l'ouvrage latin de Labarde (*Historia de rebus gallicis*, lib. I); et surtout une relation détaillée adressée à Mazarin probablement par l'intendant de l'armée navale. On trouvera ce document à l'appendice, n° VI.

de Palos et avait bloqué le port de Carthagène dans l'intention de brûler plusieurs vaisseaux espagnols qui s'y étaient retirés. Mais la violence du vent l'ayant forcé de s'éloigner, il se dirigea vers le cap de Gate, où il apprit, par un vaisseau hollandais, que la flotte espagnole stationnait près de Gibraltar. Les vigies, qui étaient placées au haut des mâts, ne tardèrent pas à signaler l'approche de cette flotte, composée de vingt-cinq vaisseaux. Brézé se prépara immédiatement au combat; il fit placer à la poupe du vaisseau amiral un fanal pour rallier toute la flotte française, et le lendemain, 3 septembre, à la pointe du jour, il disposa ses vaisseaux de manière à se donner l'avantage du vent.

Dès qu'il eut achevé ces préparatifs, un coup de canon tiré du vaisseau amiral donna le signal de la bataille, et la flotte française se dirigea à toutes voiles contre la flotte espagnole. Elle supporta bravement le feu de l'ennemi sans riposter jusqu'au moment où les vaisseaux se touchèrent. Brézé avait communiqué son ardeur à tous les équipages, et il était parfaitement secondé par les capitaines de vaisseau Montade, Baïard, Marsac, La Roche-Alard, Lalande, Lechasserie, Luceray. Ils attaquèrent pour ainsi dire corps à corps les vaisseaux espagnols, en brûlèrent et en coulèrent à fond plusieurs, prirent le vaisseau amiral de Naples et forcèrent le reste de la flotte de se réfugier dans le port de Carthagène. Là huit vaisseaux espagnols, que notre artillerie avait gravement

endommagés, furent submergés, et, lorsqu'on fit le recensement des équipages de la flotte ennemie et des troupes qui la montaient, il manquait trois mille hommes[1]. Cette brillante victoire frappa les Espagnols de terreur : ils n'osèrent plus pendant deux années livrer de bataille navale aux Français[2].

Toutefois, le résultat fut médiocre pour la guerre de Catalogne. La Mothe-Houdancourt, neveu de l'ancien secrétaire d'État de la guerre, Sublet de Noyers[3], prétendait que Michel Le Tellier, successeur de ce ministre, lui était hostile, et cette opinion, adoptée par un contemporain[4], a été reproduite par des historiens modernes[5]. Mazarin répondait aux plaintes de La

[1] « Recensi is militibus nautisque tria millia desiderati. » Labarde, *De rebus gallicis*, p. 59.

[2] Monglat (p. 147 de l'édit. Michaud et Poujoulat) rend ainsi compte de la bataille de Carthagène : « Sur la mer, le duc de Brézé, amiral de France, rencontra devers Carthagène l'armée navale d'Espagne, contre laquelle il combattit un demi-jour entier ; et après avoir tiré quantité de coups de canon, la nuit les sépara, les Espagnols ayant perdu l'amiral de Naples et deux autres navires. » C'est à peine si la victoire des Français est indiquée, et ce passage suffit pour prouver que Monglat, d'ordinaire bien informé, a manqué, pour ce qui concerne la campagne d'Espagne, de renseignements exacts ou d'impartialité.

[3] Voy. plus haut, p. 22-23.

[4] Monglat, *Mémoires*, p. 154, 1re col. (même édition).

[5] M. Henri Martin, *Hist. de France*, 4e édit., t. XII, p. 200, dit en parlant de La Mothe-Houdancourt : « Ce brave officier, parent et ami de l'ancien secrétaire d'État de la guerre, de Noyers, fut victime de la haine de Le Tellier. » M. Henri Martin invoque à l'appui de cette assertion le témoignage de Monglat et de La Rochefoucauld. Nous avons vu que Monglat avait, en effet, adopté cette opinion. Quant à La Rochefoucauld, il se borne, dans le passage

Mothe-Houdancourt[1] : « Pour ce qui est de l'opinion que vous avez que M. Le Tellier ne vous est pas favorable à cause des lettres qu'il vous a écrites, je vous supplie de croire qu'en cela il n'a fait qu'exécuter les ordres qui lui ont été donnés, et que tant s'en faut qu'il ait ajouté à ce qu'il peut y avoir eu de fâcheux, qu'au contraire il l'a adouci autant que son devoir et le commandement qu'il en avait reçu l'ont pu souffrir, et cela bien plus pour exciter à bien servir ceux à qui vous le ferez voir que pour se plaindre de votre conduite; car, au reste, je suis certain qu'il a pour vous l'estime et l'inclination qu'il doit avoir, et quand même il n'aurait pas, comme il a, ces sentiments pour votre mérite, il est trop mon ami pour n'aimer pas les personnes qui me sont chères au point que vous l'êtes. »

Lors même que l'on ne verrait dans ces paroles que des compliments dont Mazarin était prodigue, on ne peut oublier que Grotius blâme l'inaction de La Mothe-Houdancourt beaucoup plus vivement que ne l'avait fait le cardinal. La Mothe-Houdancourt ne commença à agir qu'au moment où le roi d'Espagne, Philippe IV, envoya son lieutenant, Jean de Garaï, assiéger Fleix[2]. Cette ville de Catalogne, située sur l'Èbre, avait une grande importance, et le général

cité par M. Henri Martin, à mentionner la disgrâce de de Noyers et le caractère de son successeur.

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 453.

[2] Voy. Labarde, *De rebus gallicis*, p. 60.

français parvint à en éloigner les ennemis. Mazarin s'empressa de l'en féliciter par une lettre du 3 octobre[1] : « La reine, lui disait-il, a eu grande satisfaction de ce qui s'est fait et en attend encore une plus grande de ce qu'elle se promet que vous ferez. » Cette attente fut trompée : La Mothe-Houdancourt laissa l'armée espagnole s'emparer de Monçon, place forte d'Aragon, qui était au pouvoir des Français. Ainsi, pendant l'année 1643, malgré les brillantes victoires navales de Brézé, nos armées n'avaient fait aucun progrès en Espagne.

En Italie les événements militaires eurent peu d'importance. Les Espagnols avaient repris, dès le 27 mai 1643, la ville de Tortone, dont les Français s'étaient emparés au commencement de la campagne et qu'ils avaient cédée au prince Thomas de Savoie[2]. La conquête de Villeneuve d'Asti par les Français ne fut pas une compensation suffisante de la perte de Tortone. Lorsque Turenne eut pris le commandement de l'armée d'Italie, les opérations militaires reçurent une plus vive impulsion. La ville de Trino fut emportée le 25 septembre, malgré la résistance énergique du baron de Vatteville[3]. Les Français attaquèrent ensuite Ponte-Stura, place forte sur le Pô. Investie le 14 octobre, elle capitula le 28[4]. Ces succès

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 403.

[2] Voy. ci-dessus, p. 18.

[3] *Mém. de Monglat*, p. 146 (édit. Michaud et Poujoulat). — *Mém. du maréchal du Plessis*, p. 369 et 370 de la même édition.

[4] *Mém. de Monglat*, *ibid.* — *Mém. du maréchal du Plessis*, p. 370.

balancèrent avec avantage l'échec essuyé à Tortone. Mais ce fut surtout par les négociations que Mazarin lutta, en Italie, contre l'influence espagnole. Nous avons vu[1] que, dès 1642, Hugues de Lionne[2] avait été chargé par Richelieu de parcourir cette contrée pour disposer à une réconciliation le pape et les États coalisés contre lui. Il devait en même temps travailler à former une ligue italienne pour l'expulsion de l'ennemi commun, l'Espagnol. Ses dépêches prouvent que tel était le double but qu'il poursuivait. « J'ai toujours conjoint, écrivait-il à Mazarin le 17 janvier 1643[3], les deux affaires de Castro et de l'attaque du Milanais, et je ne propose l'union pour la première qu'au cas que, dès à cette heure, on établisse toutes choses pour la seconde. » Réunir le pape, Venise, Florence, Parme, Modène, pour enlever à l'Espagne le duché de Milan, en leur montrant comme une proie à partager la belle et fertile Lombardie, telle était la pensée de Mazarin[4] et de Lionne. Afin de stimuler le zèle des Italiens et prévenir leurs compétitions, de Lionne aurait voulu que la France se chargeât d'assigner à chacun le territoire qui lui reviendrait : « Je me confirme toujours de plus en

[1] Introduction en tête de ce volume ; on y a exposé l'origine de la guerre de Castro.

[2] Voy. pour les détails l'ouvrage récent de M. Valfrey : *Hugues de Lionne, ses ambassades en Italie* (Paris, Didier, 1877, 1 vol. in-8).

[3] Affaires étrangères, VENISE, t. LIII, f° 32 v°.

[4] Voy. *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 67-68.

plus, écrivait-il à Mazarin[1], dans l'opinion que j'ai qu'il faut nécessairement que le partage du Milanais se fasse en France et qu'on puisse dire dès à présent à chaque prince la portion qu'on lui a assignée, pour le mieux persuader à la déclaration qu'on désire, sauf à y changer selon les occasions. Pour éviter les jalousies, on pourrait laisser la ville de Milan en république, suivant le projet de M. de Parme. »

De Lionne resta en Italie une partie de l'année 1643; il n'acheva pas l'œuvre de pacification qu'il avait entreprise par ordre de Richelieu et de Mazarin; mais il l'avait préparée avec un zèle intelligent[2], et sa correspondance est fort utile pour apprécier à cette époque la situation de l'Italie, hésitant entre l'Espagne et la France. Il se plaint surtout du duc de Parme, Odoard Farnèse[3], qui persistait dans ses projets hostiles contre le pape Urbain VIII et les Barberins, quoiqu'il fût « dans un état misérable, son infanterie toute ruinée, sans argent ni ressource pour en avoir, ne pouvant faire subsister plus longtemps sa cavalerie dans son État, faute de fourrages, et ne voyant d'ailleurs aucune apparence de la pouvoir faire agir sans recevoir un

[1] Dépêche du 11 mars 1643, Affaires étrangères, PARME, t. II.

[2] Mazarin félicitait Lionne avec raison de l'habileté qu'il avait montrée. Lettre du 30 mars 1643 dans le recueil des *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 143-144.

[3] Odoard ou Édouard Farnèse régna de 1622 à 1646.

affront[1] ». Le duc de Modène, François d'Este[2], paraissait mieux disposé, et de Lionne espérait qu'on pourrait l'attirer au parti de la France en lui promettant Crémone et son territoire[3]. Venise dissimulait sa faiblesse sous l'apparence de la prudence et paraissait décidée à s'enfermer dans la neutralité. Cependant elle « m'a fait sentir sous main, à mon départ, écrivait de Lionne[4], que toutes les fois qu'elle verrait les forces du roi en Italie en état de faire le coup que j'avais proposé, elle y joindrait volontiers les siennes. »

De Lionne avait réussi à faire apparaître aux Italiens, fatigués du joug de l'Espagne, l'espérance et la possibilité de conquérir la liberté. Il revint en France au mois de septembre 1643, et le cardinal Bichi fut chargé de poursuivre ses négociations. Alexandre Bichi, évêque de Carpentras, avait été nonce en France, et il était resté un des confidents les plus intimes de Mazarin[5]. Il devait d'abord terminer la lutte d'Urbain VIII avec les princes coalisés. « Tous les moyens, lui écrivait Mazarin le 24 août 1643[6], tous les moyens que Votre Éminence jugera bons pour réconcilier Sa Sainteté avec le duc de Parme et les

[1] Affaires étrangères, PARME, t. II, dépêche du 27 mars 1643.
[2] François d'Este régna de 1629 à 1658.
[3] Affaires étrangères, PARME, t. II, dépêche du 7 mars 1643.
[4] *Ibid.*
[5] Voy. t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 188, 216, 219, 312, etc. Le cardinal Bichi ou Bicchi mourut à Rome le 25 mai 1657.
[6] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 310. L'original est en italien.

autres princes italiens seront approuvés ici. On désire ardemment voir au plus tôt cet arrangement terminé. » Et plus loin[1] : « Votre Éminence pense-t-elle que les différends d'Italie pourraient se terminer plus facilement si elle faisait un voyage à Venise, afin de donner une preuve d'estime à cette république? Je prends la liberté de lui conseiller de l'entreprendre au plus tôt, de flatter le sénat avec toute l'habileté dont elle est capable, en lui inspirant la confiance qu'il doit avoir dans l'amitié du roi. »

Ce fut, en effet, à Venise que le cardinal Bichi poursuivit les négociations pour la pacification de l'Italie. Malgré les obstacles que lui suscita la diplomatie espagnole, il réussit enfin à faire prévaloir la médiation de la France. Il écrivait à Mazarin le 31 mars 1644: « L'affaire a été, Dieu merci, terminée aujourd'hui par la soubscription (signature) de tous les autres plénipotentiaires contre les espérances des Espagnols, qui avaient bâti sur les dernières difficultés de M. de Parme et avaient publié que le traité était rompu[2]. »

La paix de Ferrare[3] termina la guerre de Castro entre le pape Urbain VIII et le duc de Parme. Ce dernier s'engageait à évacuer toutes les positions qu'il avait occupées dans les États de l'Église. De son côté,

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 321.
[2] Affaires étrangères, VENISE, t. LIII, f° 259.
[3] Dumont, *Corps diplomatique*, t. VI, 1re partie, p. 296-297, a publié le texte de ce traité.

le pape promettait de rendre à Odoard Farnèse les duchés de Castro et de Ronciglione et de lever l'interdit lancé contre les États du duc. Ce traité s'étendit aux différents princes qui étaient entrés dans la ligue contre le pape Urbain VIII, et entre autres au duc de Modène, au grand duc de Toscane et à la république de Venise. Les États d'Italie se montrèrent reconnaissants de la médiation de la France. « J'ajouterai, écrivait le cardinal Bichi [1], à ce que j'ai dit ci-devant du remercîment qu'ont à faire les princes d'Italie à Sa Majesté, que j'ai appris que la république (de Venise) le fera faire par M. Nani, son nouvel ambassadeur... M. le grand duc, à ce que m'a dit M. le chevalier Gondi, se témoigne résolu d'envoyer un gentilhomme exprès, et, pour M. de Modène, je crois qu'il s'en acquittera par lettres pour n'accroître pas le soupçon aux Espagnols. » Ainsi la position de la France avait grandi en Italie par des négociations conduites avec une habile et heureuse persévérance. Le cardinal Bichi s'efforça, comme de Lionne, de gagner au parti de la France les princes et les États d'Italie, dont il venait de terminer les guerres intestines. Il annonçait à Mazarin, le 23 janvier 1644 [2], que le duc de Modène « était désireux de se mettre ouvertement au service du roi avec le cardinal son frère et toute sa maison ».

Gênes s'était engagée à rester neutre [3]. A Venise on

[1] Affaires étrangères, VENISE, t. LIII, f° 293.
[2] *Ibid.*, f° 185.
[3] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 107.

allait plus loin; on commençait à braver l'Espagne. Le cardinal Bichi, en signalant dans le sénat de cette république un parti hostile à la France, le montrait réduit à l'impuissance : « Parmi ces messieurs (les sénateurs vénitiens), il y a, écrivait-il à Mazarin[1], un petit parti espagnol, dans lequel entrent quelques-unes des meilleures maisons de Venise, comme est entre elles la Cornara; mais le gros est affectionné à la France, et je vois toujours plus clairement que, si l'on trouvait un pape de bonne résolution, ils franchiraient le saut pour chasser les Espagnols d'Italie. Dans la rencontre de cette négociation de la paix, ils n'ont pas témoigné de faire grand cas des menaces de l'ambassadeur de l'empereur et d'Espagne. »

Le grand duc de Toscane, Ferdinand II de Médicis[2], était plus retenu par la crainte que lui inspiraient les Espagnols, maîtres des *présides de Toscane*[3]. Cependant il promit au cardinal Bichi d'accorder le passage par ses États pour les soldats que la France lèverait en Italie[4], « et la commodité d'embarquer tant de troupes que nous voudrions dans ses ports, pourvu que, comme j'ai déjà mandé à V. Em., on les fît passer à la *sfilata*, une compagnie par fois, et avec bon ordre ».

[1] Affaires étrangères, VENISE, t. LIII ; dépêche du 30 janvier 1644.

[2] Il régna à Florence de 1621 à 1670.

[3] Voy. sur ces places l'Introduction en tête de ce volume.

[4] Dépêche du 9 mars 1644, Affaires étrangères, VENISE, t. LIII, f° 224.

Un des avantages que la France retirait de la conclusion de la paix d'Italie, c'était de prendre à son service les troupes que le pape et les princes coalisés avaient levées pour la guerre de Castro. Le cardinal Bichi négociait à ce sujet avec Venise, avec le grand duc de Toscane et avec le cardinal Antoine Barberini, neveu du pape Urbain VIII[1]. « Il n'y a point de doute, écrivait-il à Mazarin[2], que, si M. le cardinal Antoine nous veut tant soit peu aider, nous ne puissions faire un beau corps d'armée pour ladite attaque (du duché de Milan); car, outre les troupes que nous pourrons avoir de l'armée du pape, nous tirerons aussi de celle de la république (de Venise) un corps considérable de cavalerie, s'étant offerts à moi pour cela plusieurs chefs que je tiens en suspens pour empêcher que nos ennemis n'en profitent, quoique d'ailleurs avec peu d'espérance de m'en prévaloir, si on ne se résout à l'attaque du Milanais, car il n'y a pas moyen de les faire passer en Piémont, ne nous pouvant servir de la mer, comme nous ferons pour l'infanterie; et tant s'en faut que je voie jour à tirer en cela quelque assistance de M. de Parme, qu'au contraire je ne saurais prendre aucune assurance de ses intentions. »

Le cardinal Bichi revient plusieurs fois sur le caractère de ce duc de Parme, Odoard Farnèse,

[1] Affaires étrangères, VENISE, t. LIII, f° 292. Dépêche du 23 avril 1644.

[2] Affaires étrangères, *ibid.*, f° 318.

prince défiant, vaniteux, qui n'aimait pas la France, mais qui, d'un autre côté, n'avait ni confiance ni affection pour les Espagnols[1]. « C'est un personnage, écrivait-il encore[2], qui n'a ni droit ni revers[3], et il est en si mauvaise posture près la république et ses beaux-frères[4], qu'il ne se peut davantage. Je suis maintenant son grand favori; car, pour le retirer de ses extravagantes prétentions et le tenir en sorte qu'il n'empêchât pas l'accommodement, je me suis servi de toute l'industrie possible, traitant néanmoins toujours envers lui avec supériorité, et j'ai eu des patiences et complaisances incroyables; mais l'affaire faite, si Dieu nous en fait la grâce, je quitte la place à qui la voudra et je donnerais encore le retour. »

L'âge et la santé affaiblie du pape Urbain VIII[5] faisaient prévoir une prochaine vacance du trône pontifical. Il était de la plus haute importance pour la France d'acquérir des partisans dans le collége des cardinaux et de se ménager des chances de succès pour le conclave. Le cardinal Bichi s'y employa activement. Dès le 23 janvier 1644, il écrivait à Mazarin[6]: « Pour ce qui est de gagner des cardinaux au service de la France, soit ouvertement ou secrètement, sitôt

[1] Dépêche du cardinal Bichi à Mazarin. VENISE, t. LIII.
[2] Aff. étr., *ibid.*
[3] Expression proverbiale dont le sens est qu'on ne sait par quel moyen agir sur lui.
[4] Le grand duc de Toscane et le duc de Modène.
[5] Urbain VIII avait alors soixante-quinze ans.
[6] Aff. étr., VENISE, t. LIII, f° 189.

que je serai à Rome, en continuant ce que j'ai déjà fait, je suivrai l'ordre que V. Ém. m'en envoie. Je ne lui saurais dire, pour cette heure, quel argent il y faudra. » Et ailleurs[1] : « Avant que de partir d'ici (de Venise), je ferai aussi mes instances, afin que ladite république garde la coutume qui est et a toujours été de faire unir les cardinaux vénitiens au parti de la France. » Vers la fin de la même dépêche[2], on voit que le cardinal Bichi avait en effet obtenu de cette république que les cardinaux vénitiens voteraient dans le conclave comme les cardinaux français.

Tout en préparant l'avenir, Mazarin ne négligeait pas le présent. Il augmentait la pension du cardinal Antoine Barberini, celui des neveux du pape qui paraissait le mieux disposé pour la France et qui pouvait balancer l'influence de son frère aîné, François Barberini, dont on redoutait l'hostilité[3]. Malheureusement la question de l'influence française à Rome se compliquait pour Mazarin d'intérêts de famille. L'avidité de ses parents fut pour lui une cause perpétuelle d'embarras. Son frère, Michel Mazarin, moine dominicain, aspirait aux plus hautes dignités de l'Église; il avait été nommé général de l'ordre des dominicains dans un chapitre tenu à Gênes. Mais cette élection n'ayant pas obtenu l'approbation du pape, il faillit en résulter une rupture entre la France et le Saint-Siége.

[1] Aff. étr., *ibid.*, f° 186.
[2] *Ibid.*, f° 188.
[3] *Lettres de Mazarin*, p. 11, 21, 75, 86.

L'ambassadeur de France, Fontenay-Mareuil, prit hautement le parti de Michel Mazarin et s'éloigna de Rome. L'effet fut déplorable : « On dit que c'est à cause de moi seulement, écrivait Mazarin à son frère, que l'ambassadeur a été obligé de quitter Rome[1]. » Il engageait ce moine ambitieux à renoncer à une dignité contestée[2] et lui promettait en compensation un siége épiscopal[3]. Michel Mazarin fut forcé de suivre les conseils de son frère : il parut se contenter du titre de maître du sacré palais; mais son ambition ne fut qu'ajournée, et nous le verrons dans la suite prétendre et arriver à la dignité de cardinal.

A Naples, en Sicile et dans le duché de Milan, Mazarin suivit une politique plus nationale. Il ne réussit, à la vérité, à enlever à l'Espagne ni Naples ni le duché de Milan; mais il eut soin de faire jeter dans les Deux-Siciles des germes de troubles qui devaient éclore les années suivantes. Fontenay-Mareuil annonçait, dès le mois de janvier 1643, que la Sicile se révolterait dès que des troupes françaises y débarqueraient. « Il faudrait maintenant, écrivait-il à Chavigny[4], exécuter l'entreprise qu'il y a si longtemps[5] je vous ai proposée sur Messine,

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 10.
[2] *Ibid.*, p. 20, 85-86.
[3] Michel Mazarin devint, en effet, plus tard archevêque d'Aix.
[4] Affaires étrangères, ROME, t. LXXVIII, dépêche du 7 janvier 1643.
[5] Voy. l'introduction en tête de ce volume.

car il n'y a point de doute qu'elle serait suivie de la révolte de tout le royaume et peut-être de celui de Naples même. Et ce qui m'oblige de vous en parler et vous en presser davantage, c'est qu'il n'y a, ce me semble, rien qui puisse donner tant de crédit à tout ce que Sa Majesté veut entreprendre cette année et accroître la réputation qu'elle s'est déjà acquise, que de la commencer par un si grand dessein et en portant la guerre dans ces deux royaumes-là, qui sont les deux seuls qui n'aient point encore été touchés et qui sont véritablement les meilleures Indes qu'ait le roi d'Espagne[1]. »

De Lionne joignait ses instances à celles de Fontenay-Mareuil et déclarait à Mazarin que, si le prince Thomas de Savoie débarquait en Sicile à la tête de quelques troupes, les habitants de cette île prendraient immédiatement les armes pour le soutenir. Dans presque toutes ses dépêches, Fontenay-Mareuil engageait Mazarin à ne pas négliger l'occasion qui se présentait d'enlever la Sicile aux Espagnols[2]. Il signalait en même temps les progrès du mécontentement dans la noblesse et le peuple de Naples[3]. Un des principaux seigneurs napolitains, le comte de Conversano[4],

[1] Voy. encore une dépêche du 20 février 1643, *ibid.*, ROME, t. LXXXI, f° 92.

[2] Affaires étrangères, ROME, t. LXXXI, f° 92 et suiv. Il faut encore consulter dans ce recueil la dépêche de Fontenay-Mareuil en date du 23 février 1643.

[3] A la fin de la dépêche du 23 février 1643.

[4] Jean-Jérôme Aquaviva, comte de Conversano, mort en 1665.

annonce, écrivait-il le 23 février[1], que « toutes choses sont plus disposées à la révolution qu'elles n'ont encore été; qu'il a fortifié son parti de plus de cinquante des principaux du royaume, et qu'à la vue d'une armée de mer ils prendront indubitablement les armes et se déclareront; qu'il ne faut pas perdre de temps, parce qu'il ne se saurait jamais rencontrer une si bonne conjoncture. Cela s'accorde fort bien, ajoutait Fontenay-Mareuil, avec l'affaire de Sicile. » L'arrestation du comte de Conversano[2] et le retard de la flotte française[3] firent échouer ce projet d'insurrection. Mais Mazarin ne cessa d'entretenir par ses émissaires l'agitation des États napolitains et de la Sicile, jusqu'au jour où la révolte, éclatant à la fois à Palerme et à Naples, fut sur le point d'enlever les Deux-Siciles à l'Espagne. Ainsi, en 1643, des négociations habilement conduites avaient affermi l'influence française en Italie et affaibli la domination espagnole dans les contrées où depuis longtemps elle paraissait solidement établie.

[1] Affaires étrangères, ROME, *ibid.*, f° 98.

[2] Affaires étrangères, *ibid.*, f° 217.

[3] L'ambassadeur indique pour quelles causes le projet a échoué dans le passage suivant d'une dépêche du 11 mai 1643 : « Ceux qui font l'entreprise m'ont dépêché pour me faire savoir qu'ils ont attendu les deux vaisseaux jusques au jour dont nous étions convenus, et que, ne les voyant pas paroître et ne jugeant pas qu'il y eût lieu de pouvoir tenter l'exécution de leur dessein, etc. »

CHAPITRE II

BATAILLE DE DÜTLINGEN (NOVEMBRE 1643)

Campagne d'Allemagne (1643). — Le duc d'Enghien conduit les troupes auxiliaires qui doivent renforcer l'armée de Guébriant (octobre 1643). — L'armée franco-weimarienne passe le Rhin (novembre 1643), traverse les défilés de la Forêt-Noire, et débouche à Rottweil (7 novembre). — Déroute de Rosen à Palingen (7-8 nov.). — Siége de Rottweil (11-19 nov.) — Blessure du maréchal de Guébriant (17 nov.) — Reddition de Rottweil (19 nov.) — Guébriant y est transporté et y meurt (24 nov.) — Surprise et déroute de l'armée franco-weimarienne à Dütlingen (24 nov.) — Turenne nommé général de l'armée d'Allemagne (3 décembre). — Dépêche adressée par Mazarin aux plénipotentiaires d'Avaux et Servien (4 déc). — Mesures prises pour la réorganisation de l'armée d'Allemagne.

La guerre d'Allemagne n'avait eu qu'une importance secondaire dans les premiers mois de l'année 1643. Le maréchal de Guébriant, disposant seulement de quelques milliers d'hommes, avait tenu la campagne contre Mercy et réussi à empêcher les Bavarois de secourir Thionville[1]. Après la prise de cette ville, il avait été forcé de repasser le Rhin et de se tenir sur la défensive. Mazarin avait vainement pressé le

[1] Voy. ci-dessus, p. 100 et 101.

duc d'Enghien d'occuper le Palatinat, pendant que Guébriant aurait repris l'offensive en Souabe[1]. C'était le plan que recommandait le maréchal de Guébriant dès les premiers mois de 1643[2]. Le retour du duc d'Enghien à la cour et le séjour qu'il y fit jusqu'au milieu d'octobre ne permirent pas d'en tenter l'exécution. Il fallut se borner à un projet beaucoup moins hardi, mais qui, du moins, délivrerait l'Alsace de la présence des troupes qui avaient provoqué les plaintes de la noblesse et des villes. Dès le 11 octobre 1643, Mazarin écrivait à Jean-Louis d'Erlach, gouverneur de Brisach[3] : « Quant aux souffrances de l'Alsace, dont vous m'écrivez, vous aurez assez vu que ç'a été un coup de nécessité qui est arrivé au delà de notre attente. Mais vous pouvez aussi comprendre, par le grand effort que fait le roi pour faire repasser le Rhin à son armée, combien nous avons à cœur le soulagement de cette province. » L'Alsace n'avait pas seulement à souffrir de la présence des Weimariens établis à Erstein et à Molsheim[4] : les Bavarois, poursuivant l'armée de

[1] Outre les preuves déjà exposées de ce projet de Mazarin (p. 112 et 113 ci-dessus), on peut citer une lettre de Mazarin à Turenne, où il dit : « Un peu avant la nouvelle de l'accident de Dütlingen, j'avois fait le projet pour faire enlever ces places (Spire, Worms et Mayence), pendant que le duc Charles en étoit éloigné. » (*Lettres de Mazarin*, t. I, p. 698.)

[2] Voy. ci-dessus, p. 21

[3] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 417. Voy. aussi, p. 430 et 431 du même volume, une lettre de Mazarin au baron d'Oysonville.

[4] Erstein et Molsheim sont deux petites villes de la Basse-Alsace,

Guébriant, avaient jeté un pont sur le Rhin près de Lauterbourg[1], s'étaient emparés de Wissembourg et ravageaient la Basse-Alsace; ils ne repassèrent le Rhin qu'à l'approche du duc d'Enghien.

Nous avons vu ci-dessus[2] que la cour avait obtenu, non sans peine ni sans sacrifice, que le duc d'Enghien conduisît en personne jusqu'au Rhin les troupes destinées à renforcer l'armée de Guébriant[3]. Il fallait la présence et l'ascendant du prince pour les décider à passer ce fleuve et à s'engager dans une contrée dévastée par de longues guerres, et cela dans une saison où s'annonçaient déjà les rigueurs de l'hiver. Ce fut seulement le 21 octobre que les troupes auxiliaires rejoignirent à Saverne le corps du maréchal de Guébriant. Le duc d'Enghien passa

à peu de distance de Strasbourg. Les détails sur les mouvements des troupes en Alsace sont tirés d'une lettre du 22 septembre 1643, adressée par Saint-Aubin au secrétaire d'Etat, comte Brienne (*Mél. de Clairembault*, t. 389, f° 523).

1 Ville de la Basse-Alsace, au confluent de la Lauter et du Rhin.

2 Voyez p. 200-201.

3 Voiture, dans une lettre de novembre 1643 adressée au duc d'Enghien, parle de cette expédition (t. I, p. 101, des *Œuvres de Voiture*, édit. Ubicini). Il y vante, avec le style bizarre et maniéré qu'il affectait, ce nouvel exploit du prince. Le duc d'Enghien y est désigné sous le nom de *Brochet*, qu'il portait à l'hôtel de Rambouillet : « Quoique vous ayez été excellent jusqu'ici à toutes les sauces, lui écrit Voiture, il faut avouer que la sauce d'Allemagne vous donne un grand goût. » Cette lettre ne mérite d'être rappelée que comme preuve de l'affectation prétentieuse de certains écrivains de cette époque. En réalité, le duc d'Enghien se borna à conduire ses troupes jusqu'en Alsace. L'expédition d'Allemagne en 1643 n'ajouta rien à sa réputation.

en revue, le 22 octobre, à Dachstein[1], les armées réunies, qui s'élevaient à environ dix-sept mille hommes[2]. Puis il remit les troupes qu'il avait amenées à Rantzau, sous lequel servaient des capitaines distingués, tels que le baron de Sirot, un des vainqueurs de Rocroi, le marquis, plus tard duc de Montausier[3], Maugiron[4], Rocqueservières[5], Noirmoutier[6]. Le maréchal de Guébriant devait avoir le commandement général des troupes réunies.

[1] Petite ville de la Basse-Alsace entre Saverne et Strasbourg. Le résident français à Strasbourg, qui se nommait de Lisle, écrivait le 23 octobre (*Mélanges de Clairembault*, t. 389, f° 965) : « M. le duc d'Anghien arriva avant-hier à Saverne et hier à Dachstein, qui n'est qu'à quatre lieues d'icy. MM. de Strasbourg luy firent la révérence par leurs députés, qui lui amenèrent un char de vin, un d'avoyne, et un des plus beaux poissons qu'on ait pu rencontrer, qui est le présent que cette ville fait ordinairement à tous les princes souverains. »

[2] Dix mille hommes de pied et sept mille chevaux, d'après la lettre citée dans la note précédente.

[3] Charles de Sainte-Maure, marquis de Montausier, avait été nommé maréchal de camp le 5 janvier 1643. Il devint lieutenant général en 1650 (12 septembre) et mourut le 17 mai 1690. Dans une addition de Saint-Simon au *Journal de Dangeau* (t. III, p. 124-127), ce duc de Montausier est vivement caractérisé : « Beaucoup de courage, d'esprit et de lettres, une vertu hérissée de mœurs antiques en firent un homme extraordinaire. » Il faut lire tout ce portrait, où les anecdotes sur le *Misanthrope* ne sont pas oubliées. Le rôle de Montausier fut fort honorable pendant cette campagne d'Allemagne, et le récit qu'il en a laissé mérite d'être consulté. V. p. 248, n. 1.

[4] François de Maugiron fut nommé maréchal de camp le 14 juin 1646.

[5] Jacques de Borelli de Rocqueservières, maréchal de camp le 30 septembre 1651, mort le 19 février 1654, à l'âge de soixante ans.

[6] Louis de la Tremoille ou Trémouille, marquis, puis duc de Noirmoutier, maréchal de camp en 1643, lieutenant général en 1650, mort en 1666.

Mazarin craignait les divisions, qui devinrent, en effet, si funestes à cette armée. Il écrivait à Rantzau[1] : « Il n'y a rien, à mon avis, qui puisse tant contrarier l'expédition que les mécontentements et la mauvaise intelligence, s'il y en avait dans l'armée. J'ai une particulière confiance en l'adresse et aux soins que vous apporterez pour empêcher cet inconvénient, qui serait si préjudiciable au service. Surtout vous devez conspirer avec le maréchal pour établir de l'ordre et de la règle parmi les gens de guerre, qui n'en ont guère pu souffrir jusqu'ici, et qui y sont plus obligés que jamais, puisqu'ils n'ont jamais été si bien payés qu'ils le sont maintenant et qu'ils le doivent être à l'avenir. C'est une chose qui dépend en partie des officiers, à laquelle vous les pourrez aisément porter, en leur représentant que la bonne volonté que la reine a pour eux n'est pas bornée au seul temps de la guerre, mais qu'elle leur en donnera encore des marques en temps de paix, proportionnées à leur mérite et au zèle qu'ils auront témoigné pour les affaires de Sa Majesté. Je remets toute cette conduite à la prudence de M. le maréchal de Guébriant et à la vôtre, qui, étant dans l'occasion (c'est-à-dire sur les lieux et au milieu de l'action), pouvez mieux juger ce qu'il faut faire que nous qui en sommes loin. »

Le maréchal de Guébriant fit passer le Rhin à son armée entre Strasbourg et Rhinau, à un endroit

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 443-444.

appelé Obenheim, le 2 et le 3 novembre[1]. Il envoya l'artillerie et les bagages à Fribourg-en-Brisgau, où d'Erlach commandait pour la France. Ce général devait les diriger par la vallée de Saint-Peter vers la Souabe. L'armée, dégagée de ces obstacles, s'engagea dans les défilés de la Forêt-Noire en suivant le cours

[1] Nous avons plusieurs récits contemporains et détaillés de cette campagne d'Allemagne : 1° Une narration très-hostile aux Français publiée par Heilmann dans l'ouvrage allemand : *Feldzüge der Bayern in den Jahren* 1643, 1644, 1645 (*Expéditions des Bavarois* pendant les années 1643, 1644 et 1645, 1 vol. in-8, Leipzig et Meissen, 1851). Ce récit paraît être une traduction en mauvais français d'un texte allemand. En voici le titre : *Relation exactement véritable de la desfaicte de l'armée françoise composée de gens de Winmare soubs le commandement du comte de Guebriant, mareschal de France, et des troupes conduittes par le comte de Rantzau, lieutenant général, par l'armée de Bavière assistée du secours de S. A. de Lorraine et du comte de Hatzfeld, général pour le service de Sa Majesté impériale, à Tulling et lieux voisins, le* 24 *et* 25[e] *novembre dernier* 1643, *joincte à la réduction de Rottville*. Ce document, qui s'annonce comme *exactement véritable*, commence par une erreur. On y dit que l'armée défaite à Dütlingen, le 24 novembre, était sous les ordres du maréchal de Guébriant, tandis que ce général, dangereusement blessé le 17 novembre au siége de Rottweil et transporté mourant dans cette ville, y expirait le jour même de la déroute de Dütlingen. Malgré sa partialité contre les Français, cette relation est utile à consulter. 2° Deux récits français, l'un du combat de Palingen ou Balingen par le maréchal de Guébriant, l'autre de la déroute de Dütlingen par le marquis de Montausier, ont été publiés par Le Laboureur, dans l'*Histoire du maréchal de Guébriant*, p. 698-701 et p. 715-717. — On peut aussi comparer les lettres de Grotius (*Epistolæ ineditæ*, p. 110-111), l'histoire de Puffendorf, *De rebus Suecicis*, liv. XV, et les *Mémoires de Monglat* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 145). Malheureusement les noms sont souvent altérés dans le récit très-écourté de Monglat.

de la Kintzig. La saison était mauvaise[1] : les neiges et les pluies l'assaillirent au passage des montagnes et à travers ces inextricables labyrinthes de forêts, de rochers et de torrents qui rendent si dangereuses les expéditions dans ces contrées. Enfin, après cinq jours de la marche la plus pénible, elle déboucha, le 7 novembre, dans les plaines de la Souabe, non loin de Rottweil, ville forte, qui, selon l'expression de Mazarin[2], « nous donne l'entrée de la Souabe et du Würtemberg ». Guébriant avait résolu d'en faire le siége; mais il ne pouvait le commencer avant que son artillerie l'eût rejoint.

En attendant, il chargea le général major Rosen[3] de prendre les devants avec douze cents cavaliers, afin d'explorer le pays et de mettre l'armée à l'abri d'une attaque imprévue. Il savait en effet que le général bavarois Mercy, un des capitaines les plus renommés de ce siècle, avait repassé le Rhin à la tête des troupes bavaroises, et surveillait tous les mouvements de son armée. Rosen s'empara de Geisslingen, près de Palingen ou Balingen, et plaça quelques cavaliers aux avant-postes. Mais les troupes chargées de ce service s'en acquittèrent mal. Le Bavarois Spork, que Mercy avait envoyé pour re-

[1] Voy. la relation bavaroise indiquée plus haut, p. 248, note 1. « Les neiges et les frimas, dit l'auteur allemand, les ont puissamment combattus, etc. »

[2] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 490.

[3] Reinhold de Rosen, qui fut nommé, en 1648, lieutenant général des armées du roi.

connaître la position de Rottweill, s'aperçut de la négligence avec laquelle Geisslingen était gardé. Dans la nuit du 7 au 8 novembre, il enleva les avant-postes avec une telle rapidité, que les troupes campées dans le village furent surprises pendant leur sommeil. Profitant d'amas de paille et d'autres matières combustibles, Spork mit le feu aux maisons de Geisslingen. Rosen, se croyant assailli par toute l'armée bavaroise, s'enfuit dans le château avec environ trois cents cavaliers. Les Bavarois firent plus de deux cents prisonniers, s'emparèrent de presque tous les chevaux, des bagages et de huit étendards. Le nombre des morts surpassa celui des prisonniers.

Cet échec ouvrait tristement la campagne d'Allemagne et montrait les dangers de l'indiscipline et de l'incurie tant de fois reprochées aux Weimariens. Le maréchal de Guébriant, en rendant compte de la surprise de Palingen au général d'Erlach, ne dissimulait pas les fautes de son lieutenant Rosen. « Voyez, lui écrivait-il[1], quel malheur par l'imprudence et la négligence d'un homme à qui Dieu avait envoyé une bonne fortune entre les mains, s'il eût satisfait, non pas au devoir d'un général major, mais seulement d'un simple rittmestre (officier de cavalerie), étant de plus bien averti, comme il l'était, qu'il y avait cinq

[1] Cette lettre a été publié par Le Laboureur p. 698-701 de l'*Histoire du maréchal de Guébriant*.

cents chevaux de l'ennemi en campagne[1]. » Toutefois cet échec fut promptement réparé. Mazarin adressa à Rosen des consolations plutôt que des reproches[2], et envoya au maréchal de Guébriant de l'argent pour rendre aux régiments les chevaux et les équipages qu'ils avaient perdus[3]. Il ajoutait : « Nous espérons que le général major Rosen, étant brave homme et remarquable par quantité de bonnes actions qu'il a faites, sera piqué par son propre malheur à en prendre la revanche et à tâcher de le réparer aux dépens des ennemis. »

Le maréchal de Guébriant ne fut rejoint par son artillerie et ses bagages que quatre jours après son arrivée dans la vallée du Necker. On était alors au 11 novembre, et, avant d'attaquer sérieusement Rottweil, il réunit un conseil de guerre pour délibérer sur le parti à prendre[4]. Le marquis de Montausier, qui servait comme maréchal de camp dans l'armée de Guébriant, soutint que cette entreprise était dangereuse, parce que la saison était trop avancée et que l'on donnerait ainsi le temps aux Bavarois de revenir de leur première frayeur, de se réunir aux Lorrains et aux troupes du général impérial Hatzfeld, et de former une nombreuse armée. Il croyait préférable de

[1] Puffendorf (liv. XV, p. 520), dit que Spork commandait quinze cents chevaux.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 469.

[3] *Ibid.*, p. 466-467.

[4] Voy. le récit de Montausier, qui assista à ce conseil (*Hist. du maréchal de Guébriant*, p. 714 et suiv.).

s'avancer jusqu'aux frontières de Bavière et de forcer, par cette brusque attaque, l'armée bavaroise à se porter vers le Danube pour défendre son pays. Le sieur de Rocqueservières, qui occupait un rang important dans l'armée auxiliaire, et le colonel Oheim, un des chefs des Weimariens, furent du même avis. Mais le maréchal de Guébriant n'eut pas de peine à prouver qu'il était plus sage de se conformer aux instructions qui lui prescrivaient de prendre ses quartiers d'hiver en Souabe : en s'éloignant de la Forêt-Noire pour s'avancer dans l'intérieur de l'Allemagne, on exposerait l'armée aux plus grands dangers. Le pays était ruiné, et il faudrait tirer des vivres de Brisach, séparé par des montagnes et des forêts que l'hiver rendait presque infranchissables. Le seul parti raisonnable était de s'emparer de Rottweil, où l'on trouverait de grands magasins de provisions[1], et de s'y établir, en restant en communication avec Brisach, Fribourg et l'Alsace.

La situation même de l'Allemagne imposait une grande prudence à l'armée franco-weimarienne. Le général suédois Torstenson, qui avait un instant menacé la Bohême et dévasté la Silésie, s'éloignait pour aller combattre les Danois (novembre-décembre 1643)[2]. L'empereur avait profité de son départ : pen-

[1] « Ubi insignis annonæ copia congesta erat. » *Puffendorfii de rebus Suecicis*, lib. XV, p. 520.

[2] Mazarin blâme souvent, dans ses dépêches, l'expédition que firent alors les Suédois contre le Danemark. Voy. entre autres l'analyse d'une dépêche du 25 mars 1647 (t. II des *Lettres de Ma-*

dant qu'un de ses généraux, Gallas, suivait les Suédois pour leur fermer le retour en Allemagne, un autre, Hatzfeld, venait au secours des Bavarois. On apprenait que le duc de Lorraine marchait aussi pour unir ses troupes à celles de Mercy. Il aurait donc été imprudent de s'engager plus avant en présence d'un ennemi supérieur en forces[1]. Ces considérations décidèrent la majorité du conseil à suivre l'avis de Guébriant.

Rottweil fut immédiatement cerné. Le siége, qui dura treize jours, fut des plus pénibles. L'armée souffrait des rigueurs de la saison et du manque de fourrage[2]. Saint-Aubin, officier d'artillerie qui résidait à Metz, y recevait des nouvelles de l'expédition de Guébriant et les transmettait au comte de Brienne, secrétaire d'État[3]; il parle souvent de la situation déplorable de nos troupes. Il annonçait le 24 novembre 1643 que le siége continuait « avec des difficultés incroyables pour la rigoureuse saison, pour la nécessité des vivres ; car l'on m'écrit de Brisach que les vivres et le renfort de cavalerie

zarin, p. 874), où Mazarin semble rejeter sur les Suédois la défaite de l'armée française. « Çela mesme arriva, ajoute-t-il, lorsque nous receusmes la disgrace de Dütlingen. »

[1] L'armée franco-weimarienne était déjà réduite à dix mille hommes, si l'on en croit Puffendorf, *ibid.*, p. 520.

[2] « Obsidium suscipitur sævum inter gelu, et nullo circa commeatu aut pabulo. » Puffendorf, *De rebus Suecicis, ibid.*

[3] Ces lettres autographes font partie des *Mélanges de Clairembault*, t. 389, f[os] 1561 et 1562.

que M. d'Erlach y voulait envoyer n'ont pu passer les montagnes de Fribourg à cause des neiges. » Le 1er décembre, nouvelle lettre où Saint-Aubin dit[1] que nos soldats ont cruellement souffert ayant toujours eu la pluie, la gelée ou la neige sur le dos, le pain y étant rare, les ennemis à trois lieues du camp plus forts en nombre que les assiégeants qui, par ce moyen, étaient sans relâche sous les armes. Mais, ajoute-t-il, « M. le maréchal de Guébriant avait tellement à cœur ce siége qu'il a fort accru sa réputation et acquis beaucoup d'honneur à vaincre tant de difficultés. » Le siége fut, en effet, poussé avec vigueur; les bombes brûlèrent plusieurs maisons, et le 16 et le 17 novembre des brèches furent ouvertes dans les remparts. Mais, au milieu de ces succès, un malheur irréparable vint frapper les assiégeants. Le maréchal de Guébriant fut blessé au bras droit d'un coup de fauconneau, le 17 novembre, pendant qu'il visitait les travaux du siége. Il fallut lui couper le bras, et il était dans un état presque désespéré lorsque la place capitula, le 19 novembre.

Guébriant s'y fit porter, nomma le prince de Würtemberg gouverneur de Rottweil et mourut le 24 novembre des suites de sa blessure. Cet événement eut des conséquences désastreuses. Le caractère loyal et élevé de Guébriant, sa réputation militaire conquise par de glorieux exploits,

[1] *Mélanges de Clairemb.*, t. 389, f° 1872 v° et suiv.

son habileté et son expérience incontestées lui donnaient une grande autorité. Les chefs weimariens étaient habitués à le respecter et à lui obéir. Rantzau, qui prit le commandement de l'armée, était loin d'avoir les mêmes qualités ; brave soldat, couvert de blessures honorables, il n'avait pas la force morale que donnent la noblesse du cœur et l'élévation de l'esprit. C'était un souple courtisan près de Mazarin, et à l'armée un soldat brutal et enclin à l'ivrognerie. Les Weimariens refusèrent de lui obéir. On tint un conseil de guerre où chacun voulut faire prévaloir son avis. « Dès lors, dit le marquis de Montausier, témoin oculaire[1], on n'eut plus de dessein qui ne fût changé à chaque moment. Tous les officiers généraux et même les particuliers eurent chacun une opinion différente. »

Avant même que Guébriant fût mort, les généraux, apprenant que Mercy, renforcé par le duc de Lorraine et le général impérial Hatzfeld, marchait vers Rottweil, s'étaient éloignés de cette place et avaient gagné Dütlingen sur le Danube. C'était un lieu où il semblait facile de se défendre, même contre une armée supérieure en nombre, grâce aux cours d'eau, aux rochers, aux défilés et aux forêts. Rantzau s'enferma dans la ville avec Montausier, tandis que Rosen se chargea de veiller à la sûreté de l'armée en occupant avec une partie de la ca-

[1] Récit publié par Le Laboureur, *Histoire de Guébriant*. Voy. plus haut, p. 248, note 1.

valerie un poste avancé où s'élevait le château de Hombourg. Entre le camp de Rosen et la ville de Dütlingen, on avait placé le parc d'artillerie qui renfermait les bagages et les munitions de l'armée française. Le reste des troupes, composé en grande partie de Weimariens, se retira à Donaueschingen à la source même du Danube, et y établit son camp. Rosen prit aussi peu de précautions pour prévenir une surprise qu'à Palingen[1]. Ni lui ni Rantzau ne s'inquiétèrent de la marche de l'armée ennemie qui se préparait à les attaquer.

Dès que Mercy avait été informé de la retraite des Français vers Dütlingen, il s'était dirigé avec les Lorrains et les Impériaux du côté du Danube et avait concentré toutes ses forces à Sigmaringen, sur ce fleuve. Là il apprit que les Franco-Weimariens, se croyant à l'abri du danger, vivaient dans une sécurité complète. Il résolut immédiatement, de concert avec Hatzfeld et le duc de Lorraine, de profiter de leur incurie; mais, afin d'augmenter encore leur funeste sécurité, il fit diriger ses bagages vers la Bavière, comme s'il se proposait de battre en retraite et de se borner à couvrir ce pays[2]. En même temps, Jean de Werth, à la tête de l'avant-garde, s'avança rapide-

[1] Le résident français à Strasbourg, dans une lettre du 25 décembre 1643 (*Mélanges de Clairembault*, t. 390, f° 2211), dit que Rosen repoussait les accusations portées contre lui et soutenait qu'il avait prévenu les troupes enfermées dans Dütlingen de l'approche des ennemis.

[2] Puffendorf, liv. XV, p. 521.

ment, malgré les difficultés de la route, coupée de défilés et de forêts, et malgré la rigueur de la saison et la neige qui tombait en abondance; il parvint jusqu'au poste occupé par Rosen et s'empara du parc d'artillerie sans rencontrer aucune résistance. Le gros de l'armée l'ayant rejoint, le château de Hombourg et la ville de Dütlingen furent cernés avant que les corps dispersés dans les environs pussent venir au secours de la place (24 novembre). La tradition rapporte qu'au moment même où l'armée franco-weimarienne était enveloppée par les ennemis, le maréchal de Guébriant, étendu à Rottweil sur son lit de mort, s'écria tout à coup au milieu de son délire : « Ah! ma pauvre armée, on me la défait! Mes bottes, mes armes, mon cheval! Tout est perdu, si je n'y suis [1]! »

Et en effet, personne ne montra ni sa vigilance ni sa fermeté en présence du danger. La plupart des chefs de l'armée enfermée à Dütlingen jouaient aux cartes, si l'on en croit Grotius [2], au moment où ils étaient déjà cernés de toutes parts. La résistance était impossible: ils n'avaient ni artillerie ni munitions, et les remparts de la place tombaient en ruines. Rantzau, Montausier, Sirot, Maugiron et un grand nombre d'officiers furent obligés de se rendre à discrétion le lendemain 25 novembre. « Les généraux Hatzfeld et

[1] Heilmann, *Hist. militaire de Bavière*, t. II, 2e partie, p. 658.

[2] « Par in militibus ducibusque securitas : nam qui ad Dutlingam deprehensi sunt chartis ludebant plerique. » Comparez *Ambass. vénit.*, t. XCIX, f° 332 v°.

Mercy nous promirent beaucoup de choses, dit Montausier[1]; mais le lendemain, les ennemis entrant de tous côtés peu à peu, le duc de Lorraine se moqua de leurs promesses, et nous fûmes assez maltraités [2]. »

Pendant ce temps, le colonel Spork, à la tête d'une partie de la cavalerie ennemie, attaquait les troupes qui campaient dispersées dans les bois, vers la source du Danube, et les mettait en déroute. Il y eut encore, dans ces divers combats, un grand nombre de soldats tués ou faits prisonniers. Cependant une partie de la cavalerie parvint à s'échapper et gagna Brisach. Rosen, sur qui retombait en partie la faute de ce désastre, s'enfuit d'abord à Rottweil; mais, apprenant la défaite complète de l'armée, il repassa la Forêt-Noire emmenant le corps du maréchal de Guébriant, et alla rejoindre à Brisach les débris des troupes franco-weimariennes. Les relations ennemies parlent de sept mille prisonniers, parmi lesquels étaient le général de l'armée, Rantzau, et les officiers généraux Sirot, Noirmoutier, Maugiron, Montausier, les colonels weimariens Oheim, Schœnbeck, Klueg[3], etc.

[1] Cette relation de Montausier porte la date du 1er décembre 1643; elle fut écrite à Tubingen, où l'on avait transféré les prisonniers.

[2] Voy. dans les *Œuvres de Voiture* (t. I, p. 405, même édit.) une lettre qu'il adresse au marquis de Montausier, prisonnier en Allemagne. Elle est datée de décembre 1643.

[3] Les lettres de Saint-Aubin au comte de Brienne (*Mélanges de Clairembault*, t. 390, f° 2101 et suiv.) ne dissimulent pas l'étendue des pertes éprouvées par l'armée française. Il écrivait le 19 décembre 1643 : « Il est constant que les ennemis tiennent plus de trois mille des nostres faits prisonniers en ceste mauvaise journée

C'était un véritable désastre pour la France, et il n'est pas étonnant que la Bavière ait exalté ce succès. « Voilà, dit la relation bavaroise [1], la catastrophe de cette action tragique et la fin d'une si puissante armée, que Dieu a voulu ruiner de la sorte avec l'étonnement de tout le monde, particulièrement des prisonniers français, lesquels ne peuvent assez admirer qu'on ait osé affronter deux armées victorieuses, dont l'une venait de gagner la journée de Rocroi [2], l'autre

de Duttling, et qu'ils en ont tué plus de huit cents, la pluspart du régiment de M. Mazarin, des Escossois, de celuy de Cloucq, et de la poursuite que le colonel Sporck fit sur le général major Rose, d'où il rapporta sept cornettes. Tout cela, sans la perte que nous avons faite depuis en la reprise de Rotweil, dont je fais mention cy-après, ny mesme tous nos hauts officiers que les chefs ennemis ont chacun partagez, sçavoir les sieurs de Montausier, baron de Sirot, de Maugiron, de Narmoutier (Noirmoutier), Oheim et Schonbeck sont tombez ès-mains du général Mercy, qui les a envoyez à Munich en Bavière, autres comme le colonel Cloucq, avec tous les officiers de son régiment et ceux de l'artillerie, sont venus en la part du général Hazfeld et des autres chefs impériaux qui les ont envoyez à Tubingen dans le Wirtemberg. M. le duc de Lorraine a pour sa part M. le comte de Ranzau, le colonel Nothafft et quelques autres qu'il a ramenez avec luy à Worms, pour de là les envoyer en la forteresse de Hombourg au comté de Nassau. »

Saint-Aubin ajoute que la ruse des ennemis leur a si bien réussi, « qu'ils se vantent de n'y avoir pas perdu trente hommes. » Puis la ville de Rotweil a été reprise avec l'infanterie qu'on y avait laissée. « Tous les simples soldats jusques aux sergents et autres petits officiers ont esté retenus et ont pris service sous lesdicts ennemis....., de sorte que voilà de rechef trois régiments allemands et deux françois entièrement ruynez. »

[1] Publiée à l'appendice de Heilmann. Voy. plus haut, p. 248, note 1.

[2] Il est inutile d'insister sur ces exagérations; il n'y avait à Dütlingen qu'une faible partie de l'armée de Rocroi.

était encore toute enflée de la défaite de Lamboi [1], toutes deux grosses de l'espérance qu'elles avaient conçue de faire leurs quartiers d'hiver bien avant en Allemagne. Ce qui rend cette victoire plus admirable, c'est que Dieu l'a donnée sans aucun combat ou action générale, sans aucune perte des vainqueurs, toute l'artillerie et bagage de l'ennemi étant demeurés avec un nombre effroyable de prisonniers. » Aussitôt après la victoire, l'armée bavaroise se dirigea vers Rottweil, qu'occupait le jeune duc Frédéric de Würtemberg avec une garnison d'environ deux mille hommes. Dans les derniers jours de novembre, l'artillerie ennemie ouvrit une brèche dans les remparts, et la ville s'empressa de capituler.

La nouvelle de cette défaite parvint à Paris au commencement de décembre [2]. Mazarin ne se dissimula pas la gravité des événements, mais il ne se laissa pas abattre. Il fallait d'abord donner à l'armée vaincue un chef capable de la réorganiser et de lui rendre confiance. Mazarin le choisit avec discernement : malgré sa défiance contre la maison de Bouillon [3] et contre Turenne lui-même [4], il n'hésita pas à donner pour chef à l'armée d'Allemagne ce général, qui venait d'être

[1] Le général impérial Lamboi, ou Lamboy, avait été vaincu par le maréchal de Guébriant à Kempen, près de Cologne, en janvier 1642.

[2] Voy. le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, à la date du 3 décembre 1643 (t. I, p. 126).

[3] Voy. ci-dessus, p. 188.

[4] Voy. ci-dessus, p. 128.

nommé maréchal de France. On le rappela d'Italie, où la guerre languissait, et on le plaça au poste du danger. Turenne en était digne. Sacrifiant les intérêts de sa famille à ceux de sa patrie, il accepta la mission périlleuse qui lui était confiée. Il rappelait, par quelques-unes de ses qualités, le grand capitaine que la France venait de perdre. Comme lui, il était calme, prévoyant, ferme; il connaissait l'Allemagne, où il avait longtemps fait la guerre et imposait aux Weimariens par sa haute réputation. Aucun choix ne pouvait mieux convenir.

Mazarin comprit en même temps la nécessité de rassurer les alliés de la France et d'empêcher l'ennemi de présenter cette déroute comme un désastre irréparable. Il se hâta d'adresser la dépêche suivante aux plénipotentiaires d'Avaux et Servien, qui venaient de partir pour Munster avec la mission de négocier la paix[1] : « Si vous ignoriez, leur écrivait-il le 3 décembre, quels sont les accidents de la guerre, vous seriez peut-être surpris de celui qui est arrivé à notre armée d'Allemagne ; mais puisque la prospérité des armes n'est jamais continuelle, je vous écris naïvement et au vrai notre disgrâce, qui n'est pas si grande qu'on se la pourrait figurer et qui sera dans un mois tellement réparée que j'espère qu'il n'en demeurera que le souvenir. (*Suit le récit de la déroute.*)

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 479-481. Voyez aussi dans le même volume, p. 475-479, et 483-484.

» La reine, ajoute Mazarin, témoignant en cette occasion une fermeté et une constance qui est au-dessus de son sexe, s'est résolue de n'épargner ni argent ni hommes pour soutenir les affaires d'Allemagne et de la cause confédérée. Pour cet effet, elle a fait élection de M. le vicomte de Turenne, qui part tout présentement pour aller commander l'armée, avec de bonnes troupes de cavalerie et d'infanterie qu'il y mène, et de l'argent en abondance pour les vivres et généralement pour toutes les choses nécessaires.

» On va aussi faire de grandes et promptes levées, tant en Allemagne qu'en France et ailleurs; à quoi je vous réponds que l'argent ne sera pas épargné. Je ne vous parle pas des qualités de M. de Turenne, qui, outre la grandeur de sa naissance, par laquelle il tient aux plus considérables maisons d'Allemagne, outre le caractère de maréchal de France dont la reine l'a honoré depuis peu et sa grande capacité au métier, a longtemps travaillé en Allemagne et avec ceux-là mêmes qu'il va commander, de qui nous savons certainement qu'il est aimé et estimé comme il le mérite; et ainsi on peut se promettre que la réputation et les avantages perdus se regagneront promptement sous un tel chef, et que l'étonnement qui pourrait d'abord saisir nos alliés pour ce sujet se dissipera bientôt.

» Vous pouvez agir sur ces véritables fondements et donner partout des espérances de la prochaine res-

source[1] des affaires. J'écris à M. le prince d'Orange et à quelques ministres de Suède. »

On trouve en effet, à la même date, des lettres de Mazarin à Salvius, plénipotentiaire de Suède en Allemagne[2], et au prince d'Orange[3]. Ces lettres sont, à peu de chose près, la reproduction de celle qu'il avait adressée aux plénipotentiaires. Il cherchait en même temps à disposer les généraux allemands, engagés au service de la France, à bien accueillir Turenne. Il connaissait le caractère ombrageux de d'Erlach, gouverneur de Fribourg-en-Brisgau, et s'efforçait de ménager sa susceptibilité[4]. Il s'adressait aussi à Toubatel, un des colonels weimariens, qui avait échappé au désastre de Dütlingen. Il lui rappelait que Turenne avait combattu avec lui sous les ordres de Bernard de Saxe-Weimar. « Cela me fait croire, ajoutait-il[5], qu'étant derechef ensemble, la gloire des armes du roi s'y maintiendra aussi hautement que jamais sous un si brave chef et sous de si excellents officiers. »

Ce qui prouve que Mazarin ne se trompait pas sur le caractère de la déroute de Dütlingen, c'est que les Bavarois n'en retirèrent d'autre avantage que la prise de Rottweil. Ils ne songèrent même pas à attaquer Brisach, que le général d'Erlach avait mis en état de

[1] Ce mot est pris ici dans le sens étymologique, le *prochain rétablissement des affaires.*
[2] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 475-479.
[3] *Ibid.*, p. 483-484.
[4] *Ibid.*, p. 485-486.
[5] *Ibid.*, p. 489.

leur tenir tête. Cette ville resta à la France aussi bien que Fribourg-en-Brisgau et Uberlingen, sur les bords du lac de Constance, qu'occupait le comte de Courval, à la tête d'une garnison française. Les Bavarois et leurs alliés ne tentèrent pas de franchir le Rhin. La plus grande difficulté pour Mazarin consista à faire accepter Turenne par le général d'Erlach, qui aspirait au commandement de l'armée. D'Erlach, irrité, quitta Brisach et se retira en Suisse [1]. Mazarin le ramena par la douceur; il lui écrivait le 3 janvier 1644 [2] : « Vous êtes en trop grande estime dans l'esprit de la reine pour qu'elle souffre que vous vous retiriez du service en un temps où vous êtes le plus nécessaire à cette couronne. J'aurais aussi trop de déplaisir si, dans la confiance que vous me témoignez avoir en mon amitié et dans la considération où j'ai votre mérite, je vous voyais hors des occasions où je puisse vous confirmer l'une et l'autre par les preuves que je désire vous en rendre. Il n'est donc plus question de songer à cela. Il faut plus que jamais s'appliquer à remettre les affaires d'Allemagne, à quoi vous êtes une des personnes du monde qui peut davantage contribuer, et pour les-

[1] Voy. les *Mémoires concernant le général d'Erlach*. Cet ouvrage, composé avec les papiers laissés par ce général, a été publié en Suisse à la fin du dix-huitième siècle (4 vol. in-8, Iverdon, 1786). On trouve dans les *Mémoires de Turenne* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 362) la lettre que la reine régente écrivit à Turenne à l'occasion du mécontentement que d'Erlach avait témoigné de sa nomination.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 527.

quelles M. de Turenne a ordre de ne rien résoudre qu'il ne l'ait concerté avec vous. Nous n'avons rien tant à cœur que d'introduire l'ordre et la discipline dans l'armée et de ne rien épargner pour cette fin. Nous recevrons toujours vos avis là-dessus, et pour faire en sorte que l'armée puisse se bien établir dans l'Allemagne et qu'elle ne soit plus contrainte de venir relâcher[1] dans l'Alsace. »

Ces dissentiments finirent par s'apaiser, et Turenne employa l'hiver de 1643 à 1644 à réorganiser son armée[2]. Duplessis-Besançon avait été envoyé en toute hâte avec l'argent nécessaire pour négocier le rachat des prisonniers[3] et travailler, de concert avec Turenne, d'Erlach et d'Oysonville[4], aux nouvelles levées destinées à combler les vides de l'armée. Turenne parcourut les places d'Alsace et les mit en état de défense; son armée fit même une excursion dans le Palatinat et en ramena des prisonniers[5]. Enfin il prit

[1] C'est-à-dire de chercher un asile en Alsace.

[2] Voy. *Mémoires de Turenne*, p. 362 et suiv. (édit. Michaud et Poujoulat), et *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 484, 485 et suiv.

[3] Voy. les instructions données à Duplessis-Besançon le 4 décembre 1643, mss. de la Bib. nat., fr. 4169, f°s 46-50.

[4] D'Oysonville était chargé des fonctions d'intendant en Alsace.

[5] Nous empruntons ces détails à une lettre que Saint-Aubin écrivait au comte de Brienne le 19 janvier 1644 : « M. le mareschal de Turenne, y disait Saint-Aubin, travaille fort et ferme à remettre tout en bon ordre en Alsace. Il visite et ravitaille les places sur le Rhin au-dessus de Brisach. Trois régiments de l'armée dudict mareschal ont esté logez en la Basse-Alsace, qui ont fait le 15 du courant une cavalcade vers Landau, d'où ils ramènent force prisonniers. » (*Mélanges de Clairembault*, mss. fr., Bib. nat., t. 390, f° 2737.)

ses quartiers d'hiver en Lorraine, dont le gouverneur La Ferté-Senneterre avait ordre de s'entendre avec lui[1]. Une autre partie de l'armée s'établit dans la Franche-Comté, qui appartenait alors aux Espagnols, et leur enleva Luxeuil et Vesoul[2]. Ce fut là qu'elle attendit le moment d'entrer en campagne et d'effacer avec éclat l'échec de Dütlingen.

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 520.
Mém. de Turenne (édit. Michaud et Poujoulat), p. 352.

CHAPITRE III

PRISE DE GRAVELINES (1644)

Plaisirs de la cour pendant l'hiver de 1643 à 1644. — Négociations pour la paix ; congrès de Munster convoqué en 1643. — Les plénipotentiaires français, d'Avaux et Servien, se rendent d'abord à La Haye (octobre 1643-mars 1644); traité conclu avec les Provinces-Unies.— Envoi de La Thuillerie en Danemark et en Suède pour terminer la guerre entre ces deux pays. — Mission de Béringhen auprès du prince d'Orange (avril 1644) ; il arrête avec ce prince le plan de la prochaine campagne. — D'Estrades le remplace en Hollande (mai-juillet). — Siége de Gravelines (mai-juillet 1644) ; intervention de la flotte hollandaise pour en assurer le succès. — Le duc d'Enghien, à la tête d'une armée, couvre la frontière septentrionale. — Prise du fort Philippe (13 juin). — Différends des généraux, La Meilleraye et Gassion ; — mécontentement du prince de Condé contre la cour. — Le siége est poussé avec vigueur, et la place de Gravelines forcée de capituler (28 juillet 1644).

L'hiver de 1643 à 1644 fut pour la cour un temps de plaisirs et d'aventures galantes. Mlle de Bouteville, sœur d'Henri de Montmorency-Bouteville, qui devint le maréchal de Luxembourg, Mlle d'Épernon, Mme du Vigean et ses filles, bien d'autres beautés célèbres, étaient l'ornement des bals et des fêtes, qui étaient célébrés par Voiture, Sarrazin et Benserade. Ces plaisirs contribuaient à donner à la société fran-

çaise une élégance qui contrastait avec l'ancienne rudesse des mœurs [1]. En même temps, Pierre Corneille faisait paraître *Polyeucte* et *le Menteur*. A l'hôtel de Rambouillet, le bel esprit préparait *la Guirlande de Julie* pour Mlle d'Angennes, qui allait devenir la marquise de Montausier.

L'éclat de cette société fait trop souvent oublier les misères dont gémissaient les campagnes et qui avaient provoqué des révoltes dans plusieurs provinces [2]. Il y avait plus de vingt ans que la guerre dévastait l'Allemagne, la Lorraine et l'Alsace, et depuis neuf ans elle s'étendait aux Pays-Bas espagnols, à la Franche-Comté, à l'Italie et à l'Espagne. Elle avait ruiné les vaincus [3] et appauvri les vainqueurs. Plus d'une fois on avait parlé de congrès et de négociations destinés à rendre la paix à l'Europe.

On était convenu en dernier lieu que les villes de Munster et d'Osnabrück, situées en Westphalie, seraient choisies pour la réunion des plénipotentiaires. Les Français, les Espagnols et en général les ambassadeurs catholiques devaient se rassembler à Munster, tandis que les protestants négocieraient à

[1] Comparez les mémoires de Mme de Motteville et de Mlle de Montpensier, et la *Jeunesse de Mme de Longueville*, par M. V. Cousin.

[2] Voy. ci-dessus, liv. II, ch. v, p. 204 et suiv.

[3] Lorsqu'on étudie les documents qui concernent l'Alsace et la Franche-Comté, on est attristé par le spectacle des effroyables misères que causèrent ces longues guerres. Plusieurs villages furent complétement détruits et ne se sont jamais relevés. Les populations, réduites à s'enfuir dans les bois, y périrent de faim et de maladie.

Osnabrück. La distance entre les deux villes était peu considérable, et les puissances confédérées pourraient facilement s'entendre. Les négociateurs français désignés, après beaucoup d'hésitations, furent le comte d'Avaux et Abel Servien, marquis de Sablé.

Le premier appartenait à la famille parlementaire des de Mesmes[1]. Son frère, Henri de Mesmes, était un des présidents à mortier du parlement de Paris. D'Avaux avait été nommé surintendant des finances avec le président de Bailleul; mais il manquait de capacité pour cette partie de l'administration. Mazarin, qui connaissait ses relations avec les Importants, saisit avec empressement l'occasion de l'éloigner de la cour. Il avait, au contraire, une entière confiance dans Abel Servien, et, pendant toutes les négociations, il le prit pour confident de ses pensées les plus intimes.

Entre ces deux ambassadeurs justement renommés, mais pleins de leur mérite, et d'un caractère absolu, la concorde ne pouvait pas durer longtemps. On leur adjoignit un troisième plénipotentiaire, le duc de Longueville, qui se rendit plus tard à Munster. Sa nomination donnait à l'ambassade française l'éclat d'un grand nom et imposait à ses collègues l'obligation de dissimuler leurs ressentiments[2].

[1] Claude de Mesmes, comte d'Avaux, né en 1595, mourut en 1650.

[2] Les négociations pour la paix de Westphalie ont été l'objet de publications nombreuses. En voici quelques-unes : *Négociations secrètes de Munster et d'Osnabrück* (4 vol. in-f°, la Haye, 1725), complétées par la correspondance de Mazarin; les *Acta pacis Westphalicæ*, publiés par Mayer; Adamus Adami a retracé en latin

Le pape Urbain VIII et la république de Venise avaient été choisis pour médiateurs. Le Saint-Siége avait d'abord désigné pour le représenter à Munster le cardinal Rosetti; mais Mazarin se défiait de ce prélat, qui, pendant son séjour en Angleterre, s'était lié avec Mme de Chevreuse et avait montré sa partialité pour l'Espagne [1]. Il parvint à le faire écarter. La correspondance de Fontenay-Mareuil prouve que la conduite de Mazarin fut vivement approuvée à Rome. Il écrivait au cardinal le 25 décembre 1643 [2] : « Je ne vous puis dire, monseigneur, combien Votre Éminence est ici louée de tout le monde de la fermeté qu'elle a témoignée en l'exclusion du cardinal Rosetti, le choix qui avait été fait de sa personne ayant déplu généralement à tout le collége (des cardinaux). »

En place de Rosetti, Fabio Chigi [3] fut chargé de se rendre à Munster pour y remplir le rôle de médiateur, de concert avec le Vénitien Contarini. Mazarin se louait du choix de Fabio Chigi. « C'est un sujet, écrivait-il, que Sa Majesté avait désiré d'avoir pour nonce en cette cour, ayant été informée de sa capacité et de son affection à cette couronne. A quoi j'ajouterai

l'histoire de la paix de Westphalie (*Relatio historica de S. Rom. Imperii pacificatione Westphalica*, in-4, Lipsiæ, 1737); *Histoire du traité de Westphalie*, par le père Bougeant (Paris, 1744, 4 vol. in-12).

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, Introduction, p. XCI.

[2] Affaires étrangères, ROME, t. LXXXI, f° 546 v°.

[3] Fabio Chigi, né en 1599, fut nommé pape en 1655 et prit le nom d'Alexandre VII. Il mourut en 1667.

encore qu'il a témoigné en toutes rencontres être de mes amis, si bien que nous avions déjà fait en sorte que M. le cardinal Grimaldi avait écrit, comme de lui-même, pour lui faire tomber la nonciature de France. Vous aurez de là, je m'assure, belle matière d'établir avec lui une étroite amitié et de nous le rendre favorable pour le cours de la négociation [1]. »

D'Avaux et Servien partirent pour Munster au mois d'octobre 1643 ; mais, au lieu de se rendre directement en Westphalie, ils passèrent par la Haye, afin de renouveler le traité d'alliance entre la France et les Provinces-Unies. Ils y réussirent, quoique d'Avaux eût blessé les protestants, qui dominaient dans cette république, par une réclamation en faveur des catholiques [2]. Trois nouveaux traités furent signés entre la France et les Provinces-Unies, deux le 29 février 1644 et le troisième le 1er mars. La France s'engageait à payer aux Hollandais un subside de douze cent mille livres, et la république des Provinces-Unis promettait à la France un concours énergique pour soutenir la guerre contre la maison d'Autriche [3]. Enfin il était stipulé que ni la France ni les Provinces-Unies ne pourraient conclure de traité séparé (article 11 du traité du 1er mars).

[1] Lettre de Mazarin aux plénipotentiaires français dans le t. I des *Lettres de Mazarin*, Introduction, p. XCI-XCII.

[2] Voy. dans les *Melanges de Clairembault* (t. 392, f° 3533), une délibération des États Généraux des Provinces-Unies sur cette réclamation du comte d'Avaux.

[3] Dumont, *Corps diplomatique*, t. VI, 1re partie, p. 293 et 294.

Une autre négociation occupait dans le même temps le cardinal Mazarin. Le général suédois Torstenson s'était éloigné de l'Allemagne et avait envahi le Danemark pour prévenir une coalition que l'empereur Ferdinand III voulait former contre les Suédois entre le roi de Danemark Christian IV, le roi de Pologne Wladislas VII, et le tzar de Moscovie Alexis Romanow. Tout le poids de la guerre d'Allemagne allait retomber sur les Français, et déjà on avait vu, dans la campagne de Dütlingen [1], le général impérial Hatzfeld s'unir à Mercy et au duc de Lorraine pour accabler l'armée franco-weimarienne. Il était du plus haut intérêt pour la France de terminer promptement la guerre de la Suède contre le Danemark et de ramener Torstenson en Allemagne. Mazarin chargea de ce soin l'ambassadeur de France à la Haye, Cognet de la Thuillerie. Il lui écrivait le 19 mars 1644 [2] pour le presser d'aller travailler à la réconciliation de la Suède et du Danemark, « comme à l'affaire la plus importante qui soit maintenant pour le service du roi et pour le bien du parti confédéré [3] ». Il ajoutait : « Les ennemis le connaissent assez, qui ont résolu, à l'assemblée de Passau, d'envoyer un ambassadeur vers le roi de Danemark pour l'échauffer à la guerre, et de s'exposer même à souffrir de la perte en quelque autre endroit pour lui faire un puissant

[1] Voy. ci-dessus, p. 253 et 255.
[2] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 629-630.
[3] *Ibid.*, p. 630.

secours, qu'ils veulent former de plusieurs corps qu'ils prétendent détacher des armées de Gallas, de Hatzfeld, de Bavière et de Saxe. Ils ne veulent aussi rien oublier pour mettre de la partie la Pologne et la Moscovie, comme auxiliaires du roi de Danemark. C'est pourquoi notre grand intérêt est d'agir auprès de ce prince pour lui faire connaître que le sien véritable et solide est d'entendre à l'accommodement qui lui sera proposé de la part de Sa Majesté. Quant aux Suédois, cet accommodement ne pouvant tourner qu'à leur avantage, vous n'aurez pas de peine à le leur persuader. » La négociation fut plus longue et plus difficile que ne le supposait Mazarin. Ce fut seulement en 1645 que le traité de Brömsebro, conclu sous la médiation de la France, rétablit la paix entre la Suède et le Danemark [1].

Tout en poursuivant ces négociations, Mazarin s'occupait activement de préparer la campagne qui allait s'ouvrir au printemps de 1644. Le duc d'Orléans avoit réclamé le commandement général de l'armée de Flandre [2] et demandait pour lieutenants Gassion et La Meilleraye. Le duc d'Enghien insistait pour avoir la lieutenance générale sous le duc d'Orléans [3]; mais ses efforts furent inutiles. Il se plaignit alors vivement et prétendit que Monsieur

[1] On trouvera dans le livre IV, ch. I, les conditions de ce traité.
[2] *Ambass. vénit.*, t. CI, f° 351.
[3] *Ibid.*, f° 363 : « Il duca d'Anghien s'affatica per la luogotenenza generale dell' armi sotto il signor duca d'Orléans. »

voulait le ruiner entièrement, puisqu'il lui enlevait le commandement de l'armée et ne voulait pas même lui donner la lieutenance générale [1]. Mazarin excitait sourdement la lutte des deux princes. Il redoutait le duc d'Enghien, qui se liait avec les mécontents et agissait comme un homme qui veut se faire un grand parti s'il n'obtient pas la satisfaction à laquelle il prétend [2]. Il était bien aise de lui opposer un prince du sang qui joindrait au titre de lieutenant-général du royaume la gloire des succès militaires. Il fit donner au duc d'Orléans le gouvernement de Languedoc [3] et ne négligea aucune précaution pour le succès de la campagne de Flandre.

Il fallait s'assurer du stathouder de Hollande, Frédéric-Henri de Nassau [4]. Ce personnage, qui avait eu une grande réputation militaire, était affaibli par l'âge et la maladie. Il était gouverné par sa femme, Émilie de Solms, princesse avide et vaine, qu'il était nécessaire de gagner en satisfaisant sa cupidité sans

[1] « Il duca d'Anghien dice che Monsieur vuol ruinarlo intieramente, mentre lui leva il commando della armata, non vuol che sia suo luogotenente generale. » Quatrième carnet, p. 73.

[2] Quatrième carnet, p. 53. « Operà come un huomo che vuol haver un gran partito, se non riceve la sodisfattione che pretende. »

[3] *Ambass. vénit.*, t. XCIX, f° 403, dépêche du 23 février 1644. Le maréchal de Schomberg, qui avait obtenu du dernier roi le gouvernement du Languedoc, ne voulait pas l'abandonner. Il reçut en compensation le gouvernement des Trois Évêchés (Toul, Metz et Verdun) et la lieutenance générale du Languedoc.

[4] Frédéric-Henri de Nassau, né le 28 février 1584, mourut le 14 mars 1647. Voy. une notice sur sa vie dans les *Mémoires d'Aubery du Maurier*, t. II. p. 137 de l'édit. de Londres, 1754.

blesser son orgueil. Pour cette mission délicate, Mazarin fit choix du Hollandais Henri de Beringhen, dont il avait éprouvé l'habileté à l'époque de la maladie de Louis XIII [1]. Il avait déjà voulu récompenser ses services en lui faisant obtenir la charge de grand maréchal des logis du roi [2]; mais Beringhen, sachant que le duc Claude de Saint-Simon, premier écuyer de la petite écurie du roi, voulait vendre cette dignité, songeait à l'acheter [3]. En effet, le marché fut conclu peu de temps après; la reine paya le prix de la charge de premier écuyer, et Beringhen conserva cette dignité jusqu'à la fin de sa vie [4]. Il ne l'avait pas encore obtenue, lorsque Mazarin l'envoya en Hollande, en lui faisant espérer cette magnifique récompense de ses services.

Henri de Beringhen devait, d'après les instructions du cardinal [5], rechercher ce qui pourrait être le plus

[1] Voy. ci-dessus, p. 38. L'ambassadeur vénitien, Giustiniani, parle aussi de l'habileté de Beringhen : « E capitano delle guardie del prencipe d'Orange, soggetto molto habile. » (*Ambass. vénit.*, t. CI, dépêche du 1er mars 1644.)

[2] « Belingan desiste dal voler la carica di gran marechal de logis. » (Quatrième carnet, p. 73.) La charge de grand maréchal des logis du roi consistait à assigner, dans les voyages de la cour, les logements des principaux personnages et les quartiers des troupes. Le grand maréchal des logis avait sous ses ordres douze maréchaux des logis et quarante-huit fourriers.

[3] « Aspira alla carica di primo scudiere. » (*Ibid.*)

[4] Henri de Beringhen (Mazarin l'appelle *Belingan*) mourut le 30 mars 1692, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Voy. le *Journal de Dangeau* (t. IV, p. 55) : « Outre la charge de premier écuyer, il avoit les menus plaisirs du roi et le gouvernement de Marseille. »

[5] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 622-623.

agréable à la princesse d'Orange. Diamants, perles ou autres choses précieuses, rien ne coûterait pour acheter son appui. « J'aurais même arrêté dès à cette heure, ajoute Mazarin[1], les perles de Mme d'Aiguillon, qui sont entre les mains de Lopès[2], sans le soupçon que j'ai eu qu'elles pourraient bien avoir été changées, ne les trouvant plus aussi belles que j'ai fait autrefois. Le sieur de Beringhen me fera la faveur de penser, dès son arrivée, à cette affaire, que Sa Majesté a fort à cœur, et m'en donnera avis promptement, afin que j'y fasse mettre la dernière main sans perte de temps. Il s'y conduira, s'il lui plaît, si adroitement que Mme la princesse d'Orange ne puisse point pénétrer la pensée que l'on a, afin de la surprendre. »

Beringhen réussit dans toute cette négociation et conduisit avec la même dextérité les affaires politiques : on convint que la France assiégerait Gravelines[3] et que le duc d'Orléans, chargé du commandement de l'armée, serait secondé par les Hollandais. « Le meilleur effet, écrivait Mazarin à Beringhen[4], que M. le

[1] *Lettres de Mazarin*, *ibid.*

[2] C'était un Espagnol qui s'était établi en France et avait gagné une fortune considérable dans le commerce des pierreries. Il est souvent question de ce Lope ou Lopès dans les *Lettres de Richelieu.* Mazarin se borna-t-il à des promesses? On pourrait le croire, d'après un passage des *Mémoires de Mme de Motteville* (t. I, p. 307, de l'édition Charpentier) : Mme de Motteville dit tenir de d'Estrades que la princesse d'Orange était irritée contre la France parce que Mazarin, après avoir fait espérer un présent de diamants, ne l'avait pas envoyé.

[3] *Lettres de Mazarin,* t. I, p. 657.

[4] *Ibid.*, p. 657-658.

prince d'Orange puisse faire pour sa gloire, pour l'avantage de MM. les États des Provinces-Unies et pour notre entreprise, c'est celui du Sas-de-Gand[1]. C'est pourquoi il faut arrêter, s'il vous plaît, avec lui qu'il l'entreprendra au même temps que nous ferons l'autre (le siége de Gravelines) de notre côté... Il est nécessaire que vous soyez bien assuré de toutes les assistances que nous devrons recevoir de MM. les États, exécutant l'entreprise de Gravelines, et que vous vous en reveniez au plus tôt, afin que, apprenant de votre vive voix toutes choses, on puisse aussi prendre les dernières résolutions pour cette affaire. »

Mazarin attachait une grande importance à l'expédition de Flandre : il n'y voyait pas seulement un moyen de gagner le duc d'Orléans et de l'opposer au duc d'Enghien, dont la gloire avait tout éclipsé dans la dernière campagne ; il espérait que la prise de Gravelines préparerait la conquête des Flandres. Il écrivait en ce sens à d'Avaux et Servien[2] : « Encore que je sois assuré que vous connaissez l'importance de cette entreprise, je ne veux laisser de vous dire que ce n'est pas ici une de ces places dont on peut en prendre tout les ans sans en trouver ses affaires plus avancées. Il

[1] Le Sas-de-Gand est une petite ville située au nord de Gand, sur un bras de l'Escaut. Elle ne fut prise par le prince d'Orange qu'en septembre 1644.

[2] Dépêche du 17 juillet 1644, imprimée dans le t. II des *Négociations secrètes de la paix de Westphalie*, p. 100-102.

est certain que si, la prochaine campagne, les ennemis perdaient encore Dunkerque [1], comme Gravelines en facilite extrêmement l'entreprise, la Flandre entière serait nécessitée de capituler avec nous, étant perdue sans ressource, et de fait la consternation où ils sont est à tel point que, quoique le plus beau et plus honorable gouvernement que puisse donner le roi d'Espagne soit celui des Pays-Bas, qu'on réservait autrefois pour les princes de la maison royale même [2], Francisco de Mello, Castel-Rodrigo et Piccolomini sont maintenant après se faire cérémonies l'un à l'autre pour obliger son compagnon à le prendre, sans que personne s'en veuille charger [3]. »

Le gouvernement français ne négligea rien pour assurer le succès de cette campagne. On y déploya un faste qui flattait le duc d'Orléans et la noblesse. On annonça que le prince devait tenir table ouverte pour tous les gentilshommes qui le suivraient; une de ces tables était de soixante couverts, une autre

[1] La ville de Dunkerque ne fut prise qu'en 1646, comme on le verra plus loin (liv. VI).

[2] Marguerite de Parme pendant le règne de Charles-Quint, don Juan d'Autriche sous Philippe II, l'archiduc Albert et l'infante Isabelle sous Philippe III, avaient eu le gouvernement des Pays-Bas espagnols.

[3] L'ambassadeur vénitien Nani, qui remplaça près de la cour de France Giustiniani, dit de même : « Piccolomini ricusa, nello stato debole di quelle provincie, voler in se solo assumere il supremo commando dell' armi. » (*Amb. vénit.*, t. CI, dépêche du 26 juillet 1644.)

de quarante [1], et il y en avait beaucoup de moins considérables. On espérait ainsi attirer à l'armée un grand nombre de jeunes volontaires [2]. L'armée fut divisée en trois corps commandés par Gassion, La Meilleraye et Rantzau, sous l'autorité suprême du duc d'Orléans. Ils se portèrent vers la Somme et prirent position, le premier à Péronne, le second à Amiens et le troisième à Abbeville. L'ennemi ne savait pas encore quelle place était menacée par les armées françaises, et il fut obligé de disséminer ses troupes. Le marquis de Villequier, gouverneur du pays de Boulogne, commença l'attaque; il avait rassemblé la noblesse de cette contrée, et à sa tête il pénétra dans le pays ennemi, se porta rapidement vers l'Aa, qui baigne Gravelines avant de se jeter à la mer, et s'empara des positions les plus importantes pour s'opposer à ce qu'on introduisît dans cette place des troupes ou des vivres. Puis La Meilleraye vint s'établir au nord de Gravelines pour intercepter toute communication avec Dunkerque. Gassion campa entre Gravelines et Saint-Omer, et enfin Rantzau bloqua la place du côté de la France. Le duc d'Orléans n'arriva que dans les

[1] « L'apparato del duca d'Orleans si va disponendo a gran pompa; la più fastosa e plausibile sara quella delle tavole, le quali saranno molte, e fra l'altre, due, l'una di sessanta posate, et l'altra di quaranta, tutte per gentilhuomini, che lo seguiterano. » (*Ambass. vénit.*, t. CI, dépêche du 5 avril 1644.)

[2] « Il che servirà non solo all' ostentatione, ma anco al rinforzo maggior dell' armata, dovendo molti nobili cadetti portarsi volentieri come volontarii. » (*Ibid.*)

premiers jours de juin pour prendre la direction générale des divers corps d'armée.

Une des difficultés du siége de Gravelines tenait à la nature du pays inondé par les eaux de la mer et par de nombreux canaux d'irrigation. Un ingénieur hollandais, Reniezens, parvint à faire écouler une partie de ces eaux, pendant que le grand maître de l'artillerie, La Meilleraye, s'emparait des forts avancés qui protégeaient Gravelines [1]. Ces préparatifs du siége avaient absorbé une partie du mois de mai. Il importait surtout d'empêcher l'ennemi de jeter des renforts dans la place, et pour cela il fallait la bloquer par mer. Les Hollandais s'en étaient chargés, et Mazarin ne cessait de leur rappeler leurs promesses et de les exciter à prendre une part active à une entreprise si utile et si glorieuse. Il écrivait à Brasset, qui représentait officiellement la France auprès de la république des Provinces-Unies [2] : « On ne doute point ici que présentement les trente vaisseaux de guerre de MM. les États ne soient devant Dunkerque; mais il est nécessaire que l'amiral qui les commande [3] ait des ordres très-précis d'assister, en cas de besoin, et favoriser les desseins que nous pourrons entreprendre de ce côté, en sorte qu'il exécute sans difficulté

[1] *Mém. de Monglat*, p. 150, 2e col. (édit. Michaud et Poujoulat). — Labarde, *De rebus gallicis*, p. 83.
[2] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 676-678.
[3] C'était le célèbre amiral Tromp.

tout ce dont il sera prié par M. le duc d'Orléans.»

Mazarin insiste ensuite sur les forces militaires de la France, afin d'exciter l'émulation de ses alliés [1]: « L'armée que commande M. le duc d'Orléans est de dix-huit mille hommes de pied effectifs et six mille chevaux; celle de M. le duc d Enghien, de huit mille hommes de pied et de trois mille chevaux. M. le maréchal de Gassion en commandera une troisième, qui demeurera entre les deux, soit pour joindre M. le duc d'Orléans et assurer la bonne issue de son entreprise, soit pour se joindre à M. d'Enghien en cas que les ennemis voulussent faire diversion en France. »

Comme on le voit par ce passage, le duc d'Enghien, n'ayant pu obtenir la lieutenance générale de l'armée, avait fini par accepter le commandement d'un corps de troupes qui s'était réuni vers Mézières et qui couvrait le siége contre les attaques venant du Luxembourg. Le prince ne s'était pas résigné sans peine à cette position secondaire, et pour l'y décider il avait fallu lui donner le gouvernement de Champagne, dont le maréchal de l'Hôpital était en possession [2]. Cette affaire avait exigé une négociation à la suite de laquelle le maréchal consentit à se démettre en faveur du prince [3]. Le duc d'Enghien prêta immédiatement le serment et fut investi du gouvernement

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 678.
[2] Voy. ci-dessus, p. 19, texte et note.
[3] *Ambass. vénit.*, t. CI, dépêche du 3 mai 1644.

de Champagne et de Stenai. Il partit alors pour l'armée. « Il est assez consolé, ajoute l'ambassadeur Nani [1], auquel nous devons ces détails, après avoir obtenu le gouvernement de Champagne et de Stenai, place de quelque importance. Il a affirmé sur l'honneur qu'il ne fera plus d'autres demandes. »

A ces conditions onéreuses, le gouvernement acheta le concours du duc d'Enghien pour protéger la frontière de Champagne et couvrir le siége de Gravelines. En même temps, Mazarin demandait au stathouder des Provinces-Unies d'envoyer, outre les vaisseaux de guerre, des bâtiments légers qui pussent s'approcher de terre et s'opposer efficacement aux secours que les Espagnols tenteraient de faire pénétrer dans la place [2]. Enfin, au moment où Beringhen allait rentrer en France, le cardinal eut soin de le remplacer par d'Estrades [3], connu et estimé du prince d'Orange, et aussi propre que Beringhen à entretenir une bonne intelligence entre le stathouder et le gou-

[1] *Amb. vén.* (*ibid.*), dépêche du 17 mai : « Il duca d'Anghien parte assai consolato, ottenuto il governo di Sciampagna e di Stenay, piazza di qualche consideratione, et prestatone anco il giuramento. Ha assicurato il predetto duca sopra il suo honore che non pretenderà davvantaggio. » (*Ibid.*) « En effet, ajoute Nani avec une certaine ironie, la maison de Condé, en possession de la Champagne, de la Bourgogne, de la Bresse, du Bugey, du Berry et d'une partie du Bourbonnais, va jusqu'en Suisse sans sortir de ses gouvernements, et de l'autre côté par le gouvernement de Normandie, qui appartient à un de ses parents (le duc de Longueville), elle va presque sans interruption jusqu'à l'Océan. »

[2] *Lettres de Mazarin* (*ibid.*), p. 682.

[3] Voy. sur d'Estrades, p. 163, note I.

vernement français [1]. Il fallait surtout intercepter les communications que les marins de Dunkerque entretenaient avec Gravelines. A la faveur de la nuit, leurs barques trompaient la surveillance des Hollandais et se glissaient le long des côtes jusqu'au fort Philippe, qui établissait des relations entre Gravelines et la mer.

C'était donc à prendre ce fort que les assiégeants devaient avant tout s'attacher. Ils l'attaquèrent vigoureusement le 8 juin et l'emportèrent dans la nuit du 12 au 13. Mazarin annonçait le 14 juin ce succès à d'Avaux et Servien, et en signalait l'importance[2]: « Nous venons de recevoir par le courrier la nouvelle de la prise du fort Philippe, duquel dépendait entièrement celle de Gravelines. Voilà, Dieu merci, les secours de la mer bouchés; ce qui causait ma plus grande appréhension. Il ne reste plus d'espérance aux ennemis de sauver la place qu'en donnant bataille, ce que leur faiblesse et le bon état de notre circonvallation, qui est entièrement achevée et va se perfectionnant tous les jours, les empêcheront sans doute de tenter. Il n'est pas croyable à quel point les ennemis sont étonnés que nous ayons osé faire une si grande et si difficile entreprise. Ils avouent qu'ils sont si étourdis de ce coup, auquel ils n'eussent jamais pensé, qu'ils ne savent où donner de la tête. »

Au milieu de ces succès, Mazarin redoutait les di-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 680-681.
[2] *Ibid.*, p. 751-755.

visions des généraux français. Gaston d'Orléans, chargé du commandement supérieur, avait sous ses ordres des capitaines dont il n'était pas facile de faire concourir à un même but les ambitions et les talents. D'un côté, le maréchal de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie, était, si l'on en croit Retz [1], un homme tout pétri de bile et de contretemps; de l'autre, le maréchal de Gassion était aussi connu par sa brutalité que par sa bravoure. « Il traitait tout le monde en gendarme, dit Gabriel Naudé [2], s'était rendu insupportable aux siens mêmes et avait coutume de recevoir avec fort peu de respect et de déférence tous les ordres qui lui étaient envoyés de la cour. » Entre ces hommes égaux en dignité, tous deux habiles, braves, ambitieux, rudes et violents, la concorde était presque impossible. Il aurait fallu pour les contenir une volonté puissante et une supériorité de talent qui manquaient à Gaston d'Orléans. Mazarin était instruit de ces divisions et en gémissait. « Ce qui me fait de la peine, écrivait-il au duc d'Enghien [3], et dont je vous donne part en confidence, comme à un de mes meilleurs et plus véritables amis, est que je ne vois pas l'union parmi les chefs qui servent dans cette armée-là [4]; ce que

[1] *Mém. du cardinal de Retz* (édit. Charpentier), t. I, p. 159.
[2] *Mascurat*, p. 476 (édit. in-4, 1650).
[3] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 747.
[4] Grotius parle aussi de ces discordes entre les généraux français (*Epistolæ ineditæ*, p. 152).

vous savez être absolument nécessaire pour le succès d'une si grande entreprise..... Je vous supplie de ne parler de ceci à qui que ce soit qu'à M. le maréchal de Guiche (Antoine de Gramont) et de ne rien oublier pour bien conserver votre armée, que je tâcherai de grossir autant qu'il me sera possible, la considérant comme celle qui, en tout événement, peut réparer tout ce qui pourrait arriver ailleurs de fâcheux. »

On voit, par la fin de cette lettre, que Mazarin cherchait à flatter le prince de l'espoir prochain d'un rôle important. Il s'efforçait ainsi d'adoucir le mécontentement que ressentait le vainqueur de Rocroi du rôle secondaire auquel il était réduit. Le duc avait eu ses motifs pour s'y résigner [1]; mais son entourage exprimait hautement son dédain pour les faciles succès du duc d'Orléans. Nous en trouvons la preuve dans les mémoires inédits de La Moussaie [2]. Après avoir rappelé l'éclat de la campagne de Rocroi, il montre à quel point cette brillante victoire avait rendu peu pénibles les conquêtes en Flandre, et il indique, avec une ironie mêlée d'amertume, que ce fut là le motif qui porta le duc d'Orléans à se charger du siége de Gravelines. On sent, dans tout ce passage, combien était ardente la rivalité des maisons d'Orléans et de Condé. Le texte original de La Moussaie, qui a été mutilé par de Bessé, mérite d'être cité.

[1] Voy. ci-dessus, p. 281-282.
[2] Voy. Appendice, n° II.

« La bataille de Rocroi avait établi la gloire et la réputation du duc d'Enghien à un si haut point, qu'il n'était pas imaginable qu'il pût jamais en acquérir davantage ; et non-seulement la grandeur de l'action, son importance et le temps auquel il l'avait exécutée faisaient désespérer qu'il pût rien faire de plus grand, mais même les effets de cette bataille semblaient lui en ôter les moyens. Elle avait rendu l'emploi de Flandre, du plus épineux et du plus périlleux, le plus facile et le plus glorieux que le roi pût donner. Toute l'infanterie espagnole dissipée, la réputation ôtée aux armes d'Espagne, la terreur semée dans toutes les villes de Flandre et l'impossibilité qu'avaient les ennemis de mettre en campagne, l'année d'après, une armée aussi puissante que celle qu'ils avaient perdue, ne faisaient imaginer, pour la campagne prochaine, que *des victoires sans péril et des conquêtes sans peine* [1]. Toutes ces considérations émurent le duc d'Orléans à prendre l'emploi de cette guerre, et le duc d'Enghien se vit réduit, par les propres effets de sa victoire, à ne pas espérer d'en pouvoir remporter de pareilles. »

Les jeunes compagnons du duc d'Enghien donnaient libre cours à leurs plaintes et à leurs railleries. Mazarin ne l'ignorait pas, et pour en atténuer l'effet il avait placé près du prince le maréchal de Guiche, dont l'esprit vif et ingénieux savait distraire

[1] Ces mots sont assez caractéristiques.

le duc d'Enghien de ses irritations d'amour-propre. Mais le mécontentement du prince de Condé, père du duc de d'Enghien, n'était pas facile à apaiser. Il se plaignait du ministre qui s'efforçait d'amoindrir sa maison en lui opposant le duc d'Orléans. Il était surtout irrité de ce que la cour ne secondait pas ses injustes prétentions dans un procès qu'il avait intenté à la duchesse d'Aiguillon, nièce et héritière d'une partie des biens du cardinal de Richelieu ; il réclamait, au nom de sa belle-fille, la duchesse d'Enghien, le partage de la succession de Richelieu, malgré les clauses formelles du testament de ce cardinal [1]. Le procès fut plaidé devant le parlement de Paris par des avocats célèbres, Gautier et Hilaire [2], qui parlèrent avec une grande liberté. La mémoire de Richelieu n'y fut pas épargnée ; mais le prince de Condé ne triompha pas, comme il l'avait espéré. La régente, loin de le favoriser, donna un témoignage public de sa sympathie à la duchesse d'Aiguillon : elle alla passer plusieurs jours dans le château de Rueil [3], où elle fut reçue avec magnificence par la nièce de Richelieu. Le prince de Condé en fut exaspéré, et Mazarin eut tellement à se plaindre des discours et des menées d'Henri de Bourbon, que, malgré ses habitudes de réserve et de prudence,

[1] Voy. ci-dessus, p. 9-10.
[2] Voy. *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, t. I, p. 178, 182, etc.
[3] *Ibid.*, p. 1-8.

il écrivait au maréchal de Guiche[1] : « Le plus grand témoignage que je puisse rendre à M. le duc d'Enghien de l'estime que j'ai pour lui est de souffrir, comme je fais, la mauvaise humeur de M. le Prince, qui décrie autant qu'il peut toutes nos affaires, et est le premier à publier les mauvais bruits et à appuyer ceux qui courent au désavantage du service du roi. Je m'imagine que la cause en est, en partie, de ce que l'avocat général n'a point conclu à son gré en l'affaire de Mme d'Aiguillon. »

Pendant toutes ces discussions, le siége de Gravelines avançait. Le duc d'Orléans, qui manquait du courage d'esprit nécessaire pour imposer sa volonté aux généraux, avait, comme son frère Louis XIII, le courage du sang. On reconnut le fils d'Henri IV dans son intrépidité à supporter les fatigues du siége et à braver les dangers. Vainement Piccolomini tenta, avec l'armée espagnole, de forcer les lignes françaises et de jeter du secours dans Gravelines. Il fut repoussé, et la ville, après avoir perdu toutes ses défenses extérieures et opposé pendant deux mois la plus énergique résistance, fut enfin obligée de capituler le 28 juillet 1644. Le gouverneur D. Fernando de Solis et la garnison en sortirent avec les honneurs de la guerre.

L'armée française prit possession de Gravelines le 29 juillet. On vit encore éclater, à cette occasion, la

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 735.

rivalité de La Meilleraye et de Gassion; chacun de ces généraux prétendait entrer le premier, La Meilleraye à la tête du régiment des gardes, Gassion conduisant le régiment de Navarre. La querelle menaçait de dégénérer en combat, lorsqu'un maréchal de camp, nommé Lambert [1], se jeta entre les deux troupes et leur défendit au nom du duc d'Orléans d'obéir à leurs généraux. Gaston, que l'on se hâta de prévenir, arriva lui-même et décida que, d'après l'usage, c'était le régiment des gardes qui devait entrer le premier [2]. Mazarin, malgré la joie qu'il éprouvait de cette importante conquête, ne pouvait s'empêcher de déplorer la violence des deux généraux qui avait failli ensanglanter la victoire. « Il est très-fâcheux, écrivait-il au duc d'Enghien [3], que ce démêlé se soit passé presque à la vue des ennemis et qu'il s'en ait peu fallu que les troupes se soient partagées pour se battre les unes contre les autres. »

Les peuples de la Flandre [4], irrités de ces revers et redoutant des maux plus grands, blâmaient la conduite de D. Francisco de Mello. Ils lui reprochaient d'avoir manqué de prévoyance et de courage, et d'avoir laissé prendre sous ses yeux une place aussi impor-

[1] Jean de Lambert de Saint-Bris, nommé maréchal de camp le 31 mars 1635, lieutenant général le 6 mai 1648, mort le 23 octobre 1685, à quatre-vingts ans.

[2] *Mém. de Monglat*, p. 152, 1re col. (édit. Michaud et Poujoulat).

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 14.

[4] « I popoli della Fiandra irritati dalle disgratie, etc. » (*Ambass. vénit.*, t. CI, dépêche du 26 juillet 1644.)

tante. Mazarin aurait voulu profiter de la disposition des populations flamandes pour les enlever à l'Espagne. Il engageait d'Estrades à répandre dans les provinces belges des écrits pour les exciter à s'affranchir, à l'exemple des Provinces-Unies, et à se joindre à cette république, « comme les cantons suisses, catholiques et protestants, sont unis ensemble[1] ». Les provinces belges ne répondirent pas à cet appel, mais les ennemis n'osèrent plus tenir la campagne. Les Hollandais s'emparèrent du Sas-de-Gand (septembre 1644), et les Français de Waten, sur l'Aa, sans que les Espagnols tentassent de secourir ces places. Les succès de la guerre d'Allemagne furent encore plus éclatants : le revers de Dütlingen fut vengé à Fribourg.

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II p. 12. Comparez *Ambass. vénit.*, t. CI, dépêche du 23 août 1644.

CHAPITRE IV

BATAILLE DE FRIBOURG-EN-BRISGAU

Guerre d'Allemagne (1644). — Négociations avec le duc de Lorraine ; elles n'aboutissent pas. — Opérations militaires : marche des Bavarois vers le Rhin après la prise d'Uberlingen ; combat de Donaueschingen (3 juin 1644) ; siége et prise de Fribourg-en-Brisgau par les Bavarois (juillet 1644). — Arrivée du duc d'Enghien à Brisach (2 août). — Batailles de Fribourg (3, 5 et 9 août). — La nouvelle en est portée à la cour ; impression qu'elle produit. — Appréciations peu favorables au duc d'Enghien. — Mazarin proclame l'importance de la victoire dans une dépêche du 17 août 1644.

Turenne, chargé de réorganiser l'armée franco-weimarienne, avait réussi à y rétablir la discipline et se préparait à reprendre l'offensive dès le commencement de la campagne de 1644. Il avait adressé à la cour un plan qui se rapprochait beaucoup de celui du maréchal de Guébriant[1]. Il représentait, comme ce général, qu'il serait facile de s'emparer de Mayence et du Palatinat[2], et de s'assurer ainsi une entrée

[1] Voy. plus haut, p. 21, le plan du maréchal de Guébriant.

[2] Voy. la lettre de Turenne à Mazarin dans le t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 623, note 3.

dans l'Allemagne centrale. Mazarin était disposé à donner suite à ce projet, et il réservait au duc d'Enghien la gloire de l'exécuter[1]. En même temps, il avait entamé une négociation avec le duc de Lorraine, dans l'espérance que le traité conclu avec ce prince lui livrerait les places fortes qu'il occupait dans le Palatinat et permettrait de réaliser, sans tirer l'épée, d'importantes conquêtes dans cette province et sur les bords du Rhin. Il n'ignorait pas qu'il traitait avec un prince d'un esprit fantasque et mobile et d'un caractère aventureux, habitué à la vie errante d'un chef de bandes mercenaires, aussi rusé que brave, se jouant de sa parole comme de la vie. Aussi, tout en négociant avec lui, il l'entourait d'espions. Une des sœurs du duc de Lorraine, la princesse de Phalsbourg, Henriette de Lorraine, correspondait avec le cardinal sous un nom supposé[2]. Il songeait aussi à gagner Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix, que le duc de Lorraine avait épousée, quoique déjà marié avec sa cousine, Nicole de Lorraine[3].

En annonçant le désir de s'attacher la princesse de Cantecroix, Mazarin remarquait judicieusement qu'il fallait éviter de s'engager dans la question matrimoniale, réservée à la cour de Rome[4]. Il proposait au duc

[1] Voy. les instructions données au duc d'Enghien, mss. de la Bib. nat., fr. 4169 (f°s 116 v°-124 v°).
[2] Voy. *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 648-649, texte et note.
[3] Quatrième carnet, p. 81 et 82; cinquième carnet, p. 18.
[4] Cinquième carnet, *ibid.*

de Lorraine d'entreprendre la conquête de la Franche-Comté, qui deviendrait son domaine propre[1], et il ajoutait, dans ses notes secrètes, que cette négociation ne pourrait être qu'avantageuse à la France, puisqu'elle assurerait à cette couronne les places qu'elle désirait, ou rendrait le duc de Lorraine suspect à l'Espagne[2].

Les négociations furent poursuivies pendant plusieurs mois. Mazarin écrivait à Turenne, le 27 mars 1644, que l'on « était en traité très-étroit » avec le duc de Lorraine[3]. » Le 31 mars, il chargeait Aubery du Maurier et de Maugiron de porter à ce prince les conditions de paix[4]. La principale était l'abandon par le duc des places qu'il occupait dans le Palatinat et de La Motte-en-Argonne, dont la garnison était la terreur du Bassigny (aujourd'hui Haute-Marne)[5]. La France, maîtresse de Spire et Worms, que le duc de Lorraine devait lui livrer, aurait pu effectuer sans difficulté le passage du Rhin toutes les fois qu'elle l'aurait voulu. On stipulait même que Charles IV servirait en personne dans l'armée française, à la tête d'un corps de six mille hommes[6]. Tout en poursuivant cette négociation, qui paralysait momentané-

[1] Quatrième carnet, p. 81.
[2] *Ibid.*
[3] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 635.
[4] *Ibid.*, p. 638-639.
[5] Voy. sur les conditions du traité les lettres de Grotius (*Epist. ineditæ*, p. 123), et surtout le cinquième carnet de Mazarin, p. 68 et 69.
[6] Cinquième carnet, p. 69.

ment les forces d'un ennemi, Mazarin avait peu de confiance dans le succès. Il écrivait au duc d'Enghien le 27 mai 1644[1]: « Je vous dirai, sur le sujet du duc Charles, que son accommodement avec les Espagnols ne m'a point surpris et que j'ai toujours été averti de ce qu'il traitait à Bruxelles, par le marquis Ville, et à Vienne et à Munich, par d'autres, mais que véritablement nous avons fait semblant d'entendre aux propositions, dont il nous a fait faire l'ouverture, plutôt de peur qu'on ne nous reprochât que nous l'avions négligé et qu'il n'avait tenu qu'à nous que cet accommodement se fît. » Il parle de même dans les carnets[2] : « Le 2 mai, le duc Charles de Lorraine s'est entendu avec les Espagnols. L'Escale en a eu avis, et le fait est très-certain, quoique le duc affirmât dans le même temps qu'il voulait abandonner leur parti. On ne peut nullement compter sur un homme aussi léger. » Le chevalier de l'Escale, dont parle ici Mazarin, était un des émissaires que l'Espagne entretenait à Paris; mais, comme on le voit par ce passage, ou il vendait les secrets dont il était dépositaire, ou il était lui-même trahi par quelqu'un de ses confidents. A partir de cette époque, la négociation avec le duc de Lorraine ne fut plus poursuivie que pour la forme. Mazarin, aussi rusé que son adversaire, se vantait avec raison d'avoir rendu ses

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 716-717.
[2] Cinquième carnet, p. 115.

troupes inutiles. « Il n'a semblé, ajoutait-il, avoir manqué de parole et de foi que pour recevoir l'affront de voir prendre Gravelines sous ses yeux[1]. »

Cependant l'armée du duc d'Enghien se renforçait par des levées faites dans le pays de Liége, et se préparait activement à tenir tête au général bavarois Mercy. Ce dernier venait d'enlever aux Français plusieurs des places qu'ils possédaient en Allemagne, et entre autres Uberlingen. Cette ville, située au N.-O. du lac de Constance, était défendue par une garnison française que commandait un gentilhomme du nom de de Courval. Bloqué pendant l'hiver par un corps d'armée, il résista à toutes les attaques. Il fallut que le général Mercy vint en personne à la tête de quinze mille hommes, au mois d'avril 1644, changer le blocus en siége régulier. De Courval se défendit courageusement pendant plus d'un mois. Enfin, le 10 mai, il fut obligé de capituler, mais il le fit aux conditions les plus honorables : la garnison sortit avec armes et bagages et se retira dans Lauffenbourg, une des villes forestières[2] qui étaient occupées par les Français[3].

Mercy se dirigea ensuite vers Hohenweil, place située dans le Würtemberg, sur une hauteur

[1] Dépêche aux plénipotentiaires en date du 14 août 1644.

[2] Ces villes étaient situées au sud du grand-duché de Bade, sur la frontière de la Suisse.

[3] On trouve les détails de cette campagne dans l'ouvrage allemand de Heilmann (cité plus haut, p. 248, note). On peut comparer Labarde, *De rebus gallicis*, p. 91.

escarpée, et défendue par une garnison qui s'était déclarée indépendante. Le chef, nommé Widerholt[1], était un de ces aventuriers que la guerre de Trente Ans avait multipliés et qui ne reconnaissaient pas d'autre droit que celui de la force. Habile et rusé, Widerholt amusa les Bavarois par des négociations, mais ils ne purent l'expulser de sa forteresse de Hohenweil[2]. Mercy, reconnaissant qu'il lui faudrait perdre beaucoup de temps et d'hommes devant cette place d'une importance secondaire, laissa un corps de troupes pour en faire le blocus et continua de s'avancer vers le Rhin en se faisant précéder par un corps de cavalerie de deux mille hommes.

A cette nouvelle, Turenne quitta ses quartiers d'hiver en toute hâte et chargea le général major, Reinold de Rosen, d'attaquer, avec la cavalerie franco-weimarienne, l'avant-garde de l'armée bavaroise. Cette expédition fut conduite avec beaucoup de rapidité et de vigueur par Rosen. Les Bavarois furent mis en pleine déroute près de Donaueschingen (le 3 juin 1644)[3]. Un colonel, nommé Galesky, fut fait prisonnier, avec trois capitaines, sept étendards et un grand nombre de chevaux. En annonçant cette victoire, Turenne en parle, comme

[1] Voy. Heilmann, ouvrage cité, et Labarde, *De rebus gallicis*, p. 91.

[2] *Ibid.*

[3] Voy. Labarde, *De rebus gallicis*, p. 92; *Mém. de Turenne* (édit. Michaud et Poujoulat) p. 368, note 1. — Heilmann ne parle pas de ce combat d'avant-garde.

à son ordinaire, avec simplicité et modestie, et attribue aux autres tout le succès : « La grande diligence de M. de Rosen, écrivait-il à Mazarin [1], a été bien utile, car il a marché trente lieues de France sans faire repaître les chevaux. Je le suivais de deux ou trois heures... Il y a eu plus de deux cents tués et autant de prisonniers. J'appris par ceux-là que la cavalerie de l'ennemi s'assemblait ce jour-là, ou bien le lendemain, auprès de l'infanterie ; ce qui m'a empêché de passer outre. » Mazarin, en répondant à Turenne, ne manqua pas de relever l'importance de ce combat [2] : « Bien que la nouvelle que vous nous avez mandée du succès obtenu sur les Bavarois eût pu mériter un courrier exprès, vous nous l'avez voulu rendre plus considérable par votre modestie, qui vous a fait contenter de nous l'écrire par l'ordinaire [3]. Vous avez pu juger combien la reine en a été touchée par l'importance de cette victoire, qui a appris aux ennemis qu'ils pouvaient être vaincus et a remis les nôtres en la possession qu'ils avaient perdue de vaincre [4]... La reine envoie une chaîne d'or de mille écus à M. de Rosen pour lui témoigner la satisfaction qu'elle a du devoir qu'il a fait en cette dernière occasion. Vous lui saurez faire valoir l'estime qu'elle

[1] Lettre citée dans les *Mémoires de Turenne* (édit. Michaud et Poujoulat).
[2] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 775-778.
[3] C'est-à-dire par la *voie ordinaire*, par la poste.
[4] Il ne s'agit évidemment que de l'armée d'Allemagne.

fait de sa personne et ce qu'elle se promet de son service, qu'elle ne laissera point sans reconnaissance. »

Ce combat d'avant-garde, qui rendait la confiance à l'armée franco-weimarienne, n'arrêta point la marche de Mercy, et Turenne était trop prudent pour engager une bataille générale contre une armée supérieure en nombre et commandée par un général renommé. Il se borna à surveiller la marche des Bavarois. Mercy vint mettre le siége devant Fribourg-en-Brisgau le 5 juillet. Cette ville était défendue par le colonel Kanowsky, qui avait sous ses ordres une garnison d'environ quatorze cents hommes. La place était pourvue de vivres pour six mois, mais les munitions de guerre et surtout la poudre manquaient. Les faubourgs furent attaqués et emportés par les Bavarois, qui commencèrent à battre en brèche les remparts. Kanowsky, après avoir repoussé un premier assaut, fut obligé de capituler le 28 juillet. Il obtint de sortir avec armes et bagages et se retira à Brisach, où il arriva le 29 juillet avec un petit nombre d'hommes valides, deux cents blessés ou malades, cent chevaux et deux pièces de canon [1].

On ne connaissait pas encore le résultat du siége de Fribourg lorsque le duc d'Enghien reçut l'ordre de

[1] Voy. pour les détails Heilmann, ouvrage cité; Labarde, *De rebus gallicis*, p. 93; Monglat, *Mémoires*, p. 149, 1re col., édit. Michaud et Poujoulat.

se diriger vers le Rhin. Il avait d'abord été décidé que ce prince serait envoyé dans le pays de Trèves. Là, continuant la campagne de l'année précédente, il aurait conquis le Palatinat entre la Moselle et le Rhin. Mais sur une lettre de Turenne, qui annonçait que, si le duc d'Enghien marchait vers Fribourg, on pourrait remporter de grands avantages sur les Bavarois, le conseil du roi fut appelé à examiner ce nouveau projet[1]. Ce fut le 20 juillet 1644 (Mazarin a pris soin de fixer la date) que cette question fut soumise à l'examen du conseil. La place de Gravelines ne s'était pas encore rendue, mais la conquête était certaine. Mazarin fit preuve d'une remarquable sagacité en exposant toutes les chances de succès que présentait la campagne d'Allemagne. Le duc de Lorraine était enchaîné par une négociation qui paralyserait ses forces et l'empêcherait de secourir le duc Maximilien, comme il l'avait fait au mois de novembre de l'année précédente[2]. Les troupes de l'empereur étaient dispersées et affaiblies. Il n'existait en Allemagne qu'une seule armée capable d'arrêter les Français : c'était celle de Bavière, que commandait Mercy[3]. Mazarin ne doutait pas de la victoire du duc d'Enghien

[1] Nous ne connaissons ces détails que par le cinquième carnet de Mazarin, p. 80-88. Le cardinal, d'ordinaire très-bref dans ses notes secrètes, a consacré huit pages au développement de l'avis qu'il soutint, à cette occasion, dans le conseil.

[2] Voy. ci-dessus, p. 253.

[3] « Che solo se oppone alle nostri progressi. » Cinquième carnet, *ibid.*, p. 84.

sur les Bavarois : « Elle est certaine, dit-il, d'après toutes les apparences[1]. » Renforcé ensuite par les troupes qui reviendront victorieuses du siége de Gravelines, le prince pourra se porter vers le pays de Trèves et le Palatinat, et en faire la conquête.

Ainsi, dès le 20 juillet, Mazarin traçait avec une sûreté de coup d'œil étonnante la glorieuse campagne que le duc d'Enghien et le maréchal de Turenne allaient exécuter dans les mois d'août, de septembre et d'octobre. Il concluait en ces termes : « En somme, après avoir bien considéré ce projet, il ne peut être que très-glorieux et avantageux pour le service de Sa Majesté et pour la personne du duc d'Enghien[2]. »

Le conseil suivit l'avis du cardinal, et le duc d'Enghien reçut l'ordre de se diriger en toute hâte vers le Rhin. Il parcourut en treize jours soixante lieues à la tête d'une armée retardée par l'artillerie et les bagages qu'elle traînait à sa suite ; mais, malgré la rapidité de sa marche, il ne put arriver assez tôt pour sauver Fribourg. Dès qu'il apprit la capitulation de cette ville, il laissa à un de ses lieutenants le soin de diriger son armée et se rendit en toute hâte à Brisach pour conférer avec Turenne. Ce fut là probablement

[1] « Che la vittoria sarà come certa per tutte le apparenze humane. » Cinquième carnet, p. 87.

[2] *Ibid.*, p. 88 : « In somma, ben considerato questo pensiero non puol esser che gloriosissimo et utilissimo al servitio di S. M. et alla persona del duca. »

que se tint le conseil de guerre dont nous parlerons plus loin, et où il fut résolu que l'on livrerait bataille aux Bavarois[1]. Les armées du duc d'Enghien et de Turenne réunies s'élevaient à environ vingt mille hommes. Celle de Mercy était un peu inférieure en nombre; elle comptait huit mille fantassins et sept mille cavaliers, mais elle occupait une forte position, où il était périlleux de l'attaquer.

Dans la série de batailles qui se livrèrent aux environs de Fribourg les 3, 5 et 9 août, la topographie a joué un grand rôle, et il est nécessaire de se rendre compte de la disposition des lieux. La ville de Fribourg-en-Brisgau est située au pied des montagnes de la Forêt-Noire. Une petite plaine arrosée par un cours d'eau nommé le Dreisam (*Dreisamflusz*) s'étend à l'ouest de la ville. Cette plaine est bordée d'un côté par de hautes montagnes, de l'autre par des bois et des marais. Les montagnes de la Forêt-Noire, qui s'élèvent à l'est, au nord et au sud de Fribourg-en-Brisgau, forment un massif fort épais, coupé de ravins, de forêts et de torrents. Une seule route, celle de Fribourg à Villingen, établissait, à

[1] Cette campagne a été racontée par plusieurs témoins oculaires, et entre autres par La Moussaie, dont nous citerons toujours le récit manuscrit, plus complet que celui qui a été imprimé sous le nom de H. de Bessé, sieur de La Chapelle-Milon. Les mémoires de Turenne et ceux du maréchal de Gramont, appelé antérieurement maréchal de Guiche, méritent aussi d'être consultés; ces deux maréchaux furent témoins des événements. Je me servirai également du récit de Heilmann, qui a fait usage des documents bavarois.

cette époque, des communications entre les vallées du Necker et du Rhin, entre le Brisgau et le Würtemberg. Là se trouvait l'abbaye de Saint-Peter ou Saint-Pierre. Mercy eut toujours soin de s'adosser à cette route, de manière à se ménager une retraite vers le Würtemberg[1]. Cette communication aurait pu être coupée par les Français s'ils s'étaient emparés de la vallée de la Glotter (*Glottersthal*), située au nord-est de Fribourg. D'Erlach, gouverneur de Brisach, avait soutenu cette opinion dans le conseil de guerre que le duc d'Enghien avait consulté[2]. D'Erlach, qui connaissait parfaitement le pays[3], conseillait de ne

[1] Voy. la carte à la fin du volume.

[2] La Moussaie ne mentionne pas ce conseil de guerre; dans son récit, le duc d'Enghien est seul en scène. Il n'est pas question non plus du conseil de guerre dans les mémoires de Turenne, dont la narration est très-confuse. Mais les mémoires du maréchal de Gramont, les Mémoires de Monglat, le *Mercure* de Vittorio Siri et l'histoire latine de Labarde disent formellement que le prince réunit un conseil. Ramsay, dans son *Histoire de Turenne*, et Heilmann, dans son ouvrage sur les guerres des Bavarois, en parlent également; mais ils intervertissent les rôles, ils attribuent à Turenne l'avis que Gramont, Siri et Labarde prétendent avoir été soutenu par d'Erlach. Monglat ne donne aucun détail sur les opinions exprimées dans le conseil. Comme le maréchal, dont les notes ont servi pour la rédaction des Mémoires de Gramont, était présent au conseil, j'ai préféré son témoignage; il est d'ailleurs confirmé par celui de deux contemporains, Labarde, historien très-exact, et Vittorio Siri, qui, pour la rédaction de son *Mercure*, eut souvent communication des papiers déposés dans les archives de l'État.

[3] Vittorio Siri, dans la seconde partie du t. IV, p. 50, du *Mercure*, dit en parlant de d'Erlach : « Questo bene instrutto della qualità del paese, delle conditioni de nemici e del methodo di guerreggiare in Alemagna. »

pas attaquer de front l'ennemi, retranché dans une position presque inexpugnable. Il aurait voulu qu'on s'emparât de la route de Villingen et qu'on interceptât ainsi les communications des Bavarois avec le Würtemberg. Le maréchal de Guiche appuya cet avis. Mais Turenne le combattit et déclara qu'on pourrait tourner la position des Bavarois en gravissant le sentier escarpé du Schwinberg. Le duc d'Enghien se déclara pour l'avis de Turenne et entraîna le conseil[1]. Il fut décidé que le prince attaquerait de front la position des Bavarois, pendant que Turenne, à la tête des troupes weimariennes, ferait un long circuit en suivant le défilé, qu'il avait indiqué, pour tomber sur les derrières des ennemis.

Le camp de Mercy était protégé, au nord du côté de la Dreisam, par des abatis d'arbres. Dans la plaine qui s'étendait à l'ouest, s'élevait un fort où le général bavarois avait placé six cents hommes et cinq pièces de canon. Des redoutes armées de canons et placées de deux cents pas en deux cents pas présentaient un rempart formidable, derrière lequel s'abritaient les fusiliers bavarois. De tous côtés le camp était fortifié avec le même soin. On ne pouvait le tourner qu'en faisant le long détour pro-

[1] « Le duc d'Enghien, jeune, courageux et ambitieux, enflé de gloire de ses victoires passées, croyant que rien ne lui pouvoit résister, passa par-dessus toutes sortes de considérations et résolut de combattre, à quelque prix que ce fût. » *Mém. de Monglat*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 149.

posé par Turenne. Ce ravin de Schwinberg, qu'il fallait gravir, n'avait pas été négligé par Mercy; il l'avait coupé de fossés et hérissé de troncs d'arbres abattus et entremêlés. « Jamais camp, dit La Moussaie, n'a été posté dans une assiette plus forte, et jamais général mieux que Mercy n'a su joindre les forces de l'art avec celles de la nature pour le rendre inexpugnable. »

Le 3 août, au point du jour, Turenne, à la tête des Franco-Weimariens, commença son mouvement. Comme il avait à faire une longue marche pour contourner le Schwinberg, on était convenu que l'attaque générale n'aurait lieu que quelques heures avant la fin du jour. Ce fut seulement vers quatre heures du soir que d'Espenan, maréchal de camp, marcha avec les régiments de Persan et d'Enghien pour enlever les retranchements des Bavarois. Il devait être soutenu par les régiments de Conti et de Mazarin, que commandait le comte de Tournon. D'Espenan gravit une colline plantée de vignes, où il fallut escalader des murailles hautes de trois ou quatre pieds qui soutenaient les terres. Au sommet de la colline, ils trouvèrent des abatis d'arbres qui protégeaient le camp des Bavarois. L'infanterie franchit le premier obstacle, non sans essuyer des pertes considérables; mais elle fut arrêtée par le second retranchement, derrière lequel l'ennemi faisait un feu si terrible de mousqueterie et d'artillerie, que les troupes de d'Espenan reculèrent et se dispersèrent.

Le duc d'Enghien, qui s'était avancé pour reconnaître l'effet de l'attaque, jugea qu'elle échouerait s'il ne prenait immédiatement un parti énergique : se retirer, c'était s'avouer vaincu et perdre tout l'avantage de la campagne. En un instant, le prince prit sa résolution : il mit pied à terre, se plaça à la tête du régiment de Conti, ordonna au comte de Tournon de mener au combat le régiment de Mazarin, et marcha le premier droit aux retranchements des ennemis. Le maréchal de Guiche, et tous les officiers généraux qui l'entouraient, Marsin, Mauvillé, Léchelle, La Moussaie, Jarzé, les chevaliers de Gramont et de Chabot, Isigny, Meilles, La Baulme, Tourville, Barbantane, Desbrotteaux, Aspremont, toute cette élite de jeune noblesse, qui se pressait sur les pas du duc d'Enghien, s'élança vers les retranchements. « Il est incroyable, dit La Moussaie, quelle allégresse donna aux troupes une si incroyable valeur. » C'est là que la tradition place un trait dont ne parlent pas les contemporains, mais qui peint bien l'impétuosité irrésistible du chef et l'entraînement des soldats. Le duc d'Enghien aurait lancé son bâton de commandement au milieu des ennemis, et toute l'armée se serait précipitée pour le reprendre. Ce qui est certain, c'est que Condé montra une intrépidité à toute épreuve [1], et qu'à l'exemple du général les soldats franchirent

[1] Le Bavarois Heilmann reconnait que la conduite de Condé fut *au-dessus de tout éloge* (*über alles Lob*) (T. II, 2me partie, p. 669 de l'édit. de 1868).

les abatis d'arbres, « volant par-dessus », comme dit La Moussaie. En un clin d'œil le retranchement fut emporté et les ennemis dispersés. Ils s'enfuirent à la faveur des bois et de l'obscurité de la nuit.

Le duc d'Enghien, conservant son calme au milieu de l'ardeur du combat, reconnut que, malgré le succès de cette attaque, sa position était critique. Toute son infanterie était en désordre : les premiers bataillons par l'infructueux assaut qu'ils avaient tenté, et les autres par leur acharnement à la poursuite des ennemis. Il était à craindre que les Bavarois, toujours maîtres du fort qui dominait la plaine et d'une partie des retranchements, ne réunissent leurs troupes pour tomber sur les Français dispersés. Le duc d'Enghien se hâta de rassembler son infanterie et fit avancer sa cavalerie malgré les obstacles que présentait un terrain hérissé d'arbres coupés et enchevêtrés. Il fit en même temps sonner toutes ses trompettes pour donner un signe de ralliement à ses troupes et intimider l'ennemi.

Pendant que le duc d'Enghien emportait de front les retranchements bavarois par un combat meurtrier, le maréchal de Turenne avait exécuté, de son côté, le mouvement concerté avec le prince. Il avait suivi le défilé qui contournait le Schwinberg et surmonté tous les obstacles. Mercy avait prévu une attaque de ce côté et y avait placé ses meilleures troupes. Aussi Turenne, dont l'armée était fatiguée par une longue marche, ne put forcer le camp des

Bavarois. Il se borna à une escarmouche assez vive pour occuper sur ce point une partie de l'armée ennemie. La fusillade continua toute la nuit entre les troupes de Turenne et les Bavarois. Le duc d'Enghien l'entendait, et comptait, au point du jour, tomber sur les ennemis et les prendre entre deux feux. Le succès semblait assuré. Comment le général bavarois pourrait-il soutenir une double attaque avec des troupes déjà épuisées par des combats longs et sanglants?

A la pointe du jour, les Français virent avec étonnement que le général Mercy avait réussi à se soustraire à une position aussi dangereuse. Pendant que les troupes qu'il avait laissées en face de Turenne entretenaient une vive escarmouche qui faisait croire à la présence de toute l'armée, il exécuta sa retraite, au milieu de la nuit, dans un ordre parfait, et alla prendre position sur une montagne près de Fribourg. L'activité et l'obéissance de ses troupes secondèrent sa prudence; il parvint même à enlever le canon placé dans le fort, qui couvrait son camp du côté de la plaine, sans que les Français se doutassent de ce mouvement. La pluie, qui, depuis le milieu de la nuit, tombait en abondance, contribua à couvrir la retraite des Bavarois.

Dès que le jour commença à poindre, le duc d'Enghien envoya reconnaître le fort dans le dessein de l'attaquer. On le trouva abandonné. Le duc d'Enghien s'y rendit lui-même et reconnut qu'il ne

restait du camp des ennemis que les huttes sous lesquelles ils s'étaient abrités. L'escarmouche, du côté du maréchal de Turenne, avait également cessé. Les deux corps français se réunirent en face de Fribourg et virent l'ennemi qui se retranchait sur une haute montagne à l'est de cette ville. Déjà les troupes françaises se rangeaient en bataille pour attaquer les Bavarois dans leur nouvelle position. Mais la pluie, qui tombait par torrents, et la fatigue des soldats déterminèrent le duc d'Enghien à leur accorder un repos indispensable pendant la journée du 4 août. Il en profita pour concerter le plan de l'attaque qu'il se propoposait de renouveler le lendemain.

Lorsque l'on arrive de Vieux-Brisach à Fribourg, on aperçoit à la droite de cette dernière ville une montagne qui s'élève par gradins jusqu'à un plateau où l'on peut mettre en bataille trois ou quatre mille hommes. Ce plateau, dont la hauteur est considérable, était alors défendu par une vieille tour. Au delà du plateau le terrain s'abaisse et présente un petit vallon, puis se relevant il forme une des plus hautes montagnes de la Forêt-Noire. Ce fut sur le plateau et sur les gradins qui y conduisent insensiblement que Mercy posta son armée. Il rangea l'infanterie près de la tour et derrière un bois qui s'étendait depuis le plateau jusqu'aux environs de Fribourg. La cavalerie s'appuyait d'un côté à cette ville et de l'autre au bois. Des retranchements élevés à la hâte couvraient le camp, et des abatis d'arbres les protégeaient. Un

seul jour avait suffi pour achever ces fortifications, qui semblaient l'œuvre de plusieurs mois[1].

Le duc d'Enghien résolut de forcer Mercy dans son nouveau camp. Il plaça la cavalerie dans la plaine sous les ordres du maréchal de Guiche, en face de la cavalerie ennemie, et chargea d'Espenan d'attaquer le centre de l'armée bavaroise qui, s'étendant sur un long espace, paraissait pouvoir être entamé plus facilement. Enfin, le corps de Turenne, sous lequel servaient le marquis d'Aumont et L'Échelle, sergent de bataille, devait gravir la hauteur qu'occupaient les Bavarois jusqu'au point où leur infanterie était campée près de la vieille tour. L'Échelle, qui commandait l'avant-garde de ce troisième corps, composée de mille fusiliers, avait ordre de ne commencer l'attaque qu'après avoir été rejoint par le marquis d'Aumont et par le gros de l'infanterie. D'Espenan, de son côté, devait attendre pour agir le signal donné par L'Échelle. L'armée bavaroise serait ainsi attaquée sur ses derrières et en flanc, et tenue en échec du côté de la plaine par le maréchal de Guiche.

Après avoir pris ces dispositions, le duc d'Enghien, accompagné de Turenne et de l'élite des gentilshommes, gagna la hauteur qui dominait le camp ennemi pour surveiller les mouvements de la bataille et se porter partout où sa présence serait nécessaire.

[1] « Welche das Werk von Monaten zu sein scheinen. » Heilmann, *ibid.*, p. 670. Cet historien donne une description minutieuse des diverses fortifications élevées si rapidement par les Bavarois.

Il y était à peine arrivé qu'une vive fusillade éclata. D'Espenan, sans attendre le signal que devait lui donner L'Échelle, avait voulu enlever une redoute des ennemis. Elle fut défendue avec vigueur, et bientôt l'action devint générale.

L'Échelle, en entendant le bruit du combat engagé par d'Espenan, ne crut pas devoir différer d'attaquer l'infanterie bavaroise jusqu'à l'arrivée du corps du marquis d'Aumont. Il s'élança intrépidement à la tête de ses mille mousquetaires sur les retranchements des ennemis; mais il fut blessé mortellement, et le courage de ses troupes vint se briser contre les fossés et palissades, derrière lesquels s'était retranchée l'infanterie bavaroise. Le duc d'Enghien et le maréchal de Turenne, voyant la montagne occupée par les Bavarois couverte de feu et de fumée, reconnurent qu'une imprudence venait de compromettre le sort de la bataille et accoururent au corps placé sous les ordres de L'Échelle; ils le trouvèrent troublé, en désordre, découragé par la blessure de son chef, hésitant entre la honte de la fuite et l'impossibilité d'une attaque victorieuse. Le duc d'Enghien, toujours intrépide au milieu du danger, ordonna au comte de Tournon de remplacer L'Échelle à la tête de cette troupe et de la ramener au combat. Lui-même, suivi de l'élite des officiers, resta impassible sous le feu de l'ennemi. Mais les retranchements des Bavarois étaient si fortement établis et leur fusillade si bien nourrie, que les troupes françaises reculèrent. « Tout ce que put faire le duc

d'Enghien, dit La Moussaie, par ses commandements, par ses menaces et par son exemple, ce fut de les empêcher de fuir tout à fait. » Le maréchal de Guiche, qui se tenait dans la plaine à la tête de la cavalerie française, entendant le bruit du combat, vint rejoindre le duc d'Enghien et parvint, non sans peine, à l'arracher de ce poste dangereux. « Il est incroyable, dit La Moussaie[1], combien cette action fut périlleuse pour le duc d'Enghien et pour ceux qui l'accompagnaient, ayant toujours été à vingt pas des retranchements des ennemis, avec vingt personnes, dont il n'y en eut un seul qui n'en rapportât les marques. Jarzé et Isigny en sortirent avec deux grandes blessures, et tous les autres eurent des coups sur eux ou sur leurs chevaux. » Le duc d'Enghien même eut le pommeau de sa selle emporté par un boulet de canon, et le fourreau de son épée brisé d'un coup de mousquet.

Les pertes essuyées dans ce sanglant combat n'avaient pas abattu le courage du prince. Il voulut tenter une nouvelle attaque. Le maréchal de Guiche chercha à le retenir, mais il n'y parvint pas. « Il fallait, dit-il[2], avoir le courage et l'intrépidité du duc d'Enghien pour songer à entamer une affaire de plus belle, après ce qu'il venait d'essuyer, et partie de ses troupes

[1] La Moussaie était auprès du duc d'Enghien et partagea tous ses dangers. Il ne se nomme pas. C'est seulement par une lettre du duc d'Enghien que nous apprenons qu'il eut trois chevaux tués sous lui et une blessure au bras.

[2] *Mém. du maréchal de Gramont* (antérieurement maréchal de Guiche), p. 257, 2me col. (édit. Michaud et Poujoulat).

tuées et rebutées; mais il était un de ces hommes uniques dans leur espèce, desquels le courage augmente à proportion que le péril devient plus grand. »
Le duc d'Enghien rassembla ce qui lui restait d'infanterie, placa à la tête Mauvilli, sergent de bataille, le fit soutenir par la cavalerie que commandait Rosen et essaya de traverser le bois qui couvrait une partie de l'armée ennemie. Les troupes, entraînées par son exemple et par celui de Turenne, chargèrent les Bavarois avec impétuosité et les firent plier. Mais Gaspard de Mercy, frère du général en chef, fit mettre pied à terre à sa cavalerie et soutint l'infanterie ébranlée. Le combat se prolongea jusqu'à la nuit et coûta la vie à beaucoup d'officiers et de soldats, sans que les Français pussent enlever la position. Mauvilli y fut tué. « C'était, dit La Moussaie[1], un soldat dont l'ambition était secondée de beaucoup de cœur et de beaucoup d'esprit, et qui, par l'un et par l'autre, se voyait en état d'espérer de monter aux plus grandes charges de la guerre. » De leur côté, les Bavarois perdirent un de leurs généraux, Gaspard de Mercy[2].

[1] Ce passage a été retranché dans la relation imprimée de Henri de Bessé.

[2] D'après Heilmann (t. II, 2me partie, p. 672 de l'édit. de 1868), les Français perdirent dans ce combat cinq à six mille hommes, et les Bavarois seulement quinze cents. La perte des Français paraît exagérée. Comment, après un pareil massacre, l'armée française aurait-elle pu continuer victorieusement la campagne? Vittorio Siri (*Mercure*, t. IV, 2nc partie, p. 57) dit que, du côté des Français, plus de cinq cents officiers furent tués ou mis hors de combat. Du reste, Siri prétend que c'est à tort que les Français s'attribuèrent la

La nuit mit un terme à ces combats meurtriers. Les Français s'établirent dans le camp que les Bavarois occupaient dans la journée du 3 août. On envoya à Brisach les blessés, et l'armée prit un repos de trois jours au milieu des cadavres qui couvraient les champs de bataille. « Ce séjour fut terrible, dit un témoin oculaire[1], car l'on demeura au milieu de tous les corps morts, ce qui causa une telle infection, que beaucoup de gens en moururent. »

Enfin le duc d'Enghien, reconnaissant l'impossibilité de forcer Mercy dans ses retranchements, résolut de l'affamer. Il revint au projet qui avait été proposé par d'Erlach dès le 2 août. Pour le réaliser, il fallait gagner un village nommé Langendentzlingen, situé au nord-ouest de la ville de Fribourg, et intercepter la route qui conduisait de Fribourg à Villingen. Exécuter cette marche en présence de l'ennemi campé sur les hauteurs n'était pas sans danger. Mais les Bavarois paraissaient tellement abattus, que le duc d'Enghien n'hésita pas. Il écrivit à Mazarin la lettre suivante du camp de Fribourg, le 8 août, la veille du jour où il avait résolu d'effectuer le mouvement qui devait couper la retraite à l'ennemi[2] :

« Je vous envoie la relation de ce qui s'est passé

victoire : « Frà le vittorie del Duca accontano li Francesi questa battaglia senza sapersi con qual fondamento di ragione. »

[1] *Mém. de Gramont* (même édit.), p. 258, 1re col.

[2] Cette lettre a été publiée à la suite des *Mém. de Pierre Lenet* (édit. Michaud et Poujoulat), p. 499, 1re et 2me col. Quelques noms propres y ont été altérés; nous les rétablissons.

dans nos combats. Je m'assure que vous l'approuverez et que vous jugerez facilement que, si l'armée de Bavière n'a pas été absolument défaite, elle a été au moins ruinée à un point qu'elle aura bien de la peine à s'en remettre. Pour nous,. certainement nous y avons perdu du monde, mais non pas à comparaison des ennemis[1]. La perte est tombée beaucoup plus sur les officiers que sur les soldats, et il ne peut pas se dire avec quelle affection et quel cœur tout le monde a servi dans ce rencontre.

» Je ne vous dirai rien de M. le maréchal de Guiche; il est trop connu de vous pour qu'il soit bien que je vous en parle : tout ce que je puis dire, c'est qu'en cette occasion il a surpassé, s'il se peut, votre attente. M. le maréchal de Turenne y a servi avec tout le cœur et la capacité imaginables. MM. d'Espenan, de Paluau, d'Aumont, de Tournon et de Marsin y ont fait des merveilles. Vous le verrez par la relation que je vous envoie[2], et je vous puis dire qu'il n'y a rien de plus véritable; vous me connaissez assez pour croire que je n'aime pas à mentir. Leschelle a été blessé très-dangereusement[3], après y avoir servi

[1] L'affirmation si positive de Condé réfute l'assertion d'Heilmann rapportée plus haut, p. 312, note 2.

[2] Nous n'avons pas trouvé malheureusement cette relation, mais nous supposons que le récit de La Moussaie, qui accompagnait le duc d'Enghien, ne doit pas différer beaucoup de la relation du prince.

[3] Tous les mémoires disent que Lechelle ou L'Eschelle fut tué à la première attaque du 5 août. D'après la lettre du duc d'Enghien, il n'aurait succombé qu'aux suites de ses blessures.

très-utilement, et on ne peut croire quel honneur le pauvre Mauvilli avait acquis quand il est mort. Toutes nos troupes ont très-bien fait leur devoir, et je vous jure que jamais armée n'a été si proche de sa perte que celle des ennemis. Dieu ne l'a pas voulu, nous en retrouverons peut-être l'occasion. »

Après avoir donné quelques détails sur les services rendus par les divers régiments, le duc d'Enghien continue ainsi : « Les ennemis pâtissent infiniment, et j'espère qu'avec l'aide de Dieu, ou nous les ruinerons, ou du moins nous les obligerons à nous abandonner Fribourg. Nous marcherons demain du côté du Würtemberg, dans le val de Landeling [1], qui est un port [2] où nous trouverons du fourrage abondamment, d'où nous pourrons tirer nos vivres de Brisach, d'où nous incommoderons infiniment les ennemis, en tenant, avec de fortes parties de cavalerie, toujours leurs derrières, et d'où nous serons en état de descendre le Rhin quand nous le voudrons et de former tel dessein qu'il nous plaira de ce côté-là. Tourville [3] vous en entretiendra d'un qui est très-considérable [4].

[1] On a imprimé *Canteling;* c'est une altération évidente de *Landeling*, abréviation de *Langendentzlingen,* nom du village que traversa l'armée pour entrer dans le val de Glottersthal.

[2] Le mot *port* signifie ici passage à travers les montagnes ; c'est dans ce sens que l'on dit le *port de Venasque*, etc.

[3] On a déjà vu figurer Tourville à Rocroi. Voy. ci-dessus, p. 89.

[4] Il est probable que le projet auquel le duc d'Enghien fait allusion est celui que Guébriant avait proposé dès 1643 (voy. plus haut, p. 21), que Turenne avait repris en 1644 (p. 291), et qui fut

» Je mande à M. Arnauld [1] de m'amener les troupes qu'il a; je ne sais en quel état elles seront, mais selon cela nous prendrons nos mesures. Je vous prie de nous fortifier d'infanterie; cela est absolument nécessaire dans ce pays-ci. Je crois que vous êtes trop de mes amis pour ne m'assister pas en une rencontre où il se présente une si belle occasion et si utile à l'État.

» Je ne vous puis dire avec quel zèle et quelle affection et quel cœur La Moussaie a servi en cette occasion [2] : il a eu trois chevaux tués sous lui et une mousquetade au bras; cela mérite bien que vous le traitiez favorablement. Je crois qu'après ce qui s'est passé ici, personne ne saurait trouver à redire que vous le fassiez servir [de maréchal de camp] [3]. Le chevalier de Chabot [4] a eu aussi un cheval tué et a fait des merveilles; toute l'armée en rendra témoignage. Je vous conjure de lui vouloir faire ressentir les effets de votre bonne volonté, de la mienne et de son mérite.

enfin réalisé par la conquête de Philipsbourg et d'une partie du Palatinat.

[1] Arnauld de Corbeville commandait un corps d'armée près de Metz.

[2] La Moussaie, comme nous l'avons vu, ne se cite pas dans son récit, où il s'attache surtout à faire ressortir les exploits du duc d'Enghien et de ses principaux compagnons d'armes.

[3] Il n'y a que le mot *servir* dans le texte imprimé, mais comme La Moussaie servait déjà, il est évident qu'il y a une omission; le duc d'Enghien demandait pour lui le titre de *maréchal de camp*, qui lui fut accordé.

[4] Guy-Aldonse de Chabot, mort le 11 octobre 1646.

» Nous avons perdu deux sergents de bataille [1], et, par conséquent, si vous nous donnez M. le marquis de Castelnau [2], nous en aurons encore un de manque. Châtelus est ici, qui a été blessé de deux coups, mais qui sera bientôt guéri ; je vous réponds qu'il fera très-bien cette charge. Si vous voulez l'en gratifier, je vous en aurai une très-particulière obligation. Je me sens obligé de vous dire que la cavalerie de l'armée allemande [3] est au meilleur état du monde, et que certainement elle est infiniment meilleure que l'année passée; ils ont très-bien employé l'argent qu'on leur avait donné. Pour nous, je vous conjure de nous envoyer nos *montres* (notre solde) le plus souvent qu'il se pourra : ce n'est pas ici un pays où l'on vive pour rien. » Le duc d'Enghien, dans cette énumération des glorieuses actions de l'armée d'Allemagne, n'oublie que lui-même.

Le lendemain 9 août, il commença l'exécution du projet qu'il avait formé pour intercepter les communications des Bavarois avec le Würtemberg. Il mit sa cavalerie en bataille devant l'armée bavaroise, pendant que Turenne faisait traverser aux troupes le

[1] Ce grade était supérieur à celui de colonel et inférieur à celui de maréchal de camp. Les deux sergents, ou maréchaux de bataille, tués dans l'action étaient L'Échelle et Mauvilli.

[2] Jacques de Castelnau-Mauvissière fut, en effet, nommé sergent de bataille en 1644. Il devint maréchal de France le 20 juin 1658 et mourut peu de jours après des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille des Dunes.

[3] Le duc d'Enghien veut parler ici de la cavalerie weimarienne.

Dreisam, puis les bois et les marais, pour la conduire à Langendentzlingen. Les Bavarois ne firent aucune tentative pour attaquer l'armée en marche et l'on ne tarda pas à avoir l'explication de leur immobilité. Des espions apprirent à Turenne que Mercy, devinant, d'après le mouvement des troupes françaises, le but qu'elles se proposaient, avait levé son camp et se dirigeait vers la vallée de Saint-Peter, qui conduit de Fribourg à Villingen [1]. A cette nouvelle, le duc d'Enghien résolut de hâter sa marche pour couper la retraite aux ennemis. Comme le corps principal de l'armée était déjà fatigué par une longue route, il fit prendre les devants au général Rosen, à la tête de huit escadrons de la cavalerie weimarienne.

Rosen traversa rapidement les défilés qui menaient de Langendentzlingen à l'abbaye de Saint-Peter et rejoignit près de ce couvent l'arrière-garde des ennemis. Il en donna avis immédiatement au duc d'Enghien. Le prince était encore éloigné et arrêté par la difficulté de se frayer un passage avec de l'artillerie à travers les défilés de la Forêt-Noire. La position des huit escadrons de Weimariens en face de toute l'armée bavaroise était critique. Cependant Rosen, qui connaissait leur valeur, résolut de tenir tête à

[1] Dès le 6 août, Mercy avait envoyé à Saint-Peter quelques compagnies de dragons pour élever un fort, afin d'assurer sa retraite. Il avait occupé dans le même but le vieux château de Kastelberg (Heilmann, *ibid.*, p. 672).

l'ennemi et le fit avec une audace extraordinaire, dit l'historien allemand Heilmann [1]. Il avait devant lui les Bavarois, à droite la route de Villingen couverte d'artillerie et de bagages, à gauche les gorges des montagnes, et derrière lui les ravins profonds que le duc d'Enghien devait traverser pour arriver à son secours. Toutefois il n'hésita pas à attaquer les Bavarois, et, pendant qu'une partie de sa cavalerie se jetait sur les bagages, il marcha avec le reste contre Mercy; il fut repoussé par l'infanterie bavaroise. La cavalerie de Mercy, dont les chevaux étaient épuisés, ne se nourrissant depuis plusieurs jours que de feuilles d'arbres, ne put le poursuivre, et cette circonstance contribua à sauver les Weimariens [2]. L'arrivée du duc d'Enghien à la tête d'une partie de ses troupes le tira de tout danger. Mercy, dont l'armée était réduite à six mille hommes, ne voulut pas l'exposer à l'attaque d'une armée supérieure en nombre et commandée par le duc d'Enghien. Il regagna la route de Villingen, et, afin de hâter sa retraite, il abandonna ses canons et ses bagages.

Le duc d'Enghien, après avoir fait traverser les défilés à son armée et l'avoir réunie tout entière sur la route de Villingen, se mit à la poursuite de Mercy. Il s'avança jusqu'à une haute montagne, appelée le

[1] « Mit ungewœhnlicher Kühnheit, » p. 673 de l'ouvrage cité.

[2] Heilmann, *ibid.* J'ai suivi de préférence le récit d'Heilmann; celui de La Moussaie est très-différent, mais paraît mériter moins de confiance; il n'assistait pas à ce combat.

Holgrave, qui domine toute cette partie de la Forêt-Noire et semble, par l'abondance des sources qu'elle verse et par la fertilité de ses coteaux, le poste le plus avantageux et le plus sûr pour le campement d'une armée. Mercy avait songé à s'y arrêter. Mais, après avoir commencé quelques retranchements, il avait jugé plus prudent de continuer sa retraite vers Villingen. Le duc d'Enghien ne voulut pas pousser plus loin la poursuite, et, revenant sur ses pas, il gagna l'abbaye de Saint-Peter. Il s'y arrêta le 10 août pour donner quelque repos à ses troupes et faire brûler les bagages de l'ennemi. Les canons, abandonnés par les Bavarois, furent conduits à Brisach.

La retraite de l'armée ennemie, réduite à quelques milliers d'hommes, l'abandon de ses bagages et de son canon, attestaient la victoire des Français. Mais cet avantage avait été acheté par la perte de plus de six mille hommes [1] et de plusieurs officiers distingués. Si le duc d'Enghien s'était illustré par une valeur poussée jusqu'à la témérité, Mercy avait fait preuve d'un sang-froid, d'une prudence et d'une fermeté remarquables. Ces combats, ces retraites et ces poursuites de rochers en rochers, au milieu des bois et des ravins, sont de véritables luttes de géants.

Tourville avait été chargé de porter à la cour la

[1] Il s'agit ici de la perte totale éprouvée dans les divers combats, et non, comme le dit Heilmann, des hommes tués dans le second combat.

nouvelle de la victoire. Ce fut le 16 août qu'on reçut les premiers détails; on crut d'abord que les Bavarois avaient été entièrement défaits[1]. Sous l'impression de ces premières nouvelles, l'ambassadeur vénitien, Nani, écrivait[2] : « Toute la gloire de cette victoire s'attribue au duc d'Enghien, qui seul a soutenu la nécessité de livrer bataille contre l'avis de tous les autres généraux. Il a montré le plus grand courage; se plaçant à pied à la tête de ses troupes, il a emporté les forts qui couvraient le camp ennemi, et c'est à lui surtout que l'on doit le succès. » On voit que cette dépêche fut écrite en recevant les détails du combat du 3 août. Mais lorsqu'on apprit les pertes cruelles essuyées dans le second combat et la retraite de l'armée ennemie protégée par les montagnes, il y eut une réaction très-vive et poussée jusqu'à l'injustice. On en trouve la preuve dans une nouvelle dépêche de ce même Nani[3], où il dit que les Bavarois ont chanté triomphe avec autant de raison que les Français. « Chaque parti, ajoute-t-il, cherche à tromper le monde en se disant vainqueur. Il aurait été plus raisonnable de faire des funérailles : l'infanterie des deux armées est restée presque tout entière sur le champ de bataille[4]. »

[1] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, à la date du 16 août, t. I, p. 206.
[2] *Ambass. vénit.*, t. CI, dépêche du 23 août 1644.
[3] *Ibid.*, dépêche du 30 août 1644.
[4] « Più ragionevole sarebbe stato celebrare esequie, la fanteria dall'una et dall'altra parte essendo rimasta sul campo. » *Ibid.*

Les plaintes étaient générales : on accusait presque de témérité le duc d'Enghien ; on s'étonnait qu'il n'eût pas repris Fribourg, dont le siége avait été la cause première de l'expédition[1]. Cette bataille sanglante paraissait stérile, et ce ne fut pas sans peine que le prince de Condé obtint que l'on chantât un *Te Deum* pour les victoires remportées par son fils à Fribourg. La reine s'y refusait, si l'on en croit une gazette manuscrite de l'époque[2]. Peut-être la cour, mécontente du prince de Condé[3], n'était-elle pas fâchée de lui faire sentir sa dépendance. Ce qui est certain, c'est que l'opinion publique, exprimée par un magistrat impartial, ne se montrait pas favorable au duc d'Enghien. « Chacun se plaignait, écrit Olivier d'Ormesson[4], du *Te Deum* pour l'affaire de Fribourg, où nous avons perdu beaucoup de personnes de condition, sans faire grand effet, la vérité étant que les ennemis, après avoir mis forte garnison dans Fribourg, avaient volontairement quitté leurs retranchements et fait re-

[1] *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, t. I, p. 210.

[2] Cette gazette, presque officielle, se trouve dans les papiers de Mazarin aux Archives du ministère des Affaires étrangères. « Le *Te Deum*, dit le gazetier, fut chanté de la victoire de Fribourg (le 20 août), lequel fut un peu avancé par les instantes prières de Monsieur le Prince et de Madame la Princesse envers la Royne, qui ne vouloit pas [qu'on le chantât], qu'on n'eust la nouvelle asseurée de la reprise de Fribourg, puisque c'est pour elle que ce combat si sanglant s'est donné. »

[3] Voy. plus haut, p. 287-288.

[4] *Journal*, t. I, p. 210.

traite sans grande perte et abandonné le bagage inutile[1]. »

Mazarin, qui savait que l'armée bavaroise avait été presque détruite et qui prévoyait les conséquences de cet avantage décisif, ne partageait pas les impressions d'un public léger et ignorant, toujours disposé à exalter ou à déprécier sans mesure les actes des généraux. Ses dépêches au duc d'Enghien et aux gouvernements étrangers prouvent qu'il comprenait combien étaient réels les avantages obtenus à Fribourg. Il écrivait, le 17 août, au duc d'Enghien une lettre de félicitations où, au milieu de ses flatteries habituelles, perce un sentiment d'admiration sincère pour les grandes choses que le prince avait accomplies en une seule année[2]. « Vous êtes né, lui disait-il, pour ne porter pas envie à la gloire des plus grands princes et des plus grands capitaines qui aient jamais paru dans le monde; vous avez fait avant l'âge de vingt-trois ans ce que plusieurs autres, qui sont fameux dans l'histoire, n'ont pas fait durant leur vie. » Turenne avait aussi sa part d'éloges dans la dépêche de Mazarin au duc d'Enghien : « Personne ne peut savoir mieux

[1] La *Gazette de France* de 1644, qui était le journal officiel, ne donne pas de récit des combats de Fribourg (voy. p. 324, note). Vittorio Siri, quoique pensionné par la France, ne craint pas de dire, comme nous l'avons déjà vu, que les Français n'avaient aucune raison pour s'attribuer la victoire dans ces combats.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 33 et suiv.

que vous à quel point je l'estime et je l'aime, et s'il peut rien faire qui surpasse l'opinion que j'ai de lui[1]. »

La suite de la campagne devait attester mieux que tous les éloges l'importance de la victoire de Fribourg.

[1] Comparez une lettre du 21 août 1644 (t. II des *Lettres de Mazarin*, p. 42 et suiv.). Dans cette dépêche adressée au duc d'Enghien, Mazarin se plaint (p. 43) du gazetier Renaudot, qui « a mis des particularitez desquelles il se pouvoit passer sans peser tous les advantages que nous retirions d'avoir forcé les ennemis. » Ce passage explique le retranchement des détails que la *Gazette* avait d'abord donnés sur les combats de Fribourg.

CHAPITRE V

PRISE DE PHILIPSBOURG (SEPTEMBRE 1644)

Divers projets discutés après la victoire de Fribourg. — Importance de la conquête du Palatinat et de Philipsbourg. — Mesures prises pour en assurer le succès. — L'armée française, divisée en quatre corps, s'avance vers le Palatinat (12-24 août 1644); prise de diverses places. — Siége de Philipsbourg; le duc d'Enghien s'empare d'abord d'un fort situé sur le Rhin. — La ville capitule (9 septembre). — Prise de Spire, Worms, Oppenheim, Mayence, Creutznach, Landau, Neustadt, Bacharat, Manheim (septembre-octobre 1644). — Le duc d'Enghien quitte l'armée et Turenne reste chargé du commandement. — Les Bavarois s'emparent de Manheim. — Prise de la citadelle de Creutznach par Turenne.

La retraite précipitée de l'armée bavaroise ouvrait l'Allemagne aux armées de la France, et déjà l'on agitait différents projets pour tirer le parti le plus avantageux de la victoire de Fribourg. Les uns voulaient que l'on reprît cette ville; d'autres, et à leur tête Turenne et le duc d'Enghien, avaient des vues plus vastes. A leurs yeux, Fribourg était une place sans importance que la garnison de Brisach suffisait pour tenir en bride[1]. Il fallait porter la guerre sur un

[1] En effet d'Erlach, gouverneur de Brisach, s'empara de Fribourg-en-Brisgau avant la fin de l'année 1644 (*Ambass. vénit.*, t. CI/B, dépêche de Nani en date du 1er nov. 1644).

autre théâtre; ils reprenaient le projet déjà exposé par Guébriant pour la conquête du Palatinat [1]. Telle était aussi la pensée de Mazarin, qui déjà l'avait développée devant le conseil du roi [2]. Il écrivait, le 21 août, au duc d'Enghien [3]: « Le commun du peuple, qui ne s'arrête qu'à certaines apparences, attend avec impatience la nouvelle du recouvrement de Fribourg; mais les personnes les plus sensées, qui vont au solide, croient que, si vous avez pu prendre quelque chose de plus considérable, comme ce que vous avez proposé, vous l'aurez fait, donnant un répit à Fribourg jusqu'à la fin de la campagne, étant malaisé que celui qui est maître de Brisach ne le soit pas aussi de la place de Fribourg, et particulièrement dans l'état auquel les ennemis auront été contraints de la laisser. »

On adopta le projet d'assiéger Philipsbourg et les villes du Palatinat. Philipsbourg était une des places fortes qui commandaient le passage du Rhin et ouvraient la route jusqu'au Necker et jusqu'au Danube, sans avoir à traverser les défilés de la Forêt-Noire. De là une armée française pouvait pénétrer en quelques

[1] Il semblerait, d'après le récit de La Moussaie, que le duc d'Enghien décida seul, après avoir consulté ses lieutenants, et régla le plan de campagne. Les lettres et les carnets de Mazarin prouvent que ce plan, déjà ancien, avait été soumis au conseil du roi, qui l'avait approuvé. Le cardinal donna au duc d'Enghien les forces nécessaires pour l'exécuter.

[2] Voy. ci-dessus, p. 299-300.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 43.

jours au cœur de l'Allemagne. Le Palatinat avait d'ailleurs été un des premiers théâtres de la guerre de Trente Ans, une des premières conquêtes de la maison d'Autriche; l'enlever à cette puissance pour le rendre à son ancien souverain, c'était attester la victoire de la France de la manière la plus éclatante. C'était là aussi que se trouvaient la capitale et une partie des domaines de l'électeur de Trèves, prince ecclésiastique, dépouillé de ses États comme l'électeur palatin. Il importait à la France, dont il avait invoqué la protection, de lui rendre sa capitale et son électorat. Enfin, le duc de Lorraine avait occupé une partie du Palatinat et y avait établi des garnisons qui inquiétaient la France et ses alliés et étaient en relation avec les troupes espagnoles du Luxembourg et des Pays-Bas. Toutes ces considérations donnaient une haute importance à la conquête qu'avait projetée Mazarin et que devaient exécuter le duc d'Enghien et Turenne.

Mais cette expédition présentait de sérieuses difficultés : il fallait transporter l'artillerie à une distance considérable, renforcer l'armée que tant de combats avaient épuisée, la pourvoir de vivres, d'argent et de munitions de toute espèce. Mazarin ne négligea aucun de ces détails. Dès le 17 août, il donnait à Turenne des instructions qui prouvent que le plan était depuis longtemps préparé. Après l'avoir félicité de la part qu'il avait prise à la bataille de Fribourg et à une campagne « dont il (Mazarin) avait proposé l'entre-

prise[1] », le cardinal ajoutait : « Ce n'est pas tout d'avoir vaincu, il faut tâcher de bien user de sa victoire et de n'en perdre pas le fruit. Pour cet effet, on envoie à M. le duc d'Enghien un mémoire que j'ai dressé[2] et qu'il vous communiquera. Après que vous l'aurez bien examiné et fait là-dessus les réflexions nécessaires, je ne doute point que la résolution qu'il prendra ne soit la meilleure pour la principale fin que nous avons, qui est de bien établir dans l'Allemagne l'armée que vous commandez et de lui gagner des quartiers qui lui soient stables. »

Mazarin exposait ensuite les raisons qui rendaient probable le succès de l'entreprise; il rappelait que le général impérial Gallas, envoyé par l'empereur au secours du Danemark, ne pourrait renforcer l'armée bavaroise, et que d'ailleurs le prince de Transylvanie, François Ragotzky, menaçait les États héréditaires de la maison d'Autriche et appelait vers l'est une partie des troupes impériales. La landgrave de Hesse pourrait faire également une diversion utile à leurs desseins, ainsi que le général suédois Kœnigsmark. La France se proposait d'envoyer de nouvelles troupes : on avait réuni près de Metz un corps d'infanterie d'environ quatre mille hommes, dont Arnauld de Corbeville

[1] Ce sont les termes de la lettre du cardinal s'adressant à un général qui devait connaître la vérité. (*Lettres*, t. II, p. 36.)

[2] Ce mémoire ne se trouve pas dans les *Lettres de Mazarin*, mais la copie a été conservée parmi les mss. de la Bib. nat., fr. 1469, f[os] 131 r°-136 v°.

devait prendre le commandement pour se joindre au duc d'Enghien. Un autre corps de deux mille fantassins et de douze ou quinze cents chevaux devait aussi se détacher de l'armée de Flandre pour aller renforcer celle d'Allemagne. Comme on pouvait craindre que le duc de Lorraine, qui occupait une partie du Luxembourg avec environ six mille hommes, et le général Beck ne marchassent au secours du Palatinat, Rantzau, ou, en son absence, le général italien Magalotti, étaient chargés de lui fermer le passage vers Metz. L'instruction se terminait en ces termes : « Au surplus, après toutes les considérations susdites touchant les desseins que ledit seigneur duc peut faire, Sa Majesté se remet entièrement à lui de prendre la résolution qu'il jugera la meilleure. »

Le duc d'Enghien se montra digne de cette confiance. Il envoya à Brisach Édouard Molé [1], seigneur de Champlâtreux, qui était intendant de son armée, pour y préparer des vivres et des munitions de toute nature, et les faire charger sur des bateaux qui devaient descendre le fleuve en même temps que l'armée s'avancerait par terre. La ville de Strasbourg, qui était à cette époque une sorte de république gouvernée par des magistrats électifs, aurait pu seule s'opposer au passage des navires français. Mais cette ville était alliée de la France, et Mazarin eut soin d'y envoyer, en 1644, un nouveau résident, Stella

[1] Édouard Molé était fils du premier président Mathieu Molé.

de Morimont[1]. Loin de s'opposer à l'expédition du duc d'Enghien, elle lui fournit les provisions dont il avait besoin. Quant à l'armée de terre, le duc d'Enghien la divisa en quatre corps : c'était un moyen de la faire subsister plus facilement et en même temps de tenir l'ennemi dans l'incertitude sur le point que le duc se proposait d'attaquer.

Un des lieutenants généraux de l'armée weimarienne, nommé Toubatel ou Toupatel[2], fut chargé de conduire un corps de cavalerie et les dragons. Rosen eut le commandement du reste de la cavalerie. Le marquis d'Aumont, lieutenant général, avait sous ses ordres une partie de l'armée française. Le reste était conduit par le duc d'Enghien qu'accompagnaient les maréchaux de Turenne et de Guiche. Les divers corps de l'armée s'avancèrent vers le nord en suivant la vallée du Rhin[3]. Ils prirent, sur leur passage, plusieurs villes ou châteaux d'une médiocre importance. Toubatel s'empara de Forcheim (aujourd'hui grand-

[1] Voy. *Lettre de Mazarin* aux magistrats de Strasbourg, publiée par M. de Kentziger, p. 295-296, dans un recueil de pièces historiques relatives à la ville de Strasbourg. Stella de Morimont est mentionné par Gui Patin, dans une lettre du 12 août 1645, comme originaire de Deux-Ponts. « Pour le sieur Stella, dit-il, je ne sais pas véritablement d'où il étoit ; mais en un certain panégyrique qu'il fit au cardinal de Richelieu, l'an 1634, il se nomme Tilemanus Stella Bipontinus. »

[2] Les historiens français l'appellent souvent *Tubal* ou *Toubal*.

[3] Pour la marche de ces troupes, il faut comparer à La Moussaie, qui a raconté, à la suite de la bataille de Fribourg, le siége de Philipsbourg, les *Mémoires de Turenne* et *du maréchal de Gramont*, ainsi que Labarde (*De rebus gallicis*, p. 98 et suiv.).

duché de Bade), d'Etlingen, de Durlach et de Bretsingen[1]. Le général major Rosen prit Bade, Kupenheim, Bruchsal et Wisloch[2]. Le duc d'Enghien vint lui-même attaquer Lichtenau[3], petite place située entre Strasbourg et Philipsbourg, qui aurait pu intercepter les communications de ces deux villes. Mais ne voulant pas s'attarder au siége d'une localité aussi peu importante, il laissa le soin de le diriger à Philippe de Paluau. Dès le lendemain, Lichtenau se rendit, et Paluau rejoignit le duc d'Enghien à Kupenheim. Ce fut de là que Turenne partit avec quinze cents hommes de pied et trois mille chevaux pour aller investir Philipsbourg. Le duc d'Enghien le suivit de près et arriva devant cette ville le 22 août. Il y avait dix jours qu'il avait quitté Langendentzlingen.

Pendant que trois corps d'armée suivaient la rive droite du Rhin, le quatrième, sous la conduite du marquis d'Aumont, avait traversé ce fleuve à Brisach et s'était dirigé en longeant la rive gauche vers le Palatinat. Il avait assiégé la ville de Guermersheim[4],

[1] Ces noms allemands ont été altérés dans les chroniqueurs français. Toutes les villes et châteaux désignés ici sont aujourd'hui situés dans le duché de Bade.

[2] Ces villes font également partie du grand-duché de Bade. Les deux dernières étaient alors comprises dans l'évêché de Spire.

[3] La petite ville de Lichtenau dépendait du duché de Hesse-Darmstadt et était située sur la frontière du margraviat de Bade, dans le pays appelé l'Ortenau.

[4] La Moussaie, qui ne fait pas mention de la marche du corps d'armée conduit par le marquis d'Aumont sur la rive gauche du Rhin, place plus tard le siége de Guermersheim. Mais Labarde (*De*

à peu de distance de Spire; elle se rendit à discrétion après deux jours de tranchée ouverte. La garnison qui l'occupait y avait été établie par le duc de Lorraine.

Ces petites conquêtes n'étaient que le prélude du siége de Philipsbourg. Cette ville, qui fait maintenant partie du duché de Bade et qui a perdu toute importance militaire, était, à cette époque, la seule place fortifiée, sur la rive droite du Rhin, entre Brisach et Hermanstein (aujourd'hui Ehrenbreitstein, citadelle située en face de Coblentz). Philipsbourg s'appelait dans l'origine Udenheim et était une simple maison de plaisance des évêques de Spire. Les troubles de l'Allemagne contraignirent ces prélats à l'entourer d'une enceinte fortifiée. Mais la fortune de la guerre ne tarda pas à la faire passer dans d'autres mains. Les Impériaux y avaient mis une garnison qui, depuis 1635, était sous les ordres d'un gouverneur nommé Bamberg.

Située à une portée de canon du Rhin, sur la rive droite de ce fleuve, la ville de Philipsbourg était protégée du côté de l'ouest et du midi par les marais que forme le Rhin. Au nord et à l'est, le terrain est un peu plus élevé et couvert de bois et de bruyères. De ce côté la ville était défendue par une enceinte composée de sept bastions que protégeait un fossé

rebus gallicis, p. 98) et le *Mercure français* (p. 102-103 du t. XXV) sont d'accord sur les opérations militaires dirigées par le marquis d'Aumont. Guermersheim est aujourd'hui une place importante de la Bavière rhénane.

profond de plus de vingt pieds et large de deux cents. Un fort flanqué de quatre bastions s'élevait sur le Rhin et communiquait avec la ville par une langue de terre fort étroite. Le premier soin du duc d'Enghien fut de s'emparer de ce fort du Rhin, afin d'intercepter tous les secours que la ville aurait pu recevoir par le fleuve. Les assiégés, dont la garnison était peu nombreuse, craignirent de disséminer leurs forces et abandonnèrent le poste menacé pour se concentrer dans la place. Il y avait à Philipsbourg environ mille hommes de garnison, cent pièces de canon, des vivres et des munitions en abondance.

La prise du fort du Rhin faisait espérer que la place ne tiendrait pas longtemps. Mazarin, auquel on se hâta d'annoncer ce succès, répondait au duc d'Enghien[1] : « Il m'est impossible de vous exprimer la joie dont j'ai été touché en recevant la nouvelle du siége de Philipsbourg et de l'heureux commencement que vous lui avez donné par la prise du fort qui est entre cette place et le Rhin, sans parler de toutes les petites places dont vous vous êtes emparé aux environs, et qui ne seront pas peu utiles au succès de votre entreprise. Je ne feindrai[2] point de vous dire que ma joie est d'autant plus grande que mes sentiments se sont rencontrés sur ce point, comme en plusieurs autres, conformes aux vôtres, et je me persuade qu'une des raisons de cette conformité est que, brûlant tous

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 55 et suiv.
[2] « Je n'hésiterai point à vous dire. »

deux du désir de la belle gloire, nous cherchons l'un et l'autre les occasions qui en peuvent produire davantage, qui sont sans doute les plus difficiles. Mais il y a cette différence entre vous et moi, que je désire ou projette à mon aise ce que vous exécutez avec de la peine et au péril de la vie, qui est, à vous dire vrai, le seul obstacle qui m'empêche quelquefois de vous proposer des choses hautes à cause des dangers où vous vous exposez pour les faire réussir. Je suis bien aise que l'avis que je vous ai donné de la faiblesse de la garnison se soit trouvé véritable.

« Vous recevrez une copie des ordres qu'on envoie à M. de Magalotti, où vous verrez le soin que l'on prend de vous appuyer au delà même de ce que vous vous étiez promis. Outre le corps qu'il commande, je vous puis assurer qu'il a un équipage fort leste d'artillerie, ayant plus de trois cents chevaux pour cela. J'ai aussi procuré que M. de Vaubecourt s'avançât pour joindre le même corps avec quelque infanterie qu'il mène du Limousin.

» J'ose pourtant espérer que vous viendrez à bout de votre entreprise sans que les ennemis vous fassent de grande opposition et sans vous servir des troupes dudit sieur Magalotti, lequel, en tout cas, ayant plusieurs jours de marche devant le duc de Lorraine, qui s'est détaché de l'armée espagnole[1], pourra aisément

[1] Charles de Lorraine s'était d'abord réuni à Piccolomini, général de l'armée espagnole dans les Pays-Bas, pour s'opposer aux progrès des Français et des Hollandais.

empêcher qu'il n'arrive à temps pour sauver Worms, Spire et les autres places qui servent de quartier d'hiver à son armée, et dans l'une desquelles est la personne qu'il aime le mieux[1]. Quoi qu'il en soit, je vous puis répondre que ledit duc et Beck, qui a rebroussé vers le Luxembourg, joints ensemble, seront bien plus forts de cavalerie que ledit sieur de Magalotti, mais qu'ils seront beaucoup plus faibles en infanterie, qui est ce de quoi vous avez principalement besoin[2].

» Je ne vois point qu'après que vous vous serez débarrassé du siége de Philipsbourg, rien puisse empêcher les armes du roi d'être maîtresses de la campagne et de faire d'autres progrès, principalement après que les troupes hessiennes seront dégagées de l'affaire de l'Ostfrise[3], ainsi que M. le prince d'Orange nous fait espérer. Elles pourront être de trois à quatre mille hommes de pied, d'excellente infanterie, comme vous savez, et de plus de deux mille chevaux, et elles agiront partout où il sera le plus convenable. Pour ce qui est des troupes impériales, il n'y a nulle apparence qu'elles puissent venir au secours du duc de Bavière, puisque Gallas, avec quelques Danois qui l'ont joint,

[1] Béatrix de Cusance, comtesse de Cantecroix, dont il a été question plus haut, p. 292.

[2] L'infanterie française avait été presque entièrement détruite aux batailles de Fribourg.

[3] Il s'était élevé un différend entre la landgrave de Hesse et le comte d'Embden, soutenu par les Hollandais, à l'occasion des places de la Frise orientale ou Ostfrise.

est vers le pays d'Holstein, où Torstenson l'attend dans ses avantages[1] et lui donnera vraisemblablement assez d'occupation, et que le prince Ragotsky, à ce qu'on croit, s'avance vers la Silésie, où Kœnigsmarck, qui tient la campagne dans l'archevêché de Brême, le pourrait bien aller joindre. En tout cas, il est aisé à juger par là que l'armée impériale pourra avoir assez d'exercice en l'autre bout de l'Allemagne, sans venir chercher de l'occupation en celui-ci. »

Après avoir montré les chances de succès que le siége de Philipsbourg présentait, Mazarin ajoutait en *post-scriptum* cette réponse aux critiques qui avaient accueilli les dernières nouvelles des combats de Fribourg et dont nous avons parlé plus haut[2] : « L'attaque de Philipsbourg force les plus incrédules d'avouer l'avantage que vous avez eu sur les ennemis devant Fribourg, puisque tout le monde voit qu'ils n'osent plus paraître nonobstant le danger où se trouve une des plus importantes places d'Allemagne. Je ne vous saurais dire la joie que j'ai de cela et de vous voir bientôt revenir ici aussi couvert de gloire que vous le fûtes l'année passée. » Enfin il terminait en rappelant ce qu'il avait fait pour assurer à l'armée le concours de la ville de Strasbourg : « J'ai procuré que le roi envoyât à Strasbourg un résident, qui est le sieur Stella, pour la considération principalement de l'armée et afin qu'il y facilite l'octroi des choses dont

[1] C'est-à-dire *dans une position avantageuse.*
[2] Voy. ci-dessus, p. 321-323.

vous aurez besoin; et, pour y obliger davantage ladite ville et la rendre plus zélée pour nos intérêts, je lui ai obtenu l'exemption de la contribution d'un bailliage qui lui appartient, appelé Wantzenau[1], qu'elle avait ardemment recherchée. »

Sans attendre les secours que lui promettait Mazarin, le duc d'Enghien fit diriger immédiatement deux attaques principales contre Philipsbourg et en confia le commandement aux maréchaux de Turenne et de Guiche, sous lesquels servaient, comme maréchaux de camp, d'Espenan, de Persan, le comte de Tournon et La Moussaie. Les ennemis tentèrent une sortie pour arrêter les travaux des tranchées, mais ils furent repoussés. Toutefois la situation des assiégeants était difficile : le duc d'Enghien n'avait que peu d'infanterie, trois mille hommes environ dans son armée et moins encore dans celle de Turenne. Comment, avec si peu de monde, garder une vaste circonvallation et fournir les hommes nécessaires à la défense des tranchées, au travail du jour et de la nuit, à la confection des fascines et à tout le service de l'artillerie? « Il donna pourtant, dit La Moussaie, si bon ordre à toutes choses, qu'avec une grande armée et une quantité suffisante d'argent il n'eût pas conduit son entreprise si vite. Il disposa les gardes en sorte que, de quatre bataillons d'infanterie qu'il avait, celui qui

[1] Le bourg de la Wantzenau est situé au nord de Strasbourg, à environ 20 kilomètres de cette ville, près du confluent de l'Ill et du Rhin.

sortait de la tranchée allait à la garde extraordinaire du camp, et des deux autres, l'un fournissait les travailleurs et l'autre s'employait à faire des fascines, dont on prévoyait qu'on aurait grand besoin pour remplir le fossé. »

Pour prévenir les attaques extérieures, le duc d'Enghien faisait bivouaquer sa cavalarie. « Lui-même, ajoute La Moussaie, assistait incessamment aux travaux de la tranchée et aux gardes du dehors, et avec une vigilance et un soin inexplicables se trouvait à l'exécution de tous les ordres qu'il donnait[1]. » Le général était parfaitement secondé par Turenne, par Antoine de Gramont, et par les maréchaux de camp. L'un de ces derniers, le comte de Tournon, fut mortellement blessé pendant qu'il était de service dans la tranchée. Ce fut une perte réelle pour l'armée et pour le prince. Just-Louis, comte de Tournon et de Roussillon, était parent du duc d'Enghien par sa mère, Marguerite de Montmorency. « C'était, dit La Moussaie, une personne qui avait tous les dons qui attirent l'estime et l'amitié, et de qui l'esprit et le courage, joints avec une extrême application à la guerre et un désir passionné de faire de grandes actions, l'eussent sans doute élevé aux plus hautes charges de l'État et à une réputation très-glorieuse[2]. »

[1] L'éloge donné à la vigilance du duc d'Enghien a été supprimé dans la relation d'Henri de Bessé.

[2] L'éloge du comte de Tournon a été retranché de la narration

Cette mort, qui affligea le duc d'Enghien et tous ses compagnons d'armes, ne ralentit pas les travaux du siége; déjà les fossés étaient comblés, le canon des ennemis réduit au silence et la dernière enceinte sur le point d'être emportée, lorsque le comte de Bamberg, gouverneur de Philipsbourg, demanda à capituler après douze jours de tranchée ouverte[1]. Il obtint de sortir avec armes et bagages (9 septembre). Le duc d'Enghien désigna d'Espenan pour remplir les fonctions de gouverneur de Philipsbourg, et bientôt après ce choix fut confirmé par la reine.

La nouvelle de la prise de Philipsbourg causa une joie très-vive à la cour. « Je vous avoue, écrivait Mazarin au maréchal de Gramont[2] le 18 septembre, que l'étonnement que j'ai eu du peu de temps qu'a duré le siége de Philipsbourg n'a pas été moindre que la joie que j'ai ressentie de la prise d'une si fameuse place. Ce sont des effets de la fortune et de la vertu de M. le duc d'Enghien. » Le cardinal oubliait ses griefs contre Henri de Bourbon, et lui adressait

imprimée; il est confirmé par le passage suivant des *Mémoires de Monglat* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 150, 1re col.) : « Il fut regretté extraordinairement du duc d'Enghien, duquel il était proche parent. Aussi c'étoit un jeune seigneur qui avoit toutes les bonnes qualités que l'on pût désirer, tant du corps que de l'esprit; il étoit lieutenant de roi en Dauphiné et en Vivarais. Mourant sans enfants, il fut le dernier de sa maison. »

[1] La tranchée avait été ouverte le 28 août.

[2] Antoine III de Gramont, désigné antérieurement sous le nom de maréchal de Guiche, avait pris le nom de maréchal de Gramont depuis la mort de son père, arrivée au mois d'août 1644.

les plus vives félicitations sur les succès de son fils. « Votre Altesse, lui écrivait-il[1], jugera bien la joie qu'a eue la cour d'un événement si important au bien des affaires de cette couronne. Pour moi, le ravissement que j'en ai ne se peut exprimer et a été beaucoup augmenté par la considération de monsieur votre fils, qui a eu occasion d'y accroître sa gloire à un si haut point. »

Pendant le siége de Philipsbourg, le marquis d'Aumont, qui commandait un corps de troupes sur la rive gauche du Rhin, s'était emparé de Spire. Cette ville était le siége de la chambre de justice qui avait la haute juridiction sur tous les cercles de l'Allemagne. Le tribunal de l'Empire se composait d'un grand juge, ou juge de la chambre (*Kammerrichter*), de quatre présidents et d'un grand nombre d'assesseurs, choisis parmi les catholiques et les luthériens. Le duc d'Enghien, secondant la politique de Mazarin, qui présentait la France, en Allemagne, comme la protectrice de la vieille constitution germanique, confirma la juridiction de la chambre impériale. Grotius[2], quoique peu bienveillant pour les Français, reconnaît l'habileté de cette conduite et l'impression favorable qu'elle produisit en Allemagne. L'évêque de Wurtzbourg déclara publiquement qu'il fallait s'allier avec la France à des conditions équitables, et se soustraire ainsi aux exactions

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 71-72.
[2] *Epistolæ ineditæ*, p. 204.

de la Bavière. « Il y a dans l'armée française, ajoute Grotius[1], beaucoup d'argent et une meilleure discipline que jamais, au grand étonnement des Allemands. Les vivres y sont à bon marché et viennent surtout de Strasbourg et de Francfort. Cette dernière ville a conservé la liberté du commerce. »

Dès que le duc d'Enghien eut mis Philipsbourg en état de résister aux ennemis, il laissa une partie de son armée entre cette ville et le fort du Rhin, et avec le reste il acheva en peu de temps, par lui-même ou par ses lieutenants, la conquête de la plupart des villes du Palatinat situées sur la rive gauche du fleuve. Worms, au nord de Spire et à peu de distance, était, comme cette dernière, une ville impériale. « Elle le cède, dit La Moussaie, à peu de villes d'Allemagne en grandeur, en dignité et en nombre d'habitants. Elle est située sur le bord du Rhin et est autant fortifiée que sa grandeur l'a pu permettre. » Elle était la résidence habituelle du duc Charles de Lorraine, depuis qu'il avait été dépouillé de ses États. Le duc d'Enghien résolut de s'en emparer. Pendant que le maréchal de Turenne faisait transporter l'artillerie et l'infanterie sur le fleuve, le prince lui-même franchit le Rhin et, à la tête de deux mille chevaux, s'avança à travers le Palatinat. Apprenant que Beck envoyait un corps de cavalerie

[1] *Epistolæ ineditæ, ibid.*

au secours de la place, il détacha le colonel Flechenstein avec mille chevaux pour le repousser. Le combat fut complétement à l'avantage des Français; les ennemis eurent plus de deux cents hommes tués et trois cents prisonniers. Pendant ce temps Turenne s'était avancé jusqu'à Worms et se préparait à attaquer cette ville, lorsqu'elle capitula. Il en confia la garde au comte Lameth, maréchal de bataille, avec une garnison de huit cents hommes.

Aussitôt après cette conquête, Turenne détacha Rosen, qui s'empara d'Oppenheim, et marcha lui-même vers Mayence, qui était la capitale d'un des trois électorats ecclésiastiques. L'archevêque s'était réfugié dans l'électorat de Cologne, et, en son absence, le chapitre était investi de l'autorité souveraine. Mayence était loin d'être une place aussi forte que de nos jours. Cependant l'étendue de l'enceinte, le nombre des habitants, et la situation avantageuse au confluent du Rhin et du Mein, en faisaient une des villes considérables de l'Allemagne. Défendue à l'est par le Rhin, elle était protégée des trois autres côtés par une enceinte fortifiée. Une citadelle munie de quatre bastions complétait la défense. Mais depuis longtemps les remparts avaient été négligés, et il n'y avait dans la ville qu'une garnison impériale de sept ou huit cents hommes.

Turenne fit sommer le chapitre de se rendre. Les chanoines réunirent tous les corps de la ville et délibérèrent avec eux sur le parti à prendre; puis ils ré-

pondirent qu'ils enverraient des députés au duc d'Enghien pour obtenir la confirmation de leurs priviléges. Turenne s'empressa d'avertir le prince qui arriva en toute hâte. Cependant, le général bavarois Mercy, qui avait réorganisé son armée, s'était avancé jusqu'aux bords du Necker, près d'Heilbronn. Informé du danger de Mayence, il avait envoyé le colonel Wolf avec deux mille chevaux et cinq cents dragons au secours de la place. Lorsque le duc d'Enghien fit prévenir le chapitre de Mayence qu'il était aux portes de la ville, l'envoyé du prince trouva le colonel qui haranguait les habitants et les engageait à se défendre, en leur promettant le secours de Mercy. Mais les chanoines et les bourgeois, qui avaient donné parole d'ouvrir les portes de la ville au duc d'Enghien, ne voulurent pas y manquer. La capitulation fut signée, et le duc d'Enghien fit son entrée à Mayence le 17 septembre. Le vicomte de Courval, qui s'était distingué par sa défense d'Uberlingen[1], fut nommé gouverneur de la place.

Le chapitre s'engagea à livrer aux Français la petite ville de Bingen, située à peu de distance de Mayence et appartenant à l'électorat. Turenne s'empara de Creutznach[2], dans l'intérieur des terres. Le marquis d'Aumont alla investir Landau, place importante du Palatinat. Cette ville était défendue par une garnison de quatre cents hommes que le duc de

[1] Voy. plus haut, p. 295.
[2] Aujourd'hui Bavière rhénane.

Lorraine y avait laissée. Le marquis d'Aumont ouvrit la tranchée le 24 septembre; mais en visitant les travaux il fut atteint d'un coup de mousquet, et succomba peu de jours après à sa blessure. Le maréchal de Turenne fut envoyé aussitôt par le duc d'Enghien pour prendre la direction du siége, et le poussa avec tant de vigueur que, après cinq jours de tranchée ouverte, la ville se rendit.

Neustadt[1], ville située également dans le Palatinat, se soumit aux Français. Ils avaient pris Manheim, presque aussitôt après Philipsbourg, puis un château situé près de Landau et nommé Magdebourg, et enfin la ville de Baccharach. Il ne restait plus sur le Rhin une seule place forte, depuis Bâle jusqu'à Mayence, qui ne fût ou soumise à la France ou son alliée. Le Vénitien Nani l'annonçait dans une dépêche du 4 octobre 1644[2]. « Les deux rives du Rhin, écrivait-il, appartiennent à la France, sur un espace de deux cents lieues, depuis les frontières de la Suisse jusqu'à Mayence, et toutes ces conquêtes ont été faites dans une seule campagne. » Frankenthal, située à quelque distance de la rive gauche du Rhin, était la seule place qui résistât; elle avait une forte garnison espagnole. Comme la saison était avancée, le duc d'Enghien ne l'assiégea pas; il profita de

[1] Aujourd'hui Bavière rhénane.

[2] « Le rive dall' una parte et dall' altra restano al dominio di questa corona per la longhezza di circa 200 leghe di Francia, da confini d'Helvetia a Mongonza, gadagnate in una sola carriera. » (*Ambass. vénit.*, t. CI/B, dépêche du 4 octobre 1644.)

l'autorisation que la cour lui avait accordée pour rentrer en France. Traversant Kayserlautern, Deux-Ponts et Sarrebrück, il se rendit à Metz, et de là revint à la cour recevoir, comme dit avec raison La Moussaie [1], « les applaudissements que méritaient de si périlleuses actions et de si éclatants services ».

Le duc d'Enghien arriva à la cour le 19 octobre. Grotius le vit quelques jours après, et dans une lettre écrite le 5 novembre à Jean Oxenstiern et à Salvius, qui représentaient la Suède au congrès d'Osnabrück, il en faisait un éloge d'autant plus remarquable, qu'on ne peut y soupçonner la moindre flatterie. « J'ai vu ces jours derniers, leur écrivait-il, le duc d'Enghien, et je l'ai félicité, comme je le devais, de la victoire de Fribourg, de la prise de Philipsbourg, Mayence, Spire, Worms, Bingen, et tant de villes dans le Palatinat et dans les territoires de Würtemberg et de Bade. Je lui ai dit que je ne doutais pas que son retour à la cour n'eût pour but de rendre l'armée française qui occupait ces contrées supérieure ou pour le moins égale à l'armée bavaroise, qui est déjà considérable, et qui, dit-on, s'accroît tous les jours. Il m'a répondu avec beaucoup de prudence et avec une sagesse qu'on ne soupçonnerait pas dans un général aussi jeune [2]. On avait,

[1] C'est la dernière phrase du récit de La Moussaie; elle a été retranchée dans la relation imprimée par Henri de Bessé.

[2] « Et non sane pro ea quam habet ætate. »

m'a-t-il dit, envoyé l'argent nécessaire pour l'entretien de l'armée et pour lever de nouvelles troupes. On y enverrait des renforts de France, au nombre d'environ trois mille hommes. Du reste, il est persuadé que, malgré tant d'actions glorieuses faites cette année par les Français, l'armée est encore en état de supporter des fatigues, et le trésor de nouvelles dépenses. Il est plein d'espoir : si les Bavarois tiennent leurs troupes réunies, elles ruineront le pays qu'elles occupent; si elles se divisent, le maréchal de Turenne, qui a une excellente cavalerie, profitera de l'occasion pour les battre. Si les Lorrains s'avancent, ils seront arrêtés par les troupes assez nombreuses établies entre la Sarre et la Moselle. »

C'était Turenne, comme on le voit dans ce passage, qui était resté chargé du commandement de l'armée d'Allemagne. Sa mission était plus difficile qu'on ne le croirait d'après les paroles que Grotius prête au duc d'Enghien : il fallait, avec une armée épuisée, veiller à la défense d'un grand nombre de places qui n'avaient que de faibles garnisons, et résister aux attaques des Bavarois et des Lorrains. Mercy avait réussi, comme le dit Grotius, à reconstituer son armée. Lorsqu'il apprit que le duc d'Enghien était retourné en France avec une partie des troupes, il s'avança vers le Rhin et reprit Manheim ; puis, passant le fleuve, il parut vouloir attaquer Spire, Worms ou Mayence. Il espérait, par cette tactique, faire

sortir la garnison de Philipsbourg, en profiter pour s'établir entre le Rhin et la ville, et emporter rapidement cette place. Mais Turenne était aussi prudent que le général Bavarois; il se borna, sans dégarnir Philipsbourg, à jeter des secours dans les villes menacées et à surveiller les mouvements de Mercy [1]. Le général bavarois n'osa tenter, en sa présence, aucune attaque sérieuse. Il repassa le Rhin et établit son camp entre Manheim et Heidelberg.

Le duc de Lorraine eut encore moins de succès : il s'avança jusqu'au Rhin et mit le siége devant Baccharach; mais à la nouvelle de l'approche de Turenne, il se retira derrière la Moselle. Le général français compléta ses conquêtes en s'emparant du château de Creutznach, où les ennemis s'étaient maintenus après la prise de la ville. Une des plus grandes difficultés était de faire subsister l'armée dans une contrée désolée par la guerre. « Le pays, dit Turenne dans ses mémoires [2], était si ruiné, qu'en vingt lieues on ne pouvait pas trouver à nourrir un cheval, hors dans les grandes villes, qui étaient fort misérables par les quartiers d'hiver des Lorrains, et en quelque petit château où il demeurait quelque homme de qualité, qu'on ne voulait

[1] Nani rend pleine justice à Turenne : « Il marescial di Turena provede a tutto nell' Alemagna con accuratissima vigilanza. » (*Amb. vénit.*, t. CI/B, dépêche du 3 janvier 1645.)

[2] Édit. Michaud et Poujoulat, p. 380, 1re col.

pas entièrement achever de ruiner[1]. » Turenne ne se laissa pas décourager par l'état déplorable de ces contrées. Il passa l'hiver sur les bords du Rhin, et réussit, par sa fermeté et sa prudence, à conserver les avantages de la glorieuse campagne de Fribourg.

Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur les commencements de la régence d'Anne d'Autriche, on reconnaît qu'elle avait inauguré avec éclat la minorité de Louis XIV. A l'intérieur, les cabales étaient vaincues et dispersées; les grands avaient été forcés de se soumettre à une autorité vigilante et habile. A l'extérieur, les frontières du nord et de l'est avaient été étendues; en Flandre, la prise de Gravelines préparait la conquête des places maritimes telles que Mardick et Dunkerque; en Allemagne, l'occupation de Philipsbourg ouvrait à la France le centre de l'empire. « Cette campagne, dit l'ambassadeur vénitien, a été signalée par les plus glorieux exploits que la France ait accomplis depuis le commence-

[1] Dans une dépêche du 1er novembre 1644, Nani dit que le duc d'Enghien faisait un triste tableau de la situation de l'armée et du pays qu'elle occupait : « Descrive quel tratto di parte (probablement pour *paese*), altre volte florido et abbondante, horrido del presente tra una solitudine et devastation miserabile. » (*Ambass. vénit.*, t. CI/B.) Il semble qu'il y ait contradiction entre ce que dit Nani et les paroles que Grotius prête au duc d'Enghien ; mais il ne faut pas oublier que le duc, en parlant à Grotius, devait exagérer les avantages de la France pour encourager ses alliés et les exciter à rivaliser avec elle d'efforts et de succès.

ment de la guerre[1]. » Les deux branches de la maison d'Autriche avaient essuyé à Rocroi et à Fribourg des pertes considérables; on pouvait croire qu'elles céderaient enfin à l'ascendant de la France. Le congrès de Munster venait de s'ouvrir, et on se flattait de l'espoir qu'il rendrait bientôt le repos à l'Europe occidentale.

[1] « Le più gloriosi progressi che, doppo che arde la guerra, habbi mai fatto la Francia. » Nani, dépêche du 20 septembre 1644; t. CI des *Ambass. vénitiens*.



APPENDICE

I

Biographie du cardinal Mazarin jusqu'à son avénement au ministère (14 juillet 1602-5 décembre 1642).

(Voy. ci-dessus, p. 4-5.)

La vie du cardinal Mazarin a été souvent retracée. Dès l'année 1650, le conseiller d'État Jean de Silhon, qui fut un des premiers membres de l'Académie française, publiait une apologie de ce ministre sous le titre d'*Éclaircissements sur quelques difficultés touchant l'administration du cardinal Mazarin*[1]. Peu de temps après la mort du cardinal, le comte Galeazzo Gualdo Priorato écrivit, en italien, une histoire de ce ministre, qui fut traduite en français[2]. Des Italiens, qui avaient vécu dans

[1] Paris, 1650, in-fol. Cet ouvrage fut traduit en latin et publié avec l'histoire du cardinal de Richelieu par le même auteur (Würtzbourg, 1662, in-8).

[2] Amsterdam, 1671, 3 vol. in-12.

l'intimité de Mazarin, recueillirent les traits essentiels de sa biographie et ont pris soin de nous les transmettre. L'un est l'abbé Elpidio Benedetti[1], qui était à Rome l'homme d'affaires de Mazarin; il avait été en relation étroite et continuelle avec le cardinal, et les renseignements qu'il fournit pour sa biographie ont une grande autorité[2]. Un autre mémoire anonyme, qui paraît avoir été rédigé par un des camarades d'enfance de Mazarin, a été publié en 1855[3]. Un écrivain du XVIIe siècle, qui avait raconté la vie de Richelieu, Aubery, a aussi retracé celle du successeur de ce ministre dans son ***Histoire du cardinal Mazarin, depuis sa naissance jusqu'à sa mort***[4]. Sans insister sur beaucoup d'ouvrages, où la vie de Mazarin est exposée en même temps que les événements contemporains, nous nous hâtons d'arriver aux travaux de notre temps, qui ont eu pour résultat de faire ressortir le génie politique de ce ministre. M. V. Cousin s'est occupé pendant plusieurs années des carnets de Mazarin[5], et, remontant ensuite aux

[1] J'ai suivi la forme ordinaire du nom (*Elpidio*), celle qu'emploie Colbert dans ses lettres. Je ne sais pourquoi M. Cousin appelle Benedetti *Elfridio*. (*Jeunesse de Mazarin*, avant-propos, p. XVIII.)

[2] *Raccolta di diverse memorie per scrivere la vita del cardinale Giulio Mazarini*, etc. In-4, Lyon, sans date.

[3] Ce mémoire, qui est tiré d'un manuscrit de la bibliothèque de Turin, a été publiée dans la *Rivistà contemporanea* (novembre 1855). L'éditeur, M. Chiala, a trouvé postérieurement une meilleure copie dans la bibliothèque de Gênes, et en a donné communication à M. Cousin. Il faut ajouter aux ouvrages cités la *Vita del cardinale Giulio Mazzarini* del dottore Alfonso Paioli (Venise et Bologne, 1675, in-12), le *Supplemento all' Istoria d'Italia di Girolamo Brusoni* (Francfort, 1664), et enfin les *Memorie recondite* et le *Mercurio* de Vittorio Siri.

[4] Paris, 1688, 2 vol. in-12; réimprimé en 1751, 4 vol. in-12.

[5] Voy. *Journal des Savants*, années 1854 et 1855.

époques antérieures de la vie du cardinal, il a été conduit à retracer sa jeunesse et ses premières relations avec Richelieu dans une série de mémoires[1] qui ont jeté une vive lumière sur cette partie de l'histoire de Mazarin. Les détails donnés par M. Cousin sont tellement abondants, et appuyés sur des textes si authentiques, qu'il suffira de les résumer.

Jules Mazarin naquit le 14 juillet 1602, à Pescina ou Piscina[2], petite ville des Abruzzes, non loin du lac Fucino.

[1] *Journ. des Sav.* ann. 1864-1865. M. Cousin a réuni ces derniers articles en un volume, qui porte pour titre : *La Jeunesse de Mazarin* (Paris, Didier, 1865). Cet ouvrage embrasse la partie de la vie de Mazarin qui s'étend de 1602 à 1630. Voy. aussi le *Palais Mazarin*, par M. le comte de La Borde, et les *Nièces de Mazarin*, par M. Am. Renée (Paris, Didot, 1856).

[2] Benedetti le dit formellement; on a allégué une preuve encore plus décisive pour réfuter l'opinion de ceux qui font naître Mazarin à Rome : c'est l'acte de baptême, publié dans l'*Album de Rome* (9 août 1856). Mais je dois ajouter que cet acte n'a pas paru authentique à des juges compétents. Je le donne tel quel comme preuve surabondante d'un fait qui semble bien constaté :

« Testor et fidem facio ego infra scriptus canonicus et curatus ecclesiæ cathedralis Marsorum Sanctæ Mariæ Gratiarum civitatis Pescinæ Marsianæ diœcesis, qualiter, perquisito libro baptizatorum penes me existente et per me conservato in dicta ecclesia cathedrali, inveni inter alios baptizatos et in dicto libro descriptos notulam infra scriptam, f° 13 à tergo, videlicet : — *Die 14 Julii* 1602, JULIUS RAYMUNDUS, *filius* PETRI MAZZARINI, *Palermitani, et dominæ* HORTENSIÆ *ejus uxoris, baptizatus est a me domino Paschale Pippi, eumque de sacro fonte baptismatis recepit Christina obstetrix civitatis Pescinæ;* — Et in fidem et perinde ego Lauretus de Blasis Marinis, canonicus et curatus ecclesiæ cathedralis prædictæ, præsentem notulam extraxi.

» EGO LAURETUS DE BLASIS MARINIS CANONICUS ET CURATUS MANU PROPRIA.

» Supra scriptum dominum Lauretum de Blaso Marino canonicum ecclesiæ cathedralis Marsorum esse talem, qualem se facit in fide

Son père se nommait Pierre Mazarini et était originaire de Sicile ; il tirait son nom, si l'on en croit quelques écrivains, de la petite ville de Mazzara ou Mazare. Il s'attacha à la puissante et illustre maison Colonna, qu'il servit en qualité d'homme d'affaires. Le chef de cette famille, don Philippe Colonna, lui fit épouser Hortense Buffalini, sa filleule, personne distinguée par son mérite et sa beauté. Pierre Mazarin en eut deux fils, Jules et Michel ; le second, qui se fit dominicain, aspira un instant à la dignité de général de cet ordre, fut nommé archevêque d'Aix, cardinal du titre de Sainte-Cécile et vice-roi de Catalogne. Son ambition fut souvent une cause de soucis pour son frère Jules. Pierre Mazarin eut en outre quatre filles, dont l'une embrassa la vie religieuse, et les trois autres épousèrent, l'aînée, Girolamo Martinozzi ; la cadette, Lorenzo Mancini, et la troisième, Francisco Muti. Plusieurs des filles de Lorenzo Mancini ont joué un rôle important dans les intrigues galantes de la cour de France.

Jules Mazarin fut élevé avec soin par sa mère, Hortense Buffalini. Il étudia au Collége Romain, dirigé par les Jésuites, et s'y distingua. Mais l'amour du jeu, qui était la passion dominante de cette époque, l'entraîna à de folles dépenses ; il passa plusieurs fois de la fortune à la misère. Enfin, pour échapper à cette vie de désordre, il résolut de quitter Rome. Il suivit en Espagne, comme

supra scripta, testor ego notarius Lucas Piccherius civitatis Pescinæ, et rogatus signavi requisitus. Laus Deo.

» Adest signum notariatus. »

Mazarin signait dans l'origine MAZZARINI par deux *z*, comme le nom est écrit dans l'acte de baptême. Plus tard il supprima un *z* et signa MAZARINI.

camérier, Jérôme Colonna, fils du connétable de Naples, et y resta trois années. Il étudia, avec Jérôme Colonna, à l'université d'Alcala ; il séjourna aussi à Madrid, et acquit dans ces villes une connaissance parfaite du caractère espagnol, des mœurs et de la langue de ce pays. Mais, à Madrid, il se laissa de nouveau entraîner par la passion du jeu, et fut sur le point d'épouser la fille d'un notaire qui lui avait avancé de l'argent pour payer ses dettes. Les Colonna, qui prévoyaient la brillante fortune et les hautes destinées de Jules Mazarin, rompirent ses projets de mariage et le rappelèrent à Rome. Les auteurs de mazarinades n'ont eu garde d'oublier l'aventure d'Alcala[1].

De retour à Rome, vers 1622, Jules Mazarin s'attacha à compléter les études de droit canon et de droit civil qu'il avait commencées à l'université d'Alcala. Il suivit, au collége de la Sapience, les leçons d'un maître alors célèbre, Cosimo Fideli, et devint en peu de temps docteur en l'un et l'autre droit (*doctor in utroque jure*). Mais la vie d'études ne suffisait pas à son ambition ; il saisit la première occasion d'entrer dans une carrière plus active. La guerre de la Valteline venait d'éclater. Les deux branches de la maison d'Autriche (allemande et espagnole) voulaient

[1] L'aventure est travestie dans les *Mazarinades*, et la fille du notaire changée en fruitière :

> Te souvient-il bien d'Alcala?
> ....
> L'amour de certaine fruitière
> T'attira maint coup d'étrivière,
> Quand le cardinal Colonna
> De paroles te malmena.

Jérôme Colonna devint dans la suite cardinal ; il n'était alors qu'étudiant, comme Mazarin.

s'emparer de cette longue et fertile vallée, qui aurait établi une communication prompte et facile entre leurs possessions d'Allemagne et d'Italie. Les Grisons, maîtres de la Valteline, appelèrent la France à leur secours. Après une campagne sans résultat décisif, il fut convenu que la Valteline, province catholique, qui supportait avec peine le joug des Grisons protestants, serait remise entre les mains du pape Grégoire XV. Le souverain pontife y envoya une armée, dans laquelle le prince de Palestrine, de la maison Colonna, commandait un régiment levé à ses frais. Jules Mazarin obtint une compagnie de ce régiment, et se trouva transformé en capitaine d'infanterie.

Dans cette campagne, il fit preuve de beaucoup d'intelligence. Souvent employé par les généraux dans les négociations avec les Espagnols et les Français, il se signala par son habileté diplomatique, et fut apprécié par les frères Sachetti, dont l'un était commissaire général de l'armée, et l'autre devint bientôt cardinal-légat à Ferrare[1].

Lorsque la guerre de la Valteline fut terminée, Mazarin séjourna quelque temps auprès du cardinal-légat de Ferrare. Puis il revint à Rome, s'insinua auprès des neveux du nouveau pape Urbain VIII (Maffeo Barberini). L'aîné, François Barberini, était secrétaire d'État; le second, Antoine, devint le principal protecteur de Jules Mazarin, et fut dans la suite cardinal, archevêque de Reims et grand aumônier de France; le troisième, Taddeo, épousa Anna Colonna, fille du connétable de Naples, et devint préfet de Rome. Ce fut par la protection d'Antoine

[1] Voy. pour les détails *la Jeunesse de Mazarin*, par M. V. Cousin, chap. I.

Barberini que, à l'époque où éclata la guerre de Mantoue, Jules Mazarin fut attaché à l'ambassade que le pape Urbain VIII envoya pour mettre un terme aux hostilités.

Le duché de Mantoue était revenu légitimement, en 1627, à la maison française de Gonzague-Nevers. Il comprenait, avec le Mantouan proprement dit, le Montferrat, qui avait pour capitale la ville de Casal. La France soutenait le nouveau duc de Mantoue, menacé par les souverains d'Autriche, d'Espagne et de Savoie. L'empereur Ferdinand II, le roi d'Espagne Philippe IV, et le duc de Savoie Charles-Emmanuel, convoitaient la succession des Gonzague, et ces ambitions rivales faisaient prévoir une guerre sanglante, que le pape Urbain VIII s'efforçait de prévenir. Il envoya à cet effet une ambassade à laquelle Mazarin fut attaché. Le jeune diplomate déploya dans cette occasion un talent et une activité remarquables.

Pendant une année entière (1629-1630), on le voit parcourant Mantoue, Milan, Turin, négociant avec Charles de Nevers, le général Spinola, le duc de Savoie, le maréchal de Créqui, et avec les généraux de l'Empereur; enfin obtenant une suspension d'armes et la réunion d'un congrès[1]. La duplicité du duc de Savoie fit échouer les négociations. Richelieu, irrité de la conduite de Charles-Emmanuel, se dirigea, à la tête d'une armée, vers l'Italie et s'empara de Pignerol (30 mars 1630). De leur côté, les impériaux assiégèrent Mantoue, pendant que les Espagnols pressaient Casal. Ces hostilités n'avaient pas suspendu les négociations, et Mazarin ne cessait de courir d'un camp à

[1] *Jeunesse de Mazarin*, par M. V. Cousin, chap. IV et V.

l'autre avec des propositions de paix toujours éludées[1]. Cependant les succès et les revers se balançaient : les Français avaient conquis le marquisat de Saluces (20 juillet 1630), et les impériaux pris et saccagé Mantoue le 18 juillet. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, dont les intrigues avaient contribué à allumer et à entretenir cette guerre, était mort le 26 du même mois. Son fils, Victor-Amédée, paraissait mieux disposé pour la paix ; mais il fallait vaincre les défiances que la politique tortueuse de la Savoie avait inspirées à la France et aux deux branches de la maison d'Autriche. Mazarin ne se laissa pas abattre par des difficultés sans cesse renaissantes ; il parvint à faire signer un compromis qui satisfaisait l'honneur des deux parties, et, au moment où les troupes françaises et espagnoles étaient déjà en présence devant Casal, le 26 octobre 1630, et allaient en venir aux mains, il se jeta entre les deux armées en criant : *La paix ! la paix !* Il réussit, non sans peine et sans danger, à suspendre le combat. La ville et la citadelle de Casal furent remises aux troupes du duc de Mantoue, et les armées françaises et espagnoles évacuèrent le Montferrat.

Cet événement fit le plus grand honneur à Mazarin. Il devint, à partir de cette époque, un personnage considérable, figura comme représentant du Saint-Siége au traité de Cherasco, qui termina définitivement et heureusement la guerre de la succession de Mantoue. Envoyé deux fois à Paris, il gagna de plus en plus les bonnes grâces de Louis XIII et de Richelieu. Il négocia entre le Piémont et la France le traité de Turin, qui fut signé le 5 juillet 1632.

[1] *Jeunesse de Mazarin*, par M. V. Cousin, chap. VI, VII, VIII, IX.

Pignerol resta définitivement à la France comme une des clefs de l'Italie[1]. Ces succès diplomatiques avaient clairement indiqué à quelle carrière Mazarin devait se consacrer. Il quitta l'habit militaire pour le costume ecclésiastique, et fut pourvu de deux canonicats, l'un à Saint-Jean de Latran, l'autre à Sainte-Marie-Majeure[2]. Les charges de la prélature s'ouvraient devant lui : il fut nommé

[1] Dumont, *Corps diplomatique*, t. VI, 1re partie, p. 40, note. — Voy. aussi Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. I, p. 46-47 (édit. de 1688, 2 vol. in-12).

[2] Ici se présente une question souvent controversée : Mazarin était-il prêtre? Les contemporains ne le croyaient pas engagé dans les ordres. La lettre en vers adressée au cardinal Mazarin par l'abbé de Laffemas (Paris, 4 mars 1649) en est une preuve :

> Vous êtes un grand cardinal,
> Un homme de haute entreprise,
> Vingt fois abbé, homme d'église,
> Quoique ne soyez *in sacris*,
> N'ayant ordres donnés ni pris,
> Et n'ayant point le caractère
> Non plus que l'art du ministère.

Ce ne sont pas seulement les mazarinades qui affirment que Mazarin n'était pas prêtre. Son biographe, Aubery (t. I, p. 88 de l'édition de 1688) dit formellement : « Il est indubitable que le cardinal Mazarin, le cardinal de Savoie, le cardinal-infant et quantité d'autres n'ont jamais été ordonnés diacres. Et cependant on ne sçauroit sans extravagance douter que les uns et les autres n'ayent été de vrais cardinaux. » M. Cousin se prononce également pour la négative (*Jeunesse de Mazarin*, p. 604). « Mazarin, dit-il, est entré dans l'Église sans avoir jamais été prêtre. » D'autres écrivains ont soutenu le contraire. (Voy. entre autres les *Problèmes historiques*, par M. Jules Loiseleur, p. 149 et suiv., et les *Nièces de Mazarin*, par Am. Renée, 2e édit.)

Les lettres du cardinal me semblent prouver qu'il n'était pas engagé dans les ordres. Je n'en citerai qu'un passage, que je trouve décisif. En 1651, Mazarin, retiré à Brühl près de Cologne, songeait à se rendre à Rome. Mais il était arrêté par cette considération qu'il n'avait pas reçu les ordres sacrés. Il écrivait à un de ses confidents,

vice-légat d'Avignon (1634), puis nonce en France (1634-1636). Les Espagnols l'accusèrent de partialité et obtinrent du pape Urbain VIII qu'il renvoyât son légat à Avignon (1636). Mazarin y resta peu de temps; il espérait atteindre enfin cette dignité de cardinal, but de toutes les ambitions de la prélature romaine. Mais le parti espagnol lui était hostile et lui suscita des obstacles qu'il franchit avec peine, malgré la protection énergique de la France, attestée par les lettres du cardinal de Richelieu. Ce ministre écrivait à Mazarin le 24 août 1638[1] : « J'ai su tout ce qui se passe à Rome sur votre sujet... Si vos ennemis sont puissants, votre protection n'est pas foible. Le Roi vous aime, et je serai toujours très-aise de vous témoigner que je suis véritablement votre très-affectionné à vous rendre service. » Un second billet de Richelieu, en date du 17 décembre 1638[2], n'est pas moins explicite : « Monsignore Colmardo[3] connoîtra, par la dépêche qu'on

Elpidio Benedetti, dont nous avons déjà parlé : « Quant à la peine portée par la bulle pour défaut des ordres, on doit considérer surtout la privation du droit de voter dans le conclave, et pour cela je désirerais savoir si, *dans le cas où je prendrais les ordres sacrés,* j'aurais le droit de vote sans qu'aucune autre dispense fût nécessaire. » (Quanto alla pena della bolla per difetto degli ordini, non è di poca consideratione quella della privatione della voce attiva nel conclave, e perciò desiderarei sapere, *se quando prendero gl' ordini sacri*, resterò habilitato alla detta voce senza dovere ottenere altra dispensa.)

[1] *Lettres du cardinal de Richelieu*, publiées par M. Avenel (*Collect. des documents inédits relatifs à l'histoire de France*), t. VI, p. 109, 110).

[2] *Ibid.*, p. 255-256.

[3] Nom de convention sous lequel Mazarin est souvent désigné dans la correspondance de Richelieu. Le savant éditeur des *Lettres de Richelieu* déclare qu'il n'en connaît pas l'origine.

fait présentement à Rome, combien il fait bon s'attacher au service des grands princes et bons maîtres, comme est celui que nous servons. Il connoîtra ensuite qu'il fait bon avoir de bons amis, et que je ne suis pas des moindres qu'il ait au monde. »

La puissante recommandation de Louis XIII et de son ministre ne suffit pas pour triompher de l'opposition espagnole. Mazarin, reconnaissant que c'était en France qu'il devait aller conquérir son chapeau de cardinal, s'y rendit après avoir obtenu, en 1639, des lettres patentes, qui l'avaient naturalisé Français en récompense de ses services[1] :

« Louis, etc., à tous présents, etc. salut : les importants et recommandables services, que le Sr Jules Mazarin, natif de la ville de Rome, a rendus au public, en diverses négociations, traités et affaires concernant principalement la paix et le repos entre les plus puissants princes de la chrétienté, méritent que les uns et les autres luy fassent part de toutes les grâces qui dépendent d'eux ; ce que voulant faire en nostre particulier, il est nécessaire que nous le rendions avant toutes choses habile à les recevoir et posséder toutes sortes de biens spirituels et temporels dans l'estendue de nos estats et terres de nostre obéissance. A ces causes, de nostre grâce spéciale, pleine puissance et auctorité royale, nous avons permis, accordé et octroyé, permettons, accordons et octroyons par ces présentes signées de nostre main, voulons et nous plaist que ledict Mazarin puisse demeurer et résider dans ce royaume, pays et terres de nostre obéissance, et d'iceux avoir, tenir

[1] Affaires étrangères, FRANCE, t. XCI, f° 115 et suiv.

et posséder tous biens meubles et immeubles et possessions qu'il pourra cy-après y acquérir, en ordonner et disposer par testament et ordonnance de dernière volonté, donation entre vifs et en quelque manière que ce soit, et que ses héritiers, ou autres, en faveur desquels il aura disposé, luy puissent succéder, prendre et appréhender la jouissance des biens, pourvu qu'ils soient regnicoles, tout ainsy que s'il estoit originaire et natif de nostredict royaume, et outre, de pouvoir accepter, tenir et posséder en nostre royaume pays et terres de nostre obéissance, tous et chacuns des bénéfices et dignitez ecclesiastiques, dont il a esté et pourra estre cy-après justement et canoniquement pourvu à bon et juste titre, non dérogeant aux saints decrets et concordats d'entre le Saint-Siége apostolique et nous, privilèges et libertez de l'Eglise gallicane, et ce jusques à telle somme pu'il en pourra obtenir de nous, de nostre Saint-Pére le pape et les collateurs ordinaires, et d'iceux prendre et appréhender la possession, saisine et jouissance, comme les originaires de nostre royaume, sans qu'il luy puisse estre fait ou donné aucun trouble et empeschement au contraire, sous prétexte qu'il n'est originaire François, et de ce l'avons habilité et dispensé, habilitons et dispensons, pourvu toutes fois que, si, pour raison desdicts benefices, s'estoit mu procez ou differend, il sera tenu poursuivre les parties dedans nostre royaume par devant les juges et officiers auxquels la connoissance en appartiendra; et dans six mois prochains et venant à compter du jourdhuy, il apportera et mettra ès mains de nostre très-cher et féal le S[r] Seguier, chevalier, chancelier de France, un bref apostolique en la manière accoustumée, par lequel nostredict Saint-Père le

pape accordera et consentira qu'encore que lesdicts bénéfices vacassent en cour de Rome, il n'y sera pourvu qu'à nostre nomination, ou par ceux de nostre royaume, auxquels la disposition, et la collation en pourra appartenir, sur peine de descheoir de l'effect contenu en ces présentes, sans que, pour raison de nostre présente grace, ledict Sieur Mazarin soit tenu nous payer aucune finance, de laquelle, en tant que besoin est, nous luy avons fait et faisons don par ces présentes, pourvu qu'il fasse sa residence plus ordinaire et finisse ses jours en nostre royaume, si ce n'est qu'il fust retenu ailleurs pour nostre service.

« Sy donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers les gens de nos comptes à Paris, présidens et trésoriers généraux de France, baillifs, sénéchaux et autres officiers, à chacun d'eux, sy comme à luy appartiendra, que de nostre présente grace, congé et licence, et de tout le contenu cy-dessus, ils fassent, souffrent et laissent ledict Sieur Mazarin, ses héritiers et autres en faveur desquels, comme dict est, il aura disposé de ses biens, jouir et user pleinement et paisiblement, sans en ce leur faire ou donner, ny souffrir leur estre fait ou donné aucun empeschement au contraire, lesquels, si faits ou donnez leur estoient, ils mettent ou fassent mettre incontinent et sans delay à pleine et entiere delivrance; car tel est nostre plaisir, nonobstant quelconques ordonnances, statuts, constitutions et deffenses à ce contraires, auxquelles et aux dérogatoires des dérogatoires[1]

[1] C'était le style bizarre et obscur des chancelleries. Le *Dictionnaire de Furetière* dit que les bulles portent dérogation aux *dérogatoires de dérogatoires*.

y contenues nous avons dérogé par ces présentes, et afin que ce soit chose et ferme et stable à tousjours, nous y avons fait mettre nostre scel, sauf en autre chose nostre droit et l'autruy en toutes. Donné à St Germain-en-Laye, au mois d'avril l'an de grace 1639 et de nostre règne le 29me. Signé LOUIS, et plus bas *par le Roy* BOUTHILLIER, et à costé visa, et [ces lettres sont] scellées sur lacs de soye rouge et verte du grand scel de cire verte. Plus sur le reply est escrit ce qui ensuit: Expediées et registrées en la chambre des comptes du Roy nostre Sire au registre des Chartres de ce temps, ouy le procureur general; information préalablement faite sur les vie, mœurs et conversation, R. C. A. et R. (Religion catholique, apostolique et romaine) et fidelité au service de Sa Majesté, extraction et naissance, biens et facultez de l'impétrant par l'un des conseillers maistres ordinaires en la dicte chambre à ce commis, pour jouir par ledict impétrant de l'effect et contenu en icelles, moyennant la somme de cent cinquante livres payée, qui a esté convertie et employée en aumosnes et aux charges portées par l'arrest sur ce fait le 7 juin 1639. Signé BAILLY, et plus bas registré avec paraphe. »

» Vu par la Chambre, les lettres patentes du Roy en forme de Chartres données à St Germain-en-Laye au mois d'avril dernier, signées LOUIS, et sur le reply *par le Roy* BOUTHILLIER, obtenues par le Sr Jules Mazarin, natif de la ville de Rome, par lesquelles et pour les causes y contenues, Sa M^{té}, pour les recommandables et importants services que l'impétrant a rendus au public en diverses négociations, traitez et affaires concernant principalement la paix et le repos entre les plus puissants princes de la Chrestienté, luy a permis et octroyé, veut et luy plaist

que ledict S[r] de Mazarin puisse résider et demeurer en ce royaume, pays et terres de son obéissance, et en iceux avoir, tenir et posséder tous biens, meubles, immeubles et possessions qu'il pourra cy-après acquérir, en ordonner et disposer par testament et ordonnance de dernière volonté (*suit la reproduction des lettres patentes*); [vu] l'arrest mis sur icelle du 27 mai dernier par lequel avoit esté ordonné qu'il seroit informé en la ville de Rome de ses vie, mœurs, religion, biens et facultez en la manière accoustumée et à cette fin commission rogatoire deslivrée; autre arrest de ladicte chambre du dernier jour dudict mois de may dernier, par lequel, vu les lettres de dispense de résidence obtenues par ledict suppliant, registrées en icelle ledict jour, avoit ordonné qu'il seroit informé en cette ville de Paris de ses vie, mœurs, religion, biens, facultez en la manière accoustumée, à cette fin commis l'un des conseillers et maistres; information sur ce faicte le 3[me] jour du présent mois de juin, conclusions du procureur général du Roy, auquel le tout a esté communiqué, et tout considéré, la chambre a ordonné et ordonne lesdictes lettres estre registrées pour jouir par l'impétrant de l'effect contenu en icelles, à la charge qu'il ne pourra estre pourvu d'aucun archevesché ou abbaye de chef d'ordre, de rapporter dans ladicte chambre un bref apostolique, par lequel Sa Sainteté accordera et consentira qu'encore que les bénéfices qu'il tiendra en France vacassent en cour de Rome, il n'y sera pourvu qu'à la nomination du Roy ou par ceux de son royaume, auxquels la disposition et collation en pourra appartenir, sur peine de descheoir de l'effect desdictes lettres; qu'il ne se servira d'officiers ou fermiers,

s'ils ne sont François, et outre, de payer cent cinquante livres pour estre employées en aumosnes. »

Mazarin reconnut la faveur qui lui était accordée en rendant de nouveaux services à la France. En 1640, il fut envoyé en Savoie avec une mission importante. Victor-Amédée I, fils et successeur de Charles-Emmanuel, n'avait survécu que peu de temps à son père. Après un règne de quelques années, il était mort en 1636, laissant la régence à sa veuve, Christine de France, pendant la minorité de son fils, Charles-Emmanuel II. Fille d'Henri IV et sœur de Louis XIII, la nouvelle régente avait toutes les sympathies de la France. Mais le parti espagnol lui suscita de dangereux adversaires dans la personne de ses beaux-frères, le cardinal Maurice de Savoie et le prince Thomas. Le but de la mission de Mazarin était de ménager une réconciliation entre ces princes et la régente de Savoie. Il y travailla avec autant d'habileté que de succès, et, le 2 décembre 1640, il leur fit signer un traité qui mettait un terme à tous les différends et rattachait à la France les princes Maurice et Thomas[1]. Plusieurs obstacles s'opposèrent à ce que le traité reçût une exécution immédiate; mais on parvint à les lever, et la réconciliation de la maison de Savoie s'accomplit définitivement sous la médiation de la France[2].

Louis XIII voulut reconnaître l'important service que venait de lui rendre Jules Mazarin, et obtint enfin pour lui la dignité de cardinal, à laquelle il fut nommé le

[1] Dumont, *Corps diplomatique*, t. VI, 1re partie, p. 195-196.
[2] *Ibid.*, p. 253-260.

16 décembre 1641[1]. Aussitôt après la promotion, Tomaso Vallemani, un des gentilshommes du cardinal Antoine Barberini, fut nommé camérier d'honneur du pape Urbain VIII, pour aller porter à Mazarin les insignes de sa nouvelle dignité. Louis XIII était alors à Valence, en Dauphiné. Ce fut là que, le 25 février 1642, il remit à Mazarin la barrette, dans la principale église de cette ville.

Pendant le voyage de Languedoc, où Richelieu eut à lutter contre la maladie, contre de puissants adversaires (Cinq-Mars, le duc d'Orléans, le duc de Bouillon), et contre l'indifférence et presque la haine de Louis XIII, Mazarin ne cessa de montrer au cardinal-duc un dévouement à toute épreuve. Ce fut lui qui signa le traité par lequel le duc de Bouillon livra Sedan à la France[2], et qui alla en prendre possession au nom du Roi. Ce fut encore lui qui empêcha la colère de Louis XIII d'éclater contre Chavigny, le confident et l'ami de Richelieu[3]. Souple et insinuant, Mazarin s'interposait entre ces deux hommes, aigris par la maladie et par les intrigues de leur entourage. Et ce qui atteste sa merveilleuse habileté, c'est qu'il échappa aux soupçons de ces esprits inquiets et conserva jusqu'à la fin toute leur confiance. Richelieu, mourant, le désigna à Louis XIII comme l'homme le plus capable de lui succéder, et dès le lendemain de la mort de Richelieu, le 5 décembre 1642, le roi le déclara son premier ministre[4].

[1] Aubery, *Histoire de Mazarin*, t. I, p. 87 de l'édition citée.
[2] *Ibidem*, t. I, p. 93-94.
[3] *Ibid.*, p. 95. — Voy. ci-dessus, p. 8, note 2, un extrait des carnets qui prouve que, dès cette époque, Mazarin connaissait la jalousie que Chavigny ressentait de sa faveur croissante.
[4] Voy. ci-dessus, p. 3-4.

II

Mémoires militaires de La Moussaie.

(Voy. p. 25, note 1.)

J'ai cité plusieurs fois les mémoires militaires de La Moussaie. Comme le texte original est encore inédit, il est nécessaire de donner quelques détails sur ce personnage et sur la relation qu'il avait composée des premières campagnes de Louis de Bourbon, duc d'Enghien.

Il existait, au XVIIIe siècle, dans la maison de Condé, une tradition qui attribuait à La Moussaie, compagnon d'armes du grand Condé et son aide de camp à Rocroi et à Fribourg, le récit de ces deux batailles. L'Écossais Ramsay, qui fut attaché comme précepteur à un arrière-neveu de Turenne et qui a écrit l'histoire du maréchal, cite la relation de la bataille de Fribourg, publiée par Henri de Bessé, sieur de La Chapelle, comme l'œuvre de La Moussaie[1].

Le témoignage de Desormeaux est encore plus formel:

[1] *Histoire de Turenne,* par Ramsay (t. I, p. 118, note de l'édition in-12. La Haye, 1736).

bibliothécaire des Condé et historiographe de leur maison, il avait eu à sa disposition, comme il nous l'apprend lui-même, dans sa préface de l'*Histoire de Louis de Bourbon*, les archives des Condé. « A la lecture de cette quantité de mémoires qui ont paru sur le règne de Louis XIV, j'ai joint, dit-il[1], celle de *tous les manuscrits de l'hôtel de Condé.* »

Desormeaux connaissait parfaitement l'origine des manuscrits d'une famille dont il était bibliothécaire, et on doit s'en rapporter à lui, lorsqu'il déclare positivement, et à plusieurs reprises que La Moussaie est l'auteur de la relation des campagnes de 1643 et 1644, publiée par Henri de Bessé, sieur de La Chapelle[2].

C'est là un témoignage précis et décisif, qui, joint à celui de Ramsay, ne peut laisser aucun doute sur le véritable auteur de l'ouvrage. Mais quel était ce La Moussaie? Quelle confiance mérite-t-il? Pourquoi son œuvre n'a-t-elle pas paru sous son nom? Ce sont autant de questions qui se présentent naturellement à l'esprit et que la biographie de La Moussaie pourra éclaircir.

Issu d'une ancienne et illustre famille bretonne, de la famille des Goyon de Matignon, François de Goyon, d'abord connu sous le nom de baron de Nogent, fut désigné plus

[1] *Discours préliminaire de l'Histoire de Louis de Bourbon*, p. 15 (2e édit., 4 vol. in-12, Paris, Desaint, 1768).

[2] Note marginale du t. I, p. 65 : *Récit de la campagne de Rocroy, par M. de La Moussaie, revu et publié par M. de La Chapelle*; — p. 156, note marginale : *Récit de la campagne de* 1644, *en Allemagne, par M. de La Moussaie, rédigé et publié par M. de La Chapelle.* — Aux pages 187, 191, 204, 214, Desormeaux se borne à citer, dans les notes marginales, la relation de la campagne de 1644 par La Moussaie; il n'est plus question de La Chapelle.

tard sous le nom de baron de La Moussaie[1]. Très-jeune encore, il s'attacha au duc d'Enghien et lui servait d'aide de camp à la bataille de Rocroi (19 mai 1643). Ce fut lui que le duc d'Enghien chargea d'aller porter à la reine la première nouvelle de la victoire. La Moussaie rappelle cette circonstance dans son récit[2], où, du reste, il s'efface avec une rare modestie. Un autre confident de Condé, Pierre Lenet, auquel nous devons une narration très-détaillée de la bataille de Rocroi, parle également de la mission confiée à La Moussaie[3]: « Le jeune marquis (lisez baron) de La Moussaie, qui étoit aide de camp du duc en cette campagne-là, apporta à la reine la première nouvelle du gain de la bataille. »

La Moussaie se signala par sa bravoure au siége de Thionville, qui fut entrepris après la bataille de Rocroi (juin, juillet et août 1643). Le duc d'Enghien, toujours ardent à faire valoir les mérites et les services de ses compagnons, insistait vivement pour que la Moussaie obtînt une des récompenses réservées aux gens de guerre, telles que le gouvernement d'une place, ou un grade élevé dans l'armée. « Vous pouvez croire, lui répondait Mazarin, le 4 septembre 1643[4], que connoissant le mérite de M. de La Moussaie et n'ignorant pas sa naissance, mais sachant particulièrement à quel degré d'estime et d'affection il est dans votre esprit, de si fortes considérations ne me

[1] C'est à tort qu'on lui donne souvent le titre de *marquis de La Moussaie*. Ce titre appartenait à son frère aîné, Amaury de Goyon. Voy. M. V. Cousin, *Journal des Savants* (février, 1853).

[2] Henri de Bessé a omis ce détail dans la relation imprimée.

[3] *Mémoires de P. Lenet* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 483, 1re col.).

[4] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 337.

peuvent qu'apporter un désir violent de rechercher les occasions de le favoriser. Je les rechercherai certainement avec soin et les embrasserai avec joie. »

La campagne de Fribourg-en-Brisgau, en 1644, marquée par une suite de furieux combats, où l'impétuosité française triompha de la difficulté des lieux et des habiles manœuvres du général bavarois Mercy[1], ajouta encore aux titres de La Moussaie. Le duc d'Enghien, annonçant la victoire à Mazarin, faisait le plus vif éloge de la valeur de son compagnon d'armes : « Je ne vous puis dire avec quel zèle et quelle affection et quel cœur La Moussaie a servi en cette occasion; il a eu trois chevaux tués sous lui et une mousquetade au bras. Cela mérite que vous le traitiez favorablement. » La récompense ne se fit pas attendre : La Moussaie fut nommé maréchal de camp. C'est lui-même qui nous l'apprend. « La Moussaie, dit-il, qui avait été fait maréchal de camp depuis les combats de Fribourg[2], commandoit l'attaque de l'armée françoise (à Philipsbourg). »

Ce fut en cette qualité qu'il prit part à la bataille de Nordlingen, en 1645. Il s'y tenait auprès du duc d'Enghien, sans poste fixe, et prêt à se porter, avec son intrépide général, partout où il faudrait ranimer le courage des troupes et décider la victoire[3]. Au siége de

[1] Voy. ci-dessus, p. 301 et suiv.

[2] Il parle toujours de lui à la troisième personne. Ce passage a été supprimé dans la relation publiée par Henri de Bessé. La *Chronologie militaire* de Pinard, faite sur les documents originaux, assigne la date du 22 avril 1644 au brevet de maréchal de camp accordé à François de Goyon de La Moussaie ; mais l'autorité de Pinard ne peut prévaloir contre le témoignage de La Moussaie. Il serait possible que le brevet eût été antidaté.

[3] Desormeaux, *Histoire de Louis de Bourbon*, t. I, p. 255.

Dunkerque, en 1646, La Moussaie montra la même valeur. Abandonné par ses soldats, et n'ayant auprès de lui que quelques officiers, il repoussa vigoureusement une sortie des assiégés[1].

A Lérida en 1647, à Lens en 1648 on le retrouve combattant toujours près de Louis de Bourbon, qui avait échangé son nom de duc d'Enghien pour celui de prince de Condé, depuis la mort d'Henri de Bourbon, son père. La Moussaie fut fait prisonnier à Lens. « On demeura quelques jours, dit une relation de cette bataille, sans savoir au vrai ce qu'étoit devenu le marquis de La Moussaie. Plusieurs l'avoient vu blessé dans la mêlée et le visage tout en sang. On reconnoissoit son cheval tué sur la place, mais on ne le trouvoit ni parmi les morts ni parmi les prisonniers. A la fin, par les soins du prince de Condé, qui favorise ce généreux marquis d'une particulière estime pour la fermeté de son cœur et l'excellence de son esprit, on eut avis certain qu'il étoit prisonnier à Douai. »

La Moussaie, après sa délivrance, obtint enfin le rang de lieutenant-général, auquel tant de glorieux faits d'armes lui donnaient des titres incontestables. Condé aurait voulu procurer à son vaillant compagnon, comme il l'avait fait pour Chabot[2], qui était devenu duc de Rohan, une riche alliance qui lui eût assuré un solide et brillant

[1] Sarrasin, *Histoire du siége de Dunkerque*, p. 43, édition de 1663. La Moussaie est cité dans plusieurs autres passages de cet ouvrage.

[2] Henri de Chabot épousa, en 1645, Marguerite de Rohan, fille unique et héritière d'Henri de Rohan, malgré l'opposition de la duchesse douairière de Rohan. Le duc d'Enghien soutint vivement Henri de Chabot et assura son succès.

avenir. Déjà il lui avait donné le gouvernement de la citadelle de Stenai, une des places fortes dont il avait la disposition [1]. Il songea à faire épouser à La Moussaie la fille de Jean-Louis d'Erlach[2], ancien lieutenant de Bernard de Saxe-Weimar[3] et gouverneur de Brisach-en-Brisgau. Le manifeste publié au nom du roi, à l'époque de l'arrestation des princes (janvier 1650), accuse le prince de Condé d'avoir voulu s'assurer, par ce mariage, de la forteresse de Brisach [4]. Les troubles de la Fronde et l'emprisonnement de Condé renversèrent tous les projets d'avenir de La Moussaie. Fidèle à Condé dans le malheur comme dans la prospérité, il s'enferma à Stenai avec la duchesse de Longueville, et n'hésita pas à se jeter dans la guerre civile, pour venger le prince que Mazarin avait fait arrêter; mais La Moussaie ne fut pas témoin de la délivrance de Condé : il mourut à Stenai l'année même de l'emprisonnement de son ami et de son protecteur (1650). On ne sait pas exactement quel était alors son âge; cependant il devait avoir au plus trente ans, comme le prince dont il avait partagé la fortune.

Pendant les sept années où se renferme toute la vie

[1] On a vu ci-dessus, p. 281-282, en quelle circonstance le duc d'Enghien avait obtenu cette place forte en même temps que le gouvernement de la Champagne.

[2] Jean-Louis d'Erlach, né en 1595, mort en 1650.

[3] Bernard de Saxe-Weimar, un des lieutenants de Gustave-Adolphe, né en 1604, mort en 1639.

[4] *Lettre du Roy sur la détention des princes de Condé et Conty et duc de Longueville, envoyée au Parlement le* 20 *janvier* 1650 : « Il (Condé) avoit mesme redoublé depuis peu les diligences qu'il a tousjours employées pour faire réussir le mariage du marquis de La Moussaie avec la fille du sieur d'Erlac, gouverneur de Brissac, *afin d'avoir encore cette place importante à sa dévotion.* »

militaire de La Moussaie (1643-1650), il ne fut pas seulement le compagnon d'armes intrépide et dévoué de Louis de Bourbon; il se fit son historien pour les brillantes campagnes de 1643 et 1644. Personne n'avait été mieux en état de connaître le duc d'Enghien, d'exposer ses plans et de raconter ses actions. L'on pourrait craindre la partialité d'un homme aussi dévoué à son héros; mais le ton de simplicité, de sincérité, de franchise militaire, qui respirent dans les mémoires de La Moussaie, inspire une confiance que justifie, d'ailleurs, la comparaison avec les autres documents contemporains.

On s'explique aisément, par les guerres qui ont rempli la jeunesse de La Moussaie et par sa mort prématurée, que sa relation des campagnes de 1643 et de 1644 n'ait pas été publiée de son vivant. La disgrâce du parti qu'il avait soutenu se prolongea encore pendant plusieurs années. L'exil de Condé dura jusqu'à la paix des Pyrénées, et, lorsqu'il rentra en France, il prit soin de s'effacer pour ne pas blesser un souverain qui n'aurait pas supporté aisément d'autre gloire que la sienne. Cette sorte de disgrâce de Louis de Bourbon dura jusqu'en 1668. Il reparut dans la campagne de la Franche-Comté, qui ne dura que peu de semaines. En 1672, il eut un rôle plus important. A cette époque, Louvois fut bien aise d'opposer un rival à Turenne, dont la gloire et l'indépendance blessaient l'orgueilleux ministre. Condé fut chargé du commandement de l'armée qui allait envahir la Hollande. Les nouvelles générations connaissaient surtout le rôle du prince pendant la Fronde, ses luttes contre la royauté, son alliance avec l'Espagne, sa défaite à la journée des Dunes. N'était-il pas convenable, au moment où Louis de

Bourbon reparaissait à la tête des armées, de rappeler les glorieux exploits qui, trente ans auparavant, avaient illustré sa jeunesse? Tel fut probablement le motif qui décida à tirer des archives de la maison de Condé les relations de La Moussaie et à les faire publier, mais sans nommer le véritable auteur. La Moussaie était mort sous le coup de la sentence qui proscrivait les partisans de Condé. Il n'avait pu profiter de l'amnistie qui avait rouvert à Louis de Bourbon l'entrée de la France et lui avait rendu les domaines de sa maison. Ce fut un personnage peu connu, Henri de Bessé, sieur de La Chapelle-Milon, qui fut chargé de revoir, corriger et publier l'œuvre de La Moussaie.

Ainsi, le récit des campagnes de 1643 et 1644 parut en 1673, sous le nom de l'éditeur, sans aucune mention du véritable auteur. Bien plus, le sieur de La Chapelle a eu soin de supprimer le nom de La Moussaie toutes les fois qu'il se rencontrait dans le récit. Quant aux changements qu'il a faits à l'œuvre originale, on peut les résumer en quelques mots : il y a ajouté une préface, des réflexions politiques et quelques détails historiques; il a retranché des passages qui lui paraissaient trop longs ou blessants pour des familles puissantes; enfin, il a corrigé presque partout les phrases qu'il trouvait lourdes et traînantes; il les a coupées, afin de les accommoder au goût du temps et de leur donner des allures qui étaient, à son gré, plus vives et plus françaises. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les mémoires de La Moussaie, ainsi remaniés, passèrent pour l'œuvre d'Henri de Bessé, sieur de La Chapelle. Heureusement, au XVIIIe siècle, Ramsay et Desormeaux, en racontant les campagnes de 1643 et 1644, citèrent le nom

du véritable auteur de ces relations. Guidé par eux, M. V. Cousin a très-bien vu que la publication de La Chapelle n'était qu'une édition plus ou moins altérée du récit de La Moussaie. « Les libraires, dit-il[1], qui publièrent la *Relation des campagnes de Rocroi et de Fribourg*, disent seulement que *ce manuscrit est heureusement tombé entre leurs mains*. Nous ne voyons pas pourquoi on a voulu l'attribuer à un certain Henri de Bessé, sieur de La Chapelle-Milon, qui aurait été employé à l'administration des bâtiments royaux. Tout ce qu'on peut croire, c'est que Bessé, homme de lettres, aura corrigé le style de cette relation; mais elle est évidemment de la main d'un militaire et d'un confident de Condé. En se nommant à peine dans la bataille de Rocroi et dans les trois combats de Fribourg, où il s'était tant distingué, La Moussaie s'est lui-même désigné. »

Outre cette preuve morale, il y a, comme nous l'avons vu plus haut, des textes positifs qui ne laissent aucun doute sur le véritable auteur du récit de ces campagnes. Ce qu'il importe surtout, maintenant, d'examiner, c'est la nature des modifications faites à l'œuvre originale par l'éditeur. Je crois pouvoir affirmer que la vérité historique et le style en ont également souffert.

Commençons par les additions que Henri de Bessé a faites à la relation de La Moussaie. Ce dernier entre tout de suite en matière. Voici son début : « Dans la fin du » règne de Louis XIII, les Espagnols avoient tout à fait » repris le dessus des affaires en Flandre. »

Au lieu de ces paroles si simples, La Chapelle a cru devoir placer, en tête de son récit, la petite préface suivante :

[1] *Jeunesse de Mme de Longueville*, 3e édition, p. 520, note.

« J'ai dessein d'écrire ce qui s'est passé dans les cam-
» pagnes de Rocroy et de Fribourg, entre l'armée de
» France et celle d'Espagne et de Bavière. Peut-être que
» mon travail ne sera pas inutile ni désagréable au public.
» Du moins n'ai-je rien oublié pour dire toujours la
» vérité. Je n'écris point par envie de m'ériger en auteur,
» et je ne prétends ni flatter ni offenser personne. Enfin,
» je ne me propose d'autre but dans mon ouvrage que sa
» durée, trop heureux s'il plaît aux honnêtes gens dans un
» siècle aussi délicat que celui-ci, et s'il peut apprendre
» aux siècles suivants les deux plus fameux événements
» de la dernière guerre des deux couronnes[1]. »

L'excuse banale de ne pas vouloir s'ériger en auteur contraste avec cette phrase : *Je ne me propose d'autre but dans mon ouvrage que sa durée*, qui semble promettre l'immortalité à l'œuvre historique du sieur de La Chapelle. Vient ensuite un tableau de la situation de la France après la mort du cardinal de Richelieu. Henri de Bessé reproduit à peu près les faits racontés par La Moussaie, et les réflexions qui les accompagnent; mais il remanie complétement le style. Afin de mettre le lecteur en état d'apprécier par lui-même les deux récits, je placerai en regard le texte de La Moussaie et celui d'Henri de Bessé. On reconnaîtra, si je ne me trompe, dans le premier, avec quelques négligences et les formes un peu traînantes usitées dans la première moitié du XVII[e] siècle, un accent plus vrai, plus ferme, et qui révèle l'homme d'action plutôt que l'écrivain de profession.

[1] *Relation des campagnes de Rocroy et de Fribourg, en l'année 1643 et 1644, dédiée à Son Altesse sérénissime monseigneur le duc d'Enghien* (Paris, 1673, in-12).

TEXTE DE LA MOUSSAIE.

« Dans la fin du règne de Louis XIII, les Espagnols avoient tout à fait repris le dessus des affaires en Flandre, et D. Francisco de Mello, ayant, dans la dernière campagne, repris Aire et La Bassée et gagné la bataille d'Honnecourt, élevoit ses espérances beaucoup plus haut qu'à regagner ce que l'Espagne avoit perdu les années précédentes, et s'imaginoit que la mort du Roi, qu'une longue et extrême maladie faisoit juger indubitable, causeroit inévitablement du trouble et de la sédition dans l'État, et lui ouvriroit l'occasion d'envahir une partie de la France.

» Dans cette pensée, il quitta l'entreprise d'assiéger Arras, qu'il avoit méditée tout l'hiver, et se résolut d'attaquer Rocroy pour lui servir d'entrée dans la Champagne et de place d'armes pour appuyer les hautes entreprises qu'il avoit conçues. Il sembloit qu'il avoit si bien pris ses mesures que rien ne se pouvoit opposer à ses desseins.

» Tout étoit porté au trouble dans la cour de France, et dans un si grand changement comme celui de la mort du Roi, on ne pouvoit pas

TEXTE D'HENRI DE BESSÉ.

« Vers la fin du règne de Louis XIII, l'armée espagnole étoit maîtresse de la campagne. D. Francisco de Mello, gouverneur des Pays-Bas, avoit repris Aire et La Bassée, et gagné la bataille d'Honnecourt. Il formoit des desseins fort vastes, et son ambition ne se bornoit pas seulement à reprendre les places que l'Espagne avoit perdues; il prévoyoit que la mort du Roi apporteroit du mal dans la France. Les médecins avoient jugé son mal incurable. Déjà chacun songeoit aux avantages qu'il pourroit tirer de la minorité prochaine.

» Les François mêmes, qui ont accoutumé de perdre par leurs dissensions tous les avantages qu'ils ont remportés dans les guerres étrangères, alloient fournir à Mello une occasion favorable pour faire de plus grandes conquêtes[1].

» Dans cette pensée, il change le projet du siége d'Arras, dont les préparatifs l'avoient occupé tout l'hiver, et il se résout d'attaquer Rocroy, voulant se servir de ce poste, qui donne une entrée dans la Champagne, pour en faire une place d'armes propre à toutes ses entreprises. La mort de Louis XIII arriva

[1] Ces réflexions politiques, qui appartiennent exclusivement au sieur de La Chapelle, tombent à faux. Les Français remportèrent la victoire de Rocroi, le 19 mai 1643, avant que la cabale des Importants troublât la Cour. Mais nous verrons plus loin que La Chapelle, pour justifier ses assertions, a interverti l'ordre des faits, et retracé les intrigues des Importants avant de raconter la bataille de Rocroi. La Moussaie se borne à indiquer, dans la suite de son récit, les germes de division qui existaient à la cour et qui se développèrent plus tard.

croire qu'il y eut assez d'union dans le gouvernement, pour pouvoir résister à une attaque si puissante. Les diverses prétentions que l'on avoit pour la régence, la mauvaise satisfaction des peuples, qui avoient gémi sous le gouvernement sévère du cardinal de Richelieu, le retour de mille personnes facticuses, que la vigueur de ses conseils et l'autorité d'un roi majeur avoient ou éloignées de la cour ou retenues dans le devoir, et, par-dessus toutes ces choses, une inclination générale de tous les esprits au remuement et au trouble, faisoient prévoir autant de malheurs à la France que d'avancement à ses ennemis, et on ne pouvoit pas concevoir que l'État se pût sauver des progrès d'une puissance parmi tant de semences de dissensions intestines. »

peu de temps après et divisa toute la cour, ainsi que Mello l'avoit prévu. Les cabales qui se formoient de tous côtés pour la régence menaçoient la France d'une révolution générale. Tous les États du royaume ne vouloient plus retomber sous un ministère pareil à celui du cardinal de Richelieu. Les grands seigneurs ont peine à fléchir devant un ministre qui occupe une place dont chacun d'eux se juge plus digne que lui. Les magistrats ne veulent dépendre que du Roi dans la fonction de leurs charges et ne se peuvent résoudre à recevoir la loi d'un particulier. Les peuples ne manquent jamais d'imputer aux conseils du ministre toutes les impositions dont ils sont surchargés, et généralement tous les hommes sont portés à envier la fortune et haïr la personne des favoris. »

La comparaison des deux textes suffit pour faire ressortir la différence des deux manières. La Moussaie parle brièvement et simplement des divisions qui s'annonçaient. Henri de Bessé les développe et les analyse à la manière d'un rhéteur : il montre les grands, les parlements, les peuples protestant, chacun par des vues particulières, contre le nouveau ministère institué par Louis XIII mourant. Mais dans ce passage, du moins, il se borne à une amplification asssez maladroite. Ailleurs, les additions d'Henri de Bessé forment de véritables anachronismes. Il croit devoir retracer les intrigues et les cabales des Importants, dont La Moussaie ne dit pas un mot, et avec raison, car elles sont postérieures de plusieurs mois à la bataille de Rocroi. Partout, comme en commençant sa

relation, La Moussaie marche droit au but. Après avoir rappelé les dernières dispositions prises par Louis XIII, il se borne à ajouter : « Ces précautions auroient vraisemblablement été inutiles, si les événements miraculeux qui suivent n'avoient, en établissant l'autorité royale, établi le repos public. » Cette transition l'amène naturellement au récit de la bataille de Rocroi.

Au lieu de suivre cet ordre simple et régulier, Henri de Bessé se perd dans une longue digression qui le conduit jusqu'à l'arrestation du duc de Beaufort (septembre 1643). Il semble, dans son récit, que cet événement a précédé la bataille de Rocroi, gagnée dès le mois de mai. Je citerai ce passage, qui suffit pour montrer les inconvénients d'une mauvaise amplification : « Il sembla d'abord, dit Henri de Bessé, que la reine voulut appeler l'évêque de Beauvais au ministère ; elle eut même quelque pensée de lui faire donner le chapeau de cardinal à la première promotion ; mais ce prélat, au lieu de se ménager dans ce commencement de faveur, entreprit de ruiner tous ceux que le cardinal de Richelieu avoit élevés et s'attira, par ce moyen, un grand nombre d'ennemis. Pendant qu'il s'attache, à contre-temps, à renverser ce que le ministère avoit fait, le cardinal Mazarin profite de tout et fait ses liaisons avec les personnes qui ont le plus de crédit auprès de la reine. Ceux que l'évêque veut perdre ont recours à la protection du cardinal. La reine craint qu'on ne lui fasse trop d'affaires et se dégoûte de l'évêque. Elle trouve enfin le cardinal plus propre à remplir la place de premier ministre. Ceux en qui elle se fie la portent à ce choix, et la font résoudre à envoyer l'évêque dans son diocèse et à déclarer ouvertement son intention pour le cardinal.

D'abord, elle y rencontre de grands obstacles : le nom seul de cardinal épouvante les esprits, rappelle la mémoire de maux passés et en fait craindre de pires à l'avenir. La division se met parmi les créatures de la reine; chacun prend parti, et les affaires se brouillent plus qu'auparavant. Néanmoins, l'adresse et la bonne fortune du cardinal, les services qu'il avoit rendus à la France, la fermeté de la reine et le respect que tout le monde avoit pour elle, apaisèrent les mécontents. L'entreprise formée contre ce ministre par la duchesse de Chevreuse et le duc de Beaufort ne servit qu'à mieux affermir son autorité.

» Ainsi, Mello fut trompé dans ses pronostics, comme le sont tous les étrangers qui fondent de grandes espérances sur la division des François, parce qu'encore que leur légéreté naturelle les porte quelquefois à la révolte, le fond de respect et d'affection qu'ils ont pour leur roi les ramène toujours dans l'obéissance. En effet, les grands, le Parlement et le peuple se rendirent au choix de la reine, et tout fléchit, en même temps, sous le ministère du cardinal Mazarin, bien qu'il fût étranger et que ses ennemis publiassent qu'il étoit sujet originaire du roi d'Espagne, d'une nation peu amie des François, et enfin qu'on l'eût vu peu auparavant dans une fortune très-éloignée d'une si grande élévation. Le duc de Beaufort se conduisit imprudemment dans l'entreprise qu'il avoit formée contre le cardinal. La duchesse de Chevreuse, se croyant plus habile et mieux auprès de la reine que ce ministre, méprisa ses soumissions. Dans le temps que Beaufort et elle délibèrent sur les moyens de le perdre, le duc est arrêté, la duchesse est disgraciée, le

reste de la cabale se dissipe, et la France devient plus tranquille que jamais.

» Pendant que la cour étoit occupée à toutes ces intrigues, le duc d'Enghien se préparoit pour la campagne prochaine (c'est-à-dire pour la campagne de Rocroi). »

Cette longue digression, dont on ne trouve pas trace, je le répète, dans l'œuvre originale de La Moussaie, n'est pas seulement un hors-d'œuvre. On peut y relever des erreurs qu'un témoin de ces événements n'aurait pas commises. L'évêque de Beauvais, Augustin Potier, ne fut renvoyé dans son diocèse qu'après l'arrestation de Beaufort, en septembre 1643[1]; il semble, au contraire, d'après le récit d'Henri de Bessé, que l'évêque fut la première victime de la prépondérance de Mazarin. M[me] de Chevreuse, qui, à en croire cet auteur, aurait excité par ses intrigues les espérances de D. Francisco de Mello, ne revint à la cour qu'après la bataille de Rocroi et lorsque les espérances de l'Espagne avaient été détruites par cette victoire. A plus forte raison, le second exil de la duchesse et l'arrestation de Beaufort sont bien postérieurs au triomphe du duc d'Enghien. C'est à tort que, dans tout ce passage, les cabales des Importants sont présentées comme les principales causes de la confiance de Mello. En un mot, cette digression, qu'on ne peut imputer qu'à Henri de Bessé, n'est pas seulement inutile, elle est remplie d'erreurs.

[1] Mazarin le redoutait encore au mois d'août 1643, comme on le voit par une lettre confidentielle qu'il adressait au cardinal Bichi, le 24 de ce mois. Il accusait l'évêque de Beauvais d'ambition et d'intrigue et annonçait à Bichi que l'ambassadeur de France à Rome avait ordre de retarder la promotion de ce prélat au cardinalat. Voy. *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 312-314.

Ailleurs, Henri de Bessé tombe dans un autre défaut : il abrége le récit de La Moussaie, et, par des suppressions maladroites, il le défigure. Prenons pour exemple la marche hardie et habile de Gassion, qui réussit à jeter des secours dans la ville de Rocroi, assiégée par les Espagnols. « Gassion, dit La Moussaie, était un officier rempli d'autant de capacité que de courage. » Henri de Bessé efface cet éloge donné par La Moussaie à son compagnon d'armes; il se borne à dire : « Gassion avoit marché si diligemment, qu'étant arrivé à l'entrée des bois de Rocroi, fort peu de temps après que les Espagnols s'étoient postés devant la place; il y avoit jeté cent cinquante hommes, et remarqué, par la situation des lieux, que tout le succès de l'entreprise consistoit à passer le défilé et à mettre en présence des ennemis l'armée en bataille entre le bois et la ville. »

Le récit de La Moussaie est plus développé et plus intéressant; il abonde en renseignements précis, comme peut en donner un homme du métier. « Gassion, dit-il, avoit marché si diligemment avec la partie de l'armée qu'il commandoit, qu'il étoit arrivé à l'entrée du bois de Rocroi, fort peu de temps après que les ennemis s'étoient postés devant la place, et comme c'étoit un officier rempli d'autant de capacité que de courage, il se résolut, malgré les empêchements qu'il y avoit, d'y faire entrer quelques troupes pour donner temps aux assiégés que le duc d'Enghien fût arrivé avec toute l'armée pour les secourir. Il commanda donc les fusiliers du roi et ses gardes, qui faisoient environ cent cinquante chevaux, pour s'en aller, par le derrière du bois, se jeter dans la ville, leur ordonnant de prendre le temps, qu'il don-

neroit une forte alarme dans le camp des ennemis avec tout le corps qu'il commandoit. Dans cette position, il passa le défilé, à l'entrée de la nuit, et, à une heure du matin, tomba sur la grande garde des ennemis, la renversa jusque dans leur camp et y jeta l'alarme de tous côtés. Dans le même temps, les fusiliers marchèrent avec promptitude, poussèrent un petit corps de garde qu'ils trouvèrent en leur chemin et entrèrent dans Rocroi sans aucune perte. Gassion, ayant reconnu, par un signal qu'il leur avoit ordonné, qu'ils étoient assurément entrés, et voyant que toute la cavalerie du camp se mettoit sous les armes, pensa à une retraite qui sembloit assez difficile. Mais la diligence avec laquelle il l'exécuta la rendit sans aucun péril, et le jour, qui commençoit à paroître, lui donna le moyen de connoître la situation des lieux, qu'il remarqua avec soin, jugeant bien que du passage de ce défilé dépendoit le succès de toute l'affaire. »

Ces extraits suffisent pour prouver combien le texte véritable de La Moussaie diffère de celui qui a été publié par Henri de Bessé. Il m'a paru nécessaire de citer plusieurs passages de ces mémoires, qu'on peut considérer comme inédits. J'ai, d'ailleurs, déclaré plus haut[1], que l'on est heureux, lorsqu'il s'agit d'événements militaires, de laisser la parole à un homme de guerre, qui raconte avec clarté et autorité les faits dont il a été témoin.

[1] Voy. la préface en tête de ce volume, p. XIX.

III

Sur le personnage appelé *le Rosso* dans les carnets de Mazarin.

(Voy. p. 59, note 4, *et passim*.)

Tous ceux qui se sont occupés des carnets de Mazarin ont remarqué qu'il est souvent question dans les premiers volumes d'un personnage qu'il appelle le Rosso. C'est un homme qui joue un rôle important. Mazarin va jusqu'à dire que c'est lui qui fait tout[1]. On a fait sur ce pseudonyme diverses suppositions. Les uns ont cru qu'il désignait le personnage si connu sous le nom de cardinal de Retz. Mais une objection capitale se présente immédiatement à l'esprit : Paul de Gondi n'a joué aucun rôle en 1643, et c'est précisément à cette époque que le Rosso remplit de son nom et de son influence les carnets de Mazarin. Il faut chercher ailleurs.

Serait-ce le duc de Beaufort? On serait tenté de le croire au premier aspect. Beaufort était, comme le Rosso, un personnage qui prétendait tout faire et qui s'unissait étroitement avec l'évêque de Beauvais pour renverser Mazarin. Mais ici encore une objection nous arrête :

[1] Deuxième carnet, p. 4 : « Il Rosso che fa ogni cosa. »

Mazarin dit que le Rosso raconte à tous le discours qu'il a tenu dans le Parlement et y ajoute ce qu'il croit pouvoir lui servir un jour[1]. Il s'agit ici de la séance solennelle du Parlement tenue le 18 mai 1643, où la déclaration de Louis XIII fut modifiée[2]. Or, Beaufort n'assistait pas à cette séance, et par conséquent il ne peut être le personnage désigné sous le nom de Rosso.

Serait-ce le duc d'Orléans, qui prit, en effet, la parole dans cette séance? Un passage des carnets pourrait le faire supposer[3] : « Le Rosso a dit qu'il a plus de crédit que cent Mazarins, étant délégué (*legato*). » Toute la question roule sur le mot *legato*. Si l'on entendait par là *lieutenant du royaume*, ce titre ne pourrait s'appliquer qu'au duc d'Orléans; mais le mot *legato* peut désigner un ambassadeur, un légat pontifical, et d'une manière générale, un délégué pour remplir des fonctions. Or, l'arrêt du Parlement, que j'ai cité page 66, dit que le duc d'Orléans présidera les conseils en l'absence de la reine, et qu'en l'absence du lieutenant général, la présidence appartiendra au prince de Condé. Ce dernier est donc aussi délégué pour la présidence des conseils, et à ce titre peut se dire *legato*. D'ailleurs, le duc d'Orléans n'avait pas le caractère entreprenant que Mazarin donne au Rosso. Le cardinal n'aurait pas dit de lui : « Il aspire à disposer de tout[4]. » Enfin on a vu[5] que ce Rosso, irrité contre la

[1] Premier carnet, p. 90 : « Raconta a tutti il discorso tenuto da lui nel parlamento, etc. »

[2] Voy. ci-dessus, p. 57 et suiv.

[3] Page 95 : « Il Rosso ha detto che hà più credito che cento Mazarini essendo legato. »

[4] Premier carnet, p. 87 : « Il Rosso aspira a disporre di tutto. »

[5] Ci-dessus, p. 136-137.

reine, voulait lui imposer Gaston d'Orléans pour co-régent. Le Rosso n'est donc pas Gaston d'Orléans.

Il ne reste parmi les chefs du conseil qui ont joué un rôle politique important que le prince de Condé. C'est le seul auquel puissent s'appliquer tous les passages des carnets relatifs au Rosso. Telle est l'opinion exprimée par M. V. Cousin dans son étude sur Mme de Chevreuse[1]; mais, comme il n'a émis cette pensée qu'en passant et sous forme dubitative, je crois nécessaire de la confirmer par l'examen des principaux passages des carnets, où il est question du Rosso. Le prince de Condé assistait à la séance du Parlement du 18 mai 1643, et il y a pris la parole. Son discours manqua de franchise, et on y signala des réticences[2] qui lui permettaient d'ajouter ce qui lui paraîtrait utile, comme l'a fait remarquer Mazarin. Un autre passage des carnets est beaucoup plus décisif. Le voici : « Le Rosso a dit à Tourville que son fils devait insister avec chaleur pour obtenir un gouvernement pour lui et un autre pour Gassion[3]. » On sait qu'après la bataille de Rocroi, le duc d'Enghien avait envoyé Tourville à la cour pour en porter la relation détaillée[4]. C'est Tourville que Mazarin renvoie à l'armée en le chargeant « de plusieurs choses[5] »

[1] *Madame de Chevreuse*, Appendice, p. 363 de la 1re édit.

[2] *Mém. de Mme de Motteville* (t. I, p. 106 de l'édit. Charpentier) : « J'ai ouï dire à la reine, sur ce consentement (donné par le prince de Condé), qu'il n'avoit pas été si franc que celui de Monsieur. »

[3] « Rosso a Turville che suo figlio si dovrebbe riscaldare per haver un governo e un per Gassion. » Deuxième carnet, p. 22. M. Cousin a lu *Tréville*, et l'écriture rapide des carnets pourrait se prêter à cette interprétation. Cependant le mot Tourville, que Mazarin écrit *Turville*, est assez lisible, et convient mieux.

[4] Voy. ci-dessus, p. 88-89.

[5] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 178.

pour le jeune vainqueur. On sait aussi que le duc d'Enghien avait demandé une récompense pour Gassion[1]. Comment, dès lors, hésiter à reconnaître, dans *le Rosso*, le père du duc d'Enghien, qui exhorte l'envoyé de son fils à stimuler son ambition?

Un autre passage des carnets atteste que le Rosso avait une sorte d'autorité sur le duc de Longueville : « Il faut dire au Rosso, écrit Mazarin, qu'il parle à Longueville pour qu'il fasse connaître sa résolution[2]. » Il s'agissait de l'ambassade de Munster, où allait se négocier la paix. Le duc de Longueville hésitait à s'en charger. On s'adresse au prince de Condé, son beau-père, pour obtenir une réponse décisive. Ainsi les passages relatifs aux parents et aux amis du Rosso conviennent aux amis et aux parents du prince de Condé. On trouve une nouvelle preuve de la conformité des intérêts des deux personnages dans la vivacité avec laquelle le Rosso presse Mazarin de lui faire obtenir la restitution de Dammartin[3], domaine qui avait été confisqué sur la maison de Montmorency, après l'exécution de Henri de Montmorency, frère de la princesse de Condé[4]. Dammartin fut, en effet, rendu à la maison de Condé.

Les ennemis du Rosso dans les carnets sont aussi les ennemis du prince de Condé. Ce sont d'abord les Vendôme. Brienne, s'efforce de le réconcilier avec cette maison[5], mais il n'y réussit pas. Nous avons vu que la

[1] Ci-dessus, p. 91.
[2] Premier carnet, p. 114 : « Dire al Rosso che dica a Longavilla di dar la sua risolutione. »
[3] Deuxième carnet, p. 58.
[4] Voy. ci-dessus, p. 196.
[5] « Briena.... fa molto per accommodare il Rosso con la casa di

haine entre les Condé et les Vendôme avait des causes sérieuses et profondes [1], et qu'elle avait failli exciter des troubles au moment de la mort de Louis XIII; elle se perpétua à travers toute la régence. Les femmes y mêlèrent leurs petites passions : Mme de Montbazon, maîtresse de Beaufort, osa calomnier Mme de Longueville et braver la princesse de Condé elle-même [2]. Enfin, l'homme que le prince de Condé redoutait le plus était le marquis de Châteauneuf, dont il connaissait le caractère résolu et auquel il ne pardonnait pas la condamnation de son beau-frère, Henri de Montmorency. Il craignait de le voir chancelier, et cette inquiétude suffit pour rapprocher subitement le Rosso de Mazarin, que jusqu'alors il ne cessait d'attaquer: il envoie au cardinal des gens pour demander son amitié et lui promet merveilles [3]. Toutes les fois que le prince de Condé devient importun et dangereux, on le menace du retour de Châteauneuf, et il se calme.

En résumé, le Rosso des carnets a les mêmes amitiés et les mêmes haines que le prince de Condé. Comme lui, il est avide et ambitieux, comme lui il aspire à dominer dans le conseil du roi et à trouver dans les ministres des instruments dociles. Il réclame les domaines enlevés à la princesse de Condé; il veut profiter des victoires de son fils pour obtenir de nouveaux gouvernements [4]. Comment ne pas conclure, de ces ressemblances nom-

Vendomo. » Deuxième carnet, p. 21. — Nouvelle preuve que le Rosso n'est pas le duc de Beaufort, fils du duc de Vendôme.

1 Ci-dessus, p. 52.

2 Ci-dessus, p. 167-168.

3 « Per richiederme d'amicitia et promettermi maraviglie. » Deuxième carnet, p. 7.

4 Ci-dessus, p. 196-197.

breuses et frappantes, à l'identité des deux personnages?

On dira peut-être que les traits suivants, appliqués par Mazarin au Rosso, ne conviennent pas au prince de Condé: « Il n'a pas de secret; tout est confusion dans sa tête; comme la passion le domine et non la raison, les affaires ne peuvent pas bien marcher[1]. » Mais on verra plus d'une fois Mazarin accuser nominativement et formellement le prince de Condé d'indiscrétion et de passion[2]. On ne saurait donc tirer de ce passage une objection sérieuse. On pourrait tout au plus y signaler l'exagération d'un ennemi qui cherchait à ruiner son adversaire dans l'esprit de la reine. Mais, dira-t-on encore, comment admettre que cette lutte acharnée ait échappé à tous les écrivains du temps? J'ai fait remarquer, il est vrai (p. 133, note 2), que les mémoires contemporains n'en parlent pas; mais il faut ajouter qu'ils sont exclusivement occupés de la cabale des Importants, en lutte ouverte contre Mazarin, tandis que le prince de Condé dissimulait ses attaques avec le plus grand soin, et prodiguait au cardinal les protestations d'amitié[3]. Cependant l'ambassadeur vénitien Giustiniani, qui observait avec une attention souvent perspicace les intrigues de la cour, et qui avait des relations avec des personnes qui approchaient Mazarin, n'a pas ignoré la lutte du cardinal contre le prince de Condé. « Au commencement de la régence, dit-il[4], le cardinal Mazarin vit le prince de Condé tout

[1] Premier carnet, p. 100.

[2] On en trouvera la preuve dans le tome II, livre V, à l'occasion des affaires de Rome.

[3] Ci-dessus, p. 134, note 5.

[4] *Ambass. vénit.*, t. CI. Ce volume n'est pas encore relié, ni paginé. La dépêche d'où est tirée ce passage porte la date

occupé de pousser en avant l'évêque de Beauvais, alors en crédit auprès de la reine; le prince espérait pouvoir gouverner le susdit évêque de Beauvais, et, une fois Mazarin renvoyé, s'emparer lui-même de la direction des affaires et jouir de la principale faveur. »

Enfin, si l'on prend la peine de rapprocher d'autres passages des carnets de ceux où Mazarin a parlé du Rosso, on verra que souvent le prince de Condé est cité nominativement et accusé d'avoir tenu contre Mazarin des discours semblables à ceux que les premiers carnets attribuent au Rosso[1].

du 1er mars 1644 : « Il cardinal Mazarini, nel principio della Regenza, vede Conde tutto applicato a portar innanzi il vescovo di Beoves, che haveva ascendente sopra la regina, sperando di poter regger il predetto Beoves, et escluso Mazarini, goder egli della *direzione* e del primo favore. »

[1] Voy. page 136, plusieurs passages tirés du premier carnet de Mazarin, et non du dernier, comme on l'a imprimé par erreur. On trouvera dans le tome II du présent ouvrage de semblables accusations portées par Mazarin contre le prince de Condé.

IV

Divisions dans la cour du duc d'Orléans.

(Voy. p. 198.)

Des mémoires inédits, que je crois composés par le maréchal d'Estrées, donnent sur la cour de Gaston d'Orléans, en 1643, des détails qui ne se trouvent pas, à ma connaissance, dans les autres mémoires. En voici un extrait :

« L'abbé de la Rivière[1], dit-il, eut avis, *par une personne de grande qualité*[2], comme il s'estoit fait une cabale dans la maison de M. le duc d'Orléans, de M. de Bellegarde, de Goulas, de Chavigny, qui vouloient porter

[1] Louis Barbier, abbé de la Rivière, était vendu au cardinal Mazarin. Il avait commencé par être régent au collége du Plessis, il devint dans la suite évêque-duc de Langres et pair de France. Boileau fit, dit-on, allusion à sa haute fortune dans ces vers de la première satire, v. 63-64 :

.... Le sort burlesque, en ce siècle de fer,
D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair.

L'abbé de la Rivière mourut en 1670.

[2] Il est assez probable que *cette personne de grande qualité* est le maréchal d'Estrées lui-même. Il ne parle jamais de lui qu'à la troisième personne.

Madame[1], laquelle n'a jamais eu d'autre disposition pour la Rivière, à le ruiner auprès de Monsieur. Le cardinal ayant esté averti du dessein formé contre la Rivière, se confirma dans ce qu'on lui avoit représenté, qu'il falloit s'aider de la Rivière, plutôt que de le laisser perdre et de souffrir que M. le duc d'Orléans tombât entre les mains de ces personnes-là. Il connoissoit l'humeur de M. de Bellegarde[2], qui avoit toujours esté contraire à ceux qui gouvernoient. Sans montrer de partialité, le cardinal donnoit moyen à la Rivière, en favorisant toutes les choses qu'il avoit à traiter avec lui pour son maître, de se rendre agréable et nécessaire dans les intérêts de M. le duc d'Orléans, soit pour de l'argent ou pour autres choses qu'il avoit à traiter avec lui et qu'il pouvoit désirer de la cour, mais particulièrement pour lui faire avoir un gouvernement. Il avoit esté d'abord question de lui donner le gouvernement de Champagne; mais, comme ce gouvernement est proche de la Flandre et de la Lorraine, on préféra celui de Languedoc, lequel, quoique plus beau et plus grand que celui de Champagne, n'estoit pas si suspect à cause de l'éloignement, outre que M. d'Elbeuf estoit gouverneur de la Picardie, qui confine avec la Champagne et toutes les autres dépendances de la maison de Lorraine[3]. Le maréchal de Schomberg, gouverneur de Languedoc, fut mandé pour venir à la cour, où estant il fut surpris de voir le sujet pour lequel on l'avoit fait venir et eust bien voulu estre dans son gouvernement. Il résista

[1] Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston d'Orléans.
[2] Roger de Saint-Larry, duc de Bellegarde, mort le 13 juillet 1646.
[3] Ces mémoires d'un homme bien informé confirment ce que nous avons dit ci-dessus (p. 198-199).

longtemps, avant que de se vouloir accommoder; mais enfin il se rendit pour le gouvernement de Metz, Toul et Verdun et le gouvernement particulier de la citadelle de Metz avec la lieutenance générale du gouvernement de Languedoc. »

Pour affermir son autorité sur Gaston et consolider le crédit de La Rivière, le cardinal Mazarin avait surtout besoin d'éloigner Chavigny[1], chancelier du duc d'Orléans. Ministre sous Richelieu, Chavigny était connu pour sa capacité et son ambition; il pouvait devenir un rival dangereux pour Mazarin. Mais comment rompre avec un homme qui avait été son collègue et le favori du cardinal de Richelieu, son bienfaiteur? Mazarin, peu scrupuleux, et doué d'une habileté et d'une souplesse merveilleuses, parvint à écarter Chavigny, sans rompre avec lui et tout en paraissant zélé pour ses intérêts. Voici comment le maréchal d'Estrées raconte cette affaire :

« Chavigny, qui se trouvoit en possession de la charge de chancelier de Monsieur, tenta toutes sortes de voies et moyens pour s'y maintenir. Il voulut s'assurer de la protection du cardinal Mazarin, croyant que, avec cela et la protection puissante qu'il avoit dans la maison de Monsieur, la charge ne lui pouvoit manquer. L'abbé de La Rivière, d'un autre côté, résolut, à quelque prix que ce fût, de ne le souffrir point en cette charge, et employa auprès du cardinal tous ses amis et ceux qui se sentoient désobligés de Chavigny, comme d'Émery[2]. Pour Le Coigneux[3],

[1] Voy. sur Chavigny, p. 7-8, note, et *passim*.

[2] Michel Particelli, sieur d'Émery, contrôleur général et ensuite surintendant des finances, mort en 1650.

[3] Jacques Le Coigneux, président à mortier au parlement de Paris, mort le 21 août 1651.

qui pensoit à se faire rembourser des sommes qui lui étoient dues par Monsieur, et qui n'avoit point d'espérance de pouvoir rentrer dans la charge, il crut qu'il tireroit plus facilement son remboursement par le moyen de La Rivière et qu'il se vengeroit en même temps de Chavigny. Mais, quoique les uns et les autres fissent ce qu'ils pouvoient pour parvenir à leurs fins, cette intrigue de cour fut plus de deux mois agitée, sans que M. le duc d'Orléans, avec une bonté qui ne convenoit pas au souvenir qu'il pouvoit avoir de tous les tours que lui avoit faits Chavigny, se put résoudre à se déclarer, quoiqu'il eût donné toute sa confiance à l'abbé de La Rivière, fuyant autant l'apparence d'estre possédé et gouverné, comme il estoit facile à s'y laisser surprendre. Ce que ceux qui portoient Chavigny savoient bien adroitement lui représenter.

» Le cardinal Mazarin, d'autre part, bien qu'il fût résolu et jugeât plus expédient que Chavigny ne demeurât pas en cette charge, ne vouloit pas toutefois lui paroître contraire; mais il désiroit, par pure bienséance, montrer en apparence qu'il le vouloit maintenir. Car, après avoir esté si unis dans l'administration pendant le ministère du cardinal de Richelieu, il vouloit faire entendre à Chavigny, et à tout le monde qu'il estoit forcé par les instances de M. le duc d'Orléans. A la fin, l'abbé de La Rivière l'emporta, éloigna Chavigny de sa charge et y mit M. de Choisy[1], comme une personne qui ne lui pouvoit porter d'ombrage ni de la jalousie près de Monsieur. Il est aisé de juger combien la chose toucha au vif Chavigny, si bien que le

[1] Jean de Choisy, conseiller au Parlement, maître des requêtes, intendant de Champagne, etc. Son fils, l'abbé de Choisy, a laissé des mémoires sur le règne de Louis XIV.

cardinal Mazarin essaya d'en retarder l'exécution de quelques jours pour faire croire à Chavigny qu'il n'y avoit point consenti et qu'il avoit regret que M. le duc d'Orléans se fût porté avec tant d'opiniâtreté contre lui. Pour le consoler et lui montrer qu'il vouloit toujours prendre soin de ses intérêts, il lui fit espérer de faire tout ce qui dépendroit de lui pour le remettre en la charge de secrétaire d'État, qu'il avoit quittée avec tant de précipitation. Mais ces propositions furent plutôt des lénitifs que des remèdes efficaces, et l'on jugea bien qu'une déclaration pareille à celle que M. le duc d'Orléans avoit faite contre Chavigny seroit toujours la cause véritable ou le prétexte de ne rien faire pour lui. Toutefois, comme nous nous flattons extrêmement aux choses que nous désirons, Chavigny conçut quelque espérance de ce que M. le cardinal Mazarin lui proposoit. Voulant se prévaloir des offres que le cardinal lui avoit faites, il chercha tous les moyens possibles pour déterminer M. de Brienne[1] à lui remettre la charge de secrétaire d'État. Ceux qui lui avoient fait quitter la charge de chancelier de M. le duc d'Orléans, ayant éventé cette négociation, en furent en peine, craignant qu'elle ne réussît. Avant de la traverser, ils voulurent reconnoître quelle estoit la disposition du cardinal Mazarin. Bien qu'il ne désirât pas plus qu'eux que Chavigny entrât dans cette charge, il ne leur fit pas connoître quel estoit son sentiment. Au contraire, il leur dit que, lorsque les parties seroient d'accord, il ne vouloit nullement empêcher, mais plutôt favoriser ce traité. Cela mit bien de l'in-

[1] Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne, né en 1594, mort en 1666. Voy. ci-dessus, p. 146-148.

quiétude en l'esprit de ceux qui ne pouvoient souffrir de voir rentrer Chavigny dans la cour avec une charge de cette conséquence. Mais le maréchal d'Estrées n'y fut point trompé et reconnut, dans un entretien qu'il eut avec le cardinal sur ce sujet[1], que son intention en estoit fort éloignée, quelque soin qu'il prît de la lui déguiser. Aussi le cardinal ne laissa-t-il pas d'empêcher cette négociation, sans qu'il parût y avoir part, par le moyen de M[me] de Brienne. »

[1] De pareils détails ne peuvent venir que du maréchal lui-même ou d'un de ses confidents intimes.

V

Relation de la prise faite par partie des vaisseaux et galères du roy à vingt milles de Barcelone de quatre navires de guerre, sçavoir trois de Dunkerque et un flamand avec une polacre[1] (9 août 1643).

(Voy. p. 226.)

Le neufviesme d'aoust 1643, à dix heures du matin, les gardes du mont Jouy[2], ayant descouvert six voiles environ à vingt milles de Barcelonne, en donnèrent advis au duc de Brezé, mouillé à la rade de ladicte ville avec l'armée de Sa Majesté, lequel aussytost ordonna au sieur de Baillibaud, commandant l'escadre de neuf galères de Sa Majesté, nommées *la Baillibaude*, *l'Aiguebonne*, *la Saint-Philippe*, *la Baronne-de-la-Garde*, *la Renarde*, *Leirargue*, *le Cocq*, *la Vigilante* et *la Saint-Germain*, commandées par le sieur de Baillibaud, les sieurs d'Aiguebonne, La Motte, La Garde, La Renarde, Leirargue, La Tour, lieutenant du sieur de Chastelux, Lescoure, lieutenant du sieur d'Ornanne et Lescase, lieutenant du sieur

[1] Vaisseau levantin dont on se servait sur la Méditerranée. Il était armé de cinq ou six canons (*Dictionnaire de Furetière*).

[2] Haute montagne située près de Barcelone. Au sommet se trouve un château fortifié.

de Saint-Germain, estant dans le port du dict Barcelonne, de serper[1] l'ancre pour s'en aller reconnoistre lesdictes voiles, avec six navires de guerre de ladicte armée, nommez *le Saint-Charles*, *le Lion couronné*, *la Perle*, *l'Europe*, *le Triton*, *la Duchesse*, commandez par les sieurs Gabaret, des Goutes, Marant, La Lande, Saint-Martin et La Ferté, que le duc de Brezé fit aussy mettre à la voile pour assister lesdictes galères, lesquelles, à cause du grand calme qu'il faisoit, remorquèrent lesdicts vaisseaux jusques à petite portée du canon desdictes voiles, qu'ils aperçurent au nombre de six, sçavoir quatre navires armez en guerre de trois à quatre cents tonneaux et de vingt et vingt et une pièces de canon chacun, dont il y en avoit trois de Dunkerque et un flamand, une polacre et une barque, avec le pavillon de Castille. Lesdictes galères, pressées d'un ardent désir de combattre et voyant qu'ils n'avoient plus que quatre heures de jour, quittèrent les vaisseaux qu'elles remorquaient, appréhendant que ce peu de temps ne finist auparavant que de pouvoir faire leur effect et que lesdicts ennemis ne se sauvassent en faveur de la nuict et du vent, si bien que les dictes galères s'approchèrent fort près desdicts vaisseaux, l'un desquels commença le premier à leur tirer force coups de canon. Ce qui les fit encore mieux reconnoistre pour Espagnols.

Ledict sieur de Baillibaud voyant cela, accompagné des dictes galères et du sieur de La Ferté, qui avoit esté remorqué plus avant que les autres, combattirent si courageusement ledict vaisseau, qu'en moins de deux heures toutes ses voiles et cordages furent coupez, son grand

[1] Lever l'ancre.

mât abattu d'un coup de canon qui luy fut tiré de la galère *Aiguebonne*. Cependant deux autres desdicts navires ennemis faisoient tous leurs efforts pour se bien deffendre et secourir leur compagnon; mais lesdictes galères se comportèrent si courageusement et avec tant d'ordre en cette occasion, que la résistance desdicts ennemis ne dura qu'autant de temps qu'il en faut pour se mettre à couvert d'une insigne lâcheté, ledict sieur de Baillibaud leur faisant voir ce que peuvent les galères de France.

Nos vaisseaux, de leur costé, firent tout leur possible pour contribuer à cette action; mais comme la mer estoit tout à faict calme, il fut hors de leur pouvoir de s'approcher desdicts ennemis si prez qu'ils eussent bien voulu. Néantmoins ils ne délaissèrent pas d'incommoder beaucoup cesdicts ennemis en leur tirant quantité de canonnades, particulièrement ledict sieur de La Ferté, qui se trouva un des plus proches, et lequel y fit si bien que son vaisseau s'en revint très-mal traité de coups de canon.

Après trois ou quatre heures de combat, lesdicts ennemis se rendirent et ledict sieur de Baillibaud envoya aussytost le sieur Bonnet, son sous-lieutenant, et vingt de ses mariniers à bord du navire qui avoit le plus fait de résistance, où estant il trouva vingt hommes de morts et autant de blessez avec le reste de son esquipage, en ce compris le capitaine du vaisseau et deux capitaines d'infanterie. Le sieur des Goutes, qui se rencontra proche d'un desdicts navires ennemis qui avoient résisté quelque temps contre luy, s'en saisit et mit les gens de son esquipage dessus.

Lesdicts vaisseaux et galères gardèrent leur prise jusques au lendemain que le vent leur fut favorable pour les

amener, soubs le pavillon de l'admiral, à la réserve de la barque, qui pendant la nuit coula bas.

Parmy ces vaisseaux ennemis, le flamand se trouva chargé de biscuit et la polacre de farine, qui s'en alloient faire leur deschargement à Roses ; ce qui n'incommodera pas peu les ennemis.

VI

Relation d'un combat naval entre la flotte de France et celle d'Espagne (septembre 1643)[1].

(Voy. p. 226 et suivantes.)

Le duc de Brezé partit de Barcelonne le 19 du mois d'aoust avec l'armée navale du roy, composée de vingt navires de guerre, deux frégates et douze bruslots, avec dessein d'aller visiter toutes les costes et havres d'Espagne jusques au destroit, mesme aller jusques au cap Saint-Vincent, pour chercher l'armée navale des ennemis. Pour cet effect, ayant rangé Tarragone, Bigneros et les Olfatz (*sic*), sans y avoir rien trouvé, il envoya quatre navires commandez par le sieur de La Roche-Allard, ranger Valence pour ne point mettre son armée à vau le vent du cap Martin. Ces navires firent prise d'un vaisseau anglois chargé de deux cents Espagnols naturels pour Tarragonne, lesquels donnèrent avis qu'il y avoit dans Gibraltar vingt-cinq navires de guerre du roi d'Espagne et qu'ils ne savoient à qui ils estoient destinez. Cet avis confirma le duc

[1] Affaires étrangères, France, t. CVI, pièce 191.

de Brezé dans son dessein et luy donna des espérances de pouvoir réussir. Il continua donc sa route jusqu'à Carthagène, où estant arrivé le 30 d'aoust, à cinq heures du soir, on vit dans le port quatre navires de guerre, six galères, quelques flustes et vaisseaux marchands.

Le duc de Brezé se résolut à les perdre, et ayant pris sur ce dessein le conseil de M. le commandeur des Goutes, son lieutenant général, et de tous les capitaines, il fut résolu de mouiller dans l'entrée du port et d'employer le reste de cette journée à parer les bruslots et donner aux navires de guerre les ordres nécessaires pour faire l'attaque le lendemain au point du jour. On mouilla donc, nonobstant toutes les forteresses et deffenses de ce port, qui est le plus difficile, le moins connu des estrangers et le mieux gardé de toute la Méditerranée, et l'armée y passa la nuit. Dès que le jour commença à paroistre, chacun observant exactement ce que faisoient les ennemis, on s'aperçut que les quatre navires de guerre, par le moyen des galères, s'estoient eschouées en terre sous le chasteau, qui avec la ville et deux plates-formes, qui sont aux deux pointes, les défendoient de plus de cent pièces de canon et de la mousqueterie des gens de guerre de tout le pays, qui s'y estoient assemblez. Ils avoient, outre cela, mouillé devant eux des flustes de marchands, afin que le feu de nos bruslots ne pust aller jusqu'à eux et mis par devant ces flustes une estacade de basteaux, chaisnes et mats, qui estoient encore couvertes par deux basses[1] qui sont dans ce port, derrière lesquelles ils s'estoient rangés. Tous ces obstacles obligèrent le duc de Brezé à reprendre

[1] Lieux où il n'y a pas assez d'eau pour naviguer et qui sont pleins de bancs de sable ou de rochers (*Dict. de Furetière*).

le conseil des capitaines, qui, tous portés du désir de faire une bonne action, espérèrent qu'on les pouvoit surmonter.

Il fut donc résolu d'y aller, et le duc de Brezé sépara, pour cet effect, l'armée en trois corps, dont il commanda l'un à la droite, l'autre à la gauche, et réserva pour lui l'attaque du milieu, pour tous ensemble battre sur les vaisseaux ennemis, ville, chasteau et plates-formes, et soustenir nos vaisseaux destinez à porter le feu sur les ennemis. L'affaire ainsi résolue, et chacun se disposant à bien faire son devoir, le vent se rangea tout à fait à la terre et devint si violent qu'il estoit impossible d'aller à eux. Cette impossibilité reconnue et représentée au duc de Brezé par les plus expérimentez capitaines et le danger que l'armée courroit, [pour] mouiller en cet endroit, de se perdre à la coste, l'obligèrent à lever l'ancre. Ce qui ne donna pas moins de joye à ceux de Carthagène que son arrivée leur avoit donné d'estonnement. Il continua donc sa route jusqu'au cap de Gate, où, ayant trouvé le vent tout à fait contraire, il fut obligé de mouiller pour ne rien perdre du chemin qu'il avoit fait.

Le lendemain, il parut à la mer un navire qu'on crut turc, et le duc de Brezé, ayant commandé aux frégates de mettre à la voile et le chasser, il fut connu pour hollandois. Ayant esté mené sous le pavillon, le capitaine confirma la nouvelle des vaisseaux de Gibraltar.

L'armée fut mouillée deux jours dans cette plage, et la nuit du second le vent l'obligea de lever ; mais comme il ne servoit pas à sa route, elle ne put que s'entretenir bord sur bord par le travers du cap de Gate.

Sur le soir, le lendemain, qui estoit le troisième jour du mois de septembre, les gardes, qu'on avoit envoyés au

haut des mats, descouvrirent des vaisseaux à la mer, et en comptèrent jusqu'à vingt-cinq, qu'ils jugèrent tous navirer (*sic*) de force. Personne ne douta que ce ne fust l'armée ennemie, veu mesme qu'elle venoit du costé du détroit. Il ne fut pas besoin de donner de nouveaux ordres, chaque capitaine sachant ce qu'il avoit à faire en pareille rencontre. Chacun se rangea à son poste au feu de nostre amiral, qui toute la nuit ayant fait garder les ennemis à la vue de leur feu et par des chaloupes, que le duc de Brezé envoyoit de temps en temps reconnoistre leur navigation, on les garda si bien que le lendemain, qui estoit le quatre du mois de septembre, nostre armée se trouva à une lieue et demie au vent de l'armée d'Espagne, composée de vingt-cinq grands navires de guerre, savoir de cinq gallions, l'un de quinze cents tonneaux, qui portoit le pavillon d'amiral, un autre de douze cents tonneaux, qui portoit celui de vice-amiral, et trois autres de sept à huit cents tonneaux, six grands navires flamands de sept à huit cents tonneaux, et quatorze vaisseaux de Dunkerque, [portant] depuis trente jusqu'à quarante canons. Tout ce que l'Espagne avoit de bons vaisseaux de guerre et de bons hommes dans Callis (Cadix) et Dunkerque estoient dans cette armée, qui nous avoit aussi reconnus et ne pouvoit douter que ce ne fust l'armée de France, ayant pris la nuit une barque, que deux jours auparavant nous avions prise aux costes de Valence, qui la nuit avoit pris le feu de leur amiral pour celui du nostre et s'estoit trouvée parmi eux. Ils firent connoistre par leur navigation qu'ils nous cherchoient comme nous les cherchions.

A sept heures du matin, le duc de Brezé fit tirer de l'amiral un coup de canon sans balles pour faire signal à

ses vaisseaux, et arriva vent arrière, toutes voiles hors, sur les ennemis. Toute son armée le suivit, qui de plus près, qui de plus loin, selon que les vaisseaux estoient bons ou mauvais voiliers. Cependant l'amiral d'Espagne faisoit voile pour toute son armée afin de ne se point désunir, et le vice-amiral ayant vu [que] un navire, qui estoit son matelot[1], estoit trop esloigné du corps de l'armée, et qu'il couroit fortune d'en estre destaché par les nostres et pris, courut sur lui avec un vaisseau de Dunkerque pour se tenir ensemble et faire une plus grande résistance.

Le duc de Brezé, ayant reconnu leur navigation, envoya une chaloupe commander à quatre navires, commandés par les sieurs chevalier de La Ferté, Gabaret, La Roche et Guiton, d'y aller et d'y mener des bruslots. Ils firent leurs efforts pour les joindre, mais l'amiral d'Espagne, ayant appréhendé pour ses vaisseaux, brouilla ses voiles, et retint le vent avec toute son armée, et les mit dans sa ligne avant que nos vaisseaux fussent à la portée du canon.

Ce pendant nostre amiral faisoit tousjours sa route droit sur l'amiral d'Espagne, ayant auprès de lui les sieurs de Montade, de Bayard-Marsac, La Roche-Allard et le chevalier de La Lande, ses matelots. Les ennemis tiroient à force sur nous; mais nos vaisseaux ne tiroient que fort peu pour ne pas rompre leur air et mieux cheminer. Nostre amiral arriva le premier aux ennemis, et les vaisseaux de Dunkerque se ralliant tousjours autour de leur amiral pour le défendre, l'un d'eux se destacha et presta le costé à nostre amiral pour lui donner sa bordée, mais nostre amiral y donna la sienne de si près et avec tant de justesse, qu'ayant

[1] Vaisseau destiné à en seconder un autre.

donné dans ses poudres, il le fit sauter en feu, et fut le premier de son armée qui fit effet sur les ennemis. Ce vaisseau estoit monté de trente-cinq pièces de canon et de trois cents hommes, dont pas un n'a esté sauvé.

Lorsque nostre amiral fut à demi-portée du canon de l'amiral d'Espagne, le sieur de Montade, arrivant par l'avant de nostre amiral, alla se ranger à son poste et se mit dans la ligne des vaisseaux de Dunkerque, qui gardoit l'amiral d'Espagne. Il fut seul à l'avant-garde de nostre amiral, par le travers de celuy d'Espagne et des Dunkerquois, aux coups de canon et aux coups de mousquet plus de trois heures de temps. Il fut après suivi des sieurs Bayard-Marsac et chevalier de La Lande, qui joignirent de fort près les ennemis et les combattirent opiniastrement avec ledict sieur de Montade. Les sieurs de La Roche-Allard, Duquesne, Saint-Martin et Marant se joignirent à eux et essuyèrent tous ensemble avec nostre amiral fort longtemps le feu des ennemis.

Ce pendant que nostre amiral et ses matelots s'attachoient ainsi à l'amiral d'Espagne et ce qui estoit autour de lui, les sieurs chevalier de Leschasserie et de Lusseraye, suivis de deux bruslots, chassoient sur le vice-amiral d'Espagne ; mais voyant qu'il alloit mieux et que l'amiral de Naples s'esloignoit de leur armée, le sieur chevalier de Leschasserie s'attacha à le suivre, et le joignit d'autant plus facilement que, son grand hunier ayant esté emporté d'un coup de canon tiré du navire du sieur de Montade, il demeura de l'arrière. Le sieur de Leschasserie le combattit deux heures vergue à vergue, et lorsqu'il l'avoit presque remis [rejoint] et qu'il estoit tout prest à l'aborder, un de nos bruslots, que ledict sieur de Leschasserie menoit,

l'aborda et y mit le feu. Le sieur de Leschasserie, après avoir fait perdre ce navire, arriva sur le corps de l'armée des ennemis, se mesla parmi eux et y combattit encore si longtemps qu'il fut tout degréé et maltraité de coups de canon et de mousquet. Le sieur de Lusseraye avoit auparavant arrivé sur le corps de l'armée des ennemis et y combattit opiniastrement jusqu'à ce qu'il fut degréé de sa grande vergue. L'amiral de Naples bruslé estoit de mille tonneaux, monté de cinquante pièces de canon de fonte et de quatre à cinq cents hommes, dont on a sauvé plusieurs, qui se jetèrent à la mer, et tous les officiers au nombre de soixante.

Les sieurs de La Roche-Allard et chevalier de La Ferté avoient, depuis le commencement du combat, continué leur chasse sur le vice-amiral d'Espagne et son matelot. Mais le vice-amiral d'Espagne, voyant que son matelot estoit mauvais voilier et qu'il seroit joint par les nostres, l'abandonna. Les nostres le joignirent peu de temps après, et après un grand combat de coups de canon et de mousquet, il fut abordé par les sieurs de La Roche, Gabaret et La Ferté, qui le prirent à coups de pique et d'espée. Le navire estoit de huit cents tonneaux, monté de quarante-six pièces de canon et de trois cent cinquante hommes, [et] quantité d'officiers. Le sieur de La Roche y reçut un coup de mousquet, dont il est mort quatre jours après, et le sieur Gabaret est blessé d'un coup de pistolet dans le visage, qui n'est point dangereux.

Le sieur de Cinq-Mars avoit fait porter sur un navire des ennemis pour l'aborder et se ranger si près de lui, qu'ils furent longtemps vergue à vergue. Il l'avoit si mal traité qu'il estoit en estat de le prendre lui seul, bien qu'il

fust degréé de plusieurs de ses manœuvres, si, lorsqu'il l'alloit aborder, un de nos bruslots ne lui eust, par mauvaise manœuvre, emporté, avec son grapin, sa grande voile. Cela le fit demeurer; mais il se raccommoda promptement et vint rejoindre nostre amiral, qui chassoit tousjours sur les ennemis, et les menoit battant de si près, que l'amiral [d'Espagne], toutes voiles hors, fit vent arrière. Tous ses vaisseaux mirent aussitost hors, et s'en alloient tous à qui mieux cheminoit. L'espouvante estoit si grande parmi eux que l'amiral coupa les amarres de ses chaloupes. Tous ses vaisseaux en firent de mesme et fuyoient tous à la route de Carthagène, abandonnant tous ceux qui ne pouvoient suivre.

Nostre amiral, avec les navires susdicts, faisant toutes forces de voiles, joignit un de leurs galions, qui n'alloit pas si bien que les autres et fut une grande demi-heure aux coups de mousquet avec lui. Ce galion, ne pouvant résister au feu de nostre amiral et croyant qu'il vouloit l'aborder, aima mieux estre abordé par un moindre navire et arriva sur le sieur de Bayard-Marsac, croyant en avoir meilleur marché. Le sieur de Bayard ne manqua point à l'aborder, mais lui jetant son grapin, il reçut un coup de canon dans sa vergue de bourcet[1], et ses voiles d'avant lui manquant, son navire revint au vent. Le galion arrivant se démesla de lui, et, quoique très-mal mené, alloit donner de la peine à le rechasser, si le sieur de Montade ne s'y fust trouvé proche, qui l'aborda et le prit. Il est de cinq cents tonneaux, monté de trente pièces de canon, et de trois cents hommes, [et] vingt-un officiers.

[1] On désignait sous ce nom le mât de misaine.

Ce n'estoit nullement l'intention de nostre amiral d'aborder ce vaisseau, mais seulement de degréér en passant, lui et les autres navires ennemis, pour les faire demeurer de l'arrière pour nos vaisseaux, pour, lui, continuer sa route sur l'amiral d'Espagne et le pouvoir plus facilement joindre après l'avoir fait abandonner par ses vaisseaux. Pour cela, il essuya tant de feu de toute l'armée ennemie et mesme de l'amiral, qui tiroit à force sur lui, qu'il fut degréé de ses deux huniers et de beaucoup de ses manœuvres; ce qui le retarda un peu. Il travailla incontinent à se raccommoder, et, quelque diligence qu'il y apportast, il ne put qu'il n'y employast une bonne demi-heure, pendant laquelle le sieur de La Roche-Allard, faisant force de voiles, approcha fort près l'amiral de Dunkerque et quelques-uns de ses vaisseaux, avec lesquels il fut aux coups de mousquet jusqu'à ce qu'il perdist l'espérance de les joindre, estant meilleurs voiliers que lui.

Ce pendant le jour abaissoit beaucoup, et le duc de Brezé, voyant qu'il falloit amariner[1] les prises, donner loisir à ses vaisseaux de raccommoder ce qu'ils avoient de rompu et rassembler son armée pour la nuit, quitta la chasse à sept heures et demie du soir avec le dessein de l'entretenir et garder les ennemis toute la nuit pour recommencer le combat le lendemain et les achever de perdre.

Les ennemis, qui ne doutoient pas qu'on les poursuivist, firent force de voiles toute la nuit et risquèrent tout pour gagner Carthagène. Ils se trouvèrent le matin abattus à la coste, et le vent quasi tout calmé; mais venant

[1] Envoyer des gens pour remplacer l'équipage des vaisseaux pris.

un petit vent de dehors en leur faveur, ils gagnèrent jusqu'à l'embouchure du port, où quinze galères, que le duc Fernandino y avoit menées, les vinrent recevoir, et s'en allèrent mouiller tout au fond de ce port, qui est en cet endroit à couvert des vents de dehors. Bien à propos pour eux ce port se trouva proche, la pluspart de leurs vaisseaux estant si fort incommodés, qu'on remarqua de plusieurs vaisseaux de nostre armée que six ou sept Dunkerquois ne bougeoient de la pompe, qu'ils ne pouvoient estancher et auroient infailliblement coulé bas s'ils n'eussent trouvé leur retraite si proche.

L'obstacle de ces quinze galères ne permettoit à nostre armée, qui les avoit suivis avec dessein, d'entrer dans Carthagène avec eux, s'ils y entroient, que de mouiller au mesme endroit, où cinq ou six de nos vaisseaux avoient un peu auparavant perdu leurs ancres, et où l'on ne sauroit esviter de se perdre d'un grand vent de la mer, lequel ne tarda pas à devenir si violent, que tout ce que nostre armée pust faire fut de remettre le cap à la mer et doubler les pointes.

La force du vent nous obligea de relascher aux isles Devisse (d'Iviça) et de Fromentiere (Formentera) pour remédier aux dommages que les vaisseaux ont reçus, en renvoyer à Toulon cinq ou six qui sont trop endommagés pour tenir la mer, faire de l'eau et départir les prisonniers esgalement sur tous les vaisseaux pour plus grande seureté.

Le nombre des prisonniers est de plus de mille, entre lesquels il y a cent vingt-cinq officiers, tous gens choisis, et parmi eux un neveu de Don Martin Guarli, qui estoit général de l'armée d'Espagne.

Le duc de Brezé, après avoir pourvu à toutes ces nécessités, se dispose à se remettre à la mer avec ce qui lui restera de vaisseaux et courre jusqu'au destroit, tant pour aller au-devant de l'escadre qui doit venir du ponant[1], que pour combattre encore les ennemis sur ce passage, lorsqu'ils se retireront, et, bien qu'il ait beaucoup moins de vaisseaux qu'eux, il ne craint point de les aller chercher, s'asseurant sur la valeur de ceux qui sont sous sa charge, particulièrement de M. le commandeur des Goutes, dont la résolution et la conduite ont bien fait voir en cette occasion que, si l'âge lui a donné beaucoup d'expérience, il n'a rien diminué de la vigueur de son cœur.

Les sieurs du Cruset et des Forgettes, capitaines dans nostre amiral, ont si bien servi en cette rencontre, qu'ils y ont acquis beaucoup d'honneur et de gloire. Les sieurs de Gardanne, Fonteny, Daniel et Daguerre furent quelque temps et combattirent auprès de nostre amiral, et tous les autres capitaines firent ce que la bonté de leurs vaisseaux leur permettoit de faire.

[1] C'est-à-dire de l'océan Atlantique.

FIN DU TOME PREMIER

HACHETTE ET Cie

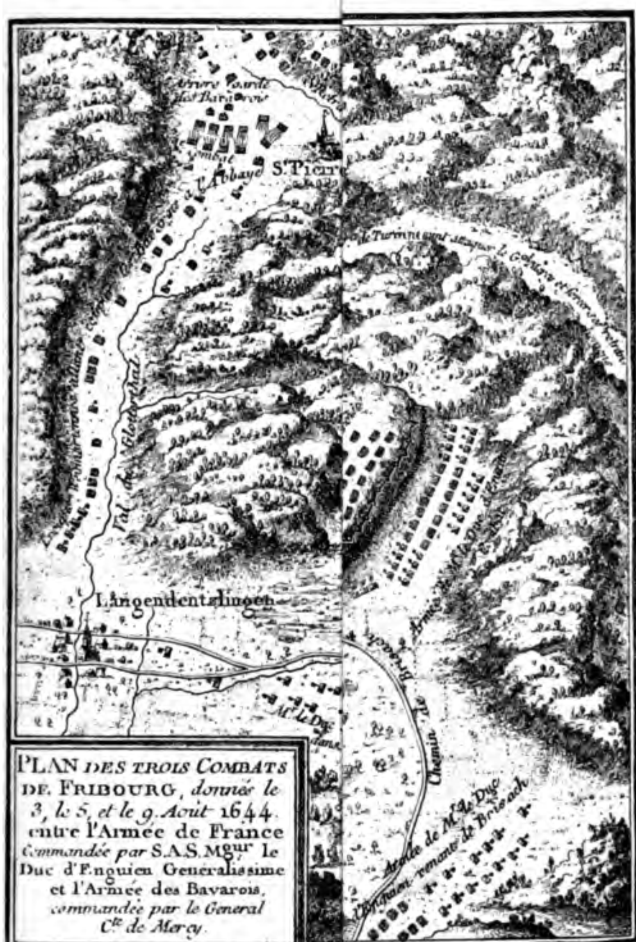




TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

MORT DE RICHELIEU ET DE LOUIS XIII. — AVÉNEMENT DE LOUIS XIV. — BATAILLE DE ROCROI. — SIÉGE DE THIONVILLE (décembre 1642-août 1643).

LIVRE II

SITUATION INTÉRIEURE DE LA FRANCE. — AGITATION DES PROTESTANTS. — POLITIQUE DE MAZARIN A L'ÉGARD DE CE PARTI. — CABALE DES IMPORTANTS; ELLE EST VAINCUE ET DISPERSÉE PAR MAZARIN. — TROUBLES DANS LES PROVINCES DE ROUERGUE, AUNIS, SAINTONGE, POITOU ET ANGOUMOIS; ILS SONT RÉPRIMÉS (1643-1644).

LIVRE III

VICTOIRE DE CARTHAGÈNE. — PAIX DE FERRARE CONCLUE SOUS LA MÉDIATION DE LA FRANCE. — DÉFAITE DE DÜTLINGEN. — RENOUVELLEMENT DE L'ALLIANCE AVEC LES PROVINCES-UNIES. — PRISE DE GRAVELINES. — VICTOIRE DE FRIBOURG. — PRISE DE PHILIPSBOURG ET CONQUÊTE D'UNE PARTIE DU PALATINAT PAR LES FRANÇAIS (1643-1644)

APPENDICE

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER

ADDITIONS ET CORRECTIONS

DU TOME PREMIER

Introduction, p. XXIV. Dans l'énumération des possessions de la branche espagnole de la maison d'Autriche au commencement du XVIIe siècle, il faut comprendre, sous le nom de Pays-Bas, les provinces bataves, belges et même l'Artois, et ajouter la Franche-Comté et le Roussillon, qui ne furent conquis par la France que sous le ministère de Richelieu.

Page XXXII, ligne 7, XVIe *siècle*, lisez : XVIIe *siècle*.

Page 51, note 4, dernière ligne, *lui prête*, lisez : *lui prêter*.

Page 52, lignes 22 et 23, *les mousquetaires noirs et les mousquetaires gris*, lisez *les mousquetaires*. Il n'y avait, en 1643, qu'une compagnie de mousquetaires.

Page 59, note 3, dernière ligne, *à Châtillon*, lisez : *à d'Estrées*.

Page 75, ligne 13, lisez : *qui* au commencement de la ligne.

Page 107, note 1, deuxième ligne, lisez : *page* 102, *note* 3.

Page 109, ligne 2, *il n'en restait*, lisez : *il ne restait*.

Page 120, note 2, ligne 4, *chesi*, lisez : *che si*.

Page 122, ligne 19, *ajoutail-il*, lisez : *ajoutait-il*.

Page 136, note 1, ligne 2, *dernier carnet*, lisez : *premier carnet*. Cette correction doit s'appliquer aux quatre notes suivantes, où l'on s'est borné à mettre *ibid*.

Page 141, note I, ligne 2, *neuvième carnet*, p. 49, lisez : *neuvième carnet*, f° 49; ligne 4, *par le*, lisez : *parle;* dernière ligne, *onles*, lisez : *on les*.

Page 147, note 4, première ligne, *i quale*, lisez : *il quale*.

Page 161, ligne 2, *uttait*, lisez : *luttait*.

Page 174, note 5, première ligne, 1603, lisez : 1663.

Page 180, note 2, ligne 3, *lla*, lisez : *Ha*.

Page 198, première ligne, *Chavignx*, lisez : *Chavigny*.

Page 199, note 5, ligne 2, *ambassadeur*, lisez : *l'ambassadeur*.

Page 223, ligne 7, *moins Roses et Tarragone*, lisez : moins *Tortose, Roses et Tarragone.*

Page 224, ligne 10, 21 *août* 1640, lisez : 21 *août* 1643.

Page 226, ligne 20, 3 *septembre*, lisez : 4 *septembre.*

Page 227, ligne 23, *Baïard, Marsac*, lisez : *Baïard-Marsac.*

Page 285, titre courant : lisez GASSION ET LA MEILLERAYE.

Page 323, note 1, et page 324, note 1. C'est par erreur qu'il a été dit, dans ces notes, que la *Gazette de France*, de 1644, ne fait pas mention des combats de Fribourg. On y trouve, pages 661 et suivantes, le récit des combats du 3 et du 5 août, et, page 685, la relation de *la chasse donnée à l'armée bavaroise*. C'est le nom sous lequel la *Gazette* désigne le combat du 9 août.

Page 324, note 1, ligne 3, *amis*, lisez : *a mis.*

Page 325, sommaire, ligne 7, *Bacharat*, lisez : *Baccarach.*

Page 328, note 2, dernière ligne, 1469, lisez : 4169.

Page 362, ligne 17, *Saint-Pere*, lisez : *Saint-Pére.*

Page 374, ligne 9, *respirent*, lisez : *respire.*

PARIS. — IMPRIMERIE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.



